10 E. 6

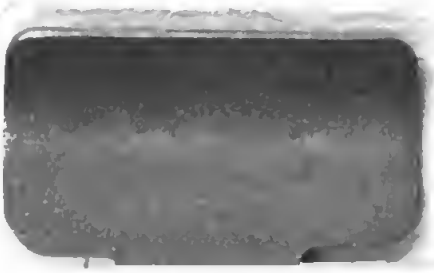

Digitized by Google

SERMONS
DE MORALE,
PRÊCHEZ
DEVANT LE ROY,
PAR
M. FLECHIER
ÉVÊQUE DE NÎMES,
AVEC
Ses Discours Synodaux, & autres Sermons prêchez à l'Ouverture des Etats de Languedoc, & dans sa Cathédrale.

Nouvelle Edition augmentée.

TOME II.

A PARIS,
Chez GUILLAUME CAVELIER, Pere, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'or.

M. DCC. L.
Avec Approbation, & Privilége du Roy.

TABLE

DES SERMONS,

Diſcours Synodaux, Diſcours dans la Cathédrale de Nîmes, & autres Piéces contenuës dans ce ſecond Tome.

SERMON *de la Reſurrection*, page 1.
SERM. *pour le Jour de la Pentecôte*, 34.
SERMON *du bon Paſteur*, 75.
SERMON *du Jubilé*, 115.
SERMON *de la Transfiguration*, 153
SERMON *ſur la Meſſe*, 187.
SERMON *prononcé à Montpellier à l'Ouverture des Etats de la Province de Languedoc*, 221.
SERMON *préché à la Clôture d'une Miſſion dans le Diocèſe de Nîmes*, 259

DISCOURS

Prononcez dans le Synode du Diocèſe de Nîmes.

I. *Diſcours*, page 291
II. *Diſcours*, 300
III. *Diſcours*, 315

IV. *Discours* 325
V. *Discours*, 340
VI. *Discours* 346
VII. *Discours*, 360
VIII. *Discours*, 370

Discours à l'Assemblée Provinciale de Narbonne, page 379
Exhortation faite à la Cérémonie du Baptême d'un Juif, 387
Exhortation pour de nouveaux Mariez, 391
Discours prononcé à la Profession d'un Religieux, 395

DISCOURS

Aux Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Nîmes prononcez dans l'Assemblée de leur Chapitre général.

I. *Discours*, page 400
II. *Discours*, 411
III. *Discours*, 420
IV. *Discours*, 427
V. *Discours*, 433
VI. *Discours*, 445
VII. *Discours*, 452
Second Sermon pour le jour de Noël, 461

SERMON

SERMON

DE LA RÉSURRECTION.

On n'a point trouvé l'exorde de ce Sermon ; mais on n'a pas cru qu'il fût à propos d'y en ſubſtituer un autre ; & on a préféré au ſoin de ſuppléer ce qui y manque, l'éxactitude & la fidélité à le donner au public tel qu'il eſt. Cette imperfection d'ailleurs n'ôte rien à l'œconomie & au prix du diſcours ; on s'appercevra ſans peine du deſſein & de la diviſion de l'Auteur, qui, en parcourant les circonſtances de la Réſurrection du Sauveur, y propoſe avec beaucoup de juſteſſe les caracteres de la réſurrection ſpirituelle du Chrétien ; & prouve avec beaucoup de ſolidité qu'elle doit être prompte, vraye & conſtante.

JE dis, Meſſieurs, que la Réſurrection de Jeſus-Chriſt a été prompte, & ſans autre retardement que celui qui convenoit à l'ordre de ſa Providence, & à l'inſtruction de notre foi.

Ne te réjouis pas, dit-il, par un de

ſes Prophêtes, ô mort orgueilleuſe ; & triſte puiſſance, de me voir dans cette ſombre région, comme l'une de tes victimes ! *Ne lateris inimica mea ſuper me, quia cecidi ; conſurgam cùm ſedero in tenebris.* Je ne viens pas m'établir ici, mais y paſſer : je ne me couche pas dans les ténebres, je m'y aſſieds ; & tout d'un coup je reſſuſcite. En effet, il a voulu être enſeveli, pour prouver la vérité de ſa mort par cette entiere ſéparation du commerce de la vie & de la ſocieté des hommes vivans ; pour élever nos eſpérances à une immortalité bienheureuſe, en laiſſant dans les tombeaux une vertu ſecrete, qui eſt comme une ſemence & un germe de la Réſurrection univerſelle, pour être un modele de la mort & de la ſépulture ſpirituelle des pécheurs ; afin que nous ſoyons enſevelis avec lui & comme lui dans le Baptême, comme l'Apôtre nous l'enſeigne, & que notre vie ſoit cachée en Dieu avec Jeſus-Chriſt.

Mich. 7. *v.* 8.

Il étoit donc de ſa ſageſſe de paſſer par l'humiliation du tombeau ; mais il n'étoit pas de ſa dignité d'y demeurer long-tems ſans reſſuſciter. *Ce corps ſanctifié*, dit Saint Auguſtin, *& par lequel tous les autres corps ſont ſanctifiés, ne de-*

voit point être ſujet à la corruption des nôtres. Il appartient à nous, mortels & pécheurs que nous ſommes par inclination & par nature, de dire à Dieu : Je ne ſuis que pouſſiere & que cendre. Il n'en eſt pas de même de Jeſus Chriſt. La corruption des corps vient de l'infirmité de la nature, qui ſe diſſout & ſe détruit par elle-même. Or la mort de Jeſus-Chriſt n'étoit point cauſée par la défaillance, ni par la ruine naturelle de ſa chair, mais par la violence des douleurs qu'il avoit volontairement ſouffertes : il falloit donc qu'il conſervât dans ſon tombeau l'intégrité & l'incorruption de ſon corps ; le ſang d'une Vierge, l'ouvrage dn Saint Eſprit, la chair du Sauveur, ſource des graces & des Sacremens, médiatrice de ſa rédemption, compagne inſéparable du Verbe. Vous ne permettrez pas, Seigneur, que votre Saint voye la corruption, ni qu'il habite même dans le ſéjour de la corruption.

Il en ſort promptement par une Réſurrection glorieuſe. C'eſt pour cela que nous liſons dans l'Evangile qu'il fut mis dans un monument étranger & emprunté : *Poſuit illud in monumento ſuo novo.* Il n'y a rien qui ſoit plus fait pour nous qu'un tombeau. Saint Am *Matth.* 27. *v.* 60.

broiſe remarque, que le premier fonds qui a été acheté dans le monde, a été un ſépulchre. *Date mihi jus ſepulchri vobiſcum*, diſoit Abraham aux enfans de Heth. C'eſt une acquiſition néceſſaire pour tous les hommes, il n'y a d'héritage dont nous ayons plus de beſoin, & pour plus de tems. C'eſt la triſte, mais longue demeure de nos corps mortels : c'eſt, ſelon l'Ecriture, la maiſon de notre éternité, où nos dépouilles ſont retenues, & où nous ſommes en dépôt juſqu'à la conſommation des ſiécles : mais à l'égard de Jeſus Chriſt le tombeau n'étoit qu'une retraite paſſagere, un hoſpice de peu de jours, un tabernacle d'entrepôt où ſon corps devoit repoſer, juſqu'à ſa réunion avec ſon ame.

Gen. 23. *v.* 4.

Auſſi n'y demeure-t'il qu'en paſſant. A Dieu ne plaiſe, diſoit Saint Auguſtin, que Jeſus Chriſt qui étoit la vie, ait pû demeurer dans la mort. Voyez ce Soleil qui nous éclaire, que tous les nuages ſe ramaſſent, que les ténebres s'épaiſſiſſent, que pluſieurs nuits ſe joignent enſemble : *Interficit mortem ſuâ nocte, ſcindit ſepulturâ ſuâ tenebras.* Il perce les ombres comme ſon voile funebre, il ſort des ténebres comme d'un tombeau : je ne m'en étonne pas,

c'eſt la ſource de la lumiere. Que pluſieurs morts à la fois attaquent Jeſus-Chriſt, que ſon corps ne ſoit qu'une grande playe, qu'on garde ſon ſépulchre, & qu'on le ſcelle, il en ſort glorieux : je ne m'en étonne pas, c'eſt le Dieu vivant & vivifiant, c'eſt le principe de la vie. Ecoutez, mes Freres, je vous explique votre Religion. Jeſus-Chriſt mourut & ceſſa d'être homme par la ſéparation de ſon ame d'avec ſon corps ; mais la divinité demeurant jointe avec cette ame & avec ce corps, qui dans leur ſéparation mutuelle n'avoient ſouffert ni diminution ni corruption, ces deux parties, avec empreſſement & avec joye ſe réunirent ſelon l'ordre de la divinité qui les ſoutenoit ; & de-là vient la diligence & la promptitude de la Réſurrection du Fils de Dieu. C'eſt un Samſon généreux, dit Saint Gregoire, *qui non-ſeulement force ſa priſon avant le jour, mais qui enleve les portes ; qui non-ſeulement ſort du tombeau, mais qui en fraye la ſortie à tous les hommes.* Il étoit même impoſſible qu'il y demeurât plus long-tems, comme dit Saint Pierre : *Juxta quod impoſſibile erat teneri illum ab eo.* Act. 2.

Or, mes Freres, je conclus de ces principes, que notre réſurrection doit

être prompte comme celle de Jeſus-Chriſt. Je ne parle pas de la réſurrection de nos corps, elle doit être tardive & remiſe à la fin des ſiécles ; il faut que nos oſſemens humiliés dans la pouſſiere du ſépulchre, expient longuement les vanités & les impuretés de nos corps mortels avant que de ſe réunir, & de ſe réjouir au Seigneur, ſelon les termes du Prophête : Il faut que tous les hommes ouvriers de juſtice ou d'iniquité ſoient raſſemblés dans la derniere heure du jour, pour recevoir l'entier & dernier payement de leurs bonnes ou mauvaiſes œuvres. Il faut que la Réſurrection univerſelle ſerve à la magnificence de ce jugement ſolemnel que Dieu exercera ſur toute la nature, quand il viendra éclairer des lumieres de ſa vérité, les ſecrets des cœurs, & les replis des conſciences. Nos tombeaux juſques-là ſont ſcellés, & nos corps privés de leurs fonctions & de leurs offices, ſont retenus par leurs jugemens, dit Tertullien : *Officiis privantur, judiciis retinentur.* Pourquoi, direz-vous, chacun ne reſſuſcite-t il pas après ſa mort ? Notre foi ſeroit ſoulagée, notre eſpérance ſeroit ſûre, l'expérience nous toucheroit. Vous vous trompez : les Juifs croïoient

ils mieux pour avoir vu tant de miracles ? L'uſage ôteroit l'admiration, on s'accoutumeroit à voir reſſuſciter comme on s'accoutume à voir mourir & à voir naître ; la foi en ſeroit moins ferme, l'Eſprit de Dieu en ſeroit moins admirable. Il eſt plus digne de la grandeur de Dieu de nous faire croire la Réſurrection, toute éloignée qu'elle eſt, ſur la foi de ſa parole, que ſi nous la croyons ſur des expériences ſenſibles & journalieres.

Mais la Réſurrection ſpirituelle, la converſion de notre ame du péché à la grace, elle doit être prompte & ſans retardement ; la trompette du Jugement de Dieu doit ſonner inceſſamment : ame morte par le péché, ſors du tombeau d'une habitude invétérée, & reſſuſcite avec le Seigneur. Jeſus-Chriſt reſſuſcite le troiſiéme jour : ce tems étoit néceſſaire pour affermir la créance de ce myſtere ; s'il fût reſſuſcité plûtôt, il auroit donné lieu de douter qu'il fût mort véritablement, & par conſéquent, qu'il fût véritablement homme. On eût pris ſes apparitions pour des illuſions & des viſions imaginaires ; s'il eût été plus longtems à reſſuſciter, il eût donné lieu de douter s'il étoit véritablement Dieu ;

on eût crû que cette lenteur étoit un défaut de puiſſance ; il falloit donc un intervalle raiſonnable entre la mort & la Réſurrection. Mais auſſi il ne convenoit pas à la gloire & à la Majeſté de Jeſus-Chriſt de demeurer plus longtems dans les horreurs & dans les ombres de la mort, pour nous apprendre, dit Saint Auguſtin, que nous devons ſortir promptement du péché par une converſion ſincere.

Cependant on s'endort, on demeure enſeveli dans le péché, on attend à ſe convertir à l'heure de la mort, où la pénitence eſt forcée & involontaire ; à la vieilleſſe, où elle eſt infructueuſe & ſtérile ; au lendemain, où elle eſt incertaine & douteuſe. On ſe confeſſe tout au plus une fois l'an, on traîne ſans précaution & peut être ſans remords, un péché mortel dans le cœur d'une Pâque à l'autre ; on nourrit dans ſon ſein un ſerpent dont le venin croît tous les jours, & dont la piqûre funeſte peut donner la mort à toute heure ; on porte au dedans de ſoi la diſgrace de Dieu, & le péril prochain d'une éternité malheureuſe ; on laiſſe croître l'iniquité ; & quoiqu'on péche mille fois, on croit que c'eſt aſſez de ſe confeſſer une fois l'an-

née. Faut-il s'étonner ſi l'on pourrit dans ſon tombeau, & ſi l'on eſt ſurpris dans l'endurciſſement & l'impénitence ?

D'où vient que vous tombez dans le déſordre ? L'envie vous ronge, l'ambition vous dévore, la colere vous tranſporte, vous allez de paſſion en paſſion, c'eſt que vous laiſſez prendre racine à votre péché, & que vous ne ſçauriez l'arracher. N'eſt-ce pas ce que nous voyons tous les ans ? Le Carême vient, Pâque s'approche, on entend quelque Sermon qui plaît, qui attendrit, qui touche ; la Religion ſe réveille un peu. On dit : il faut aller à confeſſe, voudrois-je vivre comme un Athée ? il faut rompre ce mauvais commerce, reſtituer ce bien mal acquis, ſatisfaire ce pauvre homme que j'opprime. Tu n'en feras rien, un regard de cette femme impudique percera ton cœur corrompu, & te rengagera plus que jamais ; ce bien d'autrui te paroîtra néceſſaire à tes beſoins & à tes plaiſirs, & tu raffermiras ta conſcience timide dans tes larcins & dans tes rapines ; tu chercheras des prétextes de ton oppreſſion ; & ſi tu n'as pas des droits effectifs, tu t'en feras d'imaginaires pour colorer ton injuſtice. Voi-

là ce que produit la tiédeur & la négligence.

Combien voit-on d'eſprits flotans & irréſolus, qui déliberent toujours ſur leur converſion ſans jamais conclure? qui exhalent toute leur dévotion en déſirs ſtériles & vains, & qui s'endorment dans le ſommeil du péché, à la faveur de quelques demi-volontés, ou réſolutions imparfaites qui ne produiſent jamais rien. Voici le tems où il faut approcher des Saints Myſteres, ils ont reculé autant qu'ils ont pu, ils ne peuvent s'en diſpenſer avec bienſéance, ils ſentent bien qu'ils ne veulent pas quitter leurs péchés, ils ſçavent bien qu'ils ne peuvent recevoir en péché mortel leur Dieu & leur Juge; ils ne ſont pas aſſez bons pour recevoir les graces de Dieu, ils ne ſont pas aſſez méchans pour commettre ſans horreur un ſacrilege. Que leur reſte-t'il pour mettre à couvert leur conſcience & leur péché? C'eſt de ſe flater de ces demi-volontés, qui n'opérent pas par la dilection, & qui ne ſont pas ſuivies de bonnes œuvres.

Combien y en a-t-il qui ſe plaiſent dans leur tombeau, & qui ſollicités par l'Egliſe de reſſuſciter avec Jeſus-Chriſt, répondent comme l'ombre de

Samuel évoquée par la Pytoniſſe : *Quare inquietaſti me ut ſuſcitarer* ? Pourquoi me venez-vous inquieter pour me faire reſſuſciter ? Pourquoi venez-vous troubler par une triſte repréſentation de la Croix & des ſouffrances de Jeſus-Chriſt, la fauſſe paix que j'entretenois dans mon ame ? Pourquoi réveillez-vous par vos reproches importuns les remords piquans d'une conſcience endormie ? Je vivois en repos dans mes mauvaiſes habitudes, & je traînois mes chaînes ſans confuſion & ſans bruit : pourquoi venez-vous par une confeſſion forcée me faire ſentir le poids & la honte de mes péchés ? *Quare inquietaſti me ut ſuſcitarer* ?

Combien y en a-t-il, qui, prévenus de leur foibleſſe, demandent comme ces femmes de l'Evangile ? *Quis revolvet nobis lapidem ab oſtio monumenti* ? Qui levera la pierre qui nous retient ? Ils voudroient bien trouver un Confeſſeur indulgent, qui leur fît paſſer la Fête en repos, & qui étourdît un peu leur conſcience : au lieu de chercher un homme de Dieu qui amollît la dureté de leur cœur, qui fouillât dans les replis de leur conſcience, & qui portât la terreur des Jugemens de Dieu dans leur ame. Aidés de la

grace de Jesus-Christ, mes Freres ; levez vous-mêmes cette pierre qui vous tient renfermés, ce procès qui entretient vos inimitiés, qui produit des calomnies & des médisances, & qui vous engage peut-être à suborner des témoins, & à corrompre même des Juges ; ce jeu où vous perdez votre tems, votre bien & votre conscience ; cet intérêt qui vous fait trahir vos amis, rompre avec vos parens, & pour lequel vous sacrifiez pour un peu de bien passager, des biens spirituels & des richesses éternelles.

Il faut ôter ces empêchemens pour marcher dans les voyes de Dieu : Pâque ne signifie autre chose que passage, *de peccato ad justitiam*, du péché à la justice, des vices à la vertu, de la mort du péché à la vie de la grace. Résurrection prompte, elle doit être vraie. C'est le sujet de ma seconde Partie.

II. Point. Qui dit Résurrection, dit un changement effectif & réel d'un état de mort à un état de vie, une cessation, un renouvellement, une destruction & une réformation véritable. Telle est la Résurrection de Notre Seigneur Jesus Christ.

Saint Paul dans sa premiere aux Co-

rinthiens, ch. 15. leur parle ainſi : Je viens vous faire connoître, mes Freres, l'Evangile que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans la foi duquel vous êtes, & par lequel vous ſerez ſauvés. Je vous ai enſeigné ſur toutes choſes, que Jeſus-Chriſt eſt mort pour nos péchés, qu'il a été enſeveli, & que le troiſiéme jour il eſt reſſuſcité conformément aux ſaintes Ecritures ; & pour vous montrer la vérité de ce que je dis, il a été vu de Cephas, après cela des autres onze : enſuite il s'eſt fait voir à plus de cinq cens Diſciples aſſemblés, à Jacques, à tous les Apôtres, & enfin à moi-même, qui ne ſuis qu'un avorton. Voilà le fondement de ſa Prédication & de notre ſalut, qu'il appuye non-ſeulement ſur les principes de la Foi & des Ecritures, mais encore ſur un grand nombre de témoignages ſenſibles de perſonnes qui vivoient encore : *Ex quibus multi manent uſque adhuc.*

S'il n'étoit mort qu'en apparence, ou en effigie, comme quelques anciens Héretiques avoient penſé, pourquoi chercher de la fiction dans les Myſteres de notre ſalut ? *Chriſtus totus veritas*, il n'y a que vérité en Jeſus-Chriſt : s'il n'a ſouffert véritablement, il n'a rien ſouf-

Quoniam Chriſtus mortuus eſt pro peccatis noſtris, & quia ſepultus, & quia reſurrexit tertiâ die ſecundùm Scripturas. Et quia viſus eſt Cephæ, & poſthæc undecim, deinde viſus eſt quingentis fratribus ſimul. Noviſſimè omnium tanquam abortivo viſus eſt, & mihi.

fert, dit Tertullien, *Nihil paſſus eſt, qui non verè paſſus eſt.* Tout l'ouvrage de Dieu eſt renverſé. Si vous niez ſa mort, vous perdez tout le fruit de ſa Religion, je douterai de ſa Réſurrection ; ôtez la foi de ſa Réſurrection, vous nous ôtez l'eſpérance de la nôtre ; ôtez la vérité de ſes ſouffrances, vous ôterez la vérité de ſes vertus, de ſon humilité, de ſon obéiſſance, de ſa douceur ; & par-là vous rendriez notre foi inutile. *Inanis eſt fides noſtra.*

Or je dis que Jeſus-Chriſt eſt mort, & qu'il falloit qu'il mourût véritablement pour reſſuſciter. Les raiſons qu'en apportent les Peres, c'eſt, premierement, pour ſatisfaire à la juſtice de Dieu, en baiſſant la tête ſous le joug du péché, en ſe mettant à la place des pécheurs, & ſubiſſant la ſentence de mort que Dieu avoit prononcée contr'eux dans le tems de la premiere prévarication. Secondement, pour montrer la vérité de la nature humaine, & de la chair qu'il avoit priſe. S'il eût fui la mort, & qu'après ſa converſation & ſa réſidence ſur la terre, il ſe fût tout d'un coup élevé dans les Cieux, il eût paſſé pour un phantôme. Troiſiémement, pour nous délivrer de la crainte de la mort, en mourant lui-même,

puiſque, ſelon l'Apôtre dans ſon Epître aux Hébreux, il a communiqué à la chair & au ſang, afin que détruiſant celui qui a l'empire de la mort, il délivrât ceux qui vivoient dans la crainte & la ſervitude. Quatriemement, pour faire éclater ſa puiſſance, en reſſuſcitant glorieux par la vertu de Dieu ſon Pere, répandant ſur toute chair un eſprit de vie, & laiſſant dans tous les tombeaux un germe de Réſurrection univerſelle. Cinquiemement, pour nous apprendre en mourant corporellement à la reſſemblance du péché, à mourir ſpirituellement au péché même. Car comme nos corps réformés & vivifiés par le ſoin de la parole de Dieu ſortiront une fois du néant & des ténebres de la terre, nos eſprits ranimés par la force de la vérité & de la juſtice de Dieu, doivent ſortir de l'ignorance & de l'erreur, comme du ſépulchre du vieil homme.

La vérité de la Réſurrection n'eſt pas moins certaine, les Prophêtes l'avoient prédite : *De manu mortis liberabo eum, de morte redimam eum.* Je le délivrerai des mains de la mort, je le racheterai de la mort. Les Anges ont annoncé ſa Réſurrection, comme ils ont annoncé ſa naiſſance. L'ordre de

la Sageſſe & de la Providence de Dieu eſt tel, que tout ce qui eſt au deſſus de la portée des hommes a été révelé par le miniſtere des Anges. Or quoi de plus élevé au deſſus de l'eſprit humain que la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, qui reprend une vie glorieuſe, immortelle, conforme à la grandeur de Dieu ? L'infirmité & la foibleſſe qu'il fit paroître en ſa Paſſion, la douleur, la ſueur, la triſteſſe, la crainte avoient aſſez fait connoître au monde qu'il étoit homme ; comment auroit-il fait connoître qu'il étoit Dieu, s'il ne fût reſſuſcité ? Ainſi notre foi eſt parfaite : *Crucifixus ex infirmitate noſtrâ, vivit ex voluntate Dei* ; il a été crucifié ſuivant l'infirmité de l'homme, mais il eſt reſſuſcité ſuivant la vertu de Dieu.

Ne l'a-t'il pas confirmée en demeurant quarante jours avec ſes Apôtres ? Pourquoi ne quittoit-il pas cette terre ingrate où il avoit long tems ſouffert ? Pourquoi n'alloit-il pas après la victoire qu'il avoit remportée, jouir en repos de la gloire de ſon triomphe ? Le monde ne lui devoit-il pas être étranger, puiſqu'il y étoit dans un état violent, par la ſuſpenſion extérieure des qualités glorieuſes qu'il avoit acquiſes ?

Le

Le Ciel n'étoit-il pas le lieu de ſon repos ? Et que tardoit-il d'aller remplir le Trône qui lui étoit préparé à la droite de ſon Pere ? Cependant il demeure ſur la terre, il converſe avec les hommes. Pierre, Apôtre infidéle, voi ton Maître qui t'attend, qui te cherche, qui te parle ; reconnois-le de tes propres yeux. Thomas, Apôtre incrédule, approche, porte ta main ſur ſes playes ; les yeux ne ſuffiſent pas, il faut une preuve plus immédiate, plus ſenſible ; touche, & deviens fidéle.

L'Apôtre Saint Paul inſtruiſant les Fidéles de leurs devoirs de Réſurrection, leur dit, mes Freres, célebrons la Pâque, non plus avec le vieil levain, ni avec celui de la diſſimulation & de la malice : *Non in fermento veteri, neque in fermento malitiæ & nequitiæ*, mais avec les azimes de ſincerité & de vérité, *ſed in azimis ſinceritatis & veritatis.* Saint Paul avoit appris de Jeſus-Chriſt, dit Saint Auguſtin, que cette ſincérité de converſion étoit le caractere qui repréſente Jeſus-Chriſt reſſuſcité, ſur lequel Dieu a établi notre juſtification & notre ſalut. 1. Cor. 5. v. 8.

Or comme la Réſurrection de Jeſus-Chriſt eſt la forme & le modele de notre Réſurrection ſpirituelle ; entrons

en jugement avec nous-mêmes, & voyons ſi nous ſommes morts au péché & reſſuſcités à la grace. Avons nous immolé nos vices au pied du Prêtre dans le Confeſſional devant l'Autel du Seigneur, avec le coûteau de la pénitence ? Cette avarice qui nous faiſoit ſi ſordidement épargner notre bien, & convoiter celui des autres ? Cette indiſcrette liberté de parler de tout, de décrier les actions & les intentions même du prochain par des jugemens iniques, & des interprétations malignes ? Cet amour groſſier & profane qui nous attache à la créature au mépris du Créateur, qui ſeul mérite notre reconnoiſſance, nos affections & nos hommages ? Cet orgueil qui nous pouſſe à nous agrandir au deſſus de nos conditions & de nos forces, qui nous fait regarder nos ſupérieurs avec chagrin, nos égaux avec envie, nos inférieurs avec hauteur & avec empire ? En un mot, le péché eſt-il mort ? Que je crains que vous n'ayez pas donné le coup mortel, & que ſur le point de l'exécution, votre cœur attendri n'ait demandé grace pour lui ! Que je crains qu'adouciſſant le jugement par une fauſſe compaſſion, vous n'ayez changé le ſupplice de mort à quoi la Loi

de Dieu le condamnoit, en un exil de quelques jours d'où vous avez deſſein de le rappeller ! Que je crains que d'intelligence avec lui, vous ne l'ayez dérobé vous-même à la ſéverité d'un Confeſſeur, & à la juſtice de l'Egliſe, leur montrant non pas le criminel, mais ſon effigie, au hazard qu'il vienne encore troubler votre paix & ravager votre conſcience !

Auſſi les Apôtres ſemblent avoir réduit toute leur miſſion & leur Evangile à la prédication de la Réſurrection de J. C. : *Teſtes fieri Reſurrectionis.* Les Peres de l'Egliſe qui ont défendu la vérité de la Religion Chrétienne, ſe ſont appliqués à prouver dans leurs Apologies contre les Gentils, la vérité de la mort de Jeſus-Chriſt, la vérité de ſa vie après ſa mort ; concluant qu'entre cette mort véritable & réelle, & cette vie réelle & veritable, il a fallu néceſſairement qu'il ſoit intervenu une Réſurrection véritable & réelle : *Surrexit Dominus verè.*

Cependant, combien de converſions feintes, combien d'apparentes ! L'un, pour faire croire qu'il eſt homme de bien, va ſe préſenter à la ſainte Table pour mettre ſa réputation à couvert, ſous le voile d'une dévotion

affectée. L'autre raiſonne : Que dira-t'on, que penſera-t'on de moi ſi je ne parois bon Chrétien ? Il fait ſervir ſa politique à ſa Religion, & ſa Religion à ſa politique. Faux Chrétiens hypocrites n'approchez pas de ces Autels. Jacob, Jacob, pourquoi viens-tu à la faveur de ces peaux empruntées, je veux dire à la faveur de quelques ſatisfactions extérieures & ſimulées, ſurprendre la bénédiction d'Iſaac, par le conſeil de Rebecca, je veux dire de ta convoitiſe ? Femme de Jeroboam, pourquoi te déguiſes-tu ? Pourquoi viens-tu ſous des habits étrangers avec cet air modeſte en apparence, porter au pied de ces Autels un cœur encore plein de vanité & d'ambition ? *Uxor Jeroboam, quare aliam te eſſe ſimulas ?*

Vous me direz que vous ſçavez les régles de l'Egliſe, que vous avez purifié vos cœurs, autant que la foibleſſe humaine le peut permettre, que vous avez été dès le matin au tombeau du Sauveur, comme Madelaine ; que tout eſt calme dans votre conſcience. Mais le Sage m'apprend dans les Proverbes, qu'il y a une génération qui ſe croit pure, & qui n'eſt pourtant pas lavée de ſes taches : *Eſt generatio quæ ſibi videtur munda, & non eſt lota à ſordibus*

ſuis. Ce n'eſt pas un particulier, c'eſt toute une génération, une race entiere d'hommes & de femmes, qui ſe confeſſent, qui ſe repréſentent, & qui ne ſont pas pour cela juſtifiés. Il eſt bon de pleurer ſon péché, mais il eſt queſtion de le quitter ; la fin principale de la pénitence n'eſt pas l'attendriſſement, mais le changement du cœur du pécheur.

Deux choſes montrent la vérité de votre converſion, & ſa conformité avec la Réſurrection de Jeſus-Chriſt : *l'intégrité, la nouveauté.* Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité tout entier, ſon corps a été durant ſa mort ſous la poſſeſſion, & ſur le compte, pour ainſi dire, de la divinité, qui n'y a ſouffert, ni diminution ni défectuoſité ; il n'a rien laiſſé dans ſon tombeau, ou plûtôt il en eſt ſorti pour entrer dans un état nouveau d'impaſſibilité, de gloire & d'incorruption.

Etes-vous donc ſorti tout entier de votre tombeau ? Avez-vous répandu votre ame en la préſence du Seigneur, & n'eſt-il rien demeuré dans le vaſe ? N'y a-t'il point dans le fond de votre cœur quelque péché que vous ayez caché au public, à vos Confeſſeurs, à vous-même ? N'y a-t'il point quelque ſource ſecrete d'iniquité qui ne ſoit

pas encore tarie ? N'y a-t'il point quelque endroit corrompu, d'autant plus dangereux, qu'il ne ſe laiſſe point ſentir ?

Mais d'ailleurs avez-vous réſolu de mener une vie nouvelle ? Vous étiez avare, ouvrirez-vous vos mains libérales pour aſſiſter les pauvres qui languiſſent dans les Hôpitaux ? Vous avez donné du ſcandale, ſerez-vous la bonne odeur de Jeſus-Chriſt, en montrant aux hommes vos bonnes œuvres, afin qu'ils glorifient le Pere céleſte. Vous avez attiré la colere de Dieu par vos blaſphêmes, le louerez-vous, le bénirez-vous, attirerez-vous ſes bénédictions éternelles ? C'eſt ce changement effectif du cœur qui fait la Réſurrection véritable, & qui la fait encore conſtante. C'eſt ma troiſiéme Partie.

III. Point. La principale qualité de la Reſurrection de Jeſus-Chriſt, eſt la ſtabilité de ſon état glorieux, je veux dire ſon immortalité : *Chriſtus reſurgens ex mortuis, jam non moritur.* La raiſon, eſt que Jeſus-Chriſt eſt mort par ſa volonté, & qu'il eſt reſſuſcité par ſa vertu. Je m'explique, Jeſus-Chriſt eſt mort libre, comme il eſt demeuré li-

bre parmi les morts ; & ſi l'Ecriture nous enſeigne en quelques endroits, qu'il étoit néceſſaire qu'il répandît ſon ſang, & qu'il moutût, ce n'eſt pas par une néceſſité de condition & de nature, puiſque la nature humaine unie à la divinité, reçoit d'elle des droits d'immortalité, & de jouiſſance de gloire. Ce n'eſt pas par une néceſſité de violence : *Perſonne*, dit-il en Saint Jean, *ne m'ôte la vie, mais je la quitte de moi-même, & j'ai le pouvoir de la reprendre.* C'eſt par une néceſſité d'ordre & de Providence, ſuivant les moyens ordonnés de Dieu, & les régles éternelles de l'œconomie du ſalut & de la réparation des hommes. C'eſt par une néceſſité de fin, pour accomplir l'œuvre de ſon Pere : ſon corps naturel auroit pu être glorifié, mais ſon corps myſtique n'auroit pu être ſauvé ni couronné de gloire. Son obéiſſance ne fut parfaite que lorſqu'elle fut juſqu'à la mort, & la moiſſon des ames ne pouvoit croître, dit Saint Bernard, que ce grain de froment ne fût tombé & ne fût mort dans la terre : *Moriatur granum tritici, & ſurgat gentium ſeges.* Revenons, mes Freres, Jeſus-Chriſt eſt donc mort pour reſſuſciter, il a été ſacrifié par ſa volonté :

Or la volonté de Jeſus-Chriſt eſt immuable, ſa Réſurrection doit l'être auſſi.

Secondement, il eſt reſſuſcité par ſa propre vertu, par un principe intérieur de Réſurrection & de vie ; il poſſede lui ſeul l'eſprit vivifiant : comme le Soleil, il ſe leve & il ſe couche de lui-même. Or cette vertu eſt une vertu permanente ; il faut donc que ſa Réſurrection ſoit invariable & immortelle, il ſort du tombeau pour n'y plus rentrer.

Lorſqu'il reſſuſcite Lazare, il ordonne aux aſſiſtans d'ôter la pierre : *Tollite lapidem.* Qu'a-t'il beſoin d'employer un ſecours étranger dans un miracle de ſa puiſſance ? Que ne remue-t'il dans le creux du tombeau par l'efficace de ſa parole, ce corps que malgré les vers & la pourriture de quatre jours, il a deſſein de faire revivre ? Veut-il en ouvrant ce ſépulchre donner à des eſprits mondains des leçons du néant & des infirmités humaines ? Veut-il faire voir de plus près dans un homme mort & reſſuſcité l'image de ſa grandeur & de nos foibleſſes ? Peut-être, mes Freres, mais c'eſt plûtôt pour faire connoître à Lazare qu'il reſſuſcitoit, pour mourir encore une fois ; comme s'il lui eût

dit,

dit, les portes de la mort ſont encore ouvertes pour toi, tes yeux que je viens de r'ouvrir, ſe refermeront bientôt à la lumiere, & tu rentreras d'où tu ſors.

Mais lorſque Jeſus-Chriſt ſe reſſuſcite lui-même, ſon ſépulchre demeure fermé; par le droit de ſon corps glorieux, il pénetre au dehors : *Tollitur lapis; & ſurgit Lazarus iterum moriturus; Chriſtus reliquit monumentum clauſum, ut non ampliùs reverſurus.* L'Apôtre en donne deux raiſons : *Quòd autem mortuus eſt peccato, mortuus eſt ſemel* ? Nous naiſſons tous pécheurs, & nous venons au monde pour ſatisfaire á la Juſtice de Dieu; quand nous ſommes morts une fois pour expier ou pour punir notre péché, nous ne mourons plus. Jeſus-Chriſt s'étoit chargé du péché de tous les hommes, & du poids d'une rédemption générale, il falloit qu'il mourût; & comme ſa mort étoit d'un mérite infini, elle a ſuffi pour tous les hommes à titre de ſatisfaction abondante & univerſelle; il s'étoit acquitté de toutes les obligations de Sauveur, il avoit accompli ſon miniſtere, parce que par le ſeul ſacrifice d'expiation, il avoit purifié toutes choſes: *Una oblatione emundat univerſa.* Saint

Paul ajoute, qu'il ne vit plus qu'à Dieu, & pour Dieu : *Quod autem vivit, vivit Deo.* Il n'eſt plus ſujet à toutes nos foibleſſes, ni aux miſeres dont les Juifs l'ont accablé ; il a rempli le fonds de la ſanctification pour nous, il a repris ſa vie glorieuſe pour lui. La concluſion que tire Saint Paul, c'eſt que nous nous eſtimons morts au péché, mais vivans à Dieu : *Mortuos quidem peccato, viventes autem Deo.* Que notre ſatisfaction continue, & que notre vie ne ſoit pas un cercle de péchés & de confeſſions, de rechûtes & de pénitences.

Puiſſiez-vous, mes Freres, ne plus mourir par le péché ! graces à Jeſus-Chriſt, je vous voi tous lavés dans le ſang de l'Agneau ; reſſuſcités en eſprit avec lui par une communion ſincere, réſolus de mener une vie toute céleſte dans la pratique des vertus chrétiennes, ne reſpirans que ferveur & que zéle de Religion. Vos péchés vous ſont pardonnés, la grace a ſurabondé, le vieil homme eſt mort & crucifié : ces Autels & ces baluſtres, qui vous ont vû avec la robe nuptiale, m'en ſont témoins ; mes entrailles s'émeuvent, & je ſens une joye ſecrete que votre piété répand dans mon cœur,

Mais il me vient une triſte & importune penſée : Hé combien durera cette dévotion, cette pureté de conſcience, cette faim de la parole de Dieu, cette réſolution de bien vivre ? Qu'en dois-je croire ? Je ſçai que Dieu ſoutient ceux qu'il éleve ; qu'il ſe forme quand il veut un peuple parfait, qu'il applanit à ſes Elûs les voyes de la vérité & de la juſtice ; que ſa grace affermit les cœurs, & que ſes miſéricordes, qui ſont ſans nombre, ſont auſſi ſans fin & ſans bornes. La charité me fait tout eſpérer de votre perſéverance ; mais l'expérience me fait tout craindre : ſi ces Pâques reſſemblent aux autres, notre joye finira bientôt.

Ce n'eſt pas une prévention. Saint Chryſoſtôme ſe plaint que ceux d'Antioche ſe réjouiſſoient d'être à Pâques pour ſortir des jeûnes & des auſtérités du Carême. Saint Baſile reproche aux Dames de Ceſarée, qu'après leur avoir prêché plus d'un mois entier, bien loin de renoncer au luxe & à la vanité, elles venoient par des parures indécentes, & d'immodeſtes ajuſtemens profaner la ſainteté de ſon Egliſe. Saint Bernard ne ſe plaint-il pas qu'on ne penſe tout le Carême qu'à reprendre les plaiſirs de Pâques ; & que la

Réſurrection du Sauveur eſt regardée comme une occaſion de péché, & une ſaiſon de rechûte : *Peccandi tempus, proh dolor ! terminus retidendi facta eſt Reſurrectio Salvatoris.* L'expérience ne nous fait-elle pas voir tous les ans l'inſtabilité des converſions ?

C'eſt une régle & un uſage dans l'Egliſe, qu'on ne fait point de dédicace ſolemnelle pour un Autel portatif : *In altari portatili non eſt dedicatio feſtiva ;* parce qu'à peine eſt-il dreſſé, qu'il faut le démonter & le mettre à couvert. Ainſi ne doit-on pas beaucoup ſe réjouir ni dans le Ciel ni ſur la terre pour ces cœurs convertis, qui ſe dérangeront & qui retomberont bientôt dans leurs affections terreſtres. Quand je penſe à la Réſurrection du Lazare, Jeſus-Chriſt y donne des marques de ſa puiſſance, & des marques de ſa foibleſſe ; il rappelle à la vie cet homme mort ; mais il pleure ſur lui : *Flevit ſuper illum.* D'où vient cela ? C'eſt un miracle ſi éclatant ; pourquoi, Seigneur, faut-il qu'il vous échappe des larmes ? C'eſt, diſent les Peres, qu'il voyoit que ce Lazare qu'il alloit reſſuſciter, devoit bientôt mourir une ſeconde fois.

Ah, mes Freres, ſi Dieu nous fai-

ſoit voir à découvert les conſciences de la plûpart de ces pénitens, qui viennent confeſſer leurs péchés dan ces Tribunaux de pénitence, combien en verrions-nous reſſuſciter aujourd'hui pour mourir demain ? Celui-là qui va la vue baiſſée, & qui ſemble fermer ſes yeux à la vanité, il les r'ouvrira demain pour voir cet objet qui le ſéduit. Celui-ci ferme la bouche & paſſe la Fête dans le ſilence & dans la retraite, demain & peut-être aujourd'hui même, il ſe répandra en railleries & en médiſances. Cette femme paroît un peu modeſte, & prend un voile de pudeur afin de paſſer pour dévote & pour pénitente, demain elle reprendra tout ſon attirail de luxe & de vanité, pour faire mourir par le péché des ames que Dieu a peut-être reſſuſcitées aujourd'hui par ſa grace.

Car, mes Freres, en ce ſaint tems, les plus mondains même ſont dévots par honneur & par bienſéance ; & comme les gens de bien même dans le tems du Carnaval ſont entraînés par les méchans à la débauche, les méchans auſſi dans le tems de la Semaine-ſainte & de Pâques ſont entraînés preſque malgré eux à la dévotion ; ce n'eſt pourtant qu'une trêve de peu de jours

qu'ils font avec leurs convoitiſes : ils ne rompent pas leurs péchés, dit Saint Auguſtin, mais ils les interrompent : *Peccata non rumpunt, ſed interrumpunt.* C'eſt un relâchement, une ſuſpenſion, & non pas une ceſſation d'iniquités ; leurs paſſions ſont ſuſpendues, mais elles iront bientôt leur train.

Les Enfans d'Iſraël étoient campés vers le Jourdain, Dieu qui les protégeoit, leur veut ouvrir le chemin au travers du fleuve. Joſué le déclare, les Hérauts crient : *Sanctifiez-vous, préparez-vous au miracle, & ſuivez l'Arche du Seigneur par un chemin où vous n'avez jamais paſſé.* L'heure vient, le camp ſe leve, le Peuple avance, les Prêtres qui portent l'Arche, marchent devant, les Principaux des douze tribus l'environnent & l'accompagnent ; l'ordre, le reſpect, le ſilence ! à leur approche le Jourdain ſemble ſe mouvoir & ſe préparer au miracle ; Dieu grava ſur le ſable d'un rivage à l'autre, un commandement au fleuve de s'arrêter ; dès que les Prêtres eurent poſé leurs pieds dans l'eau, les eaux d'en bas hâterent leur courſe, & laiſſerent leur canal à ſec : on vit de loin celles d'en haut s'enfler, & s'entaſſer

flots à flots ſur la ligne que le doigt de Dieu leur avoit marquée ; on eût dit qu'une digue inviſible, ou tranſparente les retenoit ; & cette maſſe fluide murmurant ſourdement de ſe voir ainſi ſuſpendue contre ſon penchant naturel, ne laiſſoit pas de ſe courber par une eſpéce de Religion devant l'Arche du Seigneur de toute la terre : *Steterunt aqua deſcendentes & ad inſtar montis intumeſcentes apparebant procul.* Mais l'Arche fut elle paſſée, les Prêtres & les Lévites eurent-ils gagné le rivage, ces eaux reprirent leur route, & coulerent comme auparavant. *Reverſæ ſunt aqua in alveum ſuum, & fluebant ſicut ante conſueverant.* *Joſué 3. v. 16.*

N'eſt-ce pas une image de ce qui ſe pratique en ces derniers jours de Carême ? Dieu veut donner un frein aux paſſions des hommes en ce ſaint tems, pour faire éclater ſa puiſſance & pour honorer ſa Religion. Les Confeſſeurs ouvrent les Tribunaux de la pénitence ; les Prédicateurs ſement la parole de Dieu dans les Egliſes, les Prêtres offrent leurs prieres & leurs ſacrifices, les Magiſtrats viennent en corps participer aux ſaints Myſteres, le Peuple court en foule aux ſolemnités ; la vue

de Jeſus-Chriſt crucifié, les chants lugubres de l'Égliſe, la diſpenſation des Sacremens, l'Arche de la nouvelle alliance qu'on porte ou qu'on expoſe ſur nos Autels à la vénération publique, tout imprime le reſpect & la piété : les plus impies ſe contraignent ; les vices comme étonnés à la vue de tant d'objets ſacrés laiſſent à la Religion l'intervalle de quelques jours : *Intumeſcentes aquæ apparebant procul* ; mais les Fêtes ſont-elles paſſées, *reverſæ ſunt aquæ in alveum ſuum.* Nos Tabernacles ſont-ils fermés, la mémoire de Jeſus-Chriſt mort ou reſſuſcité eſt-elle affoiblie, l'ambition ſe réveille, les intrigues ſe renouent, le jeu ſe reprend comme auparavant, les parties de plaiſirs ſe renouvellent, les vengeances s'exécutent, les uſures recommencent : *Et fluebant ſicut ante conſueverant.*

Mais pourquoi troubler la joye & la ſolemnité de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt par des idées ſi triſtes ? Nous ſommes contraints, dit Saint Bernard, de pleurer l'injure qu'on fait à cette Fête : *Ipſius plangimus ſolemnitatis injuriam quam diſſimulare non poſſunt.*

Fortifions nos cœurs contre les tentations, les affections, les occaſions du péché ; ſi nous ſommes reſſuſcités

avec Jeſus-Chriſt, que notre converſation ſoit dans le Ciel, non pas ſur la terre; il n'y a rien ici bas qui ſoit digne de l'ambition d'un Chrétien. Prions le Seigneur qu'il nous attire à lui par ſa grace, qu'il répande ſur nous ſa lumiere qui nous éclaire, ſa vie qui nous anime, ſa gloire qui nous couronne. Amen.

SERMON

POUR LE JOUR DE LA PENTECOSTE,

Prêché dans la Cathédrale de Nîmes.

Nos autem, non ſpiritum hujus mundi accepimus, ſed ſpiritum, qui ex Deo eſt.

Pour nous, ce n'eſt pas l'Eſprit de ce monde que nous avons reçu, mais l'Eſprit qui vient de Dieu. Saint Paul, Epître premiere aux Corinthiens, chapitre 2.

JESUS-CHRIST, pour racheter les hommes, a bien voulu donner ſon ſang : Jeſus-Chriſt pour ſanctifier les hommes, a bien voulu donner ſon Eſprit. La vérité de ſa chair s'eſt manifeſtée dans les Myſteres, où ſous la forme de ſerviteur, il a ſubi la Loi & la condition de notre nature mortelle ; mais ſa divinité ne s'eſt jamais plus

magnifiquement manifeſtée qu'en ce jour par la miſſion du Saint Eſprit, avec cette vertu ſuprême, qu'il communique inviſiblement ſous des ſignes pourtant viſibles à ſes Apôtres, & par eux à toute l'Egliſe.

Ils gémiſſoient dans l'abbattement & dans la triſteſſe; privés de la préſence de leur Maître, levans les mains & les yeux au Ciel, où ils venoient de le voir monter; ils n'avoient d'autre vœu ni d'autre priere à lui adreſſer, ſinon qu'il revînt à eux, ou qu'il les attirât à lui. Soutenus ſeulement du ſouvenir de ſes bontés & de l'eſpérance de ſes promeſſes, éclairés à demi de ſes vérités, ne pouvant oppoſer au faſte de la Loi que la ſimplicité de l'Evangile, ni aux perſécutions du ſiécle qu'une timide patience, ils attendoient le ſecours divin avec une confiance mêlée d'amour, de déſir, d'inquiétude & de crainte.

Mais le Seigneur eſt fidéle dans ſes paroles; l'Eſprit de Dieu deſcend avec pompe, r'anime leur foi, purifie leurs cœurs, éclaire leurs eſprits, fortifie leurs volontés, rallume leurs déſirs & leurs eſpérances; & verſant ſur eux ſes conſolations pures & abondantes, il en fait des vaiſſeaux d'élection, pour

porter, malgré les efforts de l'Enfer, & des puiſſances humaines conjurées contr'eux, le nom du Sauveur par toute la terre.

Quoiqu'il ſoit deſcendu ſur les Apôtres, pour répandre ſur eux tant de dons ſpirituels & de graces céleſtes dont ils avoient beſoin pour rétablir le regne de Dieu, & pour lui former un peuple fidéle, toutefois il y en a trois qui ont conſommé leur propre ſanctification, & la vertu de leurs miniſteres Apoſtoliques. Ils étoient deſtinés à faire connoître Dieu, & à diſſiper les erreurs du monde, il falloit leur donner les lumieres de la Religion, & la ſcience de la vérité; ils étoient choiſis pour donner aux hommes les eſpérances de leur ſalut éternel, en leur apprenant à aimer Dieu; ils devoient être remplis de confiance & de charité; ils devoient pratiquer & perſuader les grandes maximes de l'Evangile; il leur falloit un zéle & une force intérieure, qui les mît au deſſus de toutes les difficultés que leur pouvoit oppoſer la corruption & la malice des hommes.

Pour convertir le monde, il a fallu leur donner un eſprit contraire à celui du monde.

Un eſprit de vérité, pour détruire les menſonges du monde.

Un eſprit de charité, pour détruire l'inſenſibilité du monde.

Un eſprit de zéle & de force, pour détruire la tiédeur du monde.

Voila tout le ſujet de ce Diſcours. Demandons à ce même Eſprit quelques-unes de ces graces, qu'il répand ſi libéralement aujourd'hui, par l'interceſſion de la Sainte Vierge. *Ave Maria.*

LA principale qualité que le Fils de Dieu donne au Saint Eſprit, c'eſt qu'il eſt l'Eſprit de vérité : *Spiritum veritatis.* Il eſt Dieu, & par conſéquent il eſt vérité. Il ne peut rien ignorer, il n'y a point de ténebres en lui, dit l'Ecriture; il ne peut être ſurpris par aucune ſorte d'évenement; il voit les choſes qui ne ſont pas comme celles qui ſont. Il ne peut être trompé, parce que rien n'échappe à cette ſouveraine Sageſſe; & que, ſelon l'Apôtre, l'Eſprit pénetre toutes choſes, juſqu'aux plus ſecrets & plus incompréhenſibles conſeils de Dieu : *Spiritus omnia ſcrutatur, etiam profunda Dei.* Il ne peut pas non plus tromper, parce qu'il eſt droit & juſte dans ſes voyes, & fidéle dans I. Point.

ſes promeſſes ; & que tout ce qu'il eſt, tout ce qu'il enſeigne, tout ce qu'il inſpire, tout ce qu'il ordonne, eſt une ſainte & immuable vérité.

Auſſi la principale fonction du Saint Eſprit, eſt d'enſeigner la vérité, & d'enſeigner toute vérité : *Docebit vos omnem veritatem* ; non pas par les voyes ordinaires de l'étude, & des démonſtrations épineuſes & difficiles, ou par des connoiſſances naturelles & ſucceſſives, mais par des inſpirations divines, par une voye ſecrete, qui ſe fait entendre à l'eſprit, par une onction intérieure, qui s'inſinue dans le cœur des Fidéles : enſorte que, comme lorſqu'ils portent la parole de Dieu, ce n'eſt pas eux qui parlent, mais l'Eſprit de Dieu qui parle en eux ; ainſi lorſqu'ils écoutent la voix de Dieu, ce n'eſt pas eux qui entendent ou qui connoiſſent, mais c'eſt l'Eſprit qui entend & qui connoît en eux.

Or cette vérité immuable & univerſelle que le Saint Eſprit vient apprendre aux hommes, c'eſt la doctrine évangélique, la doctrine de Jeſus-Chriſt divine, & par conſéquent toute véritable, qu'il vient confirmer & ſceller par ſon témoignage, & graver dans nos cœurs par ſa grace. Je dis

que cette doctrine eſt divine, écoutez les paroles de Jeſus-Chriſt : *Ma doctrine n'eſt pas de moi, mais de celui qui m'a envoyé.* Il y a donc, dit Saint Ambroiſe, une doctrine qui eſt de Dieu, & une doctrine qui eſt de l'homme. Les Juifs cherchoient en Jeſus-Chriſt une doctrine humaine, quand ils diſoient : Comment celui-ci peut-il ſçavoir les Ecritures, puiſqu'il ne les a jamais appriſes ? Jeſus-Chriſt leur répond que ſa doctrine n'eſt pas à lui ; qu'il enſeignoit non pas comme homme, mais comme Dieu, des vérités qu'il n'avoit pas trouvées ſur la terre, dans le fonds de la ſageſſe humaine, mais qu'il avoit apportées du Ciel, & puiſées dans le ſein du Pere même des lumieres pour les communiquer aux hommes.

C'eſt cet Evangile céleſte, ce corps, pour ainſi dire, de vérités éternelles que Jeſus-Chriſt confie & remet aujourd'hui au Saint Eſprit, pour en retracer la mémoire, & pour en établir la foi. *Il ne dira rien de lui-même, il me glorifiera*, dit le Fils de Dieu, *& tout ce qu'il vous dira, il le prendra de moi.* Il ſe fait donc comme une communication & une tradition de vérité & de doctrine dans l'adorable Trinité, du Pere au Fils, du Fils au Saint Eſprit,

Le Pere la donne, le Fils la reçoit & la diſtribue, le Saint Eſprit l'autoriſe & la perſuade ; ils ſe rendent une gloire mutuelle dans la publication de cette ſainte Loi, qui produit la ſanctification ſur la terre, & dont le modele & l'origine eſt dans le Ciel.

Voila ce que vient enſeigner l'Eſprit de Dieu. Qu'enſeigne l'eſprit du monde à ceux qui l'écoutent ? Il apprend à cet homme intéreſſé, que chacun ne vit que pour ſoi, qu'il faut faire profiter ſon argent autant qu'on a d'occaſion & d'induſtrie, qu'il y a des formalités de juſtice pour fruſtrer ſes créanciers ; qu'il ne faut point être ſcrupuleux ſur des gains que les dévots croyent illégitimes ; qu'il faut établir ſa maiſon, & s'enrichir, quand ce ſeroit aux dépens d'autrui. Il enſeigne à l'ambitieux, qu'il y a de la ſageſſe & de la gloire à s'aggrandir, qu'il faut ſe faire un nom dans le monde, qu'on a des talens, ou qu'on les acquiert ; que l'honneur amene ſouvent avec ſoi les richeſſes & les plaiſirs ; qu'il faut monter quoiqu'il en coûte ; & que les baſſeſſes même ſont honorables quand elles ſervent à elever. Il fait entendre à cet homme qui veut penſer à ſon ſalut, qu'il faut ſuivre le train du monde, qu'il

eſt

eſt aſſez autoriſé par le nombre & par la coutume, qu'on n'eſt gueres plus avancé quand on a fait une retraite ; & qu'il y a ordinairement du dégoût, & ſouvent même de l'abus dans la dévotion.

Il eſt étrange que chaque homme ſe faſſe une morale conforme à l'inclination perverſe qui le domine ; & qu'il ſe trouve, ſelon l'expreſſion de Saint Hilaire, autant de doctrines que de mœurs : *Tot doctrinæ, quot mores.* Le Saint Eſprit détruit toutes ces maximes par celles de l'Evangile, dont il fait connoître la vérité. Il nous apprend & nous perſuade que rien n'eſt ſi contraire au ſalut que la ſollicitude des richeſſes, qu'un Chrétien doit amaſſer des tréſors pour le Ciel, que pour être élevé il faut s'humilier ; & qu'enfin il n'y a qu'une choſe de néceſſaire, connoître Dieu & l'aimer.

Jeſus-Chriſt avoit quelquefois enveloppé ces inſtructions ſous des figures & des paraboles. Le Saint Eſprit ſe charge de donner aux Fidéles la clarté & l'évidence de la vérité : Jeſus-Chriſt n'avoit pas expliqué à ſes Apôtres tous les points de ſa Loi & de ſa diſcipline ; il y en avoit qu'ils n'avoient pas été capables de comprendre : Le Saint Eſ-

prit raſſemble tout le Chriſtianiſme ; & joignant aux connoiſſances revélées, ces ſecrets & ces réſerves, pour ainſi dire, de Religion, il apporte à l'Egliſe déja parfaite, l'intégrité de la vérité. Ce n'étoit pas encore aſſez, il falloit pour la perfection de l'ouvrage, qu'il donnât encore l'efficace à la vérité. Trois ans de converſation avec Jeſus-Chriſt n'avoient pu former l'eſprit des Apôtres ; cette Sageſſe éternelle qui leur parloit, leur reprochoit elle-même leur peu de docilité & d'intelligence. Le Saint Eſprit eſt venu pour les éclairer, & pour nous apprendre qu'en vain on entend la vérité, ſi ce n'eſt lui qui nous l'enſeigne, qu'on ne profite pas même de la parole de Jeſus-Chriſt, ſi ſon Eſprit ne l'accompagne, & ne donne l'intelligence pour l'entendre, la charité pour l'aimer, & la force pour la pratiquer.

Il vient enfin, pour l'affermiſſement & la conſommation de la vérité, condamner les erreurs & les menſonges du monde ; & le reprendre, ſelon l'Evangile, du péché, de la juſtice & du jugement : *De peccato, de juſtitiâ, de judicio.* Du péché qu'il diſſimule par la flaterie : *De peccato quod diſſimulat*, dit Saint Bernard ; de la juſtice qu'il

déregle par l'hypocriſie : *de juſtitiâ quam malè ordinat* ; du jugement qu'il uſurpe ſur Dieu, par la fauſſe opinion qu'il a : *De judicio quod uſurpat.*

Le caractere du pécheur eſt de louer & d'approuver ſans raiſon : Le caractere du Juſte eſt de corriger avec prudence. Je ne dis pas que Dieu défende de louer les hommes vertueux, parce que la louange eſt une partie de la juſtice & de la vérité en ceux qui la donnent, & en ceux qui la méritent. Elle encourage les foibles dans leurs peines, elle conſole les triſtes dans leurs afflictions, elle récompenſe les humbles en cette vie de leurs bonnes œuvres, elle perfectionne l'amitié, donne un exemple public d'union & de charité, & devient comme le lien de la ſociété humaine & chrétienne. Mais elle dégénere facilement, & la flaterie prend ſouvent ſa place ; elle juſtifie ceux que Dieu condamne, en déguiſant leurs iniquités ; elle étouffe les remords, & jette une fauſſe paix dans les conſciences même timorées. Elle confond le bien & le mal, en donnant au vice le nom & le mérite de la vertu : elle diminue les vérités par la perſuaſion ou par le crédit des enfans des hommes : elle fait perdre au péché, en

l'approuvant, ſa laideur & ſa timidité naturelle : elle corrompt l'amitié, en diſſimulant ou colorant les défauts des amis : elle porte en même tems trois coups mortels ; elle offenſe Dieu par le menſonge, elle bleſſe par la vanité ceux qui l'ont offenſé, elle invite ceux qui l'écoutent à l'offenſer par l'approbation, & par l'exemple.

Il n'y a rien de plus odieux qu'un flateur, qui ſe conforme aux inclinations de tout le monde. Dieu bénit dans le commencement des ſiécles toutes les créatures, le Ciel, la terre, l'eau, & tout ce qui venoit de ſortir de ſes mains. Mais il n'eſt pas dit qu'il bénit l'air, dit Saint Gregoire de Nyſſe, cet air flateur & accommodant, qui prend toutes ſortes de figures, qui s'éclaircit avec la lumiere, qui s'épaiſſit avec les ténébres, qui ſe dore avec le Soleil, qui ſe noircit avec les nuées, qui ſe corrompt avec les vapeurs ; qui n'a point enfin de couleur ni de figure qui lui ſoit propre.

Le monde eſt un eſprit de diſſimulation & de flaterie. A quoi s'occupe-t'on aujourd'hui ? A ſe cacher la vérité les uns aux autres, à ſe corrompre par des complaiſances mutuelles, à s'entêter par l'encens réciproque qu'on ſe

donne, à ſurprendre l'amitié de ceux qui ont quelque autorité, par des louanges étudiées ; à s'attirer les ſervices des petits, par des careſſes frivoles & feintes ; à ſéduire les perſonnes innocentes & ſimples par des cajoleries affectées. Le monde eſt une ſecte preſque univerſelle d'eſprits trompeurs ou trompés, qui entretiennent leur vanité par le menſonge, qui colorent, ſelon leur intérêt ou leur beſoin, tantôt les vices, tantôt les vertus. La flaterie va juſqu'au pied des Autels porter un encens prophane ; elle paſſe, le dirai-je ? juſques dans les Chaires de la vérité, & dans les Tribunaux de la pénitence, où l'on affoiblit quelquefois la parole de Dieu par des ſentimens humains, & des maximes relâchées ; & mêlant l'huile du pécheur, avec le ſang du Sauveur des hommes, on ſubſtitue aux miſéricordes de Dieu des complaiſances purement humaines. Le Saint Eſprit eſt deſcendu pour détruire cette eſpéce de ſéduction, en donnant des régles d'une prudente & véritable charité : *Arguet mundum de peccato*, pour nous faire connoître la difformité du péché, & la corruption de notre nature.

Secondement, il vient condamner

cette fauſſe & vaine juſtice, ce ſe-vain des Phariſiens que Jeſus-Chriſt a tant de fois réprouvé dans ſon Evangile, & qui ne laiſſe pas de regner encore parmi les Chrétiens, qui n'ont que les dehors, je veux dire une profeſſion extérieure de Religion, ſans amour de Dieu, & ſans ardeur pour ſon ſervice. On va dans les Egliſes plûtôt par coutume & par bienſéance, que par ferveur & par dévotion : on ſe confeſſe pour ſuivre une certaine loi qui fait honneur aux bonnes Fêtes ; on ſe préſente à la ſainte Table avec cette ſeule crainte & ce ſeul reſpect qu'inſpire l'appareil viſible des ſaints Myſteres ; on en ſort avec les yeux baiſſés, ſi vous voulez, mais avec un cœur rempli de quelque paſſion mal éteinte, qui ne demande qu'à ſe rallumer : on addreſſe à Dieu ſes vœux & ſes prieres ſans recueillement & ſans attention, & l'honorant ſeulement des lévres.

Le Saint Eſprit demande un culte intérieur, qui ait pour principe & pour motif, l'amour de Dieu. Si quelqu'un m'aime, dit Jeſus Chriſt dans l'Evangile de ce jour, *Si quis diligit me, ſermonem meum ſervabit*, il obſervera mes commandemens. Il ne dit pas, ſi

quelqu'un obſerve mes commandemens, il m'aime. On peut lui offrir des hoſties mortes, on peut garder ſa loi ſelon la lettre, non pas ſelon l'eſprit ; on peut obſerver ſans aimer, mais on ne peut point l'aimer, ſans obſerver ſa ſainte parole, & ſans l'adorer & le ſervir en eſprit & en vérité.

Troiſiémement, le Saint Eſprit vient reprendre le monde de ſes faux jugemens ; car il n'y a rien de ſi contraire à la vérité & à la charité chrétienne, que de juger, de décider, de condamner les actions des autres. Fait-on autre choſe aujourd'hui ? Où l'on peut dire, que le démon n'eſt occupé qu'à inciter les uns à pécher, les autres à faire le procès à ceux qui péchent. Auſſi il s'érige de tous côtés un Tribunal inviſible & redoutable, où l'on juge ſon prochain ſelon ſon caprice, & non pas ſelon la loi ; où l'on n'a pour fondement, qu'un ſoupçon, ou quelque legere conjecture ; où le criminel, & ſouvent même l'innocent eſt condamné ſans être ouï ; où la ſentence eſt donnée avant que la cauſe ſoit inſtruite ; & où le procès eſt fini ſur le ſeul témoignage de notre malignité avant que d'être commencé.

Qui eſt-ce qui vous a établi Juge ?

Quelle autorité avez-vous, pour entrer dans la conſcience de votre frere malgré lui, & de percer ce mur de ſéparation que Dieu a mis entre le cœur de l'un & le cœur de l'autre, & que lui ſeul peut pénétrer par ſa vérité, ou rompre par ſa puiſſance? Une apparence paſſe pour une faute effective, une indiſcrétion pour un crime. Un homme eſt-il un peu libre? c'eſt un libertin: eſt-il mélancolique? il roule quelque mauvais deſſein: eſt-il infirme? ce ſont les fruits de ſes débauches: entre-t'il dans quelque exercice de piété? c'eſt qu'il eſt mal dans ſes affaires: parle t'il avec une femme, peut-être par des raiſons de charité? c'eſt une intrigue d'amour, ou un complot qui ſe conclut contre le mari. Le Saint Eſprit eſt venu ſur-tout pour condamner cette juſtice ſauvage & ces jugemens indiſcrets, & pour graver dans notre cœur cette charité, qui prendpour deviſe cette parole de Saint Paul: *Charitas non cogitat malum*; la charité ne penſe point le mal, parce que l'Eſprit de Dieu eſt un Eſprit de conſolation & d'amour.

II. Point. Comme Dieu eſt la ſouveraine bonté, & notre félicité ſouveraine, pour accomplir

accomplir la Religion & le culte que nous lui devons, il ne ſuffit pas de le connoître, il faut l'aimer, & lui rendre l'hommage qu'il déſire le plus de nous, celui de notre volonté & de notre cœur.

C'eſt pour cette raiſon que Jeſus-Chriſt envoye aujourd'hui le Saint Eſprit; Eſprit d'amour & de charité, pour allumer dans le ſein de ſon Egliſe, & dans le cœur de ſes Fidéles, ce feu ſacré qu'il étoit venu porter ſur la terre. Les Peres en donnent deux raiſons différentes. La premiere regarde l'accompliſſement du myſtere de la Rédemption des hommes: la ſeconde regarde la dignité de la perſonne du Fils de Dieu. La premiere nous apprend, que le Saint Eſprit étant le fruit des travaux & des ſouffrances de Jeſus-Chriſt, l'ouvrage de l'Incarnation ne pouvoit être achevé que par la ſanctification des Fidéles; & qu'il étoit néceſſaire, que comme Jeſus-Chriſt s'étoit uni par ſa miſéricorde infinie à notre chair infirme & mortelle, de même le Saint Eſprit deſcendît ſur nous, pour s'unir à nos ames foibles & mortes, pour ainſi dire, par le péché. La ſeconde nous apprend, qu'il n'étoit pas de la dignité de la perſonne

du Fils de Dieu d'agir par la ſeule préſence de la chair, & par des moyens humains & ſenſibles ; & qu'après avoir paru quelque tems dans un corps mortel pour tempérer l'éclat de ſa majeſté, & ſe proportionner à l'infirmité, & à la foibleſſe des hommes, il convenoit de les faire paſſer de la chair à l'eſprit, & de l'amour de ſon humanité viſible, à l'adoration de ſa divinité inviſible ; & qu'après les avoir inſtruits par ſa bouche, par des inſtructions touchantes & familieres, il agit enfin d'une maniere plus digne de ſa grandeur ; je veux dire, par l'efficace de ſon Eſprit, en pénétrant immédiatement dans le fond des cœurs par la charité qu'il y a répandue : *Charitas Dei diffuſa eſt in cordibus noſtris.*

Avez-vous ouvert votre cœur, mes Freres, à cette divine ardeur ? Les dons du Ciel ſont ſi ſaints & ſi magnifiques, les avez-vous attendus avec reſpect ? Vous y êtes-vous préparés par les exercices d'une ſolide piété, & d'une affection ſincere ? Avez-vous médité cette ſainte Loi, que le doigt de Dieu eſt venu graver, non plus ſur des tables de pierre & de marbre, mais ſur les tables ſpirituelles de vos cœurs régénérés & renouvellés par ſa grace ?

Avez-vous eu pour ſa parole, non pas ce goût que donne une vaine curioſité ou une réflexion paſſagere, mais celui que donne le plaiſir de l'entendre, joint au déſir de la pratiquer ? Avez-vous établi au dedans de vous cette paix intérieure, qui lie toutes les paſſions, & qui rend une ame attentive aux ſeules régles de ſon ſalut ? Avez-vous aſſiſté à ces prieres publiques qui ſe font dans vos Paroiſſes, où chacun joignant ſes vœux à ceux de ſes freres, & ramaſſant la vertu de tous, vous priez plus efficacement que dans ces oraiſons ſecrettes & particulieres, dont vous ne rapportez ordinairement que la ſéchereſſe dans la piété, qui eſt le fruit funeſte de vos diſtractions, & de vos imaginations mondaines ? Les Apôtres ſe diſpoſent à cette Fête par l'union, par la retraite, par la méditation & par la priere.

Auſſi ont-ils reçu l'Eſprit conſolateur & charitable. Il y a deux ſentimens à remarquer dans les Apôtres, lorſqu'ils perdirent Jeſus Chriſt. Premierement, l'attachement qu'ils avoient pour lui. Secondement, la douleur qu'ils eurent d'en être ſéparés. A l'égard de cet attachement, tout innocent & juſte qu'il étoit, il y avoit ce-

pendant quelque imperfection : *Expedit vobis ut ego vadam.* Il étoit fondé ſur des raiſons humaines & intéreſſées, que leur conſidération & leur amour propre rendoient néceſſaires : *Adjuvabantur aſpectibus, confirmabantur operibus, paſcebantur virtutibus.* Ils voyoient ſortir de ſes yeux, & du ſecret même de ſa face, je ne ſçai quoi de lumineux qui marquoit ſon origine toute céleſte. Ils recueilloient ces paroles d'eſprit & de vie, qui couloient comme le lait & le miel, ſelon l'Ecriture, de ſes lévres ſacrées ; & s'ils n'avoient pas aſſez de lumiere pour les entendre, du moins avoient-ils la ſatisfaction de les écouter. Ils étoient réjouis de ſa préſence, & récréés de ſes regards : *Adjuvabantur aſpectibus.* Ils étoient fortifiés par ſes œuvres ; ſes miracles ſervoient comme de ſpectacle à leur foi ſouvent infirme & chancelante ; & quoiqu'ils s'arrêtaſſent à ces guériſons & réſurrections corporelles, & qu'ils n'entraſſent pas dans le fond des Myſteres, s'ils n'avoient pas l'intelligence, ils s'aidoient du moins de l'admiration : *Confirmabantur operibus.* Ils étoient édifiés, & comme nourris dans la piété, par ſa charité, par ſa douceur, par ſa patience & par ſes au-

tres vertus, dont l'image ſe retraçoit à tous momens dans leur eſprit, & laiſſoit une idée de la ſageſſe quelquefois inutile, mais toujours pourtant agréable : *Paſcebantur virtutibus.* Quelque louable que fût cet attachement, il étoit pourtant naturel, il falloit le purifier par ſon abſence.

Mais comme l'affliction qu'ils avoient de perdre un tel Maître, n'avoit rien que de juſte & de ſpirituel, le Fils de Dieu leur envoye un autre Conſolateur : *Alium Paracletum dabit vobis.* Pour les défendre dans leurs combats, pour les ſoulager dans leurs miſeres, pour les raſſurer dans leurs craintes, pour les protéger dans leurs perſécutions, pour les encourager dans leurs peines & dans leurs triſteſſes ; auſſi au milieu des travaux & des tribulations du ſiécle, dans les priſons & dans les chaînes : remplis des conſolations de l'Eſprit de Dieu, ils s'écrient : *Superabundo gaudio. ... Repletus ſum conſolatione.* Mais de quelle joye, non pas des folles & vaines joyes du monde, mais de cette joye ſolide & pleine que Dieu donne à ſes ſerviteurs : *Gaudium veſtrum ſit plenum.*

Mais hélas ! ce n'eſt pas du Saint Eſprit que nous voulons recevoir la paix

& la joye, c'eſt du monde, des ſatisfactions humaines, des épanchemens de cœur dans la pourſuite de nos plaiſirs, de déſir en déſir, de divertiſſement en divertiſſement, contens dans nos peines mêmes, paiſibles dans nos agitations, heureux dans ce qui doit faire un jour notre malheur éternel; & cependant c'eſt là qu'on s'attache, qu'on s'affectionne, qu'on ſe conſole.

Je ſçai bien que le monde devroit nous rebuter au lieu de nous plaire. C'eſt une terre qui dévore ſes habitans; quelques fleurs qu'elle montre, elle eſt hériſſée d'épines: car on a beau diſſimuler, chacun a ſes chagrins ſecrets: Dieu par une diſpoſition ſecrette de ſa Providence, a jetté dans les douceurs qu'on ne reçoit pas de lui, des amertumes, qui, pour être intérieures, n'en ſont pas moins ſenſibles. L'un gémit ſous le poids de ſes tribulations domeſtiques, une femme bizarre, des enfans mal nés, des ſerviteurs infidéles. L'autre, ſous une feinte opulence, & une véritable vanité déplore la miſere où il va tomber, un voiſin incommode, un exacteur ſevére, un créancier impitoyable. On pleure à Babylone comme on pleure à

Jéruſalem ; & il n'y a point de cœur, fût il ſorti des mains de la gloire & de la fortune, où l'on ne puiſſe, en l'examinant, trouver l'endroit ſenſible à quelque affliction : cependant ce monde eſt amer, & l'on s'y attache.

Vous me direz peut-être, que vous en êtes déſabuſé ; il eſt vrai qu'il y a des tems qu'on s'en détrompe, malgré qu'on en ait. Un accident qui arrive, une mortification qu'on nous donne, la perte d'un procès, la trahiſon d'un ami, tout cela donne lieu à des réflexions ſérieuſes. Le monde paroît affreux en ces momens, & l'on dit, il n'y a plus d'amis, plus de juſtice, plus de probité, plus de bonne foi parmi les hommes. On s'imagine qu'on le hait. Mais un rayon de fortune vient-il à paroître ? la faveur revient-elle ? les eſpérances s'accordent-elles avec les déſirs ? ce monde redevient agréable. On donne d'autres couleurs aux portraits qu'on en avoit faits, on ſe reconcilie avec lui, on releve l'idole qu'on avoit renverſée, & l'on ſent bien que le chagrin qu'on avoit eu contre lui, étoit moins une marque de mépris, que d'attachement.

D'où vient cela ? c'eſt qu'on cherche les joyes & les conſolations du ſié-

cle, & non pas celles de l'Eſprit de Dieu, qui eſt envoyé pour nous conſoler ; car le monde eſt une région de triſteſſe. Les pécheurs pour les péchés qu'ils commettent, les pénitens pour les combats qu'ils ſoutiennent, les Juſtes pour l'éxil & l'éloignement de Dieu où ils ſe trouvent. Or le Saint Eſprit conſole les pécheurs en les relevant de leur chûte, portant lui-même la rémiſſion des péchés, *remiſſio omnium peccatorum* ; il aſſiſte les pénitens dans leurs travaux, en fortifiant leur infirmité, *Spiritus adjuvat infirmitatem noſtram*. Il adoucit l'éxil des Juſtes ſur la terre, & répand dans leurs ames certains avant-goûts qui font ſupporter les peines de cette vie, & attendre l'héritage de l'autre, *Spiritus eſt pignus hæreditatis noſtræ*.

Or, je dis que ces conſolations ſont pleines & durables, parce qu'elles détachent l'ame des déſirs, & des affections des choſes du monde, & la rempliſſent de l'amour de Dieu & des biens éternels qu'il lui prépare ; ainſi elles lui ôtent la ſource & la racine des amertumes & des peines. Car, d'où viennent les ſoins, les dépaiſirs, & les inquiétudes des hommes ? ſinon de ce qu'ils ne peuvent jouir comme ils voudroient de ce

qu'ils aiment. Ceux que le S. Esprit a touchés, n'y aiment rien, n'y désirent rien, & n'y sçauroient rencontrer qu'un véritable sujet de douleur & de tristesse. Ce sont des ames qu'il rend, pour ainsi dire, invulnérables, incapables d'être troublées par les évenemens, où les hommes sont exposés dans cette vallée de larmes, & qu'il tient dans une joye sainte & durable, qui est un commencement de celle qui doit être éternelle. C'est pour cela qu'il est appellé par l'Ecriture, *oleum exultationis*, parce qu'il établit dans le fond du cœur des Justes, un plaisir secret, & une vigueur qui éleve l'ame au dessus de toutes les choses sensibles & temporelles, *eo quòd Deus occupet delitiis cor ejus.* *Eccl. c. 5.*

Telle fut la condition des Apôtres. Ces hommes, qui, sur l'idée d'un regne temporel du Messie, avoient fait des plans d'agrandissement & de fortune, qui vouloient être assis l'un à la droite, l'autre à la gauche du Fils de Dieu, pour partager sa faveur quand il regneroit sur son Trône; qui, jusqu'à la veille de sa Passion disputoient du rang & des préséances, suivant les fausses maximes du monde; qui, même après la Résurrection de leur Maî-

tre, ſe plaignoient d'avoir eſpéré en vain la Rédemption d'Iſraël : ont-ils reçu le Saint Eſprit ? ils ſont inſenſibles à tout honneur & à toute gloire, infatigables dans leurs travaux, incorruptibles dans leurs miniſteres Apoſtoliques.

Voilà, Meſſieurs, l'effet de la miſſion du Saint Eſprit. Jeſus-Chriſt pouvoit-il faire un plus grand préſent aux hommes ? La charité infinie du Pere nous a envoyé ſon Fils, la charité infinie du Fils nous a envoyé à ſon tour le Saint Eſprit. N'avez-vous pas été pénétrés de reconnoiſſance ? Dieu, après nous avoir donné des marques de ſon amour, veut bien nous donner ſon amour même. Il falloit à l'Egliſe pour la vivifier, dit Saint Gregoire de Nazianze, une tête & un cœur. Jeſus-Chriſt eſt ce Chef par lequel nous le connoiſſons, le Saint Eſprit eſt le cœur par lequel nous l'aimons, *ut per hanc amaremus, per illum intelligeremus.* L'un procédant par voye d'entendement eſt le principe de nos connoiſſances ; l'autre procédant par voye de la volonté eſt le principe de notre amour. Il eſt parti du Ciel, dit Saint Gregoire, pour nous apprendre que nous devons aimer Dieu ; mais il eſt deſcendu & s'eſt

repoſé ſur la terre, pour nous apprendre que nous devons aimer le prochain.

Suivons-nous ces mouvemens ? Eſt-ce aimer Dieu que de rejetter ſes inſpirations, de mépriſer ſa parole, de blaſphêmer peut-être ſon ſaint Nom ? Eſt-ce aimer Dieu que de l'oublier ſans raiſon, de l'offenſer ſans remords, de le prier ſans attention ? Eſt-ce aimer Dieu que de ne pas obéir à ſes Loix, de ne pas reconnoître ſes bienfaits, de murmurer contre ſa Providence ? Il n'y a preſque plus de réfléxion, de piété, & de Religion.

Comment ſe conduit-on à l'égard du prochain ? envie, médiſance, inſenſibilité. Si le Ciel a verſé quelque bénédiction ſur une famille : Si l'innocente induſtrie, ou la piété, qui, ſelon Saint Paul, eſt utile à tout, a fait entrer quelque opulence dans la maiſon d'un homme de bien : Si l'on voit groſſir l'héritage qu'une mere amaſſe pour ſes enfans, qui eſt peut-être le retranchement de ſa vanité, ou le fruit de ſa modeſtie : Si par un honnête trafic, ou par un heureux mariage on voit s'élever une fortune médiocre : Si le champ d'un voiſin a rendu plus abondamment le prix de ſes ſoins &

de ſa culture ; avec quel air jaloux & malin regarde-t'on ces petites proſpérités ? On s'en afflige, on en murmure, peu s'en faut qu'on n'accuſe le Ciel d'indiſcrétion & d'injuſtice. On ſe ſcandaliſe de la Providence divine, & l'on fait du bonheur d'autrui ſon étonnement & ſon ſupplice. La ſimplicité & la charité de l'Eſprit de Dieu ne compatit pas avec l'envie & l'orgueil, vices également odieux & inſéparables.

La médiſance n'eſt pas moins contraire à l'Eſprit de Dieu, & n'eſt pas moins commune parmi les hommes. On ſe fait une étude des mœurs & des coutumes du prochain ; pour avoir le plaiſir de le décrier, on n'épargne ni le ſacré ni le prophane. Les perſonnes mêmes qui font profeſſion de piété ſe font honneur de réformer les autres par des avertiſſemens importuns, par des corrections indiſcretes. Il les décrient en faiſant ſemblant de les redreſſer ; & croyant être charitables, lors même qu'ils manquent de charité, ſous prétexte de corriger leurs défauts, les découvrent à tout le monde. Les libertins, après avoir perdu leur réputation, ſe jettent ſur celle des autres ; après avoir uſé dans le cours de leur jeuneſſe de tous les plaiſirs, ils ſe réſervent pour

la fin celui de médire; & au lieu de pleurer leurs péchés, on les entend parler éternellement des péchés des autres. Que dirai-je de ces médiſances qui groſſiſſent les petites fautes par des circonſtances éxagérées, qui révelent les crimes ſecrets par des confidences malignes, qui ruinent la fortune des gens de bien par des calomnies méditées : Que dirai-je de ces railleries fines & ingénieuſes, de ces bons mots dont on ſe fait honneur toujours aux dépens du prochain ? Ce n'eſt qu'une parole, ce n'eſt qu'un jeu, ce n'eſt que pour égayer la converſation. Ecoutez l'Ecriture : Comme celui qui darde une fleche ou une lance contre un autre eſt coupable de ſa mort ; ainſi celui qui nuit à ſon frere, & qui dit, je ne l'ai fait qu'en riant, *ſic ludens feci.* Cette raillerie eſt légere pour vous, dit Saint Bernard, mais elle eſt importante pour celui qu'elle regarde. Votre frere ne s'informe pas ſi vous vous êtes réjoui, il reſſent ſeulement que vous l'avez offenſé. C'eſt une miſérable condition pour lui de voir que vous lui avez percé le cœur en riant. On juge de la bleſſure, non pas par la main qui l'a faite, mais par l'impreſſion qu'elle fait dans celui qui l'a

reçue ; & quand on eſt bleſſé, qu'importe que ce ſoit par un homme qui s'emporte, ou par un homme qui ſe divertit. Le Saint Eſprit n'employe aujourd'hui que des langues de feu, que l'amour de Dieu & celui du prochain animent.

Mais rien n'eſt ſi contraire à cet Eſprit d'amour & de charité, que la dureté qu'on a pour les Pauvres. On eſt devenu non-ſeulement avare, mais encore inſenſible. Vous nous avez ſouvent vanté les aumônes abondantes qui ſe faiſoient dans cette Ville. L'argent y rouloit, non-ſeulement pour faire fleurir votre commerce, mais encore pour entretenir votre charité. Les Pauvres étoient aſſiſtés ; & ſi vous étiez pécheurs, du moins racheteriez-vous vos péchés par des aumônes. Les ſources de vôtre miſéricorde ſont-elles taries dans le tems où les miſeres ſont augmentées? N'avez-vous gardé que vos mauvaiſes habitudes ? Avez-vous ceſſé d'être Chrétiens, en devenant Catholiques ? N'avez-vous point beſoin de la miſéricorde de Dieu, puiſque vous n'en faites point à vos freres ? Y a-t'il un autre Saint Eſprit que celui qui répand la charité dans le cœur, & la pitié pour les miſérables ? Y a-t'il une

autre Religion pure & ſolide devant Dieu que celle dont parle l'Apôtre, de viſiter les Veuves & Orphelins dans leurs tribulations, & de ſoulager les néceſſités du prochain ?

Les tems ſont mauvais, dites-vous. Hé, Meſſieurs, dites plûtôt que c'eſt votre cœur qui eſt mauvais ? Avez-vous moins de faſte & de vanité ? Le luxe eſt-il diminué ? La modeſtie chrétienne eſt-elle plus eſtimée ? Si les tems ſont mauvais pour vous, que ſeront-ils pour ces gens qui n'ont ni fonds ni revenu. Si vous vous reſſentez des miſeres communes, à quelle extrêmité ſont les Pauvres ? Plus leur néceſſité croît, plus votre obligation devient preſſante, & plus vous la négligez.

Le dirai je, mes Freres, ce ſexe même, que l'Egliſe appelle dévot, a ceſſé de l'être. Les Dames chrétiennes à qui Dieu ſemble avoir réſervé les offices de charité, ont honte d'être charitables, le ſervice des Pauvres leur eſt un joug inſupportable. Qu'il y ait quelque partie de plaiſir ou de vanité, aucune n'y manquera ; qu'il y ait une Aſſemblée de Charité, chacune a ſon prétexte pour la fuir. Quel compte rendront-elles, non pas à nous qui ne ſommes que foibles & indignes Miniſtres

du Dieu vivant ; mais à ce Dieu terrible dans ſes jugemens, quand il les jugera ſur leur indévotion, & ſur la malheureuſe négligence qu'elles ont pour les Pauvres, c'eſt-à-dire, pour Jeſus-Chriſt même.

Après cela, vous demanderez au Ciel des roſées favorables, vous vous croirez bien avancés, quand vous aurez fait quelques prieres froides & intéreſſées, pour demander à Dieu des champs fertiles & des moiſſons abondantes dont vous ne faites aucune part à Dieu qui vous les donne : *Mentietur opus oliva, & arva non afferent fructum.* Vos Terres & vos Oliviers tromperont vos eſpérances, la ſtérilité ſpirituelle de votre ame attirera la ſéchereſſe de vos champs, & le mauvais état de votre récolte vous punira du peu de fruit que vous faites dans la pratique des bonnes œuvres. Le Saint Eſprit eſt un Eſprit de charité ; mais c'eſt encore un Eſprit de force & de zéle.

III. Point. A voir le Saint Eſprit, dans le Myſtere de ce jour, précédé d'une pluye de flamme & de feu, deſcendre avec bruit, porté, ce ſemble, ſur un tourbillon de vent ſoudain & impétueux, ébranler juſqu'aux fondemens cette auguſte

auguſte, quoique pauvre Maiſon, où l'Egliſe naiſſante étoit raſſemblée, pour attendre la conſolation qui lui avoit été promiſe : Qui diroit que ce fût un Eſprit de conſolation & d'amour, envoyé par Jeſus-Chriſt, le Sauveur des hommes ? Ne ſemble-t'il pas qu'il deſcend pour venger les injures faites au Fils de Dieu, & réduire la ville de Jéruſalem en cendres, plûtôt que pour allumer les feux de ſa charité dâns les cœurs ? Non, non ; Jeſus Chriſt eſt monté aux Cieux, non pour punir ſes outrages, mais pour nous accorder ſes graces. Il repréſente à ſon Pere ſa mort, non comme un meurtre qu'il faut châtier, mais comme un Sacrifice qui doit l'adoucir ; ſemblable, dit Saint Bernard, à ces Meres tendres qui ont tant d'amour pour leurs enfans, que, quoiqu'ils leur ayent déchiré une mammelle, elles ne laiſſent pas de leur préſenter encore l'autre.

Mais pourquoi donc le Saint Eſprit vient-il ainſi d'une maniere violente ? c'eſt pour imprimer dans nos eſprits la force & le zéle de la Religion, pour vaincre les difficultés qui ne ſont que trop ordinaires dans la pratique des vertus Evangéliques. L'Eſprit de Dieu tombe

ſur Samſon ; *irruit Spiritus Domini ſuper Samſon.* Une vigueur ſecrette ſe répand dans ſon cœur. Trouve-t'il des lions ſur ſon chemin, d'un bras nerveux il les dépéce ? Eſt-il arrêté par ſurpriſe dans une Ville, il enleve ſur ſes épaules les portes de fer & d'airain qui la renferment ? Des troupes nombreuſes de Philiſtins viennent-elles pour le ſaiſir, il les attaque, & il les terraſſe ? Eſt-il lié par ſes ennemis, il ſecoue la peſanteur de ſes chaînes, & d'un effort puiſſant il ſe met lui-même en liberté ?

Ainſi le Saint Eſprit deſcend avec bruit comme un vent violent ſur les Apôtres, pour marquer, premierement, la force de ſon action, l'efficace de ſa grace, la majeſté de ſa préſence, la facilité & la promptitude de ſes opérations ; mais ſur-tout l'impreſſion qu'il alloit faire ſur ſes Apôtres. Il s'agiſſoit, dit Saint Chryſoſtôme, de renverſer les inclinations & les coutumes du ſiécle, & de changer toute la face de la Terre. Le Monde étoit plongé dans l'amour des choſes viſibles, occupé du préſent, indifférent pour l'avenir. Les ténébres des ſuperſtitions & des erreurs avoient couvert toute la face de l'abîme. Il ſort du coin de la Judée une troupe

de gens pauvres & mépriſables aux yeux des hommes, qui crient : Prenez des eſprits & des cœurs nouveaux. Ceſſez d'aimer ce qui vous charme. Dépouillez-vous de vos opinions. Changez de mœurs & de doctrine. Brûlez les Dieux que vous adorez. Quelle véhémence ne falloit-il pas imprimer dans l'eſprit & dans les diſcours de ces Prédicateurs Evangéliques ?

Mais ces hommes étoient encore timides & foibles. Jeſus-Chriſt leur avoit ordonné de demeurer dans la Ville, *ſedete in Civitate, quoaduſque induamini virtute ex alto* ; pour apprendre à ceux qui ſont deſtinés à l'Egliſe, qu'ils doivent avant que de ſe produire dans les Miniſteres Evangéliques, ſe fortifier dans l'Oraiſon & dans la retraite, contre les tentations & les attachemens du ſiécle, & contre les reſpects humains, qui peuvent les troubler dans une profeſſion qui demande une inviolable fidélité, avec un zéle infatigable. Pour apprendre à tous les Chrétiens l'obligation qu'ils ont de ſe préparer par la Pénitence & par la Priere, à rendre témoignage de leur foi par leurs diſcours & par leurs œuvres. Vous recevrez, dit Jeſus-Chriſt, la vertu du Saint Eſprit ſur vous, & vous

ſerez alors des témoins capables de porter mon Nom, *accipietis virtutem ſurpervenientis Spiritûs, & critis mihi teſtes*

Il ne s'agiſſoit pas de rendre témoignage de Jeſus-Chriſt devant des Chrétiens, devant des Diſciples de Jeſus-Chriſt, mais devant ſes ennemis, les Juifs, les Gentils, les Scribes & les Phariſiens, qui venoient de le faire mourir, & c'eſt ce qu'ils entreprennent, *cœperunt loqui*. Ils ſe déclarent. Pierre commence, non en tremblant, mais en élevant ſa voix, *levavit vocem ſuam*. Il leur reproche leur ſacrilége, *autorem vitæ interfeciſtis*. Il leur apprend que Dieu l'a fait ſortir glorieux du tombeau, ce Jeſus-Chriſt qu'il leur prêche. *Hunc Jeſum reſſuſcitavit Deus.*

Voilà ce que l'Eſprit de Dieu demande de tous les Chrétiens, du courage & du zéle pour la Religion. On veut bien paroître Chrétien quand il eſt avantageux de le paroître. On loue la piété, la Religion, les bonnes œuvres, en préſence des perſonnes qui les profeſſent & qui les pratiquent; Mais quand on ſe trouve avec des impies & des mondains, on mollit, on eſt foible, on a des égards & des mé-

nagemens indignes ; on n'oſe approcher des Sacremens ; on rougit de la piété ; on s'abſtient des bonnes œuvres ; on eſt froid & indifférent, & peut être va-t'on juſqu'à devenir infidéle, & à trahir ſa Religion.

Une fatale expérience ne nous montre que trop qu'il y a de ces timidités & de ces foibleſſes ; & dans ce tems de converſions encore flotantes & mal aſſurées, nous ſçavons qu'un reproche, un geſte d'indignation, un méchant mot dit à l'oreille ont ſouvent refroidi les bonnes intentions de gens d'ailleurs convaincus de la vérité de nos Myſteres ; & que ce qui a ſouvent arrêté des perſonnes même ſages, qui penſoient ſérieuſement à ſe convertir, c'eſt cette réflexion qu'ils ont faite : que dira un tel ? que dira une telle ? La politique & la crainte ſe mêlent par-tout, & il y a un levain caché de libertinage, ou de prévention, qui fait valoir contre la vertu, la raiſon du reſpect humain. C'eſt à ceux-là que je dirai avec Saint Paul, qu'il faut fortifier l'homme intérieur par l'eſprit de l'Evangile ; *corroborari per ſpiritum ejus interiorem hominem.*

Non-ſeulement il faut avoir du zéle & de la force pour confeſſer & ſoute-

nir ſa Religion ; il faut avoir de la ferveur pour la pratiquer. Les Apôtres furent remplis du Saint Eſprit, c'eſt-à dire, de zéle pour tout ce qui regardoit le ſervice de Dieu & le progrès de la Religion. Mais n'avoient ils pas auparavant le Saint Eſprit ? Ils l'avoient, dit Saint Auguſtin, mais ils n'en étoient pas encore remplis ; ils en avoient une meſure, mais ils n'en avoient pas encore la plénitude. La grace qu'ils reçurent dans la ſuite de Jeſus-Chriſt, n'étoit qu'une grace de vocation, qui les attachoit à lui pour le ſervir & pour le ſuivre. La grace qu'ils reçurent au jour de ſon Aſcenſion, étoit une grace de ſéparation ; elle les ſéparoit du reſte des Juifs, pour les tenir dans le recueillement & dans la priere. Mais la grace qu'ils reçurent le jour de la Pentecôte, eſt une grace de perfection qui les conſacre aux Miniſteres Evangeliques. Ils auroient fui le Monde, mais ils n'auroient pas combattu le Monde. Tous les pouvoirs que J. C. leur avoit donnés auparavant, de prêcher, de fortifier ſon corps myſtique, de remettre les péchés, avoient été en quelque façon ſuſpendus ; mais ils ſe répandent aujourd'hui ; ils ne pratiquent plus l'Evangile que d'une

maniere héroïque. Ils portent dans leur cœur comme une pointe de feu qui les perce. L'amour de Dieu y eſt gravé, l'honneur, les plaiſirs, les richeſſes ne leur ſont rien. Une magnanimité toute divine les éleve au deſſus de tout ce que le Monde peut leur offrir. Ils vont au devant des ſupplices. S'ils ne ſouffrent la mort pour leur Maître, ils croyent être encore un peu lâches. S'ils prêchent, ce ſont des Oracles qu'ils diſent. S'ils agiſſent, ce ſont des miracles qu'ils font. Ils croyent n'être pas aſſez charitables s'ils ne ſe donnent tout entiers au prochain, *impendar & ſuper impendar.*

Voila ce que le Saint Eſprit produit en eux. Que fait-il en nous? Rien, peut-être, mes Freres, par la réſiſtance que nous lui faiſons. Cette vie molle, oiſive, & ſenſuelle, où l'on ſe trouve, qui ne refuſe rien des aiſes & des douceurs que la nature recherche, qui fait ſon étude & ſon occupation du plaiſir. Cette vie triſte & languiſſante qu'on paſſe dans les embarras d'un négoce laborieux, à compter tous les jours & ſes acquiſitions, & ſes dépenſes, ſans ſonger a ce qu'on perd ou a ce qu'on gagne pour le Ciel. Cette vie tiéde & indifférente pour la

Religion, ſans pratique, ſans exercice de piété, dans l'incertitude & l'irréſolution du parti qu'on doit prendre, où l'on voit les péchés du monde & les ſiens propres, ſans en avoir ni indignation, ni repentir, comme ſi l'on n'avoit nul intérêt à ſon ſalut ou à celui des autres, ni à la gloire de Jeſus-Chriſt, dont on ne connoît que le nom, non pas la vertu ni la rédemption. C'eſt n'avoir pas reçu le Saint Eſprit.

La premiere marque, c'eſt le peu de ferveur. Quand le ſuperbe Antiochus eut ruiné Jéruſalem, il ſe mocquoit du Peuple Hébreu : Où ſont donc ces miracles dont cette Nation ſe vante ? *Signa eorum non vidimus.* Sécher les fleuves, diviſer les mers, former des armées inviſibles de Soldats en l'air. Ils n'ont pu faire réſiſtance, *ſigna eorum non vidimus.* Je ne parle pas de ces miracles ſi ordinaires dans l'ancienne Egliſe, de guérir les malades, de reſſuſciter des morts, de lire dans le ſombre avenir, de convertir des Nations entieres. Ces miracles établiſſoient la Religion. Préſentement elle eſt établie. Je ne parle pas du diſcernement des eſprits, des dons des langues, ni de ces autres dons excellens.

Signa-

Signa eorum non vidimus. Je parle de cette ferveur que donne l'Eſprit de Dieu, & de cette facilité à faire le bien qu'il inſpire.

Quelle peine a-t'on d'arracher une aumône à cet homme dont l'argent, ſoigneuſement accumulé, ſe rouille preſque dans ſes coffres où il va croiſſant & ſe multipliant par ſes uſures. Quelle peine a cette Dame de quitter ſes ajuſtemens, qui ne conviennent peut-être ni à ſon âge ni à ſa condition, ni à ſon honneur ? Peut-on obliger ce Soldat à ſe contenir dans ſes droits, à reſſerrer ſa cupidité, & à ſe contenter de ſa ſolde ? Ce Juge a-t'il la patience de s'inſtruire de ſes devoirs, & d'apprendre les régles de la Juſtice, pour protéger l'innocence contre l'iniquité qui l'opprime ? Cet homme ſe tourmentera jour & nuit pour une miſérable paſſion ; oüir une Meſſe, entendre un Sermon, jeûner un Vendredi pour ſes péchés, il ne le peut.

La ſeconde marque, c'eſt qu'on ne perſévere pas dans le bien. Il s'éleve dans la ſuperficie de l'eſprit & du cœur quelque bon deſſein ou quelque bonne penſée. On eſt touché quelques momens de la Religion ; on porte le bouillon aux Pauvres ; on viſite

les Prisonniers ; on se retire des compagnies, & tout d'un coup on se rejette dans le Monde ; on renoue ses commerces ; on médit, on accuse ; on trahit celle-ci & celle-là. Etoit-ce vertu ? Non, c'étoit feinte ou hypocrisie.

Esprit-Saint, renouvellez encore ces saintes violences. Enlevez vers le Ciel, dans un tourbillon, nos cœurs appesantis par la chair, & le sang, & devevenus tout-à-fait terrestres. Renversez au bruit de vos trompettes Evangéliques cette superbe Jericho que nous avons fortifiée au dedans de nous contre votre gloire & votre service. Descendez encore une fois sur ce Peuple Chrétien, où il ne reste aucun vestige de votre premiere descente. Rallumez nos cœurs comme des charbons éteints. Venez des quatre endroits du monde r'animer par votre souffle ces hommes morts. Rendez-les sensibles à vos inspirations, dociles à vos enseignemens, fidéles â votre grace, afin de les rendre un jour dignes de votre gloire, Ainsi soit-il.

Insufla super interfectos istos, ut revivisçant.

SERMON DU BON PASTEUR.

Ego ſum Paſtor bonus. Bonus Paſtor vitam ſuam dat pro ovibus ſuis . . . Alias autem oves habeo, quæ non ſunt ex hoc ovili, & illas oportet me adducere.

Je ſuis le bon Paſteur. Le bon Paſteur donne ſa vie pour ſes Brebis. J'en ai d'autres qui ne ſont pas de ce Troupeau, & celles-là il faut auſſi que je les ramene. Saint Jean, chapitre 10.

L'ENVIE & la malignité des Phariſiens, qui ne pouvoient ſouffrir la gloire & la réputation que Jeſus-Chriſt s'étoit acquiſe, l'orgueilleuſe doctrine qu'ils débitoient, & le mépris injuſte qu'ils avoient témoigné pour ſes miracles, lui donnent occaſion de leur remontrer ſous des images empruntées, & par des paraboles convenables qu'il eſt le Meſſie promis,

qui doit donner la Loi, & la vie éternelle aux hommes : Que c'eſt par lui que les Brebis doivent entrer dans les fertiles pâturages de l'Evangile, & qu'il eſt enfin le Paſteur qui doit les conduire par les peines & les tribulations de ce monde au ſéjour de leur éternelle félicité.

Il eſt en effet le Paſteur unique & par excellence, que Dieu fit annoncer par ſes Prophêtes, *ſuſcitabo Paſtorem unum qui paſcet eas* ; car encore que l'Ecriture donne ce nom à ceux qui par l'ordre de Dieu & par ſa vocation particuliere s'étant conſacrés au Miniſtere des Autels, y ſont choiſis pour diſpenſer avec prudence & avec onction la ſainte parole, pour diſtribuer, ſelon les régles de l'Evangile, la grace de ſes Sacremens, & pour veiller enfin ſur la conduite des Fidéles, & travailler d'office & de droit à la ſanctification des ames ; on peut dire qu'il n'y a que Jeſus Chriſt, qui par le privilege de ſa grandeur & de ſa miſéricorde divine, puiſſe & doive s'appeller le Paſteur & le bon Paſteur.

Qui ſommes-nous pour prendre cette qualité, nous qui n'avons ni le diſcernement dans nos connoiſſances, ni l'efficace dans nos diſcours, ni ſainte-

té dans nos exemples, ni mesure dans notre zéle ; qui connoissons tous les jours par l'indocilité ou par la perte de tant d'ames, notre foiblesse ou notre impuissance, & qui n'avons d'autre moyen pour conduire à Dieu les Brebis que la Providence nous a confiées, que de recourir pour elles & pour nous à Jesus-Christ, qui est leur Pasteur & le nôtre ?

Je prétends aujourd'hui vous expliquer cette parabole du bon Pasteur, & vous faire voir :

Premierement, ses qualités & sa conduite à l'égard des brebis qui sont de son troupeau.

Secondement, sa conduite à l'égard des brebis étrangeres qu'il veut ramener.

Demandons à Dieu qu'il nous inspire ce qui convient à nos fonctions ; qu'il éclaire le Pasteur, & qu'il rende les brebis dociles par l'intercession de Marie. *Ave Maria.*

LA premiere qualité que Jesus-Christ attribue au bon Pasteur, qu'il s'attribue par conséquent à lui-même, c'est qu'il donne sa vie pour ses brebis, *vitam pono pro ovibus* ; cette charité tendre & sans bornes, est l'Esprit & I. POINT.

le caractere Paſtoral de Jeſus-Chriſt, entant que Sauveur & Rédempteur des ames fidelles, qui ſont comme ſes brebis choiſies & prédeſtinées, que le Pere lui a données à nourrir & à gouverner, juſqu'à ce qu'il les ait placées dans le ſein de ſon Royaume éternel. En quoi dit Saint Chryſoſtôme, il a montré & ſa miſéricorde & ſa puiſſance : Sa miſéricorde, en s'expoſant pour elles à la mort & à la mort même de la Croix ; ſa puiſſance, en ſe livrant lui-même, non par aucune force étrangere, ou par aucune néceſſité, mais par une affection libre, & par un Sacrifice volontaire.

Or c'eſt ce que Jeſus-Chriſt a fait, & que lui ſeul a pu faire : *Il donne ſa vie pour ſes brebis* ; Il répand pour elles & ſur elles ſon ſang comme un baume ſacré pour guérir leurs playes mortelles : Il les lave & les purifie de toutes leurs iniquités ; & devenant propitiation pour leurs péchés, il les anime par ſon amour, & les reſſuſcite par ſa mort même.

Quels Paſteurs en ont fait de même ? Je ne parle pas ici de ces hommes évaporés & fanatiques, dit Saint Auguſtin, qui, par une miſſion ſauvage ſe conſtituant eux-mêmes Paſteurs dans

des ſectes hérétiques, s'expoſent quelquefois aux ſupplices avec une vaine préſomption, & une fauſſe patience; qui mépriſent la mort, non par le zéle de leur Religion, mais par la férocité de leur humeur; qui ſacrifient leur chair, à leurs fantaiſies ou à leurs erreurs, qui ſont les idoles de leur eſprit; qui, après avoir vêcu comme malfaiteurs, veulent être honorés comme Martyrs; dont la vie eſt ſans piété, & ſouvent même ſans honneur, & dont la mort, au langage de Saint Cyprien, n'eſt pas la couronne de leur foi, mais la peine de leur perfidie. Je ne parle pas de ces Fanatiques, qui, contre l'ordre des Puiſſances, à qui Dieu recommande d'obéir dans toutes ſes Ecritures, entrent de nuit dans le bercail comme des larrons, ſelon la parole de Jeſus-Chriſt; qui, ſous prétexte de ſecourir quelques brebis, ruinent & immolent les autres, & cauſent la déſolation, & la miſere dans tout un pays, où ils inſpirent la déſobéiſſance & la révolte, & meurent enfin dans les ſupplices qu'ils ont mérités, & non pas dans le martyre dont ils ſe flatent.

Car, mes Freres, Saint Paul nous apprend, tantôt qu'on a beau livrer ſon

corps aux flammes pour être brûlé ; quand on n'a pas la charité, pure & douce, que la foi & la patience accompagnent, *ſi dedero corpus meum ita ut ardeam, &c.* tantôt que celui-là ſeul ſera couronné qui aura légitimement combattu, ſelon les régles de l'Evangile. Ce qui fait dire à S. Maxime, que l'Egliſe Catholique eſt la mere des véritables doctrines, & des véritables Martyrs.

Je parle donc ici des Apôtres, & de tant de glorieux Pontifes, qui ont donné leur vie pour Jeſus-Chriſt. Ils ſont morts pour la défenſe, & pour l'édification de leurs brebis ; mais Jeſus-Chriſt ſeul eſt mort pour leur rédemption. Leur mort a été précieuſe devant Dieu & devant les hommes ; mais elle n'a eu aucune efficace que par celle de Jeſus-Chriſt. Ils ſont morts pour rendre un témoignage ſolemnel de la vérité de la Religion, pour donner la preuve la plus autentique & la plus parfaite de leur amour aux dépens de leur propre vie, pour raffermir les Fidéles, en ſoutenant la foibleſſe des uns, r'animant le courage des autres ; & pour ſe faire enfin, par une mort de peu de durée, un paſſage à la bienheureuſe immortalité. Ils ont ſupporté tous les ſupplices qu'une barbare, &

ingénieuſe cruauté leur a fait ſouffrir, & les ont ſupportés non-ſeulement avec patience, mais encore avec force & avec joye. Ils ont étendu le Chriſtianiſme par la voye de l'interceſſion, par l'efficace de l'exemple, & par la force du témoignage.

Mais s'ils ont converti des ames, c'étoit par impétration, & non pas par propitiation. Ils ont eu le mérite de la conſtance, non pas l'efficace de la rédemption. Ils étoient les Paſteurs des ames, mais ils étoient les brebis de Jeſus-Chriſt; & dans les combats qu'ils ont ſoutenus, ils ont reçu la couronne de la Foi, dit Saint Auguſtin, mais ils n'ont pu donner la couronne de juſtice. *Non dedere, ſed accepere coronam.* Or, Jeſus-Chriſt eſt le véritable Paſteur, parce qu'il opére par ſa mort la guériſon & le ſalut de ſes brebis. Il les délivre de l'eſclavage du démon, il les tire des ombres de la mort. Il s'eſt donné pour nous en oblation & en hoſtie. Il a pacifié par le ſang de ſa Croix, dit l'Apôtre, ce qui eſt dans le Ciel, & ce qui eſt ſur la terre; & dans ſes penſées de paix & de miſéricorde pour nous, il a trouvé le ſecret d'une rédemption éternelle, *æternâ redemptione inventâ.*

C'eſt pour cela qu'il s'appelle lui-même *bon*, *Paſtor bonus*. Comme il dit qu'il n'y a que Dieu qui ſoit *bon*. Nous ne ſommes bons que par ſa participation & par ſa grace, & il l'eſt de ſon fonds, & par ſa nature. Nous n'avons que de légeres idées, & d'imparfaites imitations de ſa bonté, & il en a la plénitude & la perfection en lui-même. Les affections humaines ſont produites & entretenues par quelque choſe de dehors ; mais la bonté de Dieu vient de ſon ſeul fonds, la miſere des créatures peut en être l'occaſion, mais la cauſe en eſt toute en lui : Nous ne pouvons produire que quelques actes de cette bonté, dans la charité que nous exerçons ſur nos freres ; mais les effets de la bonté de Jeſus-Chriſt ſont ſurabondans & infinis.

Ne les avez-vous pas ſentis, mes Freres, ne les ſentez-vous pas tous les jours ? N'étiez-vous pas des brebis égarées, dit Iſaïe ? Et le Seigneur ne l'a-t'il pas chargé de toutes nos iniquités ? L'innocent a pris ſur ſoi le péché du criminel, non pas pour le commettre, mais pour l'expier. Il l'a expié, non par le ſang d'une victime étrangere, mais par le ſien propre : Combien d'inſpirations ſecrettes

a-t'il verſé de tems en tems dans votre eſprit, afin qu'étant morts pour le péché, vous viviez pour la juſtice ? Combien de fois a-t'il voulu vous appeller & vous raſſembler au pied de ſa Croix pour vous détacher à la vue de ſes ſouffrances, des plaiſirs vains & ſenſuels que le monde trompeur, & la chair fragile vous offrent ? Combien de fois vous a-t'il montré ſes playes, & vous a-t'il ouvert ſon côté, pour vous faire ſentir ſon amour & vous convaincre de ſa foi, comme ſon Diſciple incrédule ? Et au lieu de dire avec un tendre repentir, & une humble confiance : Mon Seigneur & mon Dieu, vous avez dit avec dureté : *Non credam*, je ne croirai pas ? Avez vous penſé que votre ame eſt à Jeſus-Chriſt, qu'il l'a rachetée, que vous ne pouvez plus la poſſéder en vain, & demeurer dans l'oiſiveté de Religion où vous êtes, encore moins la vendre ou la laiſſer entre les mains de ſes ennemis, le Démon, le Péché, le Monde ? Tournez-vous donc enfin, ſelon le conſeil de Saint Pierre, du côté du Paſteur, & de l'Evêque de vos ames, dont je ne ſuis que le foible Miniſtre pour vous annoncer ſes ſaintes vérités, & ſes volontés adorables. Il vous regarde

avec pitié, mais avec amour. Voulez-vous être ſes brebis. Voulez-vous revenir dans ſon Troupeau ? Il ſonde votre cœur, il lui eſt ouvert quelque impénétrable qu'il nous paroiſſe.

La ſeconde qualité du bon Paſteur, eſt qu'il connoît ſes brebis, *cognoſco oves meas.* Il s'applique à les voir, à les obſerver, il les diſcerne les unes des autres pour pourvoir aux beſoins de chacune en particulier ; il les appelle par leur nom pour s'adreſſer à chacune d'elles par des ſignes & vocations qui lui ſoient propres ; il les compte, afin qu'aucune ne s'éloigne de lui & n'échape à ſa vigilance. Il les marque, & les ſcelle, pour ainſi dire, de ſon ſçeau, afin qu'aucune ne ſe confonde, ou ne ſe tire de ſon domaine.

Il les connoît dès l'éternité par l'élection qu'il a faite d'elles. Il les connoît dans le tems pour les conduire au travers des périls de cette vie à leur éternelle félicité. Il les connoît non-ſeulement d'une connoiſſance *de vue ou d'attention*, dans les qualités viſibles ou extérieures, pénétrant leur état, leurs néceſſités, & leurs maux. Les mauvais Paſteurs même peuvent avoir cette application, mais d'une connoiſſance *d'approbation*, en les aimant,

les protégeant, entrant dans leurs diſpoſitions intérieures.

Le Seigneur voit en lui, voit en nous, ceux qui ſont à lui. Il a fait de tous ſes Elus comme une maſſe de bénédiction qui lui eſt toujours préſente; ſes regards amoureux tombent ſur ces ames fidelles qu'il deſtine à la poſſeſſion de ſon héritage. Il lit dans ſon Eſprit comme dans un livre inviſible les jugemens de miſéricorde qu'il prépare à ceux qu'il veut aſſocier à ſa gloire. Il voit dans la diſpenſation de ſes graces le fruit qu'elles feront, & forme déja les couronnes pour ceux qui vaincront un jour, quoiqu'ils n'ayent pas encore combattu. Mais il voit au dedans de tous, les ſecrettes diſpoſitions de vos ames, ces louables réſolutions que vous prenez ſur les conſeils de vos amis, & peut-être ſur les ſentimens de vos conſciences, qu'un reſpect humain a pu malheureuſement arrêter juſqu'ici, mais qui vont éclorre; cette foi chancelante prête a s'éteindre ſous l'épaiſſe fumée des paſſions, & qu'un rayon de lumiere qui commence à poindre va rallumer pour découvrir les vérités que vous ignorez; ce déſir vague de votre converſion, qui n'a encore d'autre fonde-

ment que quelques vœux & quelques prieres qui ſeront peut-être éxaucées. Mes Freres, ne jugeons pas légerement des autres pécheurs. Dieu connoît les cœurs endurcis qui s'amolliront, les volontés qui ſe plieront ſous ſa Loi & ſous ſa grace victorieuſe. Tel qui demeure oiſif vous dévancera dans les voyes de Dieu. Il y a des révolutions du mal au bien, comme il y en a du bien au mal. Dieu qui perce les ſombres voiles de l'avenir, voit peut-être des Saints, où vous ne voyez que des incrédules.

Que le monde nous connoiſſe par nos diſcours, par notre gloire, par notre magnificence; qu'un nombre de flateurs nous loue, & nous environne, ce n'eſt qu'une vanité dangereuſe & une ſource de corruption. Que nos amis nous careſſent, & nous faſſent connoître au monde par nos apparentes vertus; ſouvent ſous une feinte amitié, ils couvrent leurs mépris ou jalouſies; mais la connoiſſance que Jeſus Chriſt a des ames qu'il a rachetées, eſt une connoiſſance vraiement Paſtorale & paternelle, & par conſéquent intime, il la compare à cette connoiſſance d'amour qui eſt entre lui & ſon Pere. Car il connoît ſes brebis

de cette vue amoureuſe dont ſon Pere le connoît, & ſes brebis le connoiſſent de ce regard d'amour, d'adoration & de reconnoiſſance dont il connoît ſon Pere.

La connoiſſance de Jeſus-Chriſt Paſteur, eſt une connoiſſance de protection & de conduite à l'égard de ſes brebis. Il remplit tous les offices de ſa ſollicitude Paſtorale. Il recherche celles qui ſe perdent, il ramene celles qui s'écartent, il guérit celles qui ſe bleſſent, & porte celles qui ſe traînent; il défend celles qu'on attaque. Il les conduit ſelon les régles de ſon amour & de ſa ſageſſe. Il les détourne des pâturages mal ſains & des ruiſſeaux empoiſonnés des doctrines fauſſes, ou des nouveautés ſuſpectes, où leur mauvais goût les porteroit, pour les conduire aux pures ſources & à la nourriture ſalutaire de la parole divine, par le miniſtere des Prédicateurs & des Directeurs Evangéliques. Il les encourage dans leurs peines, & les délivre par ſes inſpirations & par ſes conſolations ſecrettes, des craintes & des tribulations que le monde ſuſcite à ceux qui le mépriſent & qui le fuyent; il les veille & les conſerve toutes comme s'il n'en avoit qu'une à garder; il

en garde une avec autant de ſoin & d'empreſſement que s'il les gardoit toutes enſemble. Car celui qui eſt chargé de la garde d'Iſraël ne dort point, ne ſommeille point.

Pour nous, qui ſommes ſes brebis, comment connoiſſons-nous le Paſteur? d'une connoiſſance *de ſoumiſſion*, d'une connoiſſance *d'imitation*. Soumiſſion à la voix du Paſteur, je veux dire à la parole de Jeſus-Chriſt, parole véritable, parce que c'eſt la vérité même qui la prononce, & qui ne ſçait ni tromper ni être trompée, aux ſollicitations & aux conſeils d'un Pontife ou autre Miniſtre de J. C. chargé de la conduite de notre vie Chrétienne. Or, Mes Freres, il n'y a rien de ſi contraire aux régles & aux intentions de ce Paſteur ſouverain de nos ames, que l'obſtination, ſoit dans l'eſprit à ne pas vouloir croire la vérité, ſoit dans la volonté, à ne pas ſe ſoumettre à la Loi de Dieu; car comme la conſtance empêche l'homme de ſe pervertir, l'obſtination au contraire l'empêche de ſe corriger, dit Saint Auguſtin. Que peut-on eſpérer des gens qui ne déferent ni à la vérité qu'ils ne veulent point écouter, ni à la volonté de Dieu qu'ils ne veulent point accomplir,

ni

ni à la raiſon, qu'ils ne veulent pas conſulter, ni à la vertu, qu'ils n'ont pas réſolu de ſuivre, ni à l'Égliſe, à laquelle ils ne veulent pas obéir, ni à la Religion qu'ils ne veulent pas reconnoître ; & ne peut-on pas leur dire avec Jérémie, *curationum non eſt tibi utilitas*, il n'y a point d'eſpérance de guériſon ?

Ce ſont ces enfans rebelles, qui ne veulent point entendre la Loi de Dieu, *filii nolentes audire Legem Dei :* qui dans leurs opinions fauſſes ne cherchent pas à s'éclaircir, mais à ſe confirmer dans leurs erreurs ; qui dans leurs préoccupations ne ſongent qu'à ne pas ſe déſabuſer, & ne pas céder à la raiſon & à la juſtice ; qui ſe font comme un point d'honneur de ne point changer d'opinion, & de vivre dans l'ignorance où ils ſont nés ; & à qui l'on peut dire ce que le Sauveur du monde dit aux Juifs : *Dixi vobis*, je vous l'ai dit, *niſi credideritis, in peccatis veſtris moriemini.* Vous mourrez dans vos péchés. La docilité & la ſoumiſſion eſt une vertu par laquelle toute perſonne raiſonnable aime à réfléchir ſur ſoi-même, & ſe fait honneur de céder à la vérité & à la juſtice, vivre dans la ſimplicité de la foi après

l'avoir examinée ; ſans ignorance, mais auſſi ſans curioſité ; ſans inquiétude, mais auſſi ſans obſtination.

Les Brebis encore doivent être attachées à Jeſus-Chriſt, par une connoiſſance d'imitation. Le Fils de Dieu eſt devenu Fils de l'homme, non-ſeulement pour nous délivrer des liens de nos péchés, mais encore afin qu'étant fait homme, il nous excitât à la pratique de la ſainteté par ſes exemples : cette connoiſſance qui conſiſte dans la vraie foi, ſe doit prendre dans les actions de Jeſus Chriſt, qui ſont comme les tréſors où ſe renferme la vie ſainte & ſpirituelle, des ſources d'où dérivent toutes les régles des ames prudentes & vertueuſes, d'où naiſſent & où retournent toutes les maximes de la diſcipline Evangélique. Etre brebis de J. C. c'eſt obéir à ſa voix, c'eſt ſuivre ſes traces, faire ce qu'il a fait, & ce qu'il a enſeigné dans le cours de ſa vie mortelle. Etre Paſteur comme Jeſus-Chriſt, c'eſt être utile comme lui par ſa doctrine & par ſon exemple.

Loin d'ici donc ce mercenaire qui n'eſt pas véritablement Paſteur, qui ne l'eſt pas par droit, mais par commiſſion, par intérêt ou par affection ; qui n'a pas une ſollicitude Paſtorale,

mais un ſoin vil & mercenaire. Les brebis ne ſont pas à lui de proprieté de domaine, mais au Pere de famille qui les a achetées ; mais d'obligation de conduire il faut qu'il les gouverne comme ſi elles lui étoient propres ; auſſi les abandonne-t'il dès qu'il voit le loup dans la bergerie.

Qui ſont donc ces mercenaires ? Ceux qui entrent dans les Offices de l'Egliſe pour la ſeule conſidération du revenu ou des avantages temporels. Ceux qui dans la prédication de l'Evangile cherchent leur propre réputation, plus que la gloire de Jeſus-Chriſt. Ceux qui cherchent les commodités de la vie, qui ſe font un plaiſir de la domination, & un orgueil de la ſoumiſſion & de l'humilité des Peuples. Ceux qui, par un ſilence affecté, ou par de lâches complaiſances laiſſent égarer leur troupeau, & l'abandonnent aux ennemis de ſon ſalut qui le dévorent. Qu'ils regardent Jeſus-Chriſt, le modele des Paſteurs, qui non-ſeulement vit & meurt pour ſes brebis, mais qui les raſſemble pour n'en faire qu'un troupeau. C'eſt le ſujet de ma ſeconde Partie.

J'ai encore d'autres brebis, qui ne ſont point de ceste Bergerie, dit Jeſus- II. Point.

Chriſt, *il faut auſſi que je les amene.* Voilà ce que déclare le Fils de Dieu, comme l'avancement de ſa foi, & la conſommation de ſon Miniſtere. C'eſt-à dire, qu'il eſt venu pour ſauver non-ſeulement les Juifs, mais encore les Gentils ; qu'outre les brebis de ſa nation, qui lui étoient originairement & naturellement acquiſes, il en comptoit d'autres qui devoient le devenir par leur converſion, & qui l'étoient déja par leur élection, qu'il falloit appeller dans le corps de ſon Egliſe, quoiqu'elles fuſſent ſéparées & comme étrangeres au teſtament de la promeſſe : Qu'il ne falloit faire qu'un peuple de ces deux peuples, par l'unité d'une même foi & d'une charité commune : Que les deux Royaumes de Juda & d'Iſraël devoient ſe réunir ſous un même ſceptre, ſelon le Prophête ; c'eſt-à-dire, le Juif & le Gentil ſous un même Chef & ſous une même Egliſe ; pour marquer qu'il n'y a point en lui d'acception de perſonnes, & qu'il ramaſſe ſes Elus de toutes les nations ſelon les vues de ſa Providence, & les décrets de ſon Election éternelle.

C'eſt ici, Mes Freres, que je découvre toutes les difficultés de mes fonctions, & que je ſens tout le poids de mon Mi-

niſtere. Si je n'avois à gouverner que des brebis dociles, nées dans nos champs connues fidéles dès leur enfance, élevées dans nos troupeaux, accoutumées à notre voix, nourries dans nos pâturages, je veillerois ſur elles tranquillement, je les conduirois avec ſoin, mais pourtant ſans inquiétude; & ſi quelqu'une s'écartoit par hazard, je n'aurois qu'à la rappeller, & lui faire voir ma houlette. Mais j'apprends dans les paroles de l'Evangile, que j'ai d'autres brebis, qui, toutes réunies qu'elles paroiſſent, ſont encore comme ſéparées, qui ſéchent faute de bonne nourriture, qui écoutent la voix du mercenaire, & non du Paſteur; en un mot, qui ne ſont pas encore de mon troupeau, & qui ſont pourtant dans ma Bergerie; il me ſemble que Dieu me commande, à l'exemple de Jeſus-Chriſt, de les ramener, & je ne le puis que par ſa grace, *& illas oportet me adducere.*

Vous m'entendez, Mes Freres, vous que Dieu appelle depuis long-tems, par notre voix, ou pour mieux dire par la ſienne, à l'unité de ſon Egliſe, à la pureté de ſa foi, à la participation de ſes graces & de ſes miſéricordes.

Il y a près de treize ans, que vous viviez ſans Loi, ſans ordre & ſans Religion. Nous vous avons exhortés, & vous n'avez déféré ni à nos exhortations ni à nos conſeils. Nous vous avons tendu la main, & vous n'avez jamais voulu vous approcher. Vous vous êtes appliqués, non pas à nourrir votre eſprit de penſées ſaintes & ſalutaires, mais à flater votre imagination d'eſpérances frivoles & vaines. Vous avez cru à tout eſprit, hormis à l'Eſprit de Dieu qui vous appelloit; & il eſt étonnant, qu'étant ſi difficiles à croire nos ſacrés Myſteres, vous ſoyiez ſi crédules ſur toute ſorte de propoſitions, ou de nouvelles, quelque fauſſes & quelque abſurdes qu'elles ſoyent, quand elles vous plaiſent.

Où n'avez-vous pas cherché de quoi vous flater d'un rétabliſſement prochain? Ce n'eſt pas pour vous inſulter, ni pour vous confondre que je dis ceci; c'eſt pour vous avertir, & pour vous inſtruire comme mes chers enfans. Quelle impreſſion fit d'abord ſur vous, je ne ſçai quelle prophétie qui menaçoit l'Egliſe de terribles révolutions, dont vous vous attendiez à des renverſemens de Religion, qui

devoient non-ſeulement relever, mais encore faire triompher la vôtre ; aux moindres apparences de ſuccès, vous croyiez que le tems de votre délivrance étoit venu, que les aſtres étoient pour vous, & que vos Temples alloient être rebâtis ſur les ruines du Royaume, où ils avoient été démolis. Le Seigneur a diſſipé ces viſions & ces ſonges, & vous avez connu que vos Prophêtes vous avoient annoncé des choſes fauſſes.

Vous vîtes allumer enſuite une guerre ſanglante & univerſelle. J'atteſte ici votre bonne foi, Mes Freres, vous réveillâtes vos eſpérances. Vous crûtes, non pas par mauvaiſe intention contre la Patrie, mais par un zéle de Religion : Vous crûtes, dis-je, que la France étoit ſur le penchant de ſa ruine : que le Ciel armoit contre nous toutes les Nations de la terre, pour venger votre Religion violée : Que toutes les Puiſſances qui s'intéreſſoient à vos droits, alloient percer tant de pays, pour venir jetter elles-mêmes, malgré tous nos efforts, les fondemens de vos Temples que vous croyiez injuſtement démolis, & que les Princes même Catholiques, qui étoient devenus nos ennemis par

averſion, ſeroient vos protecteurs par politique. En effet, on eût dit que la France devoit ſuccomber ſous le poids d'une ligue ſi formidable, que notre ruine étoit toute l'affaire d'une ou de deux campagnes, & que ce grand Royaume alloit être la proye de tant de Puiſſances confédérées. Cependant, Mes Freres : *Les Nations en vain ont frémi, les Peuples ont médité des choſes vaines, les Rois de la terre ſe ſont aſſemblés*, & les Princes ſe ſont ligués contre l'Oint du Seigneur, & le Seigneur s'eſt mocqué de tous leurs projets.

Enfin, lorſque la guerre ne favoriſoit pas vos deſſeins, vous vous retranchiez ſur la paix. Vous croyiez que c'étoit-là le terme heureux de toutes vos peines, que le monde ne pouvoit trouver ſon repos, que vous ne fuſſiez ſatisfaits, & que vous aviez en main l'homme de votre paix, à qui le Roi ne pouvoit s'empêcher d'accorder votre liberté ; vous dreſſiez vous-mêmes, par avance, l'Article du Traité qui vous regardoit : Cependant, votre eſpérance a été vaine. Le Roi a reſſenti par-tout la protection du Ciel : ſoit qu'il ait fait la guerre, ſoit qu'il l'ait finie, Dieu l'a regardé

comme

comme un Prince ſelon ſon cœur, qui avoit accompli ſes volontés, les victoires, qui ſont des faveurs du Ciel l'ont couronné, & la paix, qui eſt la compagne de la juſtice, rend ſon Royaume plus heureux & plus floriſſant que jamais.

Vous remettiez ainſi votre foi à la fortune des évenemens que vous eſpériez tels que vous les aviez ſouhaités. Or, mes Freres, ſi vous aviez vu la France abbatue, les Egliſes renverſées, le Siége de Rome ébranlé, quelle conſéquence auriez-vous tirée ? qu'auriez-vous penſé ? qu'auriez-vous dit ? Que c'étoit une punition : Que le Ciel avoit jugé votre cauſe en votre faveur : que c'étoit une marque évidente que Dieu n'approuvoit pas le deſſein de vos converſions. Tout a réuſſi, Dieu a béni les Armes du Roi, le Royaume eſt en paix, les portes de l'Enfer n'ont pu prévaloir contre l'Egliſe. Des Princes méme Souverains dans le Nord ſe font Catholiques. Que ne vous dites-vous, c'eſt l'œuvre de Dieu. Le Roi fait bien, Dieu le veut ainſi. N'eſt-il pas juſte que vous reconnoiſſiez ſa volonté dans les bons évenemens, comme vous l'auriez préjugée dans les mauvais.

Mais ſans m'arrêter à ces raiſons, qui ſont hors de vous, examinez, je vous prie, l'état où vous êtes. Quoi de plus triſte & de plus terrible à des conſciences un peu timorées, que d'être ſans Religion comme des Athées? A Dieu ne plaiſe, mes Freres, que je croye que vous diſiez dans votre cœur, comme ces inſenſés de l'Ecriture, *il n'y a point de Dieu.* Vous le reconnoiſſez, vous l'adorez, ſon image eſt empreinte dans votre eſprit & dans votre cœur. La nature même, l'inſtinct, la Religion que vous profeſſiez, vous en a fait connoître la grandeur, la puiſſance & la miſéricorde dans la lecture des ſaintes Ecritures. Vous ſeriez ſans doute plus coupables & plus malheureux, ſi vous étiez ſans connoiſſance de Dieu. Mais pardonnez-moi, ſi je vous dis que vous êtes plus inexcuſables, ſi le reconnoiſſant comme vous faites, vous ne le glorifiez pas comme vous devez, en lui rendant ce culte de Religion autentique & public, que toutes les Nations lui ont rendu dans tous les tems. Où ſont vos Autels? où ſont vos Prêtres? où ſont vos Sacrifices? où ſont vos Solemnités? où ſont vos Prieres publiques? où eſt votre ſigne du Chriſtianiſme?

Vous me direz, peut-être, j'ai ma Religion dans mon cœur, je la renferme toute en moi même. Quelle Religion eſt celle-là, qui ne paroît point, qui n'a aucune fonction ? Comme la foi ſans les œuvres eſt une foi morte, *ſine operibus mortua eſt*, la Religion ſans exercice eſt une Religion infructueuſe. Elle ſe corrompra ſi vous la laiſſez oiſive & comme enſevelie dans un cœur tiéde & pareſſeux ; il lui faut du mouvement pour la tenir pure. Plût à Dieu, direz-vous, pouvoir pratiquer ma Religion ! pourquoi me l'a-t'on interdite ? Le Roi, ſa conſcience, le zéle que Dieu lui a donné pour votre ſalut, l'ont engagé à vous ramener dans le ſein de l'Egliſe dont vous êtes ſortis. Il vous fait part de ce qu'il y a de plus cher & de plus précieux, je veux dire ſa Religion, où toute la vôtre ſe trouve ; même ſymbole de croyance, même modele d'Oraiſon Dominicale, même Loi de Commandemens, même morale, même doctrine du bien & du mal, même connoiſſance de Dieu & de ſon unité, de ſa Trinité, & de ſes perfections divines, même foi en Jeſus-Chriſt le Sauveur & le Rédempteur des hommes, même Evangile dépoſitaire de

ſes vérités éternelles. Que ce ſoit dans vos Temples ou dans nos Egliſes, entre vous, ou avec nous, que vous aſſiſtiez aux Prieres, aux Inſtructions, à la Célébration des ſaints Myſteres, de quoi vous embarraſſez-vous ?

Aimez-vous mieux demeurer dans votre indolence ? Ne ſentez-vous pas peu à peu défaillir votre foi, & vos habitudes de piété ? Ne vous reprochez-vous pas à vous-mêmes la ſtérilité de votre ame ? Point de liberté, point de paix, point de ſocieté de Prieres, point d'uſage de Sacremens, point de participation au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt. Vos cœurs ſont remplis de cette triſteſſe qui opére la mort, qui ne vient pas de pénitence, mais d'obſtination. Vous êtes comme ces montagnes de Gelboë où ne tombent ni pluyes ni roſée ; vous avez perdu votre zéle & votre charité ; cette faim même de la parole de Dieu, que vous regardiez comme votre propre caractere. On vous voit ſombres, penſifs, irréſolus, flotans dans la foi, entre deux Religions que vous voudriez pouvoir ſuivre toutes deux, & que vous avez peut-être toutes deux abjurées, voulans paroître ce que vous n'êtes pas, n'oſans paroître ce que vous

êtes ; traîner vos conſciences ou trop farouches, ou trop timorées, diſputer ſans diſcrétion, vous déterminer ſans connoiſſance, vous joindre ſans union, prier ſans goût & ſans efficace, ſouffrir ſans mérite, vivre ſans régle, & mourir ſans conſolation.

Souffrez, mes Freres, que je mette ainſi la main ſur vos playes, non pour les aigrir, mais pour les guérir, ſi je puis. Je vous plains ; je ſçai qu'il eſt difficile d'étouffer les préjugés de ſa naiſſance, d'effacer toutes les impreſſions qu'on a reçues dès ſa jeuneſſe, d'oublier tout ce qu'on a vu & tout ce qu'on a oüi. Je vous plains encore une fois ; mais je vous plains encore davantage, ſi vous demeurez dans vos opiniâtretés, ou dans vos irréſolutions.

Car, enfin, que vous propoſons-nous ? votre ſalut. Quel motif avons-nous ? la charité. Il ne nous en revient ni gloire, ni richeſſe, ni autre avantage temporel que celui de vous procurer, même malgré vous, ce que pourtant vous dites que vous ſouhaitez le plus, le repos de cette vie, & le bonheur éternel. A quoi vous invitons nous ? à ſervir Dieu avec nous dans la paix & dans la ſimplicité du

cœur ; à reconnoître ſa Majeſté Souveraine, à recourir à ſa grace, à jouir de ſes conſolations & de ſes bienfaits, à puiſer dans les ſources de Jeſus-Chriſt notre Sauveur les eaux ſalutaires qui jailliſſent à la vie éternelle. Nous vous ouvrons nos Egliſes, quelle peine avez-vous d'y venir ? Qu'y voyez-vous ? Ces Autels où vos Ancêtres ont ſi ſouvent porté leurs offrandes. Ces murailles qu'ils ont ſi ſouvent fait retentir des Cantiques de la ſainte Sion ; ces Tabernacles où ils ont été ſi ſouvent chercher avec foi, & avec humilité, ce Pain de Vie, qui fortifioit leur vertu, & qui ſervoit de nourriture à leurs ames. Que fait-on dans l'enceinte de ces Egliſes ? On y chante des Hymnes & des Pſeaumes ; on y médite les Myſteres de la Paſſion de Jeſus-Chriſt ; on les y renouvelle d'une maniere non ſanglante ; on y prêche ſon Evangile dans ces Chaires de doctrine & de vérité ; on y communique les uns avec les autres en eſprit d'union & de charité dans les prieres communes. Que trouvez-vous dans ces pratiques qui vous bleſſe ?

Il me ſemble que j'entends que vous me dites dans votre cœur, la Meſſe, la Meſſe. Or, mes Freres, que pen-

fez-vous que ſoit cette Meſſe ? C'eſt un Sacrifice inſtitué pour repréſenter celui qui a été une fois accompli ſur la Croix, pour en faire durer la mémoire juſqu'à la fin des ſiécles, pour nous en appliquer la vertu ſalutaire pour les péchés que nous commettons tous les jours. Nous offrons à Dieu Jeſus-Chriſt & le mérite de ſa mort. Ce n'eſt pas un ſupplément du prix de notre ſalut, ç'en eſt un renouvellement. Nous le croyons préſent & nous l'adorons.

Ici je m'adreſſe à vous, anciens Catholiques, qui devez être comme les Tuteurs de l'enfance ſpirituelle de vos Freres, pour ménager les bonnes diſpoſitions que Dieu leur donne, par vos ſoins & par vos exemples ; que diront-ils, s'ils vous voyent avec des airs peu reſpectueux, & des poſtures indécentes devant cet Autel, où les yeux éclairés de votre foi vous font découvrir la Majeſté de Dieu, quoique cachée ? Si vous venez porter vos vanités juſqu'à la face du Sanctuaire, & faire de la Maiſon de la Priere une ſalle de converſation, & peut-être de cajolerie. Si vous leur rendez par vos irrévérences, votre créance ou ſuſpecte ou mépriſable à l'égard de ce

Sacrifice, que l'Egliſe appelle terrible ? Dieu permettra peut-être, & j'ai cette confiance en ſa miſéricorde, que ces nouveaux venus, pénétres de la vérité de ce Myſtere, les yeux & le cœur tournés vers le Propitiatoire, comme ces Cherubins de l'Arche, aſſiſteront à la Meſſe, modeſtes, humiliés & recueillis, à votre grande confuſion, & vous donneront des exemples de retenue & de piété, que vous deviez leur avoir donnés.

Je reviens à vous, mes Freres. Quel penſez-vous que ſoit le tiſſu de notre Liturgie, ou de notre Meſſe ? quelques verſets choiſis des Pſeaumes que le Prêtre prononce au bas de l'Autel : une humble confeſſion de ſes péchés de penſées, de paroles, d'œuvres devant Dieu & devant les hommes : Des Oraiſons pleines d'onction & de ſageſſe, qui s'adreſſent à Dieu le Pere, qui invoquent le Saint Eſprit, & qui ſe concluent toutes par les mérites de Jeſus-Chriſt : Une récitation des endroits les plus inſtructifs & les plus touchans des Apôtres ou des Prophêtes, qui animent notre foi, ou qui réveillent nos eſpérances : Une lecture de l'Evangile, de ces paroles de vie éternelle, ſorties de la bouche du

Fils de Dieu, que nous proférons avec reſpect, que nous entendons debout, pour marquer notre promptitude à exécuter les régles qu'elles nous preſcrivent, & dont nous tirons la matiere de nos Prédications, & de nos inſtructions au Peuple ; quoi de plus édifiant ! Le reſte ne l'eſt pas moins. Comme pour approcher de Dieu, en procédant à la célébration des ſaints Myſteres, il eſt néceſſaire de croire ; nous récitons le Symbole de notre foi tel que l'ont dreſſé les Apôtres & les Saints Peres dans les Conciles. Nous préparons les dons ſacrés par nos Bénédictions, nos Oblations & nos Prieres. Nous conſacrons enfin, en vertu des paroles toutes-puiſſantes que Jeſus-Chriſt nous a tranſmiſes & réſignées ; & c'eſt par nos mains, quoiqu'indignes, que ſe préſente & paroît pour nous devant la face de Dieu, dit Saint Paul dans ſon Epître aux Hébreux, l'Agneau ſans tache, l'Hoſtie pure, immolée pour nous ſur la Croix, & repréſentée continuellement à ſon Pere ſur nos Autels, où elle intercede pour nous : Y a-t'il rien en cela qui doive ou puiſſe vous rebuter ? Si vous avez la foi, venez l'exercer dans nos Egliſes ; ſi vous ne l'avez pas en-

core, venez humblement la demander.

Ne craignez pas que je veuille vous engager témérairement à des communions précipitées, & me rendre moi-méme auſſi bien que vous, coupable du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, en les livrant à des incrédules, ou en les hazardant à des ames indéterminées ou hypocrites; malheur à moi, ſi je vous pouſſois à la ſainte Table, pour y aller ſans diſcrétion manger votre jugement; ſi je vous invitois au feſtin de l'Epoux, ſans ſçavoir auparavant ſi vous avez pris la robe nuptiale; ſi je vous expoſois à périr par le remède même qui doit guérir toutes vos infirmités ſpirituelles. Ne craignez pas encore une fois. J'entourerai ces Autels d'une haye impénétrable qui vous en fermera les avenues. Je mettrai des barrieres entre vous & ces baluſtres, où ſe diſtribuent les ſaints Myſteres, juſqu'à ce que par une dévotion éprouvée & volontaire, vous méritiez de les recevoir.

Quelle difficulté trouvez-vous donc? que vous demande-t'on? de faire élever vos enfans dans la Religion de vos peres, de leur donner des leçons de ſageſſe & de Chriſtianiſme, de les ramener à l'origine de leur foi & de

leur baptême ? Ils n'ont aucune idée de la prétendue Réforme, ils n'en ont jamais vu ni les pratiques, ni les exercices ; ils n'ont jamais oüi d'autre invective contre l'Egliſe, que celle que vous leur faites en ſecret. Leur inclination les porteroit à notre culte Catholique, l'autorité du Roi les y réduira. Pourquoi donc leur jettez-vous dans l'eſprit des doutes dont il faudra ſe défaire, & dont ils auront peine à revenir ? Sçavez-vous, mes Freres, ce que vous faites ? Vous formez pour le ſiécle prochain une génération perverſe, qui ne ſçaura comment il faut honorer Dieu ; une race de gens, qui ſe trouvans, ſans ſçavoir pourquoi, moitié Huguenots, moitié Catholiques, obligés de vivre dans l'Egliſe ſans en oſer pratiquer les régles, clochans des deux côtés, & ne ſçachans ce qu'ils doivent croire, ſe réduiront peut-être enfin à ne croire rien : qui oublieront les inſtructions qu'on veut leur donner, & ne prendront pas celles qu'on leur prépare ; qui demeurans toute leur vie indéterminés, mourront ſans avoir fait choix de la Religion qu'ils doivent ſuivre ; & qui n'ayans enfin aucune foi fixe ſe jetteront dans le libertinage à tout hazard ; ou, s'ils ont quelque foi,

ils vous maudiront de la leur avoir embarraſſée, & de leur avoir ôté ce qu'il y a de plus déſirable dans le monde, la piété, & la paix de la conſcience, & les avoir rendus par-là malheureux en cette vie, & encore plus dans l'autre. N'auront-ils pas ſujet de s'écrier avec Saint Bernard, *ô non patres, ſed peremptores !*

Pourquoi donc ne les remettez-vous pas à l'Egliſe Catholique ? Vos Peres avant vous, ne s'y ſont-ils pas ſauvés ? oſeriez vous le nier ? pourquoi vos enfans ne s'y ſauveront-ils pas ? Le Sang de Jeſus Chriſt auroit-il été ſi long-tems ſans utilité & ſans efficace, & croyez-vous qu'il le devienne, lorſque votre Religion aura ceſſé. Si vous dites que vos Peres étoient dans la bonne foi, & que Dieu leur a fait miſéricorde, laiſſez y vos enfans, & ſoyez aſſurés que Dieu la leur fera de même.

Que ne leur montrez-vous l'exemple vous-mêmes ? depuis le tems que vous êtes comme réunis avec nous, vous avez pu vous déſabuſer. Nous avez-vous vu adorer du bois ou de la pierre ? Nous avez-vous reconnus ſi ſuperſtitieux & ſi idolâtres, à moins que vous appelliez idolâtrie l'adoration de Jeſus-Chriſt, que nous croyons pré-

ſent ſur nos Autels, ſur la foi de ſa parole. Approuvons nous aucun vice ? ne conſeillons-nous pas toutes les vertus ? ſi vous voulez encore affecter une plus grande pureté, & une plus grande réforme, vivez parmi nous dans l'exercice des vertus les plus évangéliques, nous ne troublerons pas votre perfection, & nous ſerons édifiés de vos bons exemples.

Ne dites pas que nous précipitons l'affaire, vous avez eu le tems d'y penſer, & de vous inſtruire. On vous a donné douze ans de relâche, vous avez eu raiſon de douter, pourquoi n'avez-vous pas eu le ſoin de connoître ? dans une occaſion auſſi délicate que celle de la vérité, il faut du moins examiner, & ſe donner la peine de la rechercher. Quelles prieres avez-vous faites ? quels bons livres avez-vous lûs ? quelqu'un nous a-t'il dit ; montrez-nous les voyes du ſalut ? y a t'il eu quelqu'un qui ait dit à Dieu : Seigneur, que voulez-vous que je faſſe ? Vous n'avez pas cette docilité & cette ſoumiſſion qui attire les graces & les lumieres de l'Eſprit de Dieu ; vous avez prié, mais vous vôus êtes répondus vous-mêmes ſelon vos préventions ou vos déſirs, & vous avez mis entre

le Ciel & vous une nuée, afin que votre oraiſon ne pût paſſer, *oppoſuiſti* C. 3. *nubem tibi, ne tranſeat oratio tua*, ce ſont les termes de Jérémie.

Faut-il vous étonner ſi l'on vous preſſe un peu pour vous tirer de l'aſſoupiſſement où vous êtes. Tant pis, dites-vous, la Religion ſe perſuade, & ne ſe commande pas. Elle ſe perſuade, mes Freres, il eſt vrai, mais à ceux qui veulent écouter, à ceux qui aiment & qui cherchent la vérité, à ceux qui ſont purs de cœur & humbles d'eſprit. La Religion s'introduit, non ſeulement par la foi & par la raiſon, mais encore par la coutume, on s'y affermit à meſure qu'on s'y exerce. La vérité en eſt l'ame, la coutume en eſt le corps. La premiere établit le culte intérieur. La ſeconde, le culte extérieur. Or, la vérité ſe perſuade, mais la coutume ſe commande. N'a-t'il pas fallu forcer les Payens & les Infidéles ? n'ont ils pas eu la même peine à quitter leurs Dieux qu'ils adoroient, que vous en avez à quitter votre culte Chrétien ? Conſtantin ne les a t'il pas réduits par autorité ? Théodoſe n'a-t'il pas diſſipé les Arriens ? il a fallu changer en ces gens-là leur habitude de Religion, leur im-

primer d'autres idées ; & par une contrainte ſalutaire , apprivoiſer , pour ainſi dire , leur foi par l'exercice & par la coutume. Il y a un culte extérieur qui s'autoriſe par l'uſage , qui s'introduit dans l'eſprit , par les ſens , & qui ſe rend facile par l'habitude , & c'eſt ce culte qui ſe commande , & qui ſe force , *compelle.*

Vous avez dit quelquefois , c'eſt une marque d'une mauvaiſe Religion , que d'uſer ainſi de violence. La vôtre eſt donc mauvaiſe , ſelon vous , dans les Etats où elle perſécute les Catholiques. En nous vous condamnez comme colere , ce que vous louez en vous comme zéle. Vous voulez donc ôter à la vérité le droit de ſe faire reconnoître , & vous voulez laiſſer à l'erreur la liberté de ſe faire ſuivre. Vous voulez faire des Martyrs en Angleterre , & vous ne voulez pas que nous faſſions des Proſélytes en France. Vous êtes impitoyables ſur votre Religion , & vous vous étonnez que nous ſoyons ſenſibles ſur la nôtre.

Mais les Apôtres , direz-vous , n'ont pas établi l'Egliſe comme vous , ils n'ont uſé d'autres moyens pour la converſion du monde , que de l'inſtruction , de la charité , de la patience ;

ils n'ont employé ni l'autorité ni la puiſſance. A qui vouliez-vous, mes Freres, qu'ils euſſent recours? y avoit-il des Princes Chrétiens? tout le Gouvernement étoit infidéle, toute la Magiſtrature payenne. Ils ne pouvoient s'autoriſer des Ordres ou des Edits des Empereurs ennemis de la Religion naiſſante qu'ils publioient, ils eurent recours à l'autorité de Dieu même. Ananias & Saphira mentent au Saint Eſprit, & veulent retarder le progrès de la perfection des Fidéles. Saint Pierre, armé de zéle, prononce contre eux un anathême de mort, & les aſſomme, pour ainſi dire, à ſes pieds par ſa parole, jettant par-là une triſte, mais ſalutaire frayeur dans toute l'Egliſe. Simon le Magicien abuſe le Peuple, & volant en l'air, veut, par ſes miracles contrefaits, mettre un obſtacle à l'Evangile; le même Apôtre arrête ſes enchantemens par la force de ſa priere; & le précipitant du Ciel, où il s'étoit témérairement élevé, le punit à la vue de ſes aveugles admirateurs, d'unechûte rude & mortelle. Elimas prétend empêcher la converſion du Proconſul Serge, Saint Paul ému d'une ſainte indignation, ſe ſert de la puiſſance

puiſſance que Dieu lui donne, & frappe cet impoſteur d'un ſubit & terrible aveuglement. Préſentement le Seigneur a remis ſon autorité aux Puiſſances Chrétiennes, pour l'avancement de ſa foi, & pour la gloire de ſon Egliſe.

Ce n'eſt pas, mes Freres, que je veuille un autre eſprit pour moi que l'Eſprit de la charité & de la patience évangélique. Dieu m'eſt témoin que je vous porte tous dans mon cœur, que je compatis à vos peines, & que, proſterné tous les jours au pied des Autels, je lui demande affectueuſement pour vous la paix & la grace de Jeſus-Chriſt. Il me ſemble que je voi dans vos cœurs ce qui s'y paſſe en ceux qui ont encore une Religion, des combats de deux volontés qui ſe ſoulevent, de la coutume contre la vérité, du monde contre le monde, de la conſcience même contre la conſcience. Ecoutez dans les inſtructions les paroles de paix qui peuvent calmer ces orages. Priez le Seigneur, qu'il répande la tranquillité dans vos ames. Vous trouverez les conſolations que vous ſouhaitez, & plus encore que vous n'en ſçauriez attendre. Vous nous dites aujourd'hui : pourquoi nous

preſſez vous ? vous nous direz peut-être un jour, béni ſoit le moment auquel vous nous avez preſſés. Dieu veuille m'accorder de mes jours cette conſolation & cette grace, & nous appeller tous à ſa gloire. Au nom du Pere, &c.

SERMON
DU JUBILÉ.

Pro Christo legatione fungimur, tanquam Deo exhortante per nos, obsecramus pro Christo reconciliamini Deo.

Nous faisons la charge d'Ambassadeurs de Jesus-Christ, & c'est Dieu même qui vous exhorte par nous ; ainsi nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu. Ce sont les paroles de Saint Paul dans sa seconde Epitre aux Corinthiens, Chapitre 5.

NE vous étonnez pas, mes Freres, si chargé comme je le suis, du soin de votre salut, & pressé de la sollicitude de mon Eglise, je viens aujourd'hui en qualité d'Ambassadeur & de Ministre de Jesus-Christ, vous représenter vos devoirs de justice & de Religion, & vous porter de la part de Dieu des paroles de réconciliation & de grace.

Il n'est pas juste que je confie à d'autres mains, quelque fidelles qu'el-

les ſoyent, les tréſors que Dieu vous envoye, & que je perde par mon ſilence le plaiſir de vous annoncer ſes miſéricordes dans le Jubilé que j'ouvre aujourd'hui pour votre ſanctification & pour ſa gloire ; c'eſt en ce jour que ſa bonté & ſa magnificence éclate.

Prêtres de Jeſus-Chriſt, ouvrez, pour le refuge des Pécheurs, tous les Tribunaux de la Pénitence, ſemez des Croix par tous leurs pas, comme des gages de leur ſalut ; préparez-leur pour leur converſion des paroles d'eſprit & de vie ; faites du Sang de Jeſus-Chriſt un baume ſalutaire à toutes leurs playes ; & ſi la juſtice de Dieu les effraye dans leurs péchés, faites-leur voir ſa charité dans l'Indulgence qu'on publie par toute l'Egliſe.

Par cette grace ſinguliere Dieu ſe départ de ſes propres droits pour ſoulager notre foibleſſe, pour nous affranchir de nos dettes, & rejette ſur nous le prix, pour ainſi dire, d'une nouvelle rédemption, pour nous donner la liberté de ſes enfans, & nous mettre à couvert des recherches de ſa juſtice.

Avec quelle reconnoiſſance devons-nous recevoir un ſi grand bienfait ? avec quels ſoins faut-il en recueillir

le fruit ? en ce tems d'affliction où Dieu, pour punir nos péchés, *livre le Monde Chrétien* à toutes les horreurs de la guerre ; demandons-lui ſon pardon & ſon indulgence, diſoit autrefois la ſage Judith, avec abondance de larmes, *indulgentiam ipſius fuſis lacrymis poſtulemus ;* & humilions devant lui nos ames, *& humiliemus ei animas noſtras.*

Pour vous inſtruire pleinement de tout le ſujet dont je dois vous entretenir, j'ai réſolu de vous montrer :

Premierement, les avantages que nous produit ce Jubilé.

Secondement, les diſpoſitions pour gagner ce Jubilé.

Troiſiémement, le motif pour lequel eſt donné ce Jubilé.

Demandons à Dieu qu'il nous éclaire de ſes lumieres, par l'interceſſion de Marie. *Ave Maria.*

I. Point.

Le Jubilé, mes Freres, eſt une grace de condeſcendance & de charité, que l'Egliſe accorde aux Fidéles Pénitens, en ſe relâchant des régles de ſa diſcipline ordinaire ſur les ſatisfactions, & ſur les peines du péché, pour compatir à l'infirmité des pécheurs, qui n'ont pas la force de por-

ter le fardeau entier de l'iniquité, ni le tems de proportionner à l'énormité de leurs crimes la rigueur ou la durée de leur pénitence.

Premierement, je ſuppoſe qu'il y a deux choſes dans le péché qui nous rendent indignes, & incapables de poſſéder la gloire que Jeſus-Chriſt nous a acquiſe par ſon Sang, & que Dieu nous prépare dans le Ciel, par ſa miſéricorde, *la coulpe*, ou l'offenſe faite à Dieu, qui répugne à cet amour du ſouverain bien, qui eſt le ſaint & continuel exercice des Bienheureux; *la peine*, qui eſt oppoſée à la jouiſſance de ce même ſouverain bien, qui fait la conſommation de la gloire, & l'entiere félicité des Saints. C'eſt-à-dire, qu'il y a dans le péché un fonds de malice, où la mauvaiſe volonté de l'homme, ſe trouve, pour ainſi dire, enveloppée dans la colere de Dieu: Le mépris de ſa grandeur, l'oubli de ſes jugemens, l'abus de ſes graces, l'infidélité à ſon Souverain, la déſobéïſſance à ſa Loi, l'ingratitude pour ſes bienfaits; quelle fécondité de maux, & combien de crimes en un ſeul?

Il y a de même par une ſuite néceſſaire, une obligation de peine & de châtiment, ſoit en ce monde, ſoit

en l'autre ; les remords, les inquiétudes, les croix, les auſtérités de la pénitence ſont dûs au pécheur ; & qui plus eſt, l'enfer s'ouvre, les feux éternels s'allument pour lui, & la Juſtice divine eſt prête à immoler cette miſérable victime à ſes vengeances éternelles. Effrayez-vous, mes Freres, & tremblez, ſi vous êtes aſſez malheureux pour avoir commis un péché mortel. C'eſt une dette que vous avez contractée avec la juſtice de Dieu, & le payement de cette dette c'eſt la ſouffrance de la peine éternelle, ſi elle ne vous eſt remiſe par le miniſtere du Prêtre dans le Tribunal de la Pénitence temporelle, ſi votre propre ſévérité ou l'indulgence de l'Egliſe ne vous en décharge.

La raiſon de cette vérité, eſt, que ſi Dieu ſouffroit l'injuſtice, ſans la punir, il ſeroit injuſte lui-même, & manqueroit à cet ordre établi par la ſouveraine équité ; par lequel, quiconque péche doit être puni. Dieu ſe rendant comme ſupérieur à lui-même, s'eſt impoſé par ſa très-ſainte & très-adorable volonté une loi éternelle & immuable, qui lui ſert de régle dans toutes ſes diſpenſations extérieures. C'eſt ſa ſainteté qui eſt la ſource de ſes

conſeils & de ſes œuvres, & la régle qu'il ſe propoſe dans la conduite des Créatures intelligentes & raiſonnables. S'il arrive que par leur ſoumiſſion elles s'attachent à ce principe, cette conformité à la Loi éternelle de la ſainteté de Dieu, dans l'Ecriture s'appelle Juſtice; ſi elles s'éloignent de cette régle premiere & ſouveraine par la dépravation de leurs volontés, ce déreglement s'appelle péché. Or, par la Loi immuable de cette raiſon ſupérieure, Dieu eſt comme obligé de châtier le pécheur, & de le remettre par ce châtiment dans l'ordre dont il eſt ſorti. Ce ſont les principes de Saint Auguſtin. Donc, il eſt impoſſible qu'un péché demeure impuni? à peine eſt-il conçu dans le cœur, qu'il ſort une voix ſecrete du fond de la conſcience allarmée, qui s'accuſe, qui crie devant le Trône de Dieu, & qui lui demande vengeance juſqu'à ce que la pénitence y ait ſatisfait pendant ſa vie.

Remarquez en ſecond lieu, Meſſieurs, qu'il y a dans toutes les bonnes œuvres deux qualités avantageuſes, *le mérite & la ſatisfaction.* Le mérite eſt une diſpoſition à recevoir cette couronne de juſtice que Dieu prépare à ceux qui l'aiment; il faut à la vertu

ſa

ſa rétribution & ſa récompenſe, & Dieu fidéle en ſes promeſſes, ſe plaît à couronner en nous ſes propres dons, les bonnes œuvres qu'il nous fait faire & le mérite qu'il forme en nous par ſon inſpiration, & par ſa grace. Mais le mérite eſt perſonnel, & propre à ceux qui l'ont acquis; il ne peut ni ſe tranſporter ni ſe communiquer à d'autres. Le payement de la vertu n'appartient qu'à l'homme vertueux; & chacun, ſelon les termes de l'Apôtre, recevra le ſalaire qui lui eſt préparé, à proportion de ſon travail, *unuſquiſque propriam mercedem accipiet ſecundùm laborem ſuum.* L'autre avantage eſt la ſatisfaction, par laquelle en pratiquant la pénitence, & la piété, on répare l'injure qu'on a faite à Dieu, & l'on s'acquitte envers lui des obligations des peines du péché; & regagnant ſes miſéricordes, on ſatisfait à ce qu'on doit à ſa juſtice; cette ſatisfaction n'eſt pas un bien en propriété, & pour ainſi dire, inaliénable; la charité peut l'appliquer, & la faire paſſer ſubſidiairement des uns aux autres; & comme dans la ſociété civile l'abondance des Riches doit ſuppléer, ſelon Saint Paul, aux beſoins & aux néceſſités des Pauvres; dans la

ſociété Chrétienne, les richeſſes ſpirituelles des Saints peuvent ſervir aux pécheurs pénitens pour la rémiſſion des peines temporelles qu'ils ont méritées.

Vous entendez par-là quel eſt ce tréſor d'où ſe puiſent les Jubilés & les Indulgences de l'Egliſe, cet amas de richeſſes ſpirituelles, je veux dire, de tant d'œuvres ſatisfactoires que les Saints, que la Sainte Mere de Jeſus-Chriſt, & que Jeſus-Chriſt par-deſſus tout, ont laiſſées, pour ainſi dire, comme en dépôt ſous les clefs de la Juriſdiction de l'Egliſe, pour être diſtribuées ſelon les tems & les beſoins des Fidéles. Le Précurſeur de Jeſus-Chriſt ſanctifié avant ſa naiſſance, dans ſon enfance, grand devant Dieu, devant qui tout doit être petit, témoin de l'Ancien Teſtament, Prophête du Nouveau, Saint dans les commencemens, Saint dans les progrès de ſa vie; Ange du deſert, Prédicateur de la Pénitence, Defenſeur de la Juſtice, & Martyr de la Chaſteté; quelle dépouille a-t'il laiſſé pour le ſecours des ames Chrétiennes & pénitentes? Ces hommes riches dans la foi, dont les penſées, les actions, les paroles & les déſirs n'ont été qu'une Religion con-

tinuée, & qui cependant ont gémi ſous le poids des tribulations, avec une patience ſoumiſe & volontaire.

Ces Saints qui ſe ſont retirés du monde dès leur jeuneſſe pour détourner leur cœur & leurs yeux même de la vanité, traînant dans leurs ſolitudes juſqu'à une extrême vieilleſſe, leur corps mortel, ou pour mieux dire déja mort, dans les pratiques de la pénitence. Ces Riches bienheureux qui ſe ſont dépouillés de leurs biens, & ſur la caution de ces trois paroles de l'Evangile ; *Vends ce que tu poſſédes, & ſuis moi*, ont mis en vente leurs poſſeſſions ; & changeant leurs maiſons en hôpitaux, ſont devenus indigens pour ſoulager les miſérables. Ces Martys enfin, qui, par tous les dégrès de la charité ſont parvenus à celle de donner leur vie pour Jeſus-Chriſt, qui eſt la plus grande ; & qui après un ſacrifice continuel de réſignation & de patience, ont ſcellé de leur ſang l'innocence de leur baptême.

De combien leurs ſatisfactions ont-elles excédé leurs dettes ? On ne peut jamais trop faire pour l'hommage qu'on doit à ſa divine Majeſté, pour la reconnoiſſance de ſes biens. Dieu

eſt grand ; & quand on a tout fait ; on peut encore ſe regarder comme ſerviteur inutile. Mais pour les compenſations du péché, il y peut avoir des ſurabondances de peines ; de ſorte que les Saints nous ont laiſſé deux choſes en mourant, leurs exemples pour nous aider à acquerir la ſainteté, & les œuvres de ſurérogation, pour nous aider à accomplir notre pénitence. Or, comme il n'entre point de dette à payer dans le Ciel, ce ſurplus de ſatisfaction y ſeroit inutile, l'Egliſe le recueille, comme héritiere de ſes Enfans après leur mort, pour en aſſiſter ceux qui vivent.

Que dirai-je de la Sainte Vierge ? y eut-il pureté pareille à la ſienne ? y eut-il affliction ſemblable ? Penſez quelle fut ſa compaſſion au pied de la Croix de ſon Fils, & meſurez, ſi vous pouvez, les proportions de ſon amour & de ſa douleur. Mais que dirai-je de Jeſus-Chriſt, qui, d'une goutte de ſon Sang pouvoit racheter mille Mondes ?

Voilà, Meſſieurs, ce fonds inépuiſable d'où ſe tirent les Indulgences pour la rémiſſion de la peine temporelle que nous devons pour nos péchés. Quel avantage de participer ainſi à l'héritа-

ge des Elus de Dieu, de mettre à profit pour notre ſoulagement temporel les ſouffrances de Jeſus-Chriſt, d'entrer en part de leurs travaux & leurs fatigues, pour en jouir ſans être obligé de les reſſentir, & de recueillir à l'ombre & dans le repos, ce qu'ils ont ſemé pendant leur vie avec tant de ſueur & tant de peine.

En quoi paroît la ſageſſe & la compaſſion du Seigneur, qui fait grace à notre foibleſſe, ſans pourtant faire tort à ſa juſtice; il nous décharge de nos dettes; mais c'eſt en nous donnant d'ailleurs dequoi payer, & nous fait acquitter, quelque pauvres & indigens que nous ſoyons, aux dépens des libéralités étrangeres qu'il nous fait, ou qu'il nous fait faire.

Les premiers Chrétiens, plus fervens, & plus forts que nous, n'étoient pas traités ſi doucement. Ils portoient la charge entiere de leurs péchés, & n'avoient d'autre reſſource pour les expier que celui de leur propre pénitence; ils ſe puniſſoient eux-mêmes, ſans chercher des ſatisfactions étrangeres; & celui qui avoit commis le péché, en portoit lui-même toute la peine. Larmes, gémiſſemens, cendre, cilice, & pour une ſeule faute

mortelle ; pluſieurs années de pénitence ; ſoit qu'ils ſentiſſent plus que nous le poids du péché, & que la crainte du Seigneur fît des impreſſions plus profondes dans des conſciences plus tendres & plus ſcrupuleuſes que les nôtres, ſoit que la foi plus proche de ſon origine, ſoutînt encore la pureté des mœurs ; ſoit que le petit nombre des pécheurs, n'eût pas encore la force d'autoriſer le relâchement, & de ſecouer le joug de la diſcipline.

Dans ce tems de ferveur & de zéle, il n'étoit pas queſtion de Jubilé ; on ne parloit preſque pas d'Indulgences, il falloit eſſuyer toute la ſéverité de la Loi & des régles canoniques. L'interceſſion d'un Martyr, que toute l'Egliſe voyoit monter ſur l'échafaud, pour la défenſe de ſa vérité, & ſes lettres écrites, pour ainſi dire, de ſes larmes & de ſon ſang, obtenoient, avec peine, une Indulgence de l'Evêque, en faveur d'un Pénitent, qui n'oſoit encore demander grace qu'après avoir accompli une partie de ſa pénitence. Aujourd'hui les Indulgences ſe donnent coup ſur coup, avant même qu'on les demande. Jubilé ſur Jubilé, encore n'en profitons-nous pas? Quoi donc, eſt-ce que l'Egliſe a chan-

gé de régles ? Non, nous avons changé de mœurs. Comme dans les années de diſette on ouvre les greniers publics, de peur que les Peuples ne meurent dans la faim & dans la miſere ; dans les années d'abondance, on les ferme, de peur que les Peuples ne vivent dans l'oiſiveté & dans la molleſſe. Ainſi l'Egliſe ménageoit ſes Tréſors dans les ſaints tems de l'exacte Religion, de peur que la facilité du pardon, n'affoiblît la ferveur de la pénitence ; elle les répand & les prodigue aujourd'hui, de peur que la ſéverité de la pénitence, n'éteigne tout-à-fait la ferveur de la Religion. Cette libéralité dans les ſaints tems auroit pû introduire la pareſſe ; cette ſéchereſſe aujourd'hui pourroit cauſer le déſeſpoir dans les ames foibles.

L'Egliſe, cette bonne Mere, par un eſprit de tendreſſe, & de pitié pour ſes Enfans, veut bien les diſpenſer de paſſer par tous les dégrés de ſon ancienne diſcipline, & leur accorder une Indulgence par le moyen de laquelle Dieu fortifie leur langueur, & ſoutient leur impuiſſance ; elle veut les guérir de la maladie mortelle où ils ſont tombés ; & ſans avoir égard au tort qu'ils ont de refuſer les remédes

ordinaires, parce qu'ils ſont amers & difficiles, pour compatir à leur foibleſſe, elle ſe relâche de ſes Loix, de peur qu'une trop grande triſteſſe ne les faſſe ſécher, ou, comme parle Saint Paul, ne les engloutiſſe : *ne abundantiori triſtitia abſorbeatur qui ejuſmodi eſt* Reconnoiſſez, mes Freres, la bonté & la miſericorde de Dieu par la grace du Jubilé ; proſternez-vous devant lui, & couvrez-vous d'une ſalutaire confuſion, à la vue de vos foibleſſes, de la facilité que vous avez à l'offenſer, & de la répugnance que vous trouvez à le ſatisfaire.

Preſcrit-on des jeûnes de pluſieurs années ? la chair & la nature frémiroient en vous, & vous regarderiez cette Ordonnance comme une loi de ſang, & une pénitence meurtriere ; trois jours de jeûne ſeulement, encore vous ménage t'on en les faiſant couler dans un tems où il vous eſt enjoint de les obſerver, dans la crainte que nous avons, qu'en multipliant vos obligations, nous ne hazardions le déſir ou le courage que vous devez avoir d'y ſatisfaire : compte-t'on avec vous ſur le pied de vos revenus, pour exiger en faveur des Pauvres des libéralités forcées ? va-t'on fouiller juſques dans vos

coffres le ſuperflu de vos richeſſes pour l'aſſigner aûx Hôpitaux ? vous accuſeriez d'indiſcrétion, ou d'ignorance un Confeſſeur qui entreroit dans ce détail, quoiqu'il n'y fût que trop fondé, & vous le regarderiez avec indignation, comme un éxacteur de vos biens, non pas avec ſoumiſſion & avec reſpect comme Directeur de vos conſciences ; quelques aumônes arbitraires qu'on vous laiſſe à régler entre Dieu & vous ; voilà ce que l'on vous impoſe. Vous chaſſe-t'on comme des prophanes, de ces Temples du Dieu vivant, dont les portes ſacrées ne s'ouvrent qu'à regret pour des pécheurs impénitens ? & vous exclut-on de la préſence de Jeſus-Chriſt, & de la participation à ſes Myſteres, quoique vous ayez violé l'innocence du Baptême, que vous y avez reçu, & la Loi de Dieu qu'on vous y a ſi ſouvent prêchée ? On vous ordonne ſeulement de vous y préſenter avec reſpect, d'y porter les ſentimens d'une prochaine converſion, & l'hommage de vos dévotions & de vos prieres.

Encore faut-il vous exhorter à profiter de ces avantages. Le Patriarche Jacob, apprenant que l'abondance regnoit dans l'Egypte, tandis que le Ciel

affligeoit d'une diſette générale les Habitans de la Paleſtine, inquiet pour lui-méme & pour ſa famille, & touché de l'indolençe & de la pareſſe de ſes Enfans, leur faiſoit ces reproches : *Quare negligitis ? deſcendite & emite nobis neceſſaria, ut poſſimus vivere.* Il y va des beſoins & des néceſſités de la vie ; quelle négligence eſt la vôtre ! allez, à quelque prix que ce ſoit ; achetez-nous dequoi vivre. Ne puis-je pas dire à pluſieurs Chrétiens, & peut-être à quelques-uns de mes Auditeurs : Quelle négligence ! laiſſer paſſer une occaſion de gagner les bonnes graces d'un Dieu tout miſéricordieux & tout-puiſſant, à ſi bon compte, à ſi peu de frais ? *Quare negligitis* ? laiſſer couler des ruiſſeaux du Sang de Jeſus-Chriſt, ſans s'y laver & s'y purifier de toutes ſes taches, dans ce tems de bénédictions & de graces ? *Quare negligitis* ? il y va de votre repos, de votre ſalut, de votre éternité ; à quoi vous amuſez-vous ? ſeriez-vous auſſi lents, auſſi pareſſeux, s'il s'agiſſoit de quelque intérêt temporel ? *Quare negligitis ?* où eſt votre foi ? ſi au lieu de rechercher avec empreſſement, & avec inquiétude, les richeſſes ſpirituelles, & de les demander avec inſtance, vous ne ten-

dez pas même la main, vous n'ouvrez pas même votre ſein pour les recevoir, lorſque Dieu les répand ſur vous gratuitement & abondamment. *Quare negligitis ?* voulez-vous remettre à la juſtice de Dieu en l'autre monde, ce que vous pouvez payer à ſa miſéricorde en celui-ci ? Peut-être après votre mort, au milieu de ces flammes, où s'expient avec tant de ſéverité les reſtes des iniquités, même pardonnées, devenus ſages à vos dépens, & contraints de payer avec tant de rigueur, ce qui pouvoit vous coûter ſi peu ; voudrez vous inutilement que vos femmes & vos enfans gagnent pour vous ces Indulgences que vous avez négligées dans votre vie.

Ce n'eſt pas que je veuille dire que les Indulgences opérent votre ſalut, & qu'avec elles vous n'ayez pas beſoin de pénitence. A Dieu ne plaiſe, que je vous prêche une fauſſe paix, & que je vous inſpire de vaines & préſomptueuſes confiances ! Je ſçai, que comme il y a des Chrétiens qui négligent ce ſecours, il y en a qui s'y confient trop auſſi. Les grands pécheurs ne croyent point de meilleure occaſion pour penſer à ſoi, & ſe convertir, que l'ouverture d'un Jubilé. Ils

ſe confeſſent négligemment à Noël, par bienſéance, a Pâques par obligation. Les Myſteres de Jeſus-Chriſt ne les touchent pas, ils ne ſe réveillent qu'à la voix du Souverain Pontife, qui crie du haut du Vatican, que le tréſor eſt ouvert. Ils font alors une revue des péchés de pluſieurs années, trop nombreux pour pouvoir s'en ſouvenir, mais trop énormes pour pouvoir les oublier, & vont porter aux pieds d'un Prêtre ces monſtrueuſes Confeſſions, dont la matiere s'eſt entaſſée d'un Jubilé à l'autre ; heureux encore s'ils finiſſent par un ſincere repentir, & par un bon changement de vie.

Combien voit-on même de gens de bien, ou qui du moins paroiſſent tels, courir ſans contrition, ſans amendement, après les pardons & les Indulgens, & ſe jetter dans toutes les Confréries, ſaintes & ſalutaires à la vérité, dans l'eſprit de ceux qui les ont inſtituées, pour r'animer la pieté languiſſante, par la pratique de quelque eſpéce de bonnes œuvres, pour entretenir l'unité par les liens de la charité, & par l'efficace des prieres communes, pour ſoulager l'infirmité, par le ſecours des Indulgences & des graces

que l'Egliſe y a ſolennellement attachées ; mais quelquefois pernicieuſes, par la préſomption de ceux qui fondent ailleurs qu'en Dieu ſeul, les eſpérances de leur ſalut ; & qui retenant dans le cœur leurs mauvaiſes inclinations, ſemblent par quelques dévotions extérieures, couvrir leurs paſſions, & acheter par les Indulgences, ſi je l'oſe dire, l'impunité des péchés qu'ils ont commis, & la liberté de continuer à les commettre. Il faut des diſpoſitions plus ſaintes pour participer à la grace du Jubilé. En vain y prétendons-nous, ſi nous ne rempliſſons les conditions qu'on y attache en nous l'offrant. Vous les allez voir dans la ſeconde Partie de ce Diſcours.

Si nous conſidérons le peu d'effet qu'ont produit juſqu'ici les Jubilés fréquens, que l'Egliſe a ſi libéralement accordés à la piété des Fidéles, pour leur inſpirer les ſentimens d'une ſincere converſion, & d'une componction ſalutaire, & pour appaiſer la colere de Dieu, par nos humiliations & par nos larmes dans ce tems de calamité publique, nous trouverons que la cauſe du mal vient de l'abus qu'on fait du reméde. On ne les gagne pas

II. Point.

dans un esprit de pénitence. On croit que la visite de quelque Eglise, quelque priere, & quelque aumône, effacent tout, abolissent tout, quelque crime qu'on ait commis, & souvent plus coupable, quand on croit se justifier; au lieu de satisfaire aux anciennes dettes, on en contracte de nouvelles.

Il faut donc pour profiter du Jubilé, y apporter les dispositions nécessaires: La premiere, c'est de se mettre en état de grace, de se reconcilier avec Dieu, en se dépouillant du péché, & des affections au péché. Car encore que l'Indulgence, de sa nature ne soit instituée que pour satisfaire à la justice de Dieu, non pas à mériter sa grace, elle ne laisse pas de nous concilier indirectement sa protection & sa bienveillance. *C'est ce Tréjor infini*, dont il est parlé dans le Livre de la Sagesse, *infinitus est Thesaurus*, qui rend participans de l'amitié de Dieu ceux qui en profitent, *quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei*; parce que celui qui paye avec franchise & gayeté, est toujours plus agréable que celui qui doit, dit Saint Thomas; & l'amitié ne pouvant être parfaite entre le débiteur & le créancier, que cette

inégalité qui eſt entr'eux, dans l'ordre de la juſtice ne ſoit ôtée : La ſeconde, parce que le Jubilé ne laiſſe pas d'être une ſource de bénédictions ſpirituelles, non-ſeulement pour la réparation du péché, mais encore pour la ſanctification des ames, puiſqu'on ne peut gagner le Jubilé, ſelon l'intention de l'Egliſe, ſans faire comme un amas des graces céleſtes, par les actes de foi, de piété, de patience, & de religion, & par l'état d'humiliation avec lequel vous lui préſentez vos vœux, & vos ſacrifices d'expiation pour vos péchés : La troiſiéme, parce que le Jubilé n'eſt pas ſeulement établi pour ſatisfaire pour le péché, mais encore pour obtenir de Dieu quelque bien extraordinaire que le Saint-Pere nous oblige de demander, en vertu des œuvres de Religion qu'il nous impoſe. Or, comment obtenir des graces d'un Dieu irrité ? & quelle efficace peuvent avoir des prieres qui partent d'un cœur corrompu ?

Je dis donc, qu'il faut être en état de grace pour recueillir le fruit du Jubilé, parce que l'Indulgence eſt une participation de ces biens ſpirituels & ſacrés, que les Saints ont laiſſés en notre faveur, & que Jeſus-Chriſt no-

tre Rédempteur, a mis en fonds pour l'uſage de l'Egliſe, au profit des Fidéles débiteurs à la juſtice divine, pour des crimes qui ont été remis, mais non pas expiés. Or, quelle apparence, dit Saint Thomas, qu'un membre mort reçoive les influences ſalutaires des membres vivans ? quelle communication peut-il y avoir entr'eux ? Quiconque eſt en péché mortel peut-il attendre des Saints qui compoſent le corps myſtique de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt qui en eſt le Chef, la grace des Indulgences ; je veux dire, cette influence qui n'a pas la vertu de vivifier celui qui eſt mort, mais d'acquitter celui qui doit ? Vous formerez en vain pour votre conſolation, des plans imaginaires de pardon & de rémiſſion de vos fautes, ſi vous ne faites que les couvrir d'une vaine ſuperficie de pénitence ; en vain allez-vous de Proceſſion en Proceſſion, d'Egliſe en Egliſe, porter à Dieu vos inutiles vœux & vos oraiſons importunes, ſi vous traînez avec vous, ſous cet extérieur de dévotion, un péché dans vos conſciences ; en vain demanderez-vous à genoux, devant ces Autels, que Dieu donne la paix au monde, ſi la paix de Jeſus-Chriſt n'eſt pas avec vous,

vous ; & vous aurez beau le prier d'éloigner de vous les horreurs d'une triſte & ſanglante guerre, ſi vous en portez vous-même la cauſe funeſte dans votre ſein.

Commencez donc par la juſtification, & par la pureté de cœur, le premier, de gagner votre Jubilé, déchargez-vous aux pieds du Prêtre, de tout ce qui pouvoit déplaire à la juſtice, ou à la ſainteté de Dieu ; & pour plus grande ſûreté, faites marcher votre innocence à la tête, pour ainſi dire, des bonnes œuvres qu'on vous preſcrit. Je ſçai, mes Freres, pour ne pas vous jetter dans des ſcrupules mal fondés, que les jeûnes, les aumônes, les prieres, & la viſite des Egliſes peuvent précéder la Confeſſion, pourvû que vous ſoyez devant Dieu, qui ſonde les ſentimens du cœur, dans les diſpoſitions de pénitence, & dans les termes d'un véritable repentir ; mais il eſt du moins néceſſaire que la derniere œuvre qui forme votre Jubilé, ſoit accomplie en état de grace par la rémiſſion des péchés, & par l'abſolution du Prêtre.

Mais, quoiqu'il ne ſoit pas néceſſaire, il eſt pourtant plus ſûr de commencer par une exacte recherche de

vos péchés, en repaſſant vos jours dans l'amertume de votre ame; & par une humble, ſincére & douloureuſe confeſſion de toutes vos fautes, qui porte avec elle une converſion effective, & un propos ſolide d'une vie toute nouvelle, demandez à Dieu qu'il vous révele les myſteres de votre cœur, & qu'il vous donne par ſa grace l'intelligence de vos péchés, pour les pleurer.

Gardez-vous bien d'aller chercher de faux Prophêtes en Iſraël, qui, ſelon le langage de l'Ecriture, tiennent des oreillers tout prêts à mettre ſous le coude des pécheurs, juſtifiant tout, adouciſſant tout, ſongeant à leur ſoulagement, non pas à leur guériſon; de ces gens qui dévorent les péchés du Peuple, ſans avoir, ni l'attention pour les connoître, ni le zéle pour les corriger; je veux dire, de ces Confeſſeurs lâches & complaiſans, qui exercent les jugemens du Seigneur, ſans diſcrétion, & qui étans aſſis négligemment ſur ces Tribunaux redoutables, où l'on décide du ſalut ou de la perte des ames que Jeſus-Chriſt a rachetées de ſon Sang, écoutent ſans émotion, les infractions de la Loi de Dieu; & recevant les Pécheurs,

ſans examiner s'ils ſont Pénitens, ſemblent être plûtôt les confidens que les Directeurs de leurs conſciences.

Et vous, Confeſſeurs, à qui nous avons confié les Clefs du Royaume des Cieux, pour l'ouvrir, ou pour le fermer, ſelon les régles de la juſtice, & de la prudence Evangélique, ménagez le Sang de l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde, & ne le verſez pas ſur des ames impénitentes : Ne croyez pas qu'en vertu du Jubilé vous deveniez les maîtres abſolus des graces & des libéralités de l'Egliſe. Cette extenſion d'autorité qu'elle vous accorde en ces jours d'Indulgence & de rémiſſion, ne va pas juſqu'à donner des exemptions & des immunités de pénitence. Son intention eſt de diſtribuer avec abondance les miſéricordes de ſon Epoux, non pas de les répandre ſans diſcernement & ſans meſure. Vous avez le pouvoir de lier & de délier, mais vous n'avez pas droit d'en abuſer ; & vos abſolutions les plus favorables ne doivent tomber que ſur des cœurs contrits & des têtes humiliées.

Je reviens à vous, mes Freres ; il faut, la lampe allumée, viſiter tous les coins de Jeruſalem ; je veux dire,

porter le flambeau de la Foi dans les ſombres replis de vos conſciences, pour y découvrir ce qu'il y a de contraire à la Loi de Dieu, pour en faire comme un faiſceau d'iniquité, dont on va ſe décharger aux pieds du Prêtre.

Je ne parle pas ici de ces grands péchés que les plus hardies conſciences ont peine à porter, & dont on ſe décharge dans le tems du Jubilé pour ſe convertir, & quelquefois même pour ſe ſoulager. Je ne parle pas ſeulement de ces péchés d'obmiſſion & de profeſſion, qui s'accumulent tous les jours, & qui cauſent la ruine de tant d'ames; je parle encore de ces péchés familiers, où l'on tombe le plus ſouvent, qui ne ſe font gueres ſentir, qui trompent la vigilance même du pécheur, & qui n'excitent pas un aſſez triſte repentir pour la correction des mœurs, & pour le changement de vie. Commencez votre Jubilé par un examen attentif, & par une confeſſion fidelle de ces petits déréglemens qui ſont la cauſe de tant d'autres.

La ſeconde diſpoſition eſt une contrition intérieure, réelle & véritable, avec un déſir dans le fond du cœur, de ſatisfaire à Dieu pendant ſa vie,

par les exercices de la pénitence, ſelon ſes forces. Car encore que par le Jubilé, ſi on le gagne, la peine temporelle dûe au péché, ſoit remiſe entierement ; quelle certitude avez-vous de l'avoir gagné ? avez-vous eu toutes les diſpoſitions néceſſaires ? en avez-vous rempli toutes les circonſtances eſſentielles ? n'eſt-il reſté aucun péché ? aucune affection au péché dans votre cœur ? la douleur d'avoir offenſé Dieu, a-t'elle été juſqu'au point où il la demande ; & trouvez-vous que ce ſoit un mauvais conſeil, que de vous porter en tout cas à la pratique de la pénitence ? Secondement, rien ne marque tant, dit Saint Cyprien, une converſion défectueuſe, que la répugnance qu'on a à ſatisfaire à Dieu par la mortification du corps & de l'eſprit, autant que ſes forces le peuvent permettre ; & quiconque refuſe à ſe ſoumettre aux pratiques de la pénitence, fait bien craindre qu'il n'ait pas reçu le fruit de l'Indulgence dont il ſe flatte : En troiſieme lieu, l'Egliſe n'a pas deſſein de déroger aux préceptes de l'Evangile, qui veut qu'on faſſe de dignes fruits de pénitence. Le Jubilé ne diſpenſe pas de la Loi de Jeſus-Chriſt, il nous

aide ſeulement à l'accomplir. A qui penſez-vous que Saint Cyprien veut qu'on accorde l'Indulgence ? à des lâches, à qui l'abſtinence du Carême paroît un joug inſupportable ? à des femmes plus délicates par leur molleſſe & par fantaiſie, que de complexion, qui ne peuvent aller à Dieu que par des dévotions aiſées ? Non. A des Chrétiens, à des gens qui pleurent, qui prient, qui travaillent d'une maniere pénible à leur ſalut. *Pœnitenti, laboranti, roganti.* Ce qui fait déſirer au Concile de Trente, *qu'on réduiſe les Indulgences à l'uſage & à la modération de l'ancienne Egliſe, de peur que la diſcipline chrétienne ne ſe relâche, & ne s'affoibliſſe par une trop grande facilité.*

Il y a deux ſortes de biens dans l'Egliſe, celui des aumônes chrétiennes, qui ſont des biens conſacrés à Dieu par la charité, & ſcellés du ſceau de ſa miſéricorde, par les néceſſités corporelles des Pauvres, qui ſont les membres de Jeſus-Chriſt, & celui des Indulgences, qui ſont des biens ſpirituels que l'Egliſe remet dans les mains de Dieu, & ſous le ſceau de ſa juſtice, pour le ſoulagement des Pénitens qui ne peuvent porter par infirmité, toute la peine temporelle de leurs pé-

chés. L'adminiſtration de ces deux Tréſors doit être également prudente. Or, comme dans la ſocieté civile les mauvais Pauvres, qui vivent dans une profonde oiſiveté, qui conſument les biens de la terre ſans la cultiver, & qui pouvant s'aider d'eux-mêmes, veulent manger du pain ſans l'avoir gagné, ne méritent pas d'être aſſiſtés d'aumônes, n'étant pas juſte qu'une indigence vicieuſe reçoive des ſecours qui n'appartiennent proprement qu'à la vertu miſérable; de même, ces lâches Pénitens, qui veulent ſe ſauver ſans travail, qui veulent jouir du repos & du fruit de la vie ſouffrante & laborieuſe de Jeſus-Chriſt & des Saints, ne méritent pas les Indulgences de l'Egliſe, n'étant pas juſte qu'une injuſte pareſſe recueille les aſſiſtances qui ne ſont dûes qu'à une ſainte & louable ferveur.

La troiſiéme diſpoſition que l'Egliſe demande aux Chrétiens, eſt la ſoumiſſion & la fidélité à remplir les devoirs qui leur ſont impoſés comme des conditions néceſſaires du Jubilé. La pénitence chrétienne a toujours été faite ſous la conduite des Miniſtres de Jeſus-Chriſt, avec une parfaite ſoumiſſion à la puiſſance de lier & de dé-

lier, qui leur a été confiée. Avant que Jesus-Christ donnât à ses Apôtres ce redoutable pouvoir, il leur donna le Saint Esprit, afin qu'ils appriſſent de lui à se servir de cette autorité divine pour la gloire de Dieu, & pour le salut de ceux dont ils délieroient les consciences.

C'est par le mouvement de ce même Esprit, que l'Egliſe vous ordonne le jeûne de trois jours, de ces jeûnes que Dieu approuve dans ses Ecritures, qui consistent dans une simple & frugale abstinence, qui ne souffrent ni excès ni délicatesse dans les repas, qui ne flattent pas la cupidité, qui retranchent même quelque chose à la nécessité de la nature, & qui joignent enfin la Religion à la tempérance, la mortification de l'esprit à celle du corps, & la privation des plaisirs à celle des viandes.

Des aumônes qui partent d'un cœur touché de pitié & de tendresse pour les Pauvres; qui soient non-seulement charitables, mais encore abondantes, comme étant faites à Jesus-Christ; qui se donnent avec gayeté, & sans aucune ostentation, qui puissent enfin racheter vos péchés devant Dieu, & vous attirer ses miséricordes.

Des

Des Stations ou Viſites d'Egliſes, qui ſe faſſent ſans faſte, ſans bruit, ſans diſſipation, comme un pélerinage de dévotion, non pas comme une promenade de plaiſir, avec un air recueilli & une contenance modeſte, portant dans votre cœur le ſentiment de votre contrition, & ſur votre viſage la triſte image des calamités publiques.

Des Prieres pour obtenir de Dieu la fin d'une guerre, qui déſole depuis ſi long-tems le monde Chrétien, que nos péchés ont allumée, & que notre ſeule pénitence peut éteindre. C'eſt le motif de ce Jubilé, & c'eſt la derniere Partie de ce Diſcours.

III. Point.

Quoique l'autorité d'accorder le Jubilé, & les Indulgences, réſide pleinement & parfaitement dans le ſouverain Pontife, parce que Jeſus-Chriſt lui a donné les clefs du Royaume des Cieux, en la perſonne de Saint Pierre, & que toute Indulgence étant tirée de cet amas de biens ſpirituels, qui ſurabondent dans la Societé des Fidéles, la diſtribution en appartient proprement à celui qui eſt le Chef de cette Societé; toutefois il faut que cette autorité ſoit ſage & réglée, il

ne doit pas répandre à pleines mains, ſans diſcrétion, & ſans ordre, ces biens qui ſont comme l'héritage des Saints, & le prix du Sang de Jeſus-Chriſt même ; il en doit être libéral, mais non pas prodigue ; & comme ils ſont du domaine & du fonds du Sauveur, de qui découlent toutes les graces, il eſt juſte que celui à qui il les a confiées, ne les diſpenſe que pour ſa gloire, & ſelon ſes régles, comme ce ſerviteur fidéle & prudent de l'Evangile, que le Seigneur a établi ſur ſa famille, pour lui donner du bled, *ut det illis in tempore tritici menſuram.*

Or, Meſſieurs, quand eſt-ce qu'il fut plus convenable & plus néceſſaire d'ouvrir tous les Tréſors de l'Egliſe, qu'en ce tems malheureux, où la main toute-puiſſante de Dieu appeſantie ſur tous les Peuples de la terre, laiſſe partout des marques de ſon indignation & de ſa colere ; où les Royaumes les plus floriſſans uſent leurs forces à s'attaquer ou à ſe défendre, & s'affoibliſſent également, les uns par leurs pertes, les autres par leurs victoires ; où le ſang Chrétien coule de toutes parts, & où les guerres qui ont déja déſolé toute l'Europe, ſemblent ſe r'allumer au lieu de s'éteindre, ſans

qu'on puiſſe prévoir ni de modération dans leur excès, ni de terme dans leur durée.

Quelles raiſons n'avons-nous pas de répandre devant Dieu, nos ames humiliées, & de lui demander dans la ferveur de nos oraiſons, qu'il arrête par ſa bonté, le cours des tribulations publiques, que nous n'avons hélas! que trop méritées, & qu'il nous donne cette paix qu'il avoit voulu laiſſer au monde, comme le fruit de ſa rédemption, &, pour ainſi dire, la ſucceſſion de ſa charité. Mais nous l'avons tant de fois demandée, d'où vient que nous ne l'avons pas obtenue? des Pâques, des Jubilés ont paſſé: Eſt-ce que Dieu juſtement irrité ne veut ſe rendre qu'après des vœux ardens, & des prieres perſévérantes? Eſt-ce que par ces longs & rudes châtimens il n'a pas encore aſſez éprouvé notre patience? diſons plûtôt, n'eſt-ce pas que nos miſeres continuent, parce que nos péchés ne finiſſent pas?

Nous n'entrons pas dans les vues & dans les intentions de l'Egliſe, ſoit pour la guerre, ſoit pour la paix, je m'explique.

On ne conſidére ordinairement que les effets de la guerre purement hu-

mains. Ces campagnes que tant de mains barbares ont ravagées, ces Villes que le feu de la colere de Dieu, ou de la vengeance des hommes ont réduit en cendres ; ce débordement des paſſions que rien n'appaiſe, ce mélange d'intérêts difficiles à concilier, cet épuiſement de forces, qui vient ou des pertes ou des dépenſes ; cette ſolitude d'hommes, qu'une longue ſuite d'actions militaires fait appréhender au monde. L'horreur, la crainte, la pitié, ſe réveillent à ce récit. Voilà ce qui touche. Mais on paſſe légerement ſur les intérêts de Dieu, ſur l'orgueil, ſur l'irreligion, ſur l'oubli de Dieu, ſur les blaſphêmes & les ſacriléges, ſuites fatales & inſéparables de la guerre. On en craint les incommodités & les malheurs ; on n'eſt touché ni des péchés qui la produiſent, ni des péchés qu'elle produit ; on compte le ſang qu'elle coûte aux hommes, non pas les ames qu'elle coûte à Jeſus-Chriſt ; faut-il s'étonner ſi Dieu n'écoute pas ces prieres, qui ne partent pas du fond d'une Religion pure & déſintereſſée ; d'autres raiſonnent en politiques ; & roulant dans leur oiſiveté des penſées vaines & imaginaires, diſent dans leur eſ-

prit : Si cet homme pouvoit mourir, ſi cette ligue pouvoit ſe rompre. Qui ſommes-nous pour preſcrire à Dieu les moyens de nous délivrer, & d'exercer ſes juſtices ou ſes miſéricordes, & pour régler les événemens qui ſont réſervés à ſa Providence. Diſons plûtôt, ſi nous détruiſions le péché, ſi nous rompions ces mauvais commerces.

Quelle idée avez-vous de la paix, & pour quel motif la ſouhaitez-vous ? on enviſage un tems de paix comme un tems de divertiſſement, de commodité, d'opulence ; on la déſire ordinairement, pourquoi ? Pour traîner des jours heureux dans l'oiſiveté & dans la molleſſe ; pour ſe répandre, à la faveur d'un honnête repos, en des joyes mondaines & licencieuſes ; pour éloigner les chagrins & les frayeurs que jette dans des eſprits paiſibles & voluptueux la confuſion & le bruit des armes ; pour ſe délivrer des incommodités des gens de guerre, dont le paſſage laiſſe toujours dans les Villes des marques de violence, ou d'avarice ; pour être ſoulagé de ces ſubſides que la néceſſité des tems fait impoſer ; & pour rendre à votre luxe & à votre vanité ce que les beſoins de l'Etat en

avoient peut-être retranché ; pour voir les chemins ouverts à la liberté de votre commerce, & pour avoir plus de moyens d'amaſſer des biens, qui ſeront pour vous des ſources d'inquiétude, & peut-être même de réprobation.

Demandez au Ciel, non pas cette paix qui apporte le bonheur & les richeſſes, mais celle qui ramene la douceur & l'humilité chrétienne : non pas celle qui eſt la ſource des plaiſirs, mais celle qui eſt l'ouvrage de la juſtice : non pas celle que le monde donne à ceux qui ſont enchantés de ſes amuſemens ; mais celle que Dieu promet aux hommes de bonne volonté. Demandez-la comme Saint Paul, dans ſon Epître à Timothée, conſeille de la demander, *ut quietam & tranquillam vitam agamus in omni pietate & caſtitate.*

1. Tim. c. 2.

Pour mener une vie pure & innocente, & pour amaſſer en repos, dans une ſaiſon de juſtice & de charité, une moiſſon de bonnes œuvres. Pour voir fleurir la Religion dans toute ſa magnificence, & réparer les brêches que peut avoir fait à la Loi de Dieu, & à la diſcipline de Jeſus-Chriſt, la cruauté & la licence des armes. Pour

pouvoir croire que le Seigneur eſt appaiſé, & qu'au milieu de ſa fureur, il n'a pas oublié ſes miſéricordes. Pour n'avoir plus d'attention qu'aux guerres ſpirituelles qu'on doit ſoutenir contre les puiſſances des ténébres, & pour n'avoir plus à pleurer que ſes péchés.

Enfin, mes Freres, vous demandez à Dieu la paix ; mais conſultez votre conſcience, êtes-vous en paix avec Dieu ? vous ſentez-vous dans le fond de votre cœur, malgré le monde qui vous flate, & qui vous entraîne, un déſir ſecret de lui plaire ? Recevez-vous avec reſpect les afflictions qu'il vous envoye comme la peine de votre péché, ou comme l'épreuve de votre vertu ? Etes-vous de ces Enfans dociles, ſoit qu'il veuille graver dans votre ame la penſée de ſon amour, ſoit qu'il veuille imprimer dans votre cœur la crainte de ſes jugemens ?

Nous nous proſternons, Seigneur, devant vous, pénétrés de ces ſentimens, pour vous demander votre paix : N'êtes-vous pas le Dieu de la paix auſſi bien que le Dieu des armées ? N'eſſuyez-vous pas quand il vous plaît, votre glaive dégoutant du ſang des Nations ? Votre Prophête ne dit-il pas que c'eſt vous qui créez la paix, pour

marquer que vous la tenez, non du conſeil des Rois, ni de la ſageſſe de leurs Miniſtres, ni de la force ou de la foibleſſe des Combattans, mais du ſein de votre volonté & de votre adorable Providence ?

Au milieu des horreurs d'un ſombre chaos & des ténébres les plus épaiſſes, vous avez dit, *fiat lux*, que la lumiere ſoit faite, & l'on vit briller la lumiere. Pourquoi, tournant, comme il vous plaît, le cœur des Rois, & calmant les paſſions des hommes au milieu de tant de guerres allumées, ne direz-vous pas, *fiat pax*, que la paix ſe faſſe, & la paix regnera ſur la terre ?

Accordez-la à nos déſirs, à nos beſoins, à nos prieres, à nos larmes, pour notre repos, pour notre ſanctification, pour notre ſalut, & pour travailler plus tranquillement à obtenir la gloire que vous nous avez promiſe. Ainſi ſoit-il.

SERMON
DE LA
TRANSFIGURATION.

Bonum eſt nos hîc eſſe. Faciamus tria Tabernacula, Tibi unum, & Moyſi unum, & Eliæ unum. Non enim ſciebat quod diceret.

Seigneur, il eſt bon que nous ſoyons ici. Faiſons-y dreſſer trois tentes : l'une pour Vous ; l'autre pour Moyſe, l'autre pour Elie ; car il ne ſçavoit ce qu'il diſoit. Dans l'Evangile ſelon Saint Marc, chap. 9. v. 4. & 5.

IL n'y eut jamais de ſpectacle plus glorieux ni plus ſurprenant, que celui qui ſe paſſa ſur la Montagne de Thabor en la perſonne de Jeſus-Chriſt, à la vue de ſes Apôtres, & que l'Egliſe nous met aujourd'hui & demain devant les yeux, pour l'inſtruction, & pour l'édification de nos ames. Dans une ſainte & paiſible retraite, loin du bruit & du commerce des hommes, au milieu d'une longue & fervente

priere, le Fils de Dieu paroît tout d'un coup dans ſa grandeur & dans ſa gloire. Son viſage devint lumineux, une clarté céleſte ſe répand tout autour de lui; & la Divinité perçant, pour ainſi dire, le voile de ſa chair mortelle, laiſſe voir ſur la terre une image de la gloire dont les Bienheureux jouiſſent dans le Ciel. Moyſe & Elie ſont comme les témoins fidéles de ces Myſteres; & c'eſt ici qu'on peut dire avec Saint Paul, qu'on a vu la juſtice de Dieu autoriſée par la Loi, & par les Prophêtes: *Nunc autem juſtitia Dei manifeſtata eſt, teſtificata à Lege & Prophetis.* Mais ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'au milieu de cette eſpéce de triomphe, on ne parle que de paſſion, de ſouffrances, de mort, & de ces ſacrés, mais triſtes Myſteres, qu'une exceſſive charité devoit faire accomplir à Jéruſalem, pour nous apprendre qu'il faut dans les lumieres que Dieu nous donne, dans les graces qu'il nous fait, & dans les proſpérités qu'il nous envoye, modérer notre joye, par la vue des peines & des tribulations de la vie; & que dans les travaux & mauvaiſes rencontres de la vie nous devons ſoutenir notre foibleſſe, par l'eſpérance de

la gloire que Jesus-Christ nous a promise.

Quoique tout paroisse admirable dans cette Transfiguration de Jesus-Christ, tout y est pourtant instructif. La voix du Pere qui se fait entendre, nous commande l'obéissance : La Majesté du Fils qui se fait voir, nous montre notre béatitude. Elie & Moyse assemblés, nous représentent ce tempérament de zéle & de charité qui fait les hommes Evangéliques. Les Apôtres, tantôt transportés de joye & tantôt abbatus de crainte, sont la figure de ces Chrétiens imparfaits, que les consolations amollissent, & que les difficultés rebutent ; & S. Pierre, qui, par une indiscrete passion de jouir d'une félicité extérieure & anticipée, veut s'établir sur le Thabor, & n'aller pas jusqu'au Calvaire ; N'est-ce pas l'image de ces Chrétiens abusés, qui mettent leur bonheur où il n'est point, ou qui ne veulent pas l'acquérir par les voyes que la Providence Divine leur a marquées ? C'est sur cet endroit de notre Evangile que j'ai dessein de m'arrêter, comme plus conforme à nos mœurs, afin de vous découvrir nos erreurs & nos imprudences dans la recherche de notre béatitude, & dans la poursuite

de notre ſalut. Pour le faire avec plus de fruit, implorons le ſecours de l'Eſprit Saint, par l'interceſſion de Marie, en lui diſant avec l'Ange : *Ave Maria.*

LE déſir le plus vif, le plus raiſonnable, & le plus naturel à l'homme, c'eſt celui qu'il a d'être heureux. Ce déſir eſt gravé dans le fond de ſon ame, & ſe répand dans tous les deſſeins, & dans toutes les actions de ſa vie. Rien ne peut lui convenir, rien ne peut lui plaire que dans cette vue ; c'eſt la fin à laquelle il rapporte tout le bien, & même tout le mal qu'il fait, dit Saint Auguſtin, puiſque les pécheurs cherchent une félicité dans l'accompliſſement de leurs paſſions, comme les gens de bien en cherchent une dans la pratique de la vertu & de la juſtice.

L'importance eſt donc de connoître notre béatitude & les moyens d'y arriver. Les Payens qui n'avoient que les lumieres d'une foible raiſon, ont pû l'ignorer, & ont été en effet partagés ſur ce point.

Mais les Chrétiens, depuis que le Royaume a été annoncé, depuis que Jeſus-Chriſt, par ſes paroles & par ſes exemples, a tracé lui-même les

chemins qui y conduiſent, ne doivent plus s'y tromper. Cependant la plûpart manquent à ces deux points ; & quoiqu'ils demandent tous les jours à Dieu leur ſalut, & qu'ils ayent deſſein, ce ſemble, d'acquerir la béatitude, on leur peut dire ce que l'Evangile dit de Saint Pierre, qu'ils ne ſçavent ce qu'ils diſent : *Neſciebat quod diceret.*

Les uns ſont attachés au monde, ils veulent s'y rendre heureux, & ne cherchent pas la béatitude où il faut : Ce ſera ma premiere Propoſition.

Les autres ne ſuivent pas les régles de l'Evangile, quelque intention qu'ils ayent de ſe ſauver, & ne la cherchent pas comme il faut : Ce ſera ma ſeconde Propoſition.

Et voilà, Meſſieurs, le ſujet de cet entretien, ſi vous m'honorez de votre attention.

Il n'y a rien qui ſoit d'une conſéquence ſi dangereuſe, que de ſe faire une fauſſe idée de félicité, parce que la fin étant la régle de nos déſirs & des mouvemens de notre ame, quand on ſe trompe dans la fin, on ſe forme de faux moyens, on ſe nourrit de fauſſes eſpérances ; on conçoit de

I. POINT.

fauſſes affections, ou de fauſſes haînes ; on avance toujours dans des routes égarées. Il ſe fait comme une erreur univerſelle qui ſe répand dans toute la conduite de la vie. C'eſt pour cela qu'on ſe déregle incontinent. Jeſus-Chriſt, dit Saint Chryſoſtôme, étant venu pour prêcher & pour établir le Royaume de Dieu, qui eſt la Béatitude Chrétienne, a défendu expreſſément de s'attacher à aucun objet de la cupidité, donnant aux richeſſes, à la grandeur & à la ſageſſe mondaine un caractere de réprobation, parce que d'ordinaire on y met ſa confiance & ſon repos ; qu'au lieu de les prendre pour des conſolations que Dieu a accordées à la miſere humaine, on les regarde comme des félicités abſolues, & que les avantages de cette vie produiſent & nourriſſent de mauvais effets qui refroidiſſent l'amour & le déſir que nous devons avoir pour l'autre, ſuivant les Loix du Chriſtianiſme.

Or, Meſſieurs, il y a une mauvaiſe diſpoſition dans l'ame de la plûpart des Chrétiens, même dans les gens de bien, qui les éloigne de leur ſalut ; je veux dire une application & une attache à cette vie préſente, une in-

différence & une tiédeur pour celle qu'ils eſperent dans le Ciel. On ſe renferme tout en ſoi, ou en ce qui a rapport à ſoi. On s'occupe de ſa commodité, de ſa ſanté, de ſa fortune, des déſirs, des eſpérances, des ſoins de ſon établiſſement ou de celui de ſa famille; on s'enveloppe, pour ainſi dire, dans ſes affaires temporelles, & l'on met à part les éternelles. On n'y penſe que rarement, que froidement, & bien ſouvent on les oublie. Souvent on ſe trouve bien en ce monde, on ſe contente des biens dont on y jouit, & l'on ne déſire point, l'on ne recherche point du moins avec ardeur, & avec affection, les biens éternels que Jeſus-Chriſt nous a promis. Ce déſordre ſe fait aſſez ſentir, nous n'en avons que trop d'expériences, & toutefois peu de perſonnes s'examinent ſur ce point; On ſe pardonne tout là-deſſus, & les gens même qui paroiſſent embraſſer la piété, n'y font point de réflexion.

Je dis, Meſſieurs, que c'eſt chercher ſa béatitude où elle n'eſt point, & que cet état ne convient pas à un Chrétien. Premierement, que comme il y a de mauvaiſes actions qui excluent du Royaume des Cieux, il y a auſſi de mauvaiſes diſpoſitions qui

en éloignent, & qui en rendent indignes ; c'eſt répugner à l'Eſprit de Jeſus-Chriſt, dont le Royaume eſt tout céleſte, dont toutes les récompenſes ſont ſpirituelles, & dont les promeſſes ſont éternelles ; car ceux qui s'arrêtent aux conſolations paſſageres, & aux bénédictions temporelles, quelque réglées qu'elles ſoient d'ailleurs, ne méritent d'avoir auſſi que des récompenſes temporelles & paſſageres. En ſecond lieu, cet état eſt contraire à l'eſprit de pénitence. Eſt-ce être touché de l'horreur du péché, que de vivre avec plaiſir dans le monde, où l'on eſt tous les jours dans l'occaſion & le danger de le commettre ? Eſt-ce aimer Dieu que de ſe plaire en cette vie, & ſe tenir dans l'ignorance de ſa vérité, dans l'incertitude où l'on eſt de ſon amour ou de ſa haine ? Eſt-ce ſentir ſa miſere que de vivre content de ce que l'on a, ſans ſoupirer après ce qui nous manque ?

Celui qui trouve ſon exil agréable, fait voir qu'il n'a pas beaucoup d'amour pour ſa Patrie, & celui qui ne gémit pas comme étranger ſur la terre, ne ſe réjouira pas comme citoyen dans le Ciel. *Qui non gemit ut peregrinus, non gaudebit ut civis.* Ce ſont

les

les paroles de Saint Auguſtin. En troiſiéme lieu, cet attachement naturel & préſent eſt contraire à l'eſprit d'oraiſon & de priere, parce que n'étant pas touché de nos miſeres, nous ne ſoupirons pas vers celui qui peut nous en ſoulager, & que la priere étant une expreſſion de nos déſirs, nous ne demandons que foiblement le Royaume de Dieu, que nous ne déſirons pas avec affection. De-là viennent ces égaremens d'eſprit & de cœur, qui nous ramenent à nous-mêmes, malgré nous, lorſque nous voulons recourir à Dieu. De-là ces nuages de diſtractions & d'afflictions humaines qui s'élevent entre Dieu & nous, ces déſirs ſéculiers auſquels nous ſommes accoutumés, ces images du monde dont nous avons l'eſprit rempli, ces ſouvenirs, même volontaires, des plaiſirs ou des peines qui nous arrivent; dont le cœur eſt occupé, qui ſont autant d'empêchemens, autant d'obſtacles pour la priere, & autant de marques de notre inclination pour le monde. En quatriéme lieu, rien n'eſt ſi oppoſé à l'eſprit du Chriſtianiſme, qui eſt néceſſaire pour le ſalut. Déſirer, c'eſt aimer un objet abſent. Eſpérer, c'eſt déſirer ce même

objet comme pouvant être acquis. Or, c'eſt détruire l'eſprit que d'en ôter l'amour & le déſir. Celui donc qui ſe contente de cette vie préſente, & qui ne déſire pas la félicité de l'autre, n'a pas l'eſpérance Chrétienne. Ce ſont les principes de la Religion, & ces principes ſont certains.

La foi & l'expérience même nous apprennent, que les ſatisfactions, qu'on cherche dans les choſes créées, peuvent occuper notre cœur, mais qu'elles ne les peuvent remplir; que leur courte durée n'eſt propre qu'à inquiéter l'eſprit de l'homme, qui, par ſa diſpoſition naturelle, déſire poſſéder éternellement ce qu'il aime, & n'eſt fait que pour un objet permanent. C'eſt pour cela que toute l'Ecriture Sainte travaille à nous ôter cette affection & cette attache que nous avons aux choſes du monde, en nous montrant par leur malignité, par leur fragilité, par leur vanité, qu'elles ne peuvent faire notre bonheur. Car, que pouvons-nous tant aimer? une ſanté que le tems ruine, & qui ſe dérégle d'elle-même, une réputation qu'on gagne ſouvent ſans mérite, & qu'on perd auſſi ſans faute; des louanges que le menſonge donne à la va-

hité, & que la vanité paye au menſonge ; un eſprit qui s'appeſantit par le repos, & qui s'uſe par le travail ; une fortune qui s'établit avec peine, & qui tout d'un coup tombe de ſon propre poids ; une protection qu'on donnera par hazard, & qu'on ôtera par caprice ; des richeſſes que vous diſſipez par vos profuſions, ou qu'on vous ôte par violence ; des amis à qui vous deviendrez indifférens dès que vous ſerez moins heureux. Quel fonds pouvez-vous faire ſur des choſes ſi peu ſolides, & ſi peu certaines ? Et cependant, voilà ce qui, tout enſemble, compoſe cette félicité tempotelle, dont les gens du monde ſont enchantés.

Vous croyez, peut-être, que vous n'êtes pas de ce rang, parce que vous avez quelque apparence de Religion. Mais entrez dans le fond de votre conſcience ; cherchez-vous à faire de bonnes œuvres pour aſſûrer votre ſalut devant Dieu ? cherchez-vous à en faire d'éclatantes pour vous faire un mérite devant les hommes, dans un tems où la miſere eſt augmentée, & la charité eſt refroidie ? Faites-vous paſſer vos richeſſes dans le Ciel, par les mains des Pauvres que vous aſſi-

ſtez, ſuivant le conſeil de l'Evangile ? Les retenez-vous pour ſervir à votre vanité & à votre luxe ? Vous courez au Sermon ; eſt-ce avec recueillement, pour vous édifier, & pour vous nourrir de la parole de Dieu ? Eſt-ce avec diſſipation, pour vous faire voir, parcourant de rang en rang, tout un auditoire, applaudiſſant ou cenſurant à propos & hors de propos, pour faire le bel eſprit ? D'où vient que vous ne penſez qu'à établir votre famille ; que pour élever un de vos enfans, vous devenez, ſans ſcrupule, le tyran des autres, deſtinant ceux-ci à l'Egliſe, ſans diſcernement & vocation, afin de méler à des richeſſes d'iniquité le patrimoine de J. C. même, forçant celle-là par des dégoûts continuels & par des perſuaſions violentes à ſe jetter dans la Religion, non pas pour s'y conſacrer à Dieu par une oblation volontaire, mais pour ſe ſacrifier, par déſeſpoir à l'élévation d'une ſœur, ou à l'ambition d'un frere ? D'où vient que ſous ces pratiques extérieures de dévotion, couvrant un cœur rempli du monde, vous avez une patience intéreſſée, qui ſouffre tout de ceux de qui elle eſpére, une humilité contrefaite, qui s'abaiſſe pour s'élever

plus ſûrement, une modeſtie affectée, pour donner moins d'envie & moins d'oppoſition à votre fortune. D'où vient, que n'ayant jamais qu'un moment aſſûré de vie, vous avez toujours des vues & des eſpérances pour pluſieurs années, que vous étendez dans votre eſprit, ſelon qu'il vous plaît, d'étendre vos paſſions, ou de différer votre pénitence ?

Tout cela ne vient-il pas d'un même principe ? On veut s'avancer, on veut vivre, on veut s'accréditer ; on veut s'établir ici-bas, & ce n'eſt pas cette vie, ce n'eſt pas cette gloire, ce n'eſt pas cet établiſſement qu'il faut chercher. C'eſt une Loi éternelle & inviolable ſur laquelle ſe fonde toute la diſcipline chrétienne, que notre principale & unique prétention doit être la poſſeſſion du ſouverain bien ; que tous les biens inférieurs ne doivent être que des moyens dont il faut uſer avec modération. La juſtice & l'ordre conſiſtent à donner ainſi le rang aux choſes ſelon qu'elles ſont ordonnées de Dieu, & à les réduire à leur fin & à leur uſage légitime. Or, c'eſt troubler cet ordre, que d'arrêter ſon déſir principal à des choſes créées & paſſageres ; c'eſt confondre les moyens

avec la fin ; c'eſt établir ſon repos où il ne falloit que paſſer : & c'eſt ce qu'on fait ſans s'en appercevoir, par cet empreſſement, & par cette affection qu'on a pour le monde.

Peut-être, dira-t'on, que bien loin d'avoir de l'attachement pour la vie préſente, on en a de l'averſion ; que les dégoûts qu'on y trouve, les diſgraces auſquelles on y eſt expoſé, les peines qu'on y ſouffre, ſuffiſent pour en détacher. Je ſçai, Meſſieurs, je ſçai, que Dieu a ſemé dans les conditions, même les plus heureuſes, des amertumes ſalutaires, ſelon l'expreſſion du Prophête ; qu'il a voulu déſabuſer les hommes du monde par le monde même ; & que par une prudence toute particuliere, il répand, tantôt des proſpérités pour nous donner une idée des félicités éternelles, tantôt des adverſités, pour nous inſpirer du dégoût de cette vie temporelle. Je ſçai, qu'il y a peu de cœurs où il n'y ait quelque ſource de chagrin & d'affliction ; la perte des proches, l'infidélité des amis, les révolutions de la fortune ne ſont-elles pas des accidens ordinaires ? Quelle réputation & ſi juſte & ſi pure, qui ne ſe trouve, ſinon flétrie, du moins at-

taquée par l'envie & la médiſance ? quelle famille ſi heureuſe qui ne gémiſſe ſous le poids des tribulations domeſtiques ? Ce qui fait dire à Saint Auguſtin, qu'il n'y a preſque plus de mérite à quitter & haïr le monde, qu'il eſt devenu déſagréable, qu'il a même perdu ce faux éclat, & ces apparences trompeuſes dont il avoit accoutumé de charmer les yeux de ceux qui le ſuivent, *ut etiam ſpeciem ſeductionis amiſerit.* Ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt qu'on y porte ſa croix ſans mérite ; qu'on y conſume inutilement une difficile patience ; qu'au lieu d'expier ſes péchés par les mortifications, on les augmente ; & que ce qu'on y ſouffre, eſt une peine, & non pas une pénitence. Mais ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que quelque triſte que ſoit cette vie, on ne laiſſe pas d'y être attaché au préjudice même de celle que Dieu nous prépare.

J'atteſte ici vos conſciences. Vous vous plaignez du monde, mais vous n'êtes pas détachés du monde. La cupidité a ſes larmes comme la charité. On pleure à Babylone auſſi bien qu'à Jéruſalem. Ce dégoût ne vient pas de ce que vous déſirez votre ſalut, mais de ce que vous êtes traverſés dans vos

plaiſirs. Ce n'eſt pas la charité qui s'afflige d'être éloignée de Dieu, c'eſt la cupidité qui ſe plaint de ne pouvoir ſe ſatisfaire. Ce n'eſt pas la joye ou la triſteſſe qui diſtingue devant Dieu, c'eſt le cœur & le déſir ; & quelle différence faites-vous entre ceux qui ont leur conſolation ſur la terre, & ceux qui gémiſſent de ne l'avoir pas ; entre ceux qui aiment la vie, parce qu'ils jouiſſent des biens du monde, & ceux qui la haïſſent, parce qu'il ne leur eſt pas permis d'en jouir comme ils voudroient ? Quoi qu'il en ſoit, le moindre rayon de fortune diſſiperoit vos chagrins, & la marque même la plus ſenſible de la paſſion ardente que vous avez pour le monde, c'eſt qu'elle ne peut être étouffée par la maniere ſi outrageuſe & ſi inſupportable dont il vous traite. Ce qui fait voir que vous pouvez n'en être pas contents, mais que vous n'en êtes pas déſabuſés, & que vous y cherchez votre félicité, au lieu de la chercher dans la poſſeſſion de Dieu même.

Voulez-vous donc connoître ſi vous n'avez pas cette attache à la vie préſente ; jugez vous-même ſi vous avez un dégoût général de tout ce qui vous éloigne de Dieu : ſi vous marchez ici bas

bas avec activité, comme un voyageur qui s'avance à grands pas vers ſa Patrie ; ſi vous craignez le danger où vous êtes de perdre le bonheur où vous aſpirez ; ſi vous regardez comme un malheur de jouir pour jamais de tous les biens de la terre, s'il falloit être privé des biens éternels ; ſi vous déplorez l'aveuglement des hommes, qui ſe trompent dans l'affaire de leur béatitude ou de leur ſalut, il leur arrive ordinairement, ou de déſirer ce qu'ils ne peuvent avoir, & c'eſt un tourment ; ou d'avoir ce qu'ils ne devroient pas déſirer, & c'eſt une erreur ; ou de n'aimer pas ce qu'il faudroit aimer & ſonhaiter uniquement, & c'eſt le plus grand de tous les malheurs.

Voilà comme on cherche la Béatitude où elle n'eſt pas, & comme on dit : *Bonum eſt nos hîc eſſe.* Voyons pour notre inſtruction, qui ſont ceux qui ne la cherchent pas comme il faut, & à qui l'on peut dire : *Neſciebat quod diceret.*

II. Point

A juger des paroles, & des intentions de Saint Pierre ſur le Thabor, par les régles d'une raiſon, & d'une ſageſſe commune, il ſemble qu'il n'y ait rien que de vertueux & de louable.

Il ſouhaita d'être heureux ; y a-t'il rien de plus naturel ? Il ne met pas ſa félicité dans les grandeurs ou dans les fortunes du monde, mais dans la vue & dans la contemplation de Jeſus-Chriſt ; y a-t'il rien de plus ſaint ? Quelque déſir qu'il y ait de rendre ce bonheur durable, il ne veut rien pourtant que ſous le bon plaiſir de ſon Maître : *Si vis*, ſi vous voulez, Seigneur ; y a-t'il rien de plus raiſonnable & de plus ſoumis ? Il ſort comme hors de lui-même, dit Saint Leon, & s'éleve au deſſus de toutes les choſes créées, par un excès d'amour, de joye, de déſir, & d'admiration des éternelles ; y a-t'il rien de plus noble ? Et cependant le Saint Eſprit nous l'apprend lui-même, il ne ſçavoit ce qu'il diſoit : *Neſciebat quod diceret.*

C'eſt ainſi que la plupart des Chrétiens, je ne parle pas ici de ceux qui vivent dans les excès, qui ſont vendus au péché, ſelon les termes de l'Ecriture, qui font leur Dieu de leurs paſſions, qui ſe ſont livrés à leurs prophanes déſirs, & qui ont étouffé les remords de leur conſcience ; je parle de ceux qui menent une vie aſſez réglée, & qui, de tems en tems, ſemblent être touchés de Dieu ; qui

lui demandent tous les jours que ſon Royaume leur arrive ; & qui reconnoiſſant, avec Saint Paul, que nous n'avons point ici de demeure établie, ſont convaincus qu'il faut travailler pour le Ciel : Et je dis que la plupart de ceux-ci, quelque bonne intention qu'ils croyent avoir, ſe trompent eux-mêmes ; & que déſirant leur ſalut, mais ne le déſirant pas comme il faut, on peut dire d'eux, comme de l'Apôtre, qu'ils ne ſçavent ce qu'ils déſirent. Voyons ce que l'Evangile reprend en lui, & reconnoiſſons nos illuſions ſur le ſujet du ſalut & de la béatitude que nous prétendons.

Quel eſt donc le défaut de Saint Pierre ? C'eſt, dit Saint Chryſoſtôme, que la propoſition qu'il fait de demeurer ſur le Thabor, ne vient pas tant d'un déſir conſtant d'être avec Jeſus-Chriſt, que du plaiſir qu'il a de le voir ainſi glorieux. C'eſt une ferveur paſſagere qu'une conſolation extérieure fait naître, & que la premiere perſécution rallentira. Il veut jouir de la béatitude, & s'attacher à la vue de Jeſus-Chriſt ; mais dès qu'il trouvera quelque difficulté ou quelque danger à le ſuivre, il tremblera, il s'éloignera de lui, il le renoncera. Ne recon-

noiſſez-vous pas en cela ces déſirs ſuperficiels, & ces volontés intéreſſées, & foibles de nous ſauver, & de jouir de la béatitude des Saints ? Or, ſi l'on conſidére cette béatitude en elle-même, y a-t'il rien de plus grand ? C'eſt la vérité contemplée, ſans voile & ſans nuage, c'eſt la charité ſans aucun mélange d'amour propre, c'eſt la vue de Dieu, non plus par images & en énigmes, mais à découvert & face à face. C'eſt la jouiſſance d'un bien éternel & infini qu'on aime ardemment, & pourtant ſans inquiétude ; qu'on poſſéde toujours également, & pourtant ſans aucun dégoût. C'eſt la félicité de l'homme, qui en ſa ſubſtance eſt du même ordre que celle de Dieu, parce que, comme Dieu ſeul peut ſe rendre heureux, & que ſon bonheur ne ſçauroit être inférieur à ce qu'il eſt, auſſi il peut lui ſeul faire ſa félicité & être tout enſemble la félicité des créatures raiſonnables. Diſons tout, en un mot, c'eſt Dieu même, qui nous rend ſemblables à lui, pour nous rendre capables de ſes communications éternelles, & nous faire jouir, en notre corps & en notre ame, des biens divins & incompréhenſibles qu'il a préparés à ſes Elûs.

Mais, comme par un ordre de la Providence de Dieu, les choſes les plus élevées ſont auſſi les plus difficiles, que la corruption de la nature, les préventions de la coutume, & les relâchemens du ſiécle, forment ſans ceſſe des obſtacles à notre ſalut. Il faut avoir, dit Saint Auguſtin, un déſir conſtant & entier, vouloir fortement & pleinement, *fortiter & plenè*; fortement, parce qu'il faut joindre le travail & les bonnes œuvres, au déſir & à l'eſpérance; pleinement, parce qu'il faut réduire ces déſirs & ces bonnes œuvres à une ſeule & derniere fin; fortement, parce qu'il faut ſurmonter les obſtacles qui ſe rencontrent; pleinement, parce qu'il faut recueillir tous les fruits des graces que Dieu nous a faites; fortement, parce que Dieu ſe donne à titre de récompenſe; pleinement, parce qu'il ſe donne à titre de béatitude. Cependant, ſi vous examinez ce déſir que la plupart des Chrétiens diſent qu'ils ont de faire leur ſalut, vous trouverez que c'eſt une réflexion de l'eſprit, & non pas un mouvement de la volonté; c'eſt un témoignage qu'on ſe rend qu'il y a une béatitude, & non pas une réſolution qu'on ait de faire tout ce qu'il

faut pour y arriver : C'eſt un air de Religion que l'honnêteté veut qu'on ſe donne, quand on n'a pas renoncé tout-à-fait à J. C. & à ſa parole : C'eſt un reſte de foi, que la vue de quelque objet touchant avoit peut-être r'animé ; c'eſt l'effet d'une dévotion plus ſenſible que ſolide, que produiſent par intervalle certains goûts ſpirituels dans une ame, d'ailleurs tiéde & indifférente.

Ils déſirent en général de ſe ſauver, mais ils n'y travaillent jamais en particulier ; c'eſt un projet vague de ſe corriger, de réformer ſes mœurs, qui demeure toujours dans la penſée, & ne deſcend jamais dans l'action ; car le monde eſt rempli de ces gens bien intentionnés, qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions, qui connoiſſent la vérité, & qui n'exercent pas la juſtice ; qui condamnent tous leurs vices en gros, & n'en puniſſent jamais aucun en particulier ; qui diſent inceſſamment, je veux, je veux ; la moindre difficulté ſe préſente-t'elle, ils oublient qu'ils ayent voulu ? braves en paroles, lâches dans l'occaſion ; patiens quand ils n'ont rien à ſouffrir ; humbles quand perſonne ne les mépriſe ; chaſtes quand ils ne ſont point tentés ; juſtes quand il ne va pas de leurs intérêts ; charitables quand il ne leur en

coûte rien ; mais faut-il vaincre un mouvement de colere qui les transporte ? faut-il relâcher un peu de ſes droits pour entretenir la charité chrétienne ? faut-il retrancher un peu de ce luxe qui ruine une famille ? faut-il préférer l'amour de la juſtice à leur intérêt, ou à celui d'un homme qu'ils aiment ? ils n'ont plus ni humilité, ni équité, ni charité, ni patience, le déſir de leur ſalut s'évanouit comme un nuage, & paſſe comme le vent, dit l'Ecriture, *quaſi ventus deſiderium meum, & velut nubes pertranſiit ſalus mea* : Et ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que ſouvent ils ſe croyent vertueux, parce qu'ils ſe ſont formés quelque idée aimable de la vertu, & laiſſent vivre leurs paſſions à la faveur d'une réſolution imparfaite qu'ils font de tems en tems, de les rompre ; & il n'arrive que trop ſouvent, que vuides de bonnes œuvres, & poſſédant leur ame en vain, ils vivent & meurent en cet état, ſans avoir fait autre choſe pour leur ſalut, que d'avoir eu en général quelque penſée & quelque déſir de ſe ſauver.

Le ſecond défaut de la propoſition que fait Saint Pierre à Jeſus-Chriſt, c'eſt qu'il ſe veut faire lui-même ſon ſort, & ſe tirer des ordres de la Pro-

vidence de Dieu ſur lui ; il veut ſe repoſer aux pieds de Jeſus-Chriſt, deſtiné à prêcher ſon Evangile ; il aimeroit mieux contempler ſa face reſplendiſſante, au lieu de penſer à la converſion des Peuples, à laquelle il étoit appellé, il penſe à ſon bonheur particulier. A la veille de la Paſſion de ſon Maître, où il devoit ſe préparer lui-même à la perſécution & à la ſouffrance, il veut vivre dans les conſolations qu'il tient de Jeſus-Chriſt, & dans une oiſive contemplation de ſa gloire ; ainſi il ſort des bornes de ſa condition & de ſon état : *Neſciebat quod diceret.* N'eſt-ce pas l'erreur de la plupart de ceux qui font même profeſſion de piété ? Ils veulent ſe diſtinguer, ſe ſingulariſer, & faire des perſonnages différens de celui que Dieu veut qu'ils faſſent.

Il eſt certain, & toute l'Ecriture nous l'enſeigne, que ſous la même Religion, il y a des vocations & des conditions différentes, qui ont leurs vertus & leurs obligations propres & proportionnées. Dieu l'a ainſi voulu, diſent les Peres, afin que toutes ſortes d'hommes ſervent aux fins pour leſquelles ils ont été deſtinés ; & comme dans la création du monde, il

commanda aux plantes de porter leurs fruits chacune ſelon ſon eſpéce, auſſi dans l'œconomie de ſon Egliſe, il a commandé à tous les Chrétiens, de produire des fruits de bonnes œuvres chacun ſelon ſa vocation particuliere. En quoi il fait voir les différens effets, ou, ſelon les termes de l'Apôtre, les différentes formes de ſa grace, qui ſe communique ſi diverſement & ſi abondamment. Il eſt encore certain que Dieu conduit ſes Elûs par des moyens conformes à l'état où il les a mis; qu'il a attaché leur ſalut à ces moyens, & que la perfection de chacun conſiſte dans la pratique des vertus qui lui conviennent dans ſa profeſſion. Or, il n'y a point de tentation plus dangereuſe, ni plus commune, que celle de vouloir ſortir des bornes de ſon état, ſous l'apparence d'un plus grand bien qu'on croit pouvoir faire; car il prend à l'eſprit humain, je ne ſçai, quelle inquiétude dans la pourſuite même de ſon ſalut, qui fait qu'il a peine à ſe tenir dans la place où Dieu l'a mis, & où il doit être. Ceux qui ſont deſtinés à la retraite, veulent, ſous des prétextes d'une charité déſordonnée, renouer commerce avec le monde. Au lieu de ſonger à leur ſalut en particulier,

ils veulent faire voir qu'ils ſont capables de travailler à celui des autres ; ainſi s'embarraſſant inſenſiblement dans les affaires & dans les intrigues du ſiécle, dont ils devroient être ſéparés, en voulant, ſans vocation, ſauver les ames d'autrui, ils viennent à perdre la leur. Ceux qui ſont appellés à l'action & au ſervice du prochain, veulent, à contre-tems, faire les contemplatifs. C'eſt ainſi qu'un Magiſtrat, ſous prétexte d'oraiſon & de piété, ſe rend chagrin & inacceſſible à ceux qui ont beſoin de ſon ſecours ; & qui s'occupant à des méditations que Dieu ne lui demande pas, il laſſe la patience des malheureux, en leur refuſant ou traînant en longueur la juſtice qu'il leur doit rendre. C'eſt ainſi qu'une femme, dont la vocation eſt de ſe renfermer dans les ſoins & les devoirs de ſa famille, va ſouvent d'Egliſe en Egliſe, de Directeur en Directeur ; & qu'entrant dans toutes les parties de dévotion qui ſe préſentent, elle ne néglige que celle qui lui eſt propre, qui eſt d'élever ſes enfans & de régler ſon domeſtique.

Rien n'eſt ſi commun que ces dévotions priſes de travers. On cherche, non pas ce qui convient, mais ce qui

plaît, & ce qui paroît davantage : chacun veut être Chrétien, non pas selon sa vocation, mais selon son humeur ; on néglige ses véritables devoirs pour s'en faire d'autres à sa fantaisie. De-là vient, qu'on s'empresse, & qu'on se consume vainement ; qu'on n'a ni le mérite de son état, ni celui des autres, & qu'on ressemble à ces arbres, qui ayant été transplantés mal-à propos, ne prennent plus racine, ni dans la terre d'où l'on les tire, ni dans la terre où l'on les met. C'est de cette même source d'erreur, que viennent ces dévotions irrégulieres qu'on voit tous les jours. On fera des austérités de surérogation, & l'on se dispensera de celles qui sont commandées. On donnera volontiers des aumônes, & l'on ne pourra se résoudre à payer ses dettes. On assistera les Pauvres des Hôpitaux, & l'on abandonnera ses domestiques. On se fait un péché des vertus qu'on ne pratique pas, & un défaut de celles qu'on pratique ; & séparant, pour ainsi dire, Dieu de Dieu même, on voudra exercer sa charité, & l'on ne craindra pas d'offenser sa vérité ou sa justice. C'est ainsi que plusieurs laissent leurs obligations légitimes pour des observances superstitieu-

ſes, & que ſortant des lignes que la Providence leur a marquées, ils ſe font un péché de celles qu'ils ne pratiquent pas, & un défaut de celles même qu'ils pratiquent ; & voulant aller plus loin que leur devoir, s'écartent de leur devoir même.

La troiſiéme erreur de Saint Pierre, c'eſt, dit Saint Bernard, qu'il veut participer à la gloire de Jeſus-Chriſt, avant que d'avoir eu part à ſa Paſſion & à ſes ſouffrances, & changer ainſi l'ordre établi de Dieu pour la conduite de ſes Elûs. Il les a appellés, dit Saint Paul, & les a deſtinés à être conformes à l'image de ſon Fils. Or, comme il a fallu que Jeſus-Chriſt ſouffrît avant que d'entrer à ſon Royaume, il a ordonné, que ceux qui ſont à lui, arrivent à ſa gloire par les peines de cette vie, ſoit pour éprouver leur fidélité, ſoit parce que cette gloire étant le fruit des ſouffrances de Jeſus-Chriſt crucifié, nous devons l'acquérir par les mêmes voyes qui nous l'ont méritée ; ſoit que la Providence de Dieu, qui nous a voulu impoſer la néceſſité de travailler à notre ſalut, nous ait voulu auſſi exciter à ſurmonter les obſtacles qui s'y rencontrent, par l'eſpérance d'une éternité bienheu-

reuſe. Auſſi toutes les expreſſions dont l'Ecriture ſe ſert pour marquer cette gloire, renferment ce qu'il faut faire pour y parvenir, & l'on ne ſçauroit preſque la définir que par les peines qu'elle coûte. Qu'eſt-ce que la gloire que Dieu prépare aux Bienheureux ? C'eſt une récompenſe ; il faut donc avoir ſervi pour l'obtenir. C'eſt la Couronne de Juſtice ; il faut donc avoir combattu les ennemis de notre ſalut. C'eſt le Royaume des Cieux ; & Jeſus-Chriſt nous apprend dans l'Evangile, qu'il faut le conquerir, & l'emporter avec violence ; c'eſt la béatitude, & Jeſus-Chriſt l'applique en cette vie, à la pauvreté, à l'humilité, à la patience. C'eſt donc indiſcretement & ſans raiſon, diſent les Peres, qu'on veut recueillir la joye de la rétribution dans l'éternité, ſi l'on n'a ſemé dans les tribulations en ce monde, & ſi dans les tentations qui nous environnent, on n'a pas demandé à Dieu la patience plûtôt que la félicité, parce que le tems du travail & de la ſouffrance, doivent précéder ceux du repos & de la gloire.

Or, Meſſieurs, conſultez la plupart des Chrétiens, ils vous diront qu'ils aſpirent à l'éternité, que le Ciel

eſt l'objet de leur eſpérance, qu'ils ont, comme les autres, leurs déſirs & leurs prétentions à la gloire & à la béatitude; mais examinez leur vie, & vous jugerez que ſi la mortification & la pénitence ſont les moyens d'y parvenir, ils ne marchent pas dans les voyes qu'il faut. L'eſprit du monde, la ſenſualité, la délicateſſe, regnent particuliérement; le Carême n'eſt preſque plus regardé comme une loi & une diſcipline de l'Egliſe; ſur une incommodité le plus ſouvent imaginaire, ſur une atteſtation mendiée, ſur une diſpenſe abuſivement obtenue, on y renonce ſans ſcrupule. Cette complexion qui ſupportoit ſi bien les fatigues du monde, ſemble tout d'un coup s'affoiblir au ſeul nom de la Pénitence; les longues veilles ne coûtoient rien avant le Carême, dès que le Carême eſt arrivé, une petite interruption de ſommeil paroît mortelle, il faut ſe ménager & prendre ſes précautions. La diete qu'ordonneroit un Médecin, ſeroit obſervée; l'abſtinence que l'Egliſe ordonne, eſt comptée pour rien; on auroit ſoin de ſa ſanté, & l'on n'a point d'égard pour la conſcience. Ceux-mêmes à qui il reſte un peu plus de Religion dans le

monde, comment obſervent-ils le jeûne ? On a trouvé moyen de l'abolir, en faiſant ſemblant de le pratiquer ; on tourne en volupté ce que l'Egliſe a accordé à la ſeule néceſſité des Fidéles ; on change de nourriture, & on y cherche la bonne chere ; au lieu que ſelon l'eſprit de la Loi, il ne faudroit pas même raſſaſier ſa faim ; on veut ſatisfaire ſon goût, & ce tems, qui eſt un tems de peine & d'affliction pour tous, eſt devenu aux Riches du ſiécle, l'occaſion d'une nouvelle eſpece d'intempérance. Quant à ce jeûne ſpirituel, que les anciens Peres ont tant recommandé, qui conſiſte dans le retranchement des plaiſirs, qui eſt-ce qui y fait réflexion ? On en eſt au contraire plus avide. On conſidére le Carême comme un tems ennuyeux, & triſte, qu'il faut égayer comme on peut ; on court le ſoir a la Comédie pour ſe délaſſer d'un Sermon qu'on aura peut-être oüi le matin, par oiſiveté, ou par bienſéance ; & combien d'ames mondaines s'allarment déja de la menace qu'on leur fait de leur ôter ces amuſemens, en un tems où il faut s'occuper des Myſteres de Jeſus-Chriſt, & des pratiques de la Pénitence.

Enfin, Meſſieurs, ce que l'Evangile reprend en Saint Pierre, c'eſt qu'il veut s'arrêter ſur le Thabor, comme s'il eût été arrivé à ſa perfection; ce qui fait dire à Saint Chryſoſtôme: Que dites-vous, Pierre? croyez-vous avoir conſommé l'ouvrage de votre ſanctification? Vous avez une plus longue carriere à fournir; vous devez être l'Apôtre, le Pontife & le Martyr de Jeſus-Chriſt, & le Miniſtre Souverain de ſon Egliſe; pour nous apprendre que c'eſt une illuſion, que de ſe faire une meſure de piété, au de-là de laquelle on ne veuille pas s'élever. C'eſt pour cela que l'Ecriture nous enſeigne, qu'il faut toujours avancer dans les voyes de Dieu; que la vraie vertu ne s'arrête point à un terme, & ne ſe borne point par le tems; que le Juſte va toujours de bien en mieux, & ne dit jamais, c'eſt aſſez; que l'eſprit de l'homme ne demeure jamais en un même état, qu'il faut qu'il augmente, ou qu'il diminue en vertu; que c'eſt perdre, que de ne pas acquérir, & diſſiper que de ne pas recueillir avec Jeſus-Chriſt; & qu'enfin il en eſt de la Religion, comme de cette échelle myſtique de Jacob, où les Anges montoient & deſcendoient; c'eſt-à-dire, qu'il

qu'il n'y a point de milieu, dit Saint Bernard, entre la ferveur & le relâchement, entre le progrès & la défaillance. Cependant, on ſe néglige ; on croit toujours avoir aſſez fait ; on n'aſpire qu'à une médiocrité de vertu, ſur laquelle on compte qu'on doit faire ſon ſalut infailliblement. On regarde de ceux qui ſont plus imparfaits, & l'on ſe fait une conſcience de comparaiſon, par laquelle on ſe préfére aux autres. Car, dans les biens de fortune, on regarde toujours au-deſſus de ſoi, les plus puiſſans, les plus heureux, les plus riches, afin d'exciter ſa cupidité, & de détourner ſa vue de ſon indigence ; mais dans les biens ſpirituels, on regarde toujours au-deſſous de ſoi ceux qui ſont moins juſtes, moins charitables, moins patiens, afin de flatter ſon orgueil, de diminuer ſes obligations, & d'autoriſer ſon relâchement : N'ai-je donc pas ſujet de dire à ceux qui veulent arriver par ces voyes à la béatitude, comme l'Evangile dit de Saint Pierre, qu'ils hazardent leur ſalut, & qu'ils ne ſçavent ce qu'ils diſent & ce qu'ils font, *Neſciebat quod diceret.*

Heureux donc celui qui cherche la béatitude où il faut ! plus heureux ce-

lui qui la cherche comme il faut ; & qui fixant ſes penſées & ſes déſirs aux promeſſes que la Foi lui fait, accommode ſa conduite aux regles que la Foi lui montre, & ſe met ainſi en état de mériter l'accompliſſement de ce qu'elle lui promet, & que je vous ſouhaite. Ainſi ſoit-il.

SERMON
SUR
LA MESSE.

Hoc facite in meam commemorationem.

Faites ceci en mémoire de moi. En S. Luc. chap. 22. v. 22.

LA Sainte Euchariſtie n'eſt pas ſeulement un Sacrement, où J.C. répand ſur nous une infinité de biens & de graces, & où par un effet de ſon infinie charité pour les hommes, il a recueilli la memoire de ſes miracles & de ſes bienfaits. Grande libéralité qui nous rend heureux de ſa part, puiſque nous recevons tout de ſa plénitude! mais grande confuſion de la nôtre; puiſque dans l'impuiſſance où nous ſommes de reconnoître tant de bienfaits, chargés du poids de ſes miſéricordes, nous ſommes des débiteurs perpétuels, & des ingrats même néceſſaires. Mais,

graces à Jesus-Christ, pour nous consoler, la même Eucharistie est un Sacrifice par lequel nous l'honorons très-dignement, en lui offrant son propre Verbe, qui est sa louange éternelle, & nous lui rendons tout l'honneur qu'il peut se rendre à lui-même. En effet, Jesus-Christ se donne à nous, & se met lui-même entre nos mains dans le Sacrifice de la Messe, pour être lui-même le fruit de ses propres bienfaits. Il se fait une égalité du don & de la reconnoissance. Nous avons reçu un Dieu par l'Incarnation, & nous rendons un Dieu par l'Eucharistie.

De la Table où il nous a proposé son Corps pour la nourriture de nos ames, il s'est fait un Autel où il expose ce même Corps en Sacrifice. Sacrement pour notre mérite ; Sacrifice pour son honneur : Sacrement qui nous donne la vie spirituelle ; Sacrifice qui donne à Dieu un honneur infini & une louange éternelle.

Voilà donc ce Sacrifice composé du Corps & du Sang de Jesus-Christ, qu'il a lui-même offert une fois à son Pere pour la rédemption des hommes ; mais qu'il nous a commandé d'offrir tous les jours pour la propitiation de

nos péchés, & pour renouveller la mémoire de ſa Paſſion & de ſes miſéricordes, *hoc facite in meam commemorationem.* Paroles qui perpétuent ce Sacrifice dans l'Egliſe, & qui me donnent lieu de vous expliquer la nature de l'excellence de la Meſſe, les diſpoſitions avec leſquelles on y doit aſſiſter ; matiere importante, digne de votre attention, & qui demande que nous ayons recours à l'Eſprit de Dieu, par l'interceſſion de la Vierge. *Ave Maria.*

DANS le deſſein que j'ai, mes très-chers Freres, de vous entretenir de cet Acte de Religion, qui nous unit ſans ceſſe à Jeſus-Chriſt crucifié, de cet auguſte & unique Sacrifice du Chriſtianiſme, où le Fils de Dieu, Victime pure & précieuſe, après s'être offert une fois, pour racheter nos péchés ſur l'Autel de la Croix, nous ſert encore aujourd'hui d'Hoſtie propitiatoire pour l'expiation des fautes que nous commettons contre la Majeſté divine : En un mot, ce Myſtere d'amour & de foi, que vous ne connoiſſez encore qu'au travers des nuages de vos préventions, & que nous vous propoſons ſous le nom de Meſſe. Ne I. POINT.

vous effrayez pas de ce mot. Qu'il ſoit tiré du texte Hébreu, ou qu'il ſoit Latin d'origine : Qu'il ſoit énoncé, ou non, dans les Ecritures, les mots de Trinité, de Conſubſtantialité, auſſi bien que celui de Meſſe, ne laiſſent pas d'être inſpirés de Dieu, quoiqu'ils ne ſoient pas révélés dans les Saintes Lettres. Ce ſont des termes de Religion, & des ſignes de vérité, que l'Egliſe a comme conſacrés dans ſes Conciles, qui, par leur ancienneté, & par les liaiſons qu'ils ont avec la Foi, ſont devenus non-ſeulement vénérables, mais encore néceſſaires à l'explication des Myſteres, quoiqu'en effet ils ne ſoient pas eſſentiels à leur créance. Mais laiſſons la dénomination, & venons à la nature, & à l'excellence de la Meſſe, Liturgie ou Sacrifice qui ſont trois noms de même force.

La Meſſe donc eſt un Sacrifice, c'eſt-à-dire, un culte ſuprême, une immolation réelle, une reconnoiſſance publique du ſouverain domaine de Dieu, & une proteſtation ſincére par quelque cérémonie viſible de l'intime & néceſſaire dépendance de notre Etre, à un Etre ſupérieur, qui ne peut être que de Dieu ſeul. Car, mes Freres,

gardez-vous bien de croire que nous rendions aux Anges, aux Martyrs, aux Saints, à la Mere de Dieu même, relevée en dignité au deſſus des Anges, & en mérite au deſſus des Saints, que nous leur rendions, dis-je, un honneur que Dieu s'eſt réſervé, comme un préciput & une marque ſouveraine de l'adoration qui lui eſt dûe; & quoiqu'on célebre des Meſſes à la mémoire des Saints, pour obtenir d'eux le ſecours de leurs interceſſions, leur a-t'on jamais déféré de pareils hommages, & leur avons-nous jamais dit: Apôtres, Martyrs du Seigneur, je vous offre ce Sacrifice? Ce ſont les paroles de Saint Auguſtin.

La Meſſe eſt un Sacrifice inſtitué par Jeſus-Chriſt, lequel, dit Saint Cyrille, ayant un Sacerdoce immuable, conſacré d'une onction éternelle, avant tous les ſiécles, en établiſſant la Loi nouvelle, a établi ce Sacrifice de ſon Corps & de ſon Sang; monument précieux de ſon infinie charité pour les hommes. Saint Matthieu, Saint Marc, & Saint Luc éclairciſſent ſi bien cette vérité, qu'il n'eſt pas permis à un Chrétien de révoquer en doute ce dogme de ſa Religion & de ſa foi. Ce fut dans cette nuit fatale où

il devoit être livré, qu'il s'offroit à son Pere, ſous les eſpéces du pain & du vin, étant tout enſemble, dit Saint-Paulin, & le Prêtre de ſa Victime, & la Victime de ſa Prêtriſe; ordonnant enſuite à ſes Apôtres, & aux Prêtres qui devoient les repréſenter, d'en faire de même juſqu'à la conſommation des ſiécles. Tremblez, Prêtres de Jeſus-Chriſt, Miniſtres de ſes volontés, Succeſſeurs de ſon Sacerdoce, Sacrificateurs de ſon Corps & de ſon Sang; tremblez, ſi comme vous le repréſentez dans l'autorité de ſon Miniſtere, vous ne le repréſentez pas dans ſa ſainteté, par vos actions, & par vos paroles. Quoi qu'il en ſoit, le Seigneur ſe met lui-même entre vos mains, & vous rend les dépoſitaires de ſes miſéricordes, & les diſpenſateurs de ſon Sacrifice.

Il y a donc dans l'Egliſe un Sacrifice divin, que le Concile de Trente appelle par excellence l'œuvre de Dieu, *opus Dei*; Divin dans ſon principe, Dieu ſeul par ſa puiſſance étant capable de changer le pain & le vin au Corps & au Sang de Jeſus-Chriſt: Divin dans ſon moyen, Dieu ſeul ſe faiſant homme, pour être une Victime capable d'appaiſer la Souveraine Majeſté

jeſté offenſée : Divin dans ſa fin, Dieu ſeul pouvant être l'objet de ces hommages infinis, & de cette Oblation Divine : Divin dans ſa durée, ainſi que Daniel l'avoit prédit ; il n'eſt pas compoſé de pluſieurs Victimes, comme autrefois, mais d'une ſeule, qui ſe perpétue ſur nos Autels, qui ſe multiplie ſans ſe diviſer, qui eſt ſacrifiée ſans mourir, & mangée ſans être conſommée, puiſque c'eſt le Corps immortel & impaſſible de Jeſus-Chriſt.

C'eſt cette Oblation magnifique, univerſelle, pure, qui porte la gloire de Dieu de l'Orient à l'Occident. C'eſt Dieu même qui parle par ſon Prophête Malachie ; écoutez-le avec docilité & avec reſpect. Mon Nom eſt grand & vénérable parmi les Nations d'un bout du monde à l'autre, dit-il : *Ab ortu ſolis, uſque ad occaſum, magnum eſt nomen meum in gentibus.* Je vois de toutes parts les Autels chargés de Sacrifices en mon honneur, *in omni loco ſacrificatur* ; on m'offre tous les jours une Oblation, une Victime nette & ſans tache, *& offertur nomini meo oblatio munda.* Quelle eſt donc cette Hoſtie, dont le Seigneur même ſe fait honneur, qui attire ſes regards & ſes complaiſances, qui eſt ſi recomman-

Malac. c. 1.

Ibid.

dable à ſes yeux par ſon innocence, & ſa pureté ? Sont-ce des animaux dont le ſang impur & groſſier ne peut lui être ſi agréable ? Sont-ce nos œuvres, où la malice regne ſouvent, où la chair & le ſang ont tant de part, où la cupidité ſe mêle preſque toujours par des ſecrettes vanités, ou d'intérêts imperceptibles ? Sont-ce nos prieres, que le dégoût, la diſſipation, l'impatience & l'amour propre n'accompagnent que trop ſouvent ? Non, ſans doute, Ce grand Sacrifice, eſt celui de la Meſſe, qui eſt offert par toutes les régions de la terre, pour la propitiation & la ſatisfaction de nos péchés. Cette Oblation pure & ſainte par elle-même, à qui, ni l'indignité de celui qui l'offre, ni l'irrévérence de celui qui y aſſiſte, ne peuvent ôter la moindre partie de ſa ſainteté ; qui contient la ſource de la pureté, l'origine de la ſanctification, le Fils, cet Agneau ſans tache, qui efface les péchés du monde.

Saint Juſtin Martyr, Apologiſte des Chrétiens, dans les premiers ſiécles, ſe ſert de ce texte, pour prouver ce Sacrifice non-ſanglant du Pain & du Vin Euchariſtique. Saint Irenée, inſtruit des doctrines Apoſtoliques, que

tous ceux qui veulent connoître l'ancienne vérité, & la Tradition de l'Egliſe, doivent écouter comme un témoin irréprochable de la Foi, & de la diſcipline des premiers tems, & dont le Martyre autoriſe encore la doctrine, ne trouve point de meilleure preuve de l'inſtitution & de l'excellence de cette oblation, que la tradition des Apôtres, & la prédiction de ce Prophête.

Voilà donc la Meſſe établie. Jeſus-Chriſt qui s'étoit revêtu d'une chair mortelle, pour glorifier ſon Pere, & pour racheter les hommes par ſon Sang, voulant étendre ſon regne ſur la terre, devoit y laiſſer en mourant un Sacrifice digne de lui, qui fût comme un centre de Religion où ſe recueillît toute la gloire de Dieu, & toute la foi des Fidéles, où ſe fiſſent les effuſions de miſéricorde, & les retours d'actions de graces, où les fruits de la rédemption ſe diſtribuaſſent dans toute l'Egliſe, & où les hommes puſſent trouver, & la rémiſſion des péchés, & le don de la pénitence, & le gage du ſalut éternel.

Il n'y a preſque point eu de Peuple ſi peu inſtruit des choſes divines, qui n'ait érigé des Autels à quelque divi-

nité, & qui n'ait témoigné par quelque eſpéce d'oblation, l'hommage qu'il devoit à cette Puiſſance ſouveraine, Pourriez-vous croire que les Chrétiens que la nouvelle alliance établie par le Sang de Jeſus-Chriſt a élevés à une ſi grande excellence de Religion & de dignité, ne ſçachent pas honorer Dieu ? comblés de tant de graces & de bienfaits, & par conſéquent obligés à tant d'offices de reconnoiſſance & de piété, manqueront-ils de ſacrifices, tandis que des Nations ſauvages par un penchant de la nature, quoique corrompue, ont offert à des Dieux feints ou fabuleux, des ſacrifices quelquefois cruels, quelquefois même ridicules, qui marquant leur brutalité ou leur ignorance, ne laiſſoient pas de marquer une eſpece de dévotion ?

A Dieu ne plaiſe que Jeſus-Chriſt nous ait refuſé les moyens d'honorer la ſouveraineté de ſon Pere, & de reconnoître ſa rédemption. Il s'eſt mis lui-même dans un état de victime, où toute ſa dignité ſe trouve, & où la parfaite adoration ſe pratique juſqu'a la conſommation des ſiécles ; ce qu'il a fait non-ſeulement pour la gloire de ce Myſtere, mais encore pour notre propre utilité. C'eſt ſur ces Au-

tels qu'il exerce ces fonctions de Médiateur & d'Interceſſeur, qu'il demande, & qu'il obtient les ſecours néceſſaires pour notre ſalut éternel; qu'il ſe tient ſous ces eſpéces ſacramentales entre Dieu & nous, pour entretenir & négocier, pour ainſi dire, de plus près la réconciliation & la paix qu'il nous a déja procuré par le mérite de ſa mort, portant au Ciel les prieres des hommes, reportant aux hommes les bénédictions du Ciel, & comme un divin & charitable Ambaſſadeur, repréſentant nos néceſſités à ſon Pere, & nous annonçant ſes miſéricordes : c'eſt là, que planté au milieu de l'Egliſe, comme l'Arbre de vie au milieu du Paradis terreſtre, il renouvelle la vigueur de la piété des Chrétiens, qu'il rémédie à tous nos maux, qu'il veille ſur tous nos beſoins, qu'il réſide enfin pour s'unir ſacramentalement à nous, & que nous nous uniſſons ſpirituellement à lui, afin que la mémoire de ſa Paſſion demeure toujours devant nous; enſorte que dans la célébration qui ſe fait tous les jours de la Meſſe, & les Chrétiens qui y aſſiſtent, & les Prêtres qui la célebrent, ayent ſans ceſſe devant leurs yeux Jeſus-Chriſt ſouffrant, afin qu'ils puiſ-

ſent l'imiter en portant ſur leurs corps la mortification de Jeſus-Chriſt, & dans leurs cœurs la reconnoiſſance de l'exceſſive charité qu'il a eue pour eux.

Que trouvez-vous, mes Freres, dans cette doctrine qui ne vous édifie ? Ce Myſtere qui eſt à tous les bons Chrétiens d'une ſi grande conſolation, vous eſt-il à charge ? avez-vous réſolu de rompre tout commerce avec Jeſus-Chriſt, avec qui vous n'en avez preſque plus, puiſque vous n'avez point de part à ſon Corps, à ſon Sang, ni à tant de graces qu'il diſtribue ſi libéralement dans nos Egliſes ? La Meſſe, qui eſt l'image & la mémoire de ſa Paſſion, vous effraye-t'elle ? Et vous ſcandaliſez-vous de ſes humiliations & de ſes ſouffrances ? Qui l'auroit dit, mes Freres, qu'il peut s'elever parmi les Chrétiens, des gens inſtruits dans la croyance de l'Egliſe, & dont les Chefs tenoient rang de Prêtres & de Sacrificateurs parmi nous, euſſent entrepris d'abolir le Sacrifice ; & par une préſomption étrange, au lieu que Jeſus-Chriſt nous a dit en l'établiſſant, faites ceci, euſſent oſé dire, ne le faites pas ? Nos Peres, ſi pleins de Religion & de zéle, auroient-ils cru

poſſible ce que nous voyons ? On craint les jours de Fêtes & de Dimanches, comme des jours de mauvais augure, parce que l'ordre ou la bienſéance veulent qu'on aſſiſte aux ſacrés Myſteres. On réſerve pour ces jours-là ſon oiſiveté, ſes affaires, ſes maladies, ſes voyages ; au lieu de les ſanctifier par la priere, & les exercices de dévotion & de charité, on les employe à travailler contre les ordres du Seigneur, à courir les Foires & les Campagnes. On croit avoir beaucoup gagné, d'avoir fraudé les Loix de l'Egliſe ſous des prétextes qu'on prévoit & qu'on étudie toute la ſemaine, & l'on ſe ſçait bon gré d'avoir éludé les invitations d'un ami, & d'avoir dérobé, pour ainſi dire, une Meſſe à la vigilance d'un Inſpecteur. Je n'ai qu'à gémir devant Dieu, & dire à cet homme incrédule, & à cette femme opiniâtre : O ſi tu connoiſſois le don de Dieu !

Je reviens donc, & je dis avec Saint Jerôme, que toute Religion doit avoir un Sacrifice, & toute Egliſe qui n'a ni Prêtre ni Sacrifice, n'eſt pas l'Egliſe de Dieu, *non eſt Eccleſia Dei.* Vous me direz peut-être : Jeſus-Chriſt eſt mon Prêtre, l'effuſion de ſon Sang eſt mon

Sacrifice & mon unique Sacrifice ; celui-là me ſuffit. Pourquoi multiplier les Hoſties ? Pourquoi réiterer cet acte de mort qui a conſommé notre rédemption ? Nous l'avouons, mes Freres, le ſaint Concile nous l'enſeigne, ce n'eſt qu'une même oblation que celle de la Croix & celle de l'Autel. La victime eſt la même, quoique différente en la maniere de l'offrir. La Croix que nous plaçons ſur l'Autel eſt la même choſe que l'Autel. Ils portent la même victime, ils ſervent au même Sacrifice. Il s'eſt accompli ſur la Croix, il ſe continue ſur l'Autel.

Le Sacrifice ne pouvoit plus être ſanglant, le Sauveur étoit glorieux & immortel. Sa mort naturelle ne devoit durer que quelque moment, mais elle devoit être ſuivie de ſa mort myſtique renouvellée chaque jour par la deſtruction des eſpéces. Ce ſang étoit répandu, prix ſuffiſant & ſurabondant de la Rédemption ; mais il falloit qu'il fût appliqué. La Paſſion a, pour ainſi dire, amaſſé le tréſor, & la Meſſe le diſtribue. Jeſus-Chriſt ſur la Croix meurt pour tous les hommes en général. Sur l'Autel il eſt en état de mort pour moi, pour vous en particulier, comme s'il mouroit encore pour vous

ſeul ; nous élevons ce Sang, dont la voix ſe fait mieux entendre que celle du ſang d'Abel. Nous élevons l'Agneau immolé pour le préſenter au Seigneur, tel que Saint Jean nous le décrit, debout & en poſture de ſuppliant devant le Trône de cette Majeſté Divine. Voilà en deux mots ce que c'eſt que la Meſſe ; préſenter au Pere Eternel le Corps & le Sang de ſon Fils ſous des ſymboles ſéparés & deſtinés à annoncer ſa mort & tout le reſte ; prieres, bénédictions, cérémonies, n'eſt que l'appareil ou la ſuite vénérable du Sacrifice ; y a-t'il dans cette Doctrine, & dans ces religieuſes pratiques quelque endroit qui répugne aux régles de la piété, ou à la foi des Ecritures ?

Ne liſons-nous pas dans ces Ecritures, que Jeſus-Chriſt eſt Prêtre, & Prêtre ſelon l'ordre de Melchiſedec, Roi de paix, Roi de juſtice, le plus qualifié en Religion & en piété de tous ceux qui ont paru dans le tems de la Loi naturelle, qui vint au-devant d'Abraham, pour le bénir & lui préſenter le pain & le vin ; car il étoit le Prêtre & le Sacrificateur du Très-Haut, *erat enim Sacerdos Altiſſimi.* Ne reconnoiſſez-vous pas à cela la figure de Jeſus-Chriſt ? la conſécration

du pain & du vin, dans l'inſtitution qu'il fit de la Meſſe, & ne jugez vous pas par la ſimilitude de ſon Sacerdoce, de celle de ſon Sacrifice ?

Ecoutez ſur ce point la Doctrine de Saint Paul dans ſon Epître aux Hébreux, chapitre 7. Jeſus-Chriſt, grand Pontife & ſouverain Sacrificateur, eſt venu dans la plénitude des tems prendre de la main de ſon Pere un Corps, qui fût le fond & la matiere de ſon Sacrifice, qu'il accomplit enfin ſur la Croix pour la Rédemption du monde ; Sacrifice véritable, oblation de la victime, acceptation volontaire de Jeſus-Chriſt, deſtination du Pere Eternel, Office d'un Sacerdoce ſupérieur à celui d'Aaron. C'eſt-là que Jeſus-Chriſt a ſupprimé les cérémonies de la Loi, qu'il a tranſmis l'ancien Teſtament au nouveau, changé le Sacerdoce Lévitique, & qu'il a transféré le droit de Sacrificature à un autre Ordre de Prêtriſe que celui d'Aaron, étant lui-même Prêtre Eternel ſelon l'ordre de Melchiſedec, plus noble dans la ſainteté de ſon action, & dans la durée de ſon miniſtere : *Tranſtato ſacrificio, neceſſe eſt ut legis tranſlatio fiat.* Or, comme la Religion de Jeſus-Chriſt eſt

ſubſtituée à celle de Moyſe, le Sacerdoce & le Sacrifice de Melchiſedec ſont ſubſtitués à celui d'Aaron.

La Meſſe eſt donc ce Sacrifice de la Religion nouvelle, fait ſuivant l'ordre de Melchiſedec. Les grandes qualités de ce Pontife que l'Apôtre étale avec plaiſir, & qui ſont une fidelle figure de Jeſus-Chriſt; le pain & le vin qui ſont la matiere de ſon oblation, en ſont des preuves. C'eſt un Sacrifice véritable, acte d'une Religion publique, établie par Jeſus-Chriſt, obſervée par ſon Egliſe pour honorer Dieu par la plus auguſte victime qui fut jamais, pour proteſter notre dépendance à ſa ſouveraineté dans une humilité profonde. Changement de la victime, par la conſécration du pain & du vin, qui deviennent le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, eſpéce même de deſtruction par une ſéparation myſtique du Corps & du Sang, & par une repréſentation myſterieuſe du ſanglant Sacrifice du Calvaire. Oblation ſainte en tout ce qu'elle eſt; du côté de la victime, c'eſt Jeſus-Chriſt; du côté du Sacrificateur, c'eſt J. C. du côté des fonctions & de l'action de ſon Sacerdoce, c'eſt lui qui l'exerce ſur lui-même. Où trouverez-vous ailleurs

que dans la Meſſe, ce Sacerdoce, ce Sacrifice de Jeſus-Chriſt, ſuivant l'ordre de Melchiſedec ? ne le cherchez ni à ſa naiſſance, lorſqu'il s'offrit ſecretement & intérieurement à ſon Pere ; ni à ſa Croix, où il y eut effuſion du Sang : c'eſt par conſéquent dans la Cêne, où il s'eſt comme réſervé d'inſtituer cette eſpéce de Sacrifice.

Ce ſont des vérités, mes Freres ; mais il faut de la ſoumiſſion, il faut de la foi. Lorſque Saint Paul vient à ce point de Religion & de Myſtere, il ſe retient, il ſe reſſerre en ſon ſujet, & après avoir dit aux Hébreux nouvellement convertis que Jeſus-Chriſt a été déclaré, de l'autorité de Dieu même, Pontife ſelon l'ordre de Melchiſedec : *Appellatus à Deo Pontifex ſecundùm ordinem Melchiſedec* ; Il s'arrête & ſe contente de dire : *De quo nobis grandis ſermo & interpretabilis ad dicendum.* Nous aurions de grandes choſes à vous dire de ce Pontife, mais elles ſont au-deſſus de la portée de vos eſprits encore charnels, & de votre foi encore foible & naiſſante, *grandis ſermo.* Il ne craint pas de leur parler du Sacrifice de la Croix, & leur enſeigne que Jeſus-Chriſt s'eſt offert véritablement à Dieu pour nos

péchés, & nous a rachetés, non par le ſang des animaux, mais par le ſien propre ; que ce Sang répandu eſt d'une valeur & d'une efficace infinie ; qu'il n'étoit plus beſoin que Jeſus-Chriſt ſe préſentât encore une fois à la porte du Sanctuaire après une nouvelle effuſion de ſang ; & que par un ſeul Sacrifice, il avoit conſommé la Rédemption de tous les hommes. Mais s'agit-il d'expliquer le Sacrifice myſtique de nos Autels, & les ſimilitudes du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt, avec celui de Melchiſedec ; Il n'oſe même leur parler de la figure du pain & du vin, de peur de s'engager à leur révéler des ſecrets dont ils n'étoient pas capables, *grandis ſermo*, Il n'oſe leur confier ce Myſtere. Jeſus-Chriſt y eſt enveloppé ſous le voile des eſpéces ſacramentales ; la vérité y eſt cachée ſous la nuée du Sacrement, *grandis ſermo*.

Je me trouve aujourd'hui dans le même embarras que ce grand Apôtre, à l'égard d'une partie de mon Auditoire ; ils ne ſont pas encore véritablement Fidéles, mais ils ſont Chrétiens ; ils ont en main les ſaintes Ecritures, la parole de Dieu leur eſt expliquée, & je n'ai qu'à les faire ap-

percevoir que Saint Paul n'auroit pas pris tant de précaution, & n'auroit pas employé des paroles si emphatiques, s'il n'eût prétendu leur parler d'autre chose que d'une figure vuide, & d'une simple représentation du Corps & du Sang du Fils de Dieu, ou d'une participation de ce Corps, qui se fait seulement en imagination & en pensée. Voilà, mes Freres, ce que j'avois à vous dire du Sacrifice de la Messe. Voyons comment vous y devez assister.

II. Point. Quoique la grandeur de Dieu soit une grandeur immense, éternelle, infinie, & qu'il mérite d'être honoré à proportion de sa dignité & de son essence: *Laudate eum secundùm multitudinem magnitudinis ejus*; Louez-le selon la multitude de sa grandeur, dit le Prophête par cette pompeuse expression. Toutefois nous reconnoissons notre impuissance. Comme Dieu est immuable en lui-même, & qu'il ne peut ni croître ni diminuer en son Etre, il ne peut recevoir au-dedans de lui aucun accroissement de bien ou de gloire de la part de ses créatures, mais seulement une gloire extérieure qui lui vient de la plus grande connois-

ſance, ou de la plus grande eſtime qu'elles ont de ſa ſouveraine bonté. D'ailleurs où trouverons-nous un hommage digne de Dieu ? & quelle marque d'honneur ou de reſpect lui donnerons-nous ? *Quid dignum offeram Domino ?* dit le Prophête, qui puiſſe convenir à cette Majeſté ſuprême ; il ſe réduit à l'adoration : *Curvabo genu* ; je fléchirai le genoüil, je m'humilierai, je m'abaiſſerai, je m'anéantirai devant lui.

C'eſt, mes Freres, ce que nous devons faire, à l'exemple de J. C. qui s'anéantit devant ſon Pere dans le ſaint Sacrifice de la Meſſe. L'Egliſe nous enſeigne que l'œuvre de notre Rédemption s'y pratique, & s'y renouvelle, & nous commande d'y aſſiſter. Dans ces tems heureux de la pureté, & de la ferveur du Chriſtianiſme, l'Egliſe n'eut pas beſoin de commander à ſes enfans d'entendre la Meſſe. Les Apôtres avoient introduit cette ſainte & religieuſe coutume, toutes les Egliſes naiſſantes l'avoient ſuivie, tous les Fidéles accouroient au lieu où ſe faiſoit la fraction du pain ; c'eſt ainſi qu'on nommoit les ſaints Myſteres, pour cacher aux prophanes ce qu'ils ne méritoient pas de connoître. Aucune Loi ne les

Opus noſtræ Redemptionis exercetur.

obligeoit à ce devoir ; mais la Loi toute pure de la charité que le Saint Esprit venoit de graver dans leurs cœurs, & dont les impressions étoient toutes fraîches, étoient plus fortes pour eux que toutes les ordonnances qu'on eût pû faire. Plût à Dieu qu'une libre piété, & une obéissance volontaire eût prévenu toutes ces régles, & tous ces ordres que la nécessité a fait établir dans le Christianisme !

Il faut l'avouer, mes Freres, cette ferveur ne dura pas long-tems, les persécutions qui sembloient devoir l'éteindre, ne firent que l'échauffer davantage ; & la tranquillité de l'Eglise, qui devoit l'échauffer, faillit à l'éteindre. Peu à peu la discipline se relâcha, la paix introduisit la liberté, un esprit d'oisiveté & de molesse se glissa dans le Christianisme, le zéle du service Divin & des prieres publiques se rallentit. Les Empereurs devenus Chrétiens entraînerent par le poids de leur autorité & de leur exemple une foule de Peuples & de Courtisans, qui accrurent le nombre, mais qui n'augmenterent pas la joye de l'Eglise. Ce flot de mauvais Chrétiens nouveaux venus, entraîna de son côté ceux qui se trouvoient déja foibles ; on devint moins

moins régulier & moins aſſidu dans les exercices de la Religion. Saint Chryſoſtôme de ſon tems s'en plaignoit déja, & reprochoit à ſes Diocéſains la négligence à ſe trouver dans les aſſemblées où ſe célebrent les redoutables Myſteres. La corruption crut avec le tems, il fallut que l'Egliſe fît une Loi, & qu'elle uſât de l'autorité que Dieu lui a donnée ſur ſes enfans, pour leur ordonner d'entendre la Meſſe les Dimanches & les Fêtes, d'abord publiques & ſolemnelles, depuis, à cauſe de la dureté de leur cœur, baſſes & privées; d'abord uniques, depuis par une ſage condeſcendance multipliées dans les Paroiſſes, ſelon la néceſſité des Egliſes, & la commodité même des Peuples. Voilà, mes Freres, quelle a été la diſcipline ſouvent différente dans les beſoins, toujours égale dans l'ordre, & toujours la même dans la Doctrine & dans les diſpoſitions qu'elle a preſcrites aux Fidéles qui ſont préſens au Sacrifice de la Meſſe.

Quelque office & quelque fonction que les Chrétiens exercent à l'égard de la Meſſe, ſoit *d'Aſſiſtans*, ſoit *d'Offrans*, ils doivent être à l'Egliſe avec modeſtie, avec crainte & atten-

tion. Comme nous ſommes compoſés de corps & d'eſprit, & que Dieu eſt Auteur de l'un & de l'autre, il faut qu'ils ayent tous deux part à l'adoration que nous lui devons. L'Egliſe ſur ce fondement régle nôtre culte, en ſorte qu'il ne ſoit pas tellement au-dedans, qu'il ne ſe répande au dehors; car, comme il faut que la Religion de notre eſprit ſoit accompagnée de la ſituation religieuſe de nos corps, il faut auſſi que les hommages & les adorations de notre corps ſoient animés d'hommages intérieurs & d'adorations ſecretes de notre eſprit. Or nous nous aſſemblons à l'Egliſe pour donner des témoignages publics de notre foi & de notre piété; & comme le Sacrifice viſible qui s'y offre, eſt le ſigne du Sacrifice inviſible, ainſi, dit Saint Auguſtin, cette modeſtie & compoſition extérieure du corps, doit être le ſigne de notre dévotion & de notre révérence intérieure. C'eſt-là que nous allons confeſſer Jeſus-Chriſt devant les hommes, afin qu'il nous reconnoiſſe devant ſon Pere céleſte. Où eſt-ce que nous devons principalement montrer que nous ſommes ſes ſerviteurs, que dans ſa Maiſon? Où eſt-ce que nous devons donner des mar-

ques de cette reſpectueuſe frayeur où l'on doit être devant la Majeſté de Dieu, que dans ſon Temple ? où toute notre occupation doit être d'adorer Dieu, & de nous acquitter envers ſa ſouveraine grandeur de tous les devoirs de Religion dont nous lui ſommes redevables. D'ailleurs nous ſommes obligés d'édifier le Corps des Fidéles ; & ſi nous leur devons en tout tems & en tout lieu des égards d'exemple & de charité, c'eſt principalement à l'Egliſe durant la célébration des Saints Myſteres, où, ſuivant le précepte de Jeſus-Chriſt nous devons les porter à glorifier le Pere céleſte.

Cependant, mes Freres, combien de profanations, & d'irrévérences ſe commettent tous les jours, dans le tems de ce ſaint Sacrifice ? on y va ſans réflexion, quoique Dieu nous commande de trembler en mettant le pied ſur le ſeüil de ces portes auguſtes, qui renferment la Religion & ſes Myſteres. On entre dans l'Egliſe, la tête pleine d'inutiles affaires, ou de folles paſſions & d'amuſemens frivoles, dont on ſe nourrit tous les jours. On cherche la Meſſe qu'on trouve la plus prête, ou qu'on ſoupçonne devoir être la plus courte ; comme ſi l'on plaignoit

à Jeſus-Chriſt le ſeul quart d'heure qu'on lui donne toutes les ſemaines. On ſe réſerve même pour ces Meſſes qui ſe diſent tard, pour s'y trouver plus libres avec des gens d'une pareille indévotion, & d'une ſemblable pareſſe. On laiſſe faire le Prêtre, ou pour mieux dire Jeſus-Chriſt, comme ſi l'on ne prenoit point de part à ſon Sacrifice; & bien loin d'avoir quelque ſentiment de dévotion, on l'ôte même à ceux qui l'ont, par les diſtractions qu'on leur donne. Cependant il faut de l'attention.

Le Sacrifice de l'Autel étant une continuation du Sacrifice de la Croix, dont l'eſprit, le mérite, le fruit ſe répandent ſur les ames fidelles qui y aſſiſtent dignement. Un Chrétien doit être préſent à la Meſſe, comme il auroit été préſent à la Paſſion de Jeſus-Chriſt, avec attention & admiration du Myſtere & de toutes ſes circonſtances. Telles furent ces ames ſaintes qui étoient au pied de la Croix avec des ſentimens d'amour, de douleur, de reconnoiſſance, d'un ſi triſte, mais ſi religieux ſpectacle; qui compatiſſoient aux peines du Sauveur, qui ſe ſacrifioient avec lui, qui recueilloient & ſon eſprit & ſes paroles, & qui

voyoient avec reſpect couler ſon Sang, le prix de leur ſalut, & du ſalut de tout le monde. Telles ſont encore aujourd'hui à l'égard de la Meſſe, des ames qui, touchées du déſir ardent de s'unir à Jeſus Chriſt, ou par le zélé de leur foi, ou par la Communion de ſon Sacrifice, courent après l'odeur de ſes parfums Euchariſtiques, s'en approchent, pour être elles-mêmes les Hoſties vivantes de Jeſus-Chriſt, vont détruire au pied de ſes Autels toutes les imperfections qui peuvent lui déplaire, en lui ſacrifiant juſqu'aux derniers reſtes de leurs paſſions, & juſqu'aux moindres inclinations de leur amour propre, l'adorant en eſprit & en vérité, & obſervant juſqu'aux moindres circonſtances de ſon Sacrifice.

Cependant on y vient, la plupart du tems, comme à une action paſſagere, où l'on aſſiſte par habitude ou par hazard, ſans Religion & ſans priere, dénué de tout eſprit de piété & d'intelligence, & par conſéquent de toute conſolation.

Vous me direz peut-être, quelle conſolation peut-on avoir dans la célébration des ſaints Myſteres en un langage qu'on n'entend pas; & com-

ment pouvons-nous, ignorans que nous ſommes, répondre, *Amen*, à votre action de graces, ſelon les termes de Saint Paul ? Eſt-il queſtion aujourd'hui, comme dans la primitive Égliſe, du don des Langues dont quelques-uns abuſoient, & que l'Apôtre entreprend de corriger ? Ne vous explique-t'on pas de vive voix nos cérémonies & nos Myſteres ? Les traductions ne ſont-elles pas publiques ? LeCatéchiſte ne monte-t'il pas en Chaire pendant la Meſſe, où vous aſſiſtez ? Veut-on vous ſurprendre, ou vous dérober la connoiſſance des choſes ſaintes ? Sçachez une fois les intentions de l'Egliſe.

Dieu n'a pas voulu que ſes Ecritures, qui ſont immuables & vénérables, changeaſſent comme les Langues qui ſe corrompent & ſe renouvellent. Nos Peres ont gardé avec ſoin ces anciennes formules de nos oblations, afin que nos uſages fuſſent uniformes, que l'Egliſe univerſelle portât un langage univerſel ; & que comme il n'y avoit qu'une Foi, il n'y eût auſſi qu'une Langue commune, par laquelle pluſieurs Nations puſſent communiquer enſemble. Ils ont voulu qu'on ſe ſervît d'une Langue ancien-

ne, pour marquer l'ancienneté de la créance, afin que les Fidéles ſe puiſſent aſſurer qu'ils croyent ce qu'on a toujours cru, puiſqu'on parle comme on a preſque toujours parlé dans le Royaume de Jeſus-Chriſt. L'Egliſe a cru qu'il falloit retenir cette Langue autoriſée de toutes, pour conſerver la dignité, & la majeſté des choſes ſacrées, pour entretenir cette marque d'union dans toute la Famille de Jeſus-Chriſt, pour ſe garder de ces profanes nouveautés de voix, ou de termes que Saint Paul ordonne ſi ſoigneuſement d'éviter. Pour mettre enfin la Religion à couvert de la viciſſitude des dominations & des variations des Langues, & pour laiſſer le culte & le ſervice Divin, dans ce langage où les Apôtres & les hommes Apoſtoliques l'ont conſacré, de peur qu'on ne le corrompe à force de vouloir le réformer.

Jugez vous-mêmes, mes Freres, ſi la Meſſe ſe diſoit en Langue vulgaire, elle ſeroit ſujette au changement, en danger d'être dépravée; elle perdroit de ſa vénération, on ôteroit la communication des Egliſes, néceſſaire pour l'unité de ſa Foi, dont ce langage eſt le lien. Un Prêtre d'une Nation ne

pourroit point célébrer dans l'autre. Quoi qu'il en ſoit, la fin des Offices Eccléſiaſtiques n'eſt pas d'inſtruire, ou d'enſeigner ceux qui les diſent ou qui les entendent ; ils ſont ordonnés préciſement pour louer les grandeurs de Dieu, pour le prier, pour lui rendre des actions de graces. Dieu qui ſonde les cœurs, n'en a-t'il pas l'intelligence, & ne ſuffit-il pas que vous entriez de cœur & dans l'eſprit de l'Egliſe & de ſes prieres publiques ?

Humiliez-vous durant la Meſſe devant la Majeſté de Dieu, méditez les myſteres de la Paſſion qu'on vous repréſente ; demandez-lui qu'il vous donne ſa Foi, ou qu'il vous l'augmente. Réflechiſſez ſur ſes graces & ſes bienfaits, & réveillez votre reconnoiſſance ; offrez-lui Jeſus-Chriſt pour gage de vos bonnes volontés, de votre Foi & de votre amour, ſi vous ne ſçavez pas encore entrer dans la participation ſecrete & ſpirituelle du Sacrifice ; mais ſur-tout aſſiſtez-y avec reſpect & avec crainte.

C'eſt ainſi que Dieu nous ordonne de nous tenir à la vue du Sanctuaire. C'eſt ainſi que les Eſprits céleſtes s'y tiennent devant le Seigneur que les Anges louent, que les Archanges

&

& les Dominations adorent, devant qui les Puiſſances tremblent. Remarquez ces dégrés, à meſure qu'ils ſont plus élevés en dignité, ils en ſont plus reſpectueux; & nous viles & miſérables créatures y ſeront aſſis, errans, orgueilleux, ſans circonſpection & ſans retenue.

Hélas! mes Freres, je ne ſçai preſque ce que je dois blâmer davantage, ou la trop grande confiance des anciens Catholiques, ou la trop grande crainte des nouveaux. Nous voyons les anciens entrer, tête levée, dans les Egliſes, qu'ils regardent comme leur héritage, & comme la Maiſon de leur Pere; orgueilleux de leur Religion, & familiers, pour ainſi dire, avec les Myſteres, affecter les places les plus honorables dans les grandes ſolemnités; forcer, pour ainſi dire, les baluſtres pour entrer dans le Sanctuaire, s'appuyer juſques ſur l'Autel, & ſe confondre avec les Prêtres qu'ils troublent quelquefois, par une indiſcrete témérité, dans les fonctions de leur miniſtere. Des cérémonies ſi vénérables, & des Myſteres que les plus grands Saints ont appellé terribles, peuvent-ils inſpirer une confiance ſi peu reſpectueuſe? ſes Puiſ-

ſances des Cieux tremblent de frayeur en la préſence de l'Homme-Dieu qui s'immole ſur nos Autels, & l'on s'en approche ſans crainte.

Les nouveaux au contraire y viennent avec peine, non pas avec cette crainte qu'inſpire la dignité de ce Sacrifice, mais avec celle que leur prévention leur inſpire; ils regardent cet Acte de Religion, moins par la Foi que par les préjugés de leur naiſſance. Que ne nous laiſſez-vous, diſent-ils? ils regardent comme une peine, ce qui fait le plus grand bonheur des véritables Fidéles, & demandent comme une grace, ce qui a toujours été le plus ſévere châtiment & la plus grande peine dans l'Egliſe. J'avoue, mes Freres, & je le dis avec douleur, que, ſelon les anciennes régles, vous en ſeriez exclus, comme n'étant pas dignes d'y aſſiſter. On en chaſſoit autrefois, non-ſeulement les Catechumenes, mais encore les pécheurs, pour les punir en les éloignant, & pour leur faire naître les déſirs d'être admis aux Myſteres par la honte qu'ils avoient d'en être privés.

Mais l'Egliſe a conſidéré que la Meſſe eſt un Sacrifice propitiatoire,

inſtitué proprement pour les pécheurs ; que la vue de ce Sang répandu pour eux pourra les toucher : Que les grands pécheurs ont beſoin de grandes interceſſions : que les larmes des véritables Fidéles, jointes au Sang précieux de Jeſus-Chriſt, aidées de ſon Eſprit, & fortifiées du mérite de ſa Paſſion, font quelquefois violence à Dieu-même, pour ainſi dire, & lui arrachent ſa miſéricorde. L'Egliſe vous y invite par grace. Elle vous appelle à un Myſtere, où la Foi principalement s'exerce, & où principalement vous pouvez eſpérer de l'obtenir. Elle vous ordonne d'y aſſiſter, pour ne pas vous abandonner à l'irreligion, pour ne pas vous laiſſer à la merci de vos propres déſirs, pour vous accoutumer à ſon culte, pour vous ouvrir les tréſors dont elle eſt la dépoſitaire, pour vous révéler ſes ſecrets, & vous rendre les témoins de la pureté de ſon Sacrifice.

Venez-y donc, non pas comme des étrangers, mais comme des enfans, pour reconnoître la ſouveraineté de Dieu ſur ſes créatures, pour fléchir ſa miſéricorde, & ſatisfaire à ſa juſtice ; pour rendre graces à ſa bonté infinie de tous ſes biens ; pour

lui demander par la priere tous les ſecours dont vous pouvez avoir beſoin ; ſacrifiez-lui un ſacrifice de juſtice, & eſpérez en lui, *ſacrificate ſacrificium juſtitiæ, & ſperate in Domino.* Eſpérez que Dieu vous donnera la grace de le connoître. Ne vous découragez point, le goût des ſaintes vérités viendra, vous ſentirez les conſolations de l'Eſprit de Dieu ; aſſiſtez humblement à la Meſſe, & dites à Dieu : *Reſpice in faciem Chriſti tui.* Jettez les yeux, ô Pere des miſéricordes, non pas ſur nous, mais ſur Jeſus-Chriſt votre Fils ! Ne regardez pas nos offenſes ; voilà votre Fils qui s'offre pour nous, & qui veut être notre caution. Jettez les yeux, non ſur nous qui ſommes tous couverts de lépre, mais ſur votre Fils, qui eſt le Saint des Saints, & votre Fils bien-aimé, afin que par ſa grace & ſous ſes auſpices, nous puiſſions être introduits dans votre gloire. Au nom du Pere.

SERMON

Prononcé à Montpellier à l'ouverture des Etats de la Province de Languedoc.

Est & alia infirmitas pessima quam vidi sub sole, divitiæ conservatæ in malum domini sui.

Il y a bien une autre misere très-facheuse que j'ai remarquée sous le Soleil ; Ce sont des richesses qu'on veut conserver, & qui ne servent qu'à chagriner celui qui les possede. Dans le Liv. de l'Eccl. Ch. 5.

CE Roi que l'Ecriture a nommé sage par excellence, à qui Dieu avoit révélé tout le mystere des vanités & des illusions du monde ; qui sçavoit discerner le vrai d'avec le faux, & séparer dans ses jugemens, les réalités des apparences ; qui connoissoit l'orgueil des grandeurs, & l'inutilité des sciences humaines ; qui sentoit en lui le néant de sa propre gloire, & qui voyoit dans les plaisirs & dans les

joyes du siécle qu'on aime, deux choses q doivent les faire haïr, *vanité*, *affliction d'esprit*, *vanitas*, & *afflictio spiritûs*.

Ce Roi, dis-je, si sage, trouve encore de plus grands défauts dans la nature & dans la jouissance des richesses. Tantôt il déclare qu'il n'y a rien de solide en elles; que le plaisir de les amasser se perd dès qu'elles sont amassées; qu'elles échappent lorsqu'on pense les retenir, ou que du moins elles vont se perdre dans un fonds de cupidité qui les absorbe; que l'avare peut s'enrichir, mais qu'il ne peut se satisfaire; que la passion d'avoir ou d'acquerir n'a point de bornes, & que le désir & l'espérance de l'accroissement ôtent toutes les douceurs de la possession, *avarus non implebitur pecuniâ*. Voilà le vuide des richesses. Tantôt il enseigne qu'elles sont infructueuses, soit par des épargnes sordides, soit par des profusions indiscretes, soit par un déreglement d'esprit qui fait qu'on prive les Pauvres de la portion de ce bien qui leur appartient, & qu'on se prive soi-même des secours qu'on avoit eu dessein de se procurer. Voila l'inutilité des richesses: *Fructum non capiet ex eis*.

Tantôt il les regarde comme des sources d'inquiétude, ou des occasions de débauche, qui ne laissent ni repos ni santé à un homme, d'ailleurs enflé de son opulence; qui le fatiguent nuit & jour par les craintes ou par les plaisirs qu'elles donnent, jusqu'à interrompre son sommeil, & troubler ces heures tranquilles par l'amour déreglé de son bien, ou par l'excès de sa bonne chere, *saturitas divitis non sinit eum dormire.* Voilà l'incommodité des richesses.

Mais ce qu'il trouve de plus triste & de plus cruel, c'est qu'elles affligent & qu'elles rendent malheureux ceux qui les possédent : *Conservata in malum domini sui.* Je ne parle pas ici du malheur éternel qu'elles ne causent que trop souvent. Qui ne sçait les difficultés du salut que l'Evangile attache à la condition des Riches? Qui ne sçait que les biens du monde sont des sources de corruption, & comme des instrumens de mort entre les mains des méchans qui s'y attachent ou qui en abusent, tombant ainsi, selon les termes de l'Apôtre, dans les tentations du monde, & dans les piéges du démon, qui les plongent dans la perdition & dans

la réprobation éternelle. Je parle d'un malheur temporel, qui rend la vie désagréable, de ces chagrins journaliers qu'on a de voir diminuer par la chicanne d'un procès, par la mauvaise foi d'un commerce, par les subsides ordinaires, par les contributions inespérées, par des dons pesans, quoique volontaires, un bien qu'on avoit acquis avec peine, & qu'on gardoit avec soin. Cette sensibilité injurieuse à la Providence, maîtresse des événemens, opére l'impatience & la tristesse, produit souvent le murmure, & fait perdre le fruit des tribulations publiques & particulieres.

Je viens vous représenter aujourd'hui quelles sont les vûes de Dieu sur nous, quand il nous afflige par la perte de nos biens; quels sont les profits que nous pouvons tirer de ces pertes, & quels sont les moyens de résister à cette espéce de tentation que la cupidité rend si délicate & si dangereuse. Pour le faire plus efficacement, implorons le secours de l'Esprit de Dieu, par l'interceſſion de la Sainte Vierge. *Ave Maria.*

C'Est une des plus fortes passions de l'homme que celle d'amasser

du bien, de le conſerver, d'en jouir, & d'être à ſon aiſe. Pour cela on ſacrifie ſon repos, ſon honneur, quelquefois ſa vie, ſouvent même ſa conſcience. C'eſt auſſi un de ſes plus ſenſibles déplaiſirs de s'en voir privé. De-là viennent ces plaintes qu'on entend tous les jours, que les tems ne furent jamais ſi mauvais; que les charges ſont accablantes; que les guerres qu'on fait aujourd'hui ſont également cruelles & ruineuſes; qu'il faut donner pour les néceſſités publiques ce qu'on avoit deſtiné à ſes commodités particulieres; que la rareté de l'argent, & l'interruption des affaires rendent la condition du créancier auſſi fâcheuſe que celle du débiteur; qu'il y a des années malheureuſes où l'on ſeme & l'on ne recueille point, & que dans les heureuſes même, on ne ſçait par quelle fatalité l'abondance devient à charge. On s'en prend au Ciel, à la terre, à ceux qui impoſent, à ceux qui exigent. O hommes! pourquoi ne ſentez-vous pas le poids de votre péché plûtôt que celui de votre indigence? & pourquoi vous plaignez-vous des autres hommes? au lieu de bénir le Seigneur, qui, par ces épreuves ſalutaires, prétend corriger & punir en vous,

Premiérement, la fauſſe opinion que vous avez des richeſſes.

Secondement, l'attachement que vous avez aux richeſſes.

Troiſiémement, le mauvais uſage que vous faites des richeſſes.

Trois réflexions que je vous propoſe, afin que vous vous déſabuſiez des biens du monde, & que dans un tems où il ne s'agit pas d'en acquerir, vous appreniez à les perdre chrétiennement.

I. Point. Les biens du monde conſidérés dans l'ordre de la charité ſont eſtimables, parce qu'ils ſont louables & utiles, qu'ils contribuent à la gloire de Dieu qui les donne, & au ſalut de l'homme qui les reçoit comme de Dieu, & qui en uſe ſelon Dieu. Les richeſſes alors ſont des dons du Ciel, dont le Pere céleſte veut bien gratifier ceux qu'il aime dans ſa Famille. Ce ſont des moyens d'exercer la juſtice par les offrandes qu'on fait au Seigneur, ou la charité par l'aſſiſtance qu'on donne au prochain. Ce ſont les récompenſes que Jeſus-Chriſt a promiſes à ceux qui cherchent premiérement le Royaume des Cieux, des bénédictions répandues ſur la vertu, ou ſur le travail légitime d'un homme de

bien, des ſecours pour cette vie préſente & pour l'autre. Ce ſont les ſources de la piété & de la miſéricorde chrétienne, la matiere des bonnes œuvres & des pratiques Evangéliques, & les graces viſibles que Dieu diſpenſe à ſon Egliſe par les mains de ſes ſerviteurs qu'il a rendus riches.

Mais ſi vous conſidérez ces biens comme dépendans de la cupidité, ce ſont des dons du Créateur, dont les créatures abuſent. Ce ſont des objets innocens d'où naiſſent pourtant la plûpart des vices, qui émeuvent les paſſions à la vue des vanités & des utilités de la vie; qui étouffent la piété dans le cœur, & dérobent à Dieu l'amour & la confiance qui lui ſont dûes; qui nous occupent de nos intérêts temporels, & nous font perdre le goût & le ſouvenir de nos prétentions & de nos eſpérances éternelles. C'eſt la ſubſtance de ce monde, comme parle l'Ecriture; c'eſt-à-dire, un fonds d'avarice & d'orgueil entretenu par mille déſirs inutiles & nuiſibles, qui entraînent l'homme à ſa perte; ce ſont les termes de Saint Paul dans ſon Epître à Timothée. Qui ne voit quelle eſt en ce ſens la malédiction des richeſſes & l'opinion qu'on en doit avoir?

Mais conſidérons-les dans leur nature, & dans l'idée qu'en ont les Riches du ſiécle. Les uns croyent les tenir des mains d'une aveugle fortune, qui les diſtribue à ſon gré, qui les maintient dans les familles, ou qui leur fait changer de maître, & ne connoiſſent pas que tout cela vient du Seigneur. *Numquid non hæc ſunt à Domino*, dit le Prophête ? Les autres croyent que les biens qu'ils ont, ſont les fruits de leur induſtrie, que c'eſt le bon ſens & le bon eſprit qui leur ont inſpiré ces prévoyances convenables à leurs intérêts domeſtiques, & qu'ils ne doivent qu'à leur génie les voyes qu'ils ont imaginées de s'enrichir & de s'élever ; ce qui fait dire à l'Ecriture, que l'homme riche ordinairement ſe croit ſage, *ſapiens ſibi videtur vir dives.* Et cependant elle traite ailleurs de folie ce ſçavoir-faire, c'eſt-à-dire, ces tours de juſtice & de vérité qu'on donne à des pratiques artificieuſes & ſouvent iniques ; & Jeſus-Chriſt lui-même appelle inſenſé celui qui s'applaudiſſoit de ſon opulence, dans le tems qu'on alloit lui redemander ſon ame, *ſtulte, hâc nocte repetent animam tuam.*

La plûpart, ſans ſonger de qui nous

recevons ces biens, ni pourquoi nous les recevons, laiſſant là leur origine & leur fin, par leſquelles on peut juger ſainement, s'attachent aux avantages trompeurs qu'ils en retirent ou qu'ils en attendent : car il n'y a rien ſur quoi le monde ſoit plus trompé que ſur les richeſſes, parce qu'elles ont des apparences qui éblouiſſent, parce qu'elles nourriſſent & flatent la concupiſcence qui les rend à ſon tour agréables & néceſſaires ; parce enfin que, ſelon la parole de Jeſus-Chriſt, elles étouffent dans l'eſprit & dans le cœur des hommes mondains la ſainte parole ; je veux dire les maximes & les vérités Evangéliques : *Fallacia divitiarum ſuffocat verbum.* Voyons quelle eſt cette tromperie.

Celui qui les poſſéde, les croit certaines & véritables, les croit à lui. Saint Paul pourtant ordonne à Timothée de recommander aux Riches du ſiécle de ne point mettre leur eſpérance dans les biens incertains de ce monde, mais de la mettre toute entiere au Dieu vivant, qui donne à tous abondamment ; & Saint Gregoire nous enſeigne, que nous devons nous détromper de ces biens fragiles & paſſagers, qui dans le fond ne ſont ni véritables

ni nôtres : *Quod vobis cum terrenis divitiis, quæ nec veræ nec veſtræ, quid ſunt ?* Ils dépendent de la volonté & de la malice d'autrui, & peuvent nous être enlevés malgré nous, ils ſont ſujets à mille accidens qu'on ne peut quelquefois empêcher ni même prévoir. C'eſt une eſpéce de dépôt que la Providence a mis en nos mains, & qu'elle en retirera lorſqu'on y penſera le moins, dans des tems où l'on aura plus de peine à les perdre, qu'on n'avoit eu de plaiſir à les poſſéder. Quoi qu'il en ſoit, ces biens que nous aimons comme nôtres, comme une portion de notre ſubſtance, ſont étrangers, ſont hors de nous ; & nous devons nous ſouvenir de ce que les ſaints Peres nous enſeignent, qu'ils nous poſſédent plus que nous ne les poſſédons nous-mêmes ; qu'il faut regarder ce que nous faiſons, comme étant à nous, ce que nous avons, comme appartenant au Souverain Maître à qui nous ſommes, & qui ne nous laiſſe la liberté d'appeller nôtre ce qu'il nous accorde par ſa bonté, que pour nous laiſſer le plaiſir de lui redonner par reconnoiſſance.

Mais ce qu'il y a de plus faux dans les richeſſes, c'eſt qu'elles promettent

aux hommes mondains une félicité mondaine ; c'eſt-à-dire, un état de repos & de ſatisfaction univerſelle. Or comme on ne voit rien de plus déſirable dans cette vie mortelle que ce point de tranquillité qu'on s'imagine pouvoir trouver dans les richeſſes ; de-là vient cette grande eſtime qu'on a pour elles. C'eſt ainſi que raiſonnoit cet homme enrichi par ſes acquiſitions, & par ſes épargnes, dont il eſt parlé dans l'Eccléſiaſtique, qui diſoit dans le tranſport de ſa joye : *Inveni requiem meam, fruar bonis meis ſolus.* Me voilà parvenu à vivre en repos & à mon aiſe, rempli de biens, content de moi-même, indépendant du reſte du monde. C'étoit auſſi le ſentiment de ce Riche de la parabole Evangélique, lorſqu'à la vue de ſes greniers qui gémiſſoient ſous le poids de ſon abondance, à l'abri des néceſſités, & des incommodités de la vie pour longues années, goûtant par avance tous les plaiſirs de la bonne chere, invitant ſon ame charnelle à s'égayer avec ſes ſens ; il ſe réduit enfin à cette parole, *requieſce*, repoſez-vous.

Ils ſe trompent, Meſſieurs ; car les biens temporels, ſoit qu'on les recherche, ſoit qu'on les poſſéde, cau-

ſent toujours quelque agitation, du moins quelque attention embarraſſante & inquiete ; & la jouiſſance paiſible d'un bien mal acquis, ou mal employé, n'eſt pas un repos, mais une licence d'abuſer des bienfaits de Dieu ſans ſcrupule, & d'être vicieux ſans contradiction.

Ces biens en effet produiſent ordinairement deux diſpoſitions différentes dans ceux qui les ont, ou trop de loiſir, ou trop d'affaires. De ce loiſir vient la molleſſe, l'oiſiveté, l'indolence pour tout ce qui peut ſervir au ſalut. On n'a nul goût pour la priere, on n'écoute point la parole de Dieu, ou ſi l'on l'écoute, c'eſt ſans attention, *audientes non audiunt*, dit Jeſus-Chriſt ; on s'éloigne des Sacremens ; on aſſiſte ſans fruit & ſans reſpect au ſaint Sacrifice. Occupés de ſon argent, de ſes intérêts, & comme envelopés dans la ſubſtance de ce monde, on ne fait rien pour l'éternité, & l'on peut dire, que comme les terres qui produiſent l'or ſont ſtériles de toute autre choſe, les ames qui ſont attachées à leur or ſont inutiles à toute bonne œuvre. Quel triſte & funeſte repos ! de ces affaires viennent le travail, la ſollicitude, la multiplicité

multiplicité des penſées & des déſirs, les fatigues & les dangers. Rien n'arrête, rien ne ſatisfait la paſſion d'augmenter ſon bien. L'eſprit ſe forme de nouveaux projets, une eſpérance ſuccéde à l'autre; le cœur ſe dilate. Dieu donne, dit le Sage, cette affliction & ces ſoins ſuperflus au pécheur qui veut s'enrichir, afin de punir la cupidité par elle-même, & de faire ſentir par les amertumes qu'il répand ſur les biens temporels, le tort qu'on a de les préférer aux éternels.

Ces réflexions, ces expériences ne peuvent nous détromper. Nous aimons, nous eſtimons le bien avec excès, nous en abuſons même, & Dieu nous l'ôte, pour nous faire ſentir que cet argent qu'on garde avec tant de ſoin pour ſa conſolation & pour ſon plaiſir, cauſe ſouvent du chagrin à ceux qui le gardent, *divitiæ conſervatæ in malum domini ſui.*

Dans ce tems de tribulation, permettez que je parle ainſi au milieu même de nos triomphes: vous vous plaignez que le Seigneur appeſantit ſa main ſur vous, qu'il vous afflige tous les jours par la perte de quelque portion de vos biens, & vous réduit à vivre triſtement du débris de

l'hérítage de vos Peres. Reconnoiſſez donc qu'il veut par-là diminuer votre orgueil ; accordez-lui ce qu'il vous prend, louez-le de ce qu'il vous laiſſe. Figurez-vous ces malheureuſes Provinces où ſe déployent toutes les horreurs de la guerre, où les armées des deux partis laiſſent par tout où elles marchent, des traces funeſtes de leur paſſage, par la ruine des Villes ou des Campagnes ; où l'on perd en un jour ce qu'on a pris ſoin d'amaſſer en pluſieurs années, où les familles les plus commodes ſe trouvent tout d'un coup plongées dans la douleur & dans la miſere, ſans avoir d'autre reſſource qu'en la pitié, s'il en reſte encore au barbare Soldat qui les dépouille & qui les déſole. Graces au Ciel, nous ſommes éloignés de ces dangers & de ces craintes ! La guerre ne ſe fait pas ſentir ici, par les ravages qu'elle fait, mais par quelques incommodités qu'elle cauſe : Ce ne ſont pas des ennemis qui nous ruinent, ce ſont des exacteurs qui nous inquietent. Ce n'eſt pas votre ſubſiſtance qu'on vous enleve, c'eſt le prix de votre ſureté qu'on vous demande.

Il ſemble que Dieu vous ménage, qu'il veuille uſer envers vous de ſa

bonté, ou s'accommoder à votre foibleſſe. Tandis qu'il frappe tant de gens dans ſon indignation & dans ſa colere, de la perte de tous leurs biens, de celle même de leur vie, il ſe contente de vous priver d'une partie de vos aiſes, de vos commodités, de vos dépenſes peut-être même ſuperflues. Il y a des hommes qu'il veut punir, on diroit qu'il ne veut que vous corriger par ces taxes qu'il fait tomber ſur vos Terres, ſur vos Offices, ſur vos têtes, pour vous faire connoître par votre propre expérience la fragilité, & l'incertitude des richeſſes, pour vous accoutumer à ſçavoir en ſupporter les petites pertes; béniſſant le Seigneur, ſoit qu'il les donne, ſoit qu'il les retire, & donnant à vos déſirs & à vos ſoins pour les choſes terreſtres, les bornes qu'il leur a preſcrites.

Loin d'ici donc ces hommes injuſtes, qui font plus de cas de leur bien que de leur ame, à qui Tertullien adreſſe ces belles paroles: Laiſſons à ceux qui n'ont ni la Foi ni l'Eſpérance que nous avons d'un heureux avenir, à mettre tout leur eſprit, & toute leur ame à s'enrichir; pour nous il nous convient de donner,

non pas notre ame pour notre argent, mais notre argent pour notre ame ; soit en le distribuant avec charité, soit en le perdant avec patience : *Nos verò non animam pro pecunia, sed pecuniam pro anima deponere convenit, seu sponte in largiendo, seu patienter in amittendo.* Loin encore ces hommes aveugles, qui ne voyent pas dans les événemens du siécle, la main de Dieu qui les produit & qui les régle, qui fait la paix quand il lui plaît, dit le Prophête, & crée la guerre, & tous les maux qui l'accompagnent : *Ego Dominus faciens pacem & creans malum.* Loin enfin ces censeurs bisarres des œuvres des hommes & de Dieu même, qui croyent toujours que le monde est mal gouverné ; qui se font un système de politique imaginaire, à laquelle ils voudroient assujettir le Roi & ses Conseils ; qui s'estiment capables de faire rouler une machine dont ils ne connoissent pas les ressorts ; qui trouvent toutes les Charges de l'Etat insupportables ; qui voudroient qu'on fît la guerre pour eux, sans qu'ils en ressentissent la moindre incommodité : moins affligés des maux de leur Patrie, que du secours qu'ils sont obligés de leur ac-

corder ; qui plaignent à l'Etat une portion modique de leur bien qu'ils hazarderoient au jeu, ou qu'ils donnent tous les jours à leurs plaiſirs, & qui murmurent de tout, poſant leur bouche contre le Ciel, où réſide la Providence éternelle, & ramenant leur langue contre la terre, & contre les Puiſſances qui la gouvernent. *Pſ. 72. v. 10.*

Voilà le deſſein que le Seigneur a de corriger les faux jugemens que nous faiſons des biens temporels ; voyons comment il corrige & punit l'attachement que nous y avons.

II. Point.

Ce ne ſont pas les richeſſes qui perdent les hommes, c'eſt l'amour & l'attachement qu'on a pour elles. La malignité n'eſt pas dans le métail ; elle eſt dans le cœur de celui qui s'y attache. Saint Paul ne s'adreſſe qu'aux Riches de ce ſiécle qui le ſont de paſſion, de cupidité, qui veulent devenir riches, *qui volunt divites fieri* ; lorſqu'il les menace des tentations & des piéges du démon : car pour ceux qui le ſont par naiſſance, par héritage, par ſucceſſion, à la bonne heure, dit Saint Auguſtin, pourvû qu'ils le ſoient en Dieu ; c'eſt-à-dire, dans les bonnes œuvres : *Qui ſunt, ſint, dummodò in*

Deo, in bonis operibus ; pour nous marquer que ce n'eſt pas la poſſeſſion du tréſor qui eſt condamnée, mais le déréglement de l'eſprit ou du cœur de celui qui le poſſéde.

Pour prendre cette vérité dans ſon principe, il eſt certain que les biens même de ce monde appartiennent de droit à ceux qui ſervent Dieu fidelement. Ils ont été créés originairement pour la manifeſtation de la puiſſance, & de la magnificence du Créateur, & pour l'utilité de l'homme innocent. Ils ont été donnés aux Patriarches de la Loi, comme des récompenſes de leur foi, & des gages de leur alliance. Ils ſont dévolus enfin aux Fidéles de la Loi nouvelle, qui entrent dans les droits de Jeſus-Chriſt, que ſon Pere a conſtitué héritier de toutes choſes, par lequel il a fait les ſiécles : *Quem conſtituit hæredem univerſorum &c.*

Et c'eſt à juſte titre qu'ils les poſſédent, parce qu'ils en connoiſſent les abus & les avantages. Ils jouiſſent de ces biens temporels d'une maniere ſpirituelle ; ils s'en font comme autant de ſymboles des biens à venir que Dieu leur réſerve ; ils paſſent par-deſſus, ſelon le langage de l'Egliſe, ſans s'y arrêter ; & comme les Abeilles ne

cueillent pas les fleurs comme nous, & ne prétendent sur elles ni posſeſſion ni propriété, ſe contentant d'un certain ſuc dont elles compoſent leur miel ; ainſi l'Homme juſte tire de toutes les créatures utiles, un certain ſuc de conſolations ſpirituelles ; tantôt il admire la puiſſance de Dieu, qui forme tant de biens différens, & ſa bonté qui les laiſſe à ceux-là même qui en abuſent ; tantôt voyant que les méchans en ſont pourvûs comme les bons, il conclut que ce n'eſt donc pas la félicité des gens de bien ; tantôt conſidérant la pauvreté des véritables ſerviteurs de Dieu, il juge que Dieu leur en réſerve de plus excellens dans le Ciel ; & s'applaudiſſant lui-même de ſon indigence, il s'écrie avec le Roi Prophête : *Funes ceciderunt mihi in præclaris, etenim hæreditas mea præclara eſt mihi.*

De-là vient, que comme ils poſſédent les biens ſans affection, ils ſçavent les perdre ſans triſteſſe, & remettre à Dieu ſon dépôt, ſans murmurer & ſans ſe plaindre ; leur enleve-t'on quelque portion de leur héritage par des procès & des violences ? ils ſe croyent déchargés d'autant. C'eſt une tentation de moins. Il ne leur

coûte rien de perdre, & ceux qui commettent l'injuſtice ſont plus à plaindre que ceux qui la ſouffrent. Leurs débiteurs leur manquent-ils ? ils attendent avec patience, & remettent avec bonté. Ils ſe regardent eux-mêmes comme débiteurs à Dieu, & font aux autres la miſéricorde qu'ils veulent que Dieu leur faſſe. Les oblige-t'on à contribuer aux néceſſités publiques ? ils ſçavent qu'ils ſont Citoyens de la Jéruſalem terreſtre, & redevables à leur Patrie. Ils conſidérent comme un devoir d'aſſiſter le Roi pour la défenſe du Royaume, comme une juſtice de s'intéreſſer au repos & à la conſervation de la République dont ils ſont membres, comme une charité civile & chrétienne d'entrer dans les beſoins de ſes freres dans les guerres qui les déſolent. Ils reconnoiſſent qu'il faut ſuivre les loix que la raiſon & la néceſſité font faire ; que Jeſus-Chriſt lui-même a voulu payer le tribut. En rendant à Ceſar ce qui eſt à Ceſar, ils croyent rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu, & faire en même tems un ſacrifice volontaire de leurs biens à l'un & à l'autre.

Ce ſont-là les gens qui jouiſſent des richeſſes

richeſſes innocentes. Ce ſont ces hommes riches en vertu, dont les miſéricordes ne tariſſent point. Ces bienheureux débonnaires qui méritent de poſſéder la terre. Ces Chrétiens qui uſent de tout chrétiennement, & à qui tout devroit appartenir.

Cependant Dieu qui a tout fait, & qui conduit tout avec ſageſſe, a voulu, dit Saint Auguſtin, que ces biens temporels fuſſent communs aux bons & aux méchans. S'il ne les accordoit qu'aux bons, on pourroit croire qu'on ne le ſert que par intérêt, ou qu'il n'a d'autre récompenſe à donner à ceux qui le ſervent. S'il ne les accordoit qu'aux méchans, il priveroit les bons des conſolations de la vie, & induiroit les foibles à ceſſer d'être bons pour les obtenir, afin de cacher ſous cette confuſion, comme ſous un voile myſtérieux, le jugement de miſéricorde ou de juſtice qu'il doit exercer ſur eux dans la ſuite.

Il arrive même ſouvent, & preſque toujours, que ces biens du ſiécle ſont le partage des enfans du ſiécle qui les corrompent par le mauvais emploi qu'ils en font, ou qui en ſont corrompus par l'attachement ou l'amour déréglé qu'ils ont pour eux, ſi condam-

né & ſi défendu dans les Ecritures. 1°. Parce que la nature de ces biens étant de beaucoup inférieure à la nôtre, c'eſt nous avilir & nous dégrader que de nous lier à eux par le déſir & l'affection ; c'eſt ne pas connoître l'excellence de l'ame de l'homme, moins encore la qualité d'enfant de Dieu, que d'aſſervir aux choſes de la terre une ame d'origine céleſte, un cœur annobli, qui naturellement tend à ſa fin & à ſon principe. 2°. C'eſt qu'il n'y peut avoir en nous qu'un déſir principal, qui nous déterminant & nous appliquant à quelque fin ou à quelque objet, nous détourne & nous diſtrait de tous les autres ; & que cette paſſion tombant ſur des dons extérieurs & ſenſibles, nous dégoûte, & nous éloigne de la recherche des dons intérieurs, & inviſibles qui ſont les vertus chrétiennes, la grace de Jeſus-Chriſt, & la poſſeſſion de Dieu même. 3°. C'eſt qu'on ſe forme des Idoles de ſon or & de ſon argent, ſelon les termes du Prophête, *aurum ſuum & argentum ſuum fecerunt ſibi Idola ut interirent*. On ſe fait une eſpéce de Religion ſacrilége que Saint Paul appelle un culte & un ſervice d'idolâtrie, *Idolorum ſervitus* ; on a de foi

qu'à ce qu'on acquiert, à ce qu'on amaſſe, à ſon intérêt, & l'on craint de manquer de tout en ſervant Dieu; on met toute ſa confiance, non pas au ſecours du Ciel, mais aux ſoins empreſſés qu'on ſe donne; comme ſi la Providence divine n'avoit aucune part en la diſpenſation des biens du monde : Enfin on s'attache à ſes biens par ſon cœur & par ſon affection; on ne demande rien de plus : c'eſt le plaiſir, c'eſt le bonheur, & l'on eſt prêt pour le moindre gain, de mépriſer la Loi de Dieu.

Vous me direz peut-être, Meſſieurs, nous n'entrons point dans ces ſentimens; nous jouiſſons paiſiblement du bien que nous avons acquis; nous l'avons acquis avec peine, nous le conſervons avec attention; il nous ſemble que nous n'y ſommes pas trop attachés. Voulez-vous vous ſonder vous-mêmes? Eprouvez-vous, non pas dans l'etat de la poſſeſſion où l'ame eſt dans quelque eſpéce de tranquillité, dit Saint Auguſtin, à l'égard des biens dont on eſt le maître, mais dans l'envie que vous avez de les augmenter, ou dans la crainte ou la douleur que vous reſſentez de les perdre. Avez-vous convenablement de

la ſubſtance de ce monde, dit ce Pere, au-delà même des beſoins, & des bienſéances de la vie ? vous en voulez encore davantage. L'avidité de chercher ce bien que vous n'avez pas, marque que vous aimez celui que vous avez déja. Il y a un déſir qui vient de l'indigence & de la néceſſité ; il y en a un qui vient de la paſſion & de l'abondance. On voit, dit le Sage, des Pauvres qui ſont comme Riches, parcequ'ils voudroient s'enrichir, & des Riches qui ſont comme Pauvres, parce qu'ils regardent comme néceſſaire tout ce qu'ils amaſſent de ſuperflu ; ce qui fait dire à Saint Bernard, ces gens-là ſont plus tourmentés par le déſir de ce qu'ils n'ont pas, qu'ils ne ſont ſatisfaits de l'uſage de ce qu'ils ont.

C'eſt-là ce qu'on appelle la cupidité qui forme ces déſirs inutiles & nuiſibles où tombent les Riches mondains dont parle l'Apôtre, *incidunt in deſideria multa inutilia & nociva.* Inutiles, parce que les richeſſes n'ont rien de ſolide ; qu'elles ont des aîles d'Aigle, & s'envolent ſouvent, dit le Sage, devant ceux qui les pourſuivent, parce que les projets qu'on fait de les acquerir, ſont comme étouffés dans le

déſir & dans la penſée de celui qui les déſire, & demeurant ſans effet ne ſont que flater ſon imagination & ſa convoitiſe. Nuiſibles, parce que la paſſion de s'enrichir, trouble la paix intérieure de l'ame, offenſe la Providence, bleſſe la charité du prochain, & deſſéche la ſource des affections chrétiennes & ſpirituelles. De plus elle renferme la paſſion de la domination, du luxe, du jeu, de l'ambition, qui ſont les ſuites ordinaires d'une vie opulente & fortunée.

Ce qui fait voir que cette cupidité eſt une eſpéce de double paſſion, & comme un compoſé d'orgueil & d'avarice, ſelon la Doctrine de Saint Thomas; & que l'Eſprit de Dieu qui nous enſeigne que l'orgueil eſt le principe de tout péché, *initium omnis peccati ſuperbia*, & que l'avarice eſt la racine de tous les maux, *radix omnium malorum cupiditas*, a dit vrai en l'un & en l'autre; avec cette différence, ajoute ce Saint Docteur, que l'un de ces deux vices eſt le principe de tout mal, *in ordine ad intentionem*, par rapport à l'intention; & l'autre, *in ordine ad executionem*, par rapport à l'exécution. C'eſt l'orgueil qui invente, & qui trace, pour ainſi

dire, les plans & les deſſeins de s'enrichir ; mais l'avarice conduit l'ouvrage, & cherche les moyens & les fins de l'exécuter ; quel genre de péché trouverez-vous, en effet, auquel ne puiſſe concourir l'argent, ou comme fin qui le perſuade, ou comme inſtrument qui le facilite ?

D'où vient donc cette ſuperfluité de déſirs, & ces déſirs des choſes ſuperflues ? D'où viennent ces vûes, ces prétentions, ces deſſeins grands ou petits, chacun ſelon ſon état ? De l'attachement qu'on a aux biens du monde. D'où viennent les ſuppoſitions, les diſcours, les calomnies ? D'où vient cette guerre qui déſole aujourd'hui toute l'Europe, ces conſpirations étrangeres; ouvrages qui marchent dans les ténébres : ces entrepriſes meurtrieres dans les Villes, & dans la Campagne, ces combats ſi rudes & ſi ſanglans ? Levez les voiles de tant de raiſons politiques, dont l'ingénieuſe cupidité a coûtume de ſe couvrir. Ce n'eſt ni le zéle de la juſtice, ni la conſidération du bien public, ni la néceſſité d'une diſcrette & légitime défenſe. Un Prince du Sang de nos Rois monte ſur le Trône d'Eſpagne. Le droit de la Naiſſance, la Loi des ſucceſſions, l'autorité d'un

Teſtament, le conſentement de la Monarchie l'y élevent. N'importe, tout le monde eſt en feu. Un Empire veut regagner ce qu'il n'a plus, une République a peur de perdre ce qu'elle a.

Mais rien ne marque tant l'attachement qu'on a aux biens temporels, que la douleur qu'on a de les perdre, & c'eſt par les pertes que Dieu les punit. Le meilleur moyen de vous en détacher, c'eſt de vous les diminuer; tantôt par la mauvaiſe foi, ou par l'impuiſſance d'un débiteur dans le déſordre de ſes affaires; tantôt par des procès mal intentés, par vous, ou mal entendus par vos Juges; tantôt par des impôts & des fleaux de Dieu, qui ſembloient ne devoir pas approcher de vos Tabernacles; ſouvent par les ſtérilités & les ſéchereſſes, en vous privant des roſées du Ciel, & de la graiſſe de la terre. Vous éprouverez des traverſes, des malheurs & des contretems. Une interruption de commerce, qui ferme les chemins du gain, une rétention de l'argent, qui ſuſpend toutes les affaires utiles, une inutilité de denrées qui demeurent ſans prix & ſans fruit au milieu des vendeurs & des acheteurs: C'eſt

Dieu qui punit votre attachement, votre dureté envers les Pauvres, votre ingratitude envers lui ; qui corrige enfin le mauvais uſage que vous faites de vos biens, en vous ôtant les moyens & l'envie d'en abuſer.

III. Point. Il y a deux choſes à obſerver, dit Saint Auguſtin, dans les biens du monde ; l'acquiſition, & l'uſage. Se garder de les acquerir par mauvaiſes voïes, s'étudier à les employer en bonnes œuvres ; Saint Paul avant lui, dans les inſtructions qu'il donnoit à Timothée, après avoir repréſenté ce que les Riches doivent éviter, d'être orgueilleux, de ſe confier en des richeſſes vaines & périſſables, il s'étend ſur l'uſage qu'ils en doivent faire, *benè agere, divites fieri in bonis operibus, facilè tribuere, communicare, theſauriſare ſibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam* ; d'être charitables & bienfaiſans, de ſe rendre riches en bonnes œuvres, de faire part de leur bien à ceux qui en ont beſoin, de s'acquérir un tréſor, & de s'établir un fondement ſolide pour l'avenir, afin de parvenir à la véritable vie.

Ce bon uſage eſt également établi ſur la foi & ſur la raiſon ; parce que

tous les biens venant originairement de Dieu, & ſe trouvant dans les droits de ſa redevance & de ſon domaine, & dans le Ciel & ſur la terre, *cuncta quæ in cœlo ſunt & in terra, tua ſunt*, dit le Saint Eſprit dans l'Ecriture, *& tu dominaris omnium*; il n'y auroit rien de ſi naturel, que de reconnoître le don qu'il nous en a fait, & d'en uſer du moins ſuivant les Loix qu'il nous a ſi expreſſément marquées, & ſi ſouvent réïtérées pour notre ſalut & pour ſa gloire. Qui peut lui diſputer la ſouveraineté qu'il a ſur les hommes? Qui peut lui refuſer de payer le tribut qu'il a impoſé ſur les biens des Riches en faveur des Pauvres, lorſque tout ſemble conſpirer à les ſecourir dans leurs beſoins, la juſtice, la compaſſion, la charité, la prudence même? Qui ne doit pas être effrayé des menaces, que le Seigneur fait aux mauvais Riches, & qui peut s'empêcher d'être touché des graces qu'il prépare aux hommes de miſéricorde? Rien donc de plus raiſonnable, de plus naturel & de plus juſte, que ce bon uſage des biens temporels, auquel la reconnoiſſance & la piété, la nature & la grace, la Religion & l'intérêt même nous engagent.

Cependant il n'y a rien dont on abuſe le plus, ſoit qu'on y ſoit porté par la proſpérité & l'abondance, qui traînent ordinairement avec elles l'oubli de Dieu ; ſoit que la Religion faſſe de moindres impreſſions ſur nos eſprits, que l'intérêt & l'amour propre ; ſoit qu'on prenne pour des bienſéances & des conſeils les régles & les préceptes de l'Evangile. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a preſque pas d'adminiſtrateurs fidéles. Les uns retiennent ce qu'il faudroit donner, les autres donnent ce qu'il faudroit retenir. Qui eſt-ce qui offre à Dieu le prix de ſa réconciliation & de la rédemption de ſon ame, par les aumônes qu'il fait aux Pauvres ? Qui eſt-ce qui refuſe à ſes plaiſirs ce qu'il devroit garder & deſtiner à ſes bonnes œuvres ?

Je ne vous dirai point juſqu'où va cet abus, ou, comme parle l'Ecriture, cette malédiction des richeſſes. Elles autoriſent le vice, elles déreglent la raiſon, elles ſéduiſent la pudeur, elles corrompent la juſtice, elles étouffent la charité, elles produiſent enfin les vices, les entretiennent ou les conſomment par le mauvais uſage qu'on en fait. Je parle des abus or-

dinaires qu'on en fait pour les divertiſſemens & pour les vanités du ſiécle, dont tous les hommes ſont preſque coupables. Les Grands les font ſervir au faſte & à l'orgueil de la grandeur, les autres au progrès de leurs deſſeins ambitieux. L'or même de ceux qui ſacrifient au Seigneur, eſt ſouvent un ſujet de chûte pour eux quand ils l'employent mal, & pour ceux qui voyent le profane emploi qu'ils en font : *Lignum offenſionis eſt aurum ſacrificantium.* Eccli. 31.

Si donc on uſe ſi mal communément des biens de ce monde, faut-il s'étonner ſi Dieu les ôte ? La peine, vous le ſçavez, ſuit infailliblement le péché ; & Dieu pour ſatisfaire à ſa juſtice, pour réparer l'offenſe qui lui eſt faite, & pour punir avec proportion les infractions de ſa ſainte Loi, a coûtume de nous priver de ce que nous avons aimé plus que lui, & de convertir en chagrin les cauſes même de nos plaiſirs. Vous avez abuſé de votre ſanté pour contenter vos paſſions, vous la perdrez, & vous expierez vos intempérances par les dégoûts & les langueurs d'une maladie. Vous avez mis votre affection à une créature mortelle, Dieu renverſera

cette Idole qu'il trouve en ſa place dans votre cœur. Vous vous êtes ſervi pour l'offenſer des biens qu'il vous avoit donnés pour l'honorer & pour le ſervir, il vous en privera, & punira par-là votre ingratitude. Vos richeſſes ſe pourriront, dit-il, par un de ſes Prophêtes ; votre or & votre argent ſe rouilleront entre vos mains. Il n'a pas ſçû, dit-il, par un autre, que c'eſt moi qui lui ai donné ce bled, & ces récoltes abondantes, & qui lui ai multiplié cet or & cet argent qu'il a ſacrifiés à Baal. Je changerai pour eux ; & je leur reprendrai en ſon tems & leurs moiſſons & leur argent, *idcirco convertar, & ſumam frumentum in tempore ſuo, & aurum in tempore ſuo.*

J'ajoute encore que comme la juſtice de Dieu ne laiſſe rien de déſordonné, il y a un ordre que le Seigneur a établi, ſur lequel il arrange & redreſſe, ſelon les diſpoſitions de ſa Providence, les mauvaiſes adminiſtrations, & les mauvais uſages qu'on fait des choſes du monde. C'eſt ſelon les régles de cette équité ſouveraine qu'il répare & qu'il corrige les abus & les déſordres des biens dont il nous a rendus les dépoſitaires. Ces biens ne

ſortiroient pas de vos mains pour être employés à de bonnes œuvres, les ſubſides qu'on vous impoſe, tiennent lieu des aumônes que vous deviez vous impoſer vous-mêmes. Il faut que l'autorité vous arrache ce que la charité vous conſeilloit de diſtribuer. Dieu affine, pour ainſi dire, votre or & votre argent dans le creuſet des tribulations publiques. Il purifie ce qu'il y a de défectueux dans l'uſage que vous en faites. Ce qui ſervoit à vos vanités, ſert aux beſoins de la Patrie, & ce qu'une mauvaiſe libéralité prodiguoit, une triſte néceſſité le conſume. Il remet les excès dans une modération convenable. Ce luxe que vous portiez ſi loin, & que vous ne pouvez plus ſoutenir, ſe réduit malgré vous à une honnête & modeſte bienſéance. Ces tables, où l'on cherchoit la délicateſſe & la profuſion, tomberont néceſſairement dans une frugalité réglée. Ce jeu où votre opulence, & la paſſion du gain vous faiſoient trouver tant de dégoût, faute d'argent & de joueurs, ne ſera plus qu'un amuſement innocent & inſipide.

Mais ce n'eſt pas du ſeul uſage de nos biens que nous devons répondre à Dieu, c'eſt encore, Meſſieurs, vous

le ſçavez, de l'uſage que nous faiſons du bien public, ſoit dans nos délibérations, ſoit dans nos adminiſtrations. Ecoutez, dit le Saint Eſprit, vous qui gouvernez les multitudes, *Sap. 6. prabete aures, vos qui continetis multitudines*; le Dieu Très-Haut vous a donné cette autorité, il vous fera rendre compte de vos actions & de vos penſées, ſi vous avez gardé les Loix de la juſtice, & ſi vous vous êtes conduits par ſes volontés.

Ne croyez pas, Meſſieurs, que je veuille ici m'ériger en cenſeur de nos Aſſemblées. Je ſçai qu'il y a eu des tems eſtimés heureux, où l'abondance regnoit dans cette Province, où ſon commerce étoit floriſſant, où ſes Peuples étant plus riches, & ſes charges beaucoup moins grandes, nos Peres ont cru pouvoir ſe diſpenſer quelquefois des régles, prolongeant le cours des affaires, y mêlant des intervalles de plaiſir, & faiſant par magnificence, & ſouvent même par charité, des libéralités & des dépenſes arbitraires. Mais aujourd'hui, qui ne ſçait que votre équité & votre pitié pour les Peuples, ont tout réduit à l'exactitude de l'ordre; que les occupations continuelles ont exclu toutes

ſortes d'amuſemens, que la durée des Etats ſe régle préciſément ſur la meſure du travail, & ſur la néceſſité des affaires, & qu'enfin tout s'y conduit par les loix d'une prudente œconomie, qui ramene tout à la juſtice & au bien public, & qui rejette tout emploi inutile, & même bienſéant & charitable.

Le Lieutenant Général que nous voyons avec plaiſir aſſiſter depuis longtems, préſentement préſider à nos Aſſemblées, à qui les intérêts de la Province ſont ſi chers, & dont le nom & la perſonne ſont ſi chers à la Province, par les lumieres de ſon eſprit, par la droiture de ſon cœur, entretiendra cette diſcipline.

C'eſt le tems en effet, Meſſieurs, d'étendre ſon zéle pour la défenſe de l'Etat, d'où dépend le repos & le ſalut de tant de Nations; mais il eſt tems auſſi d'être ménager de la ſubſtance des Peuples, de diſcerner la cauſe de la veuve & de l'orphelin, d'adoucir leurs peines par des paroles de paix, & par des ſoulagemens effectifs, & de ſuivre les avis qu'un Roi de Juda donnoit autrefois aux Juges qu'il avoit établis dans les Villes de ſon Royaume, *videte quid facia-*

tis. Sit timor Dei vobiſcum. Cum diligentiâ cuncta facite. Prenez garde à ce que vous faites ; ne conſultez ni votre intérêt, ni vos prétentions ; peſez au poids du Sanctuaire les ſuffrages que vous portez, *videte quid faciatis.*

Que la crainte de Dieu ſoit avec vous, qu'elle ſerve de régle à vos ſentimens, & de frein à vos paſſions. Craignez de ne pas ſoulager les Pauvres, craignez encore plus de faire des Pauvres.

Faites toutes choſes avec ſoin & circonſpection. Cherchez dans vos impoſitions & dans vos adminiſtrations publiques, ces proportions de juſtice & de charité qui font qu'on épargne le Pauvre, ſans pourtant accabler le Riche ; en ſorte que chacun porte le fardeau commun ſelon ſa force ou ſa foibleſſe : *Cum diligentiâ cuncta facite.*

Tant de calamités que le Seigneur répand dans le monde, devroient bien nous en détacher : Celles dont il afflige cette Province, & qui nous touchent de plus près, devroient auſſi nous obliger à recourir à la pénitence. Ces guerres, ces diſettes, ces diviſions, dont la Religion eſt le motif

&

& le prétexte ; cette ſecte meurtriere que l'eſprit de menſonge a ſuſcitée à la faveur de nos montagnes ; ces dommages que ſouffrent les Peuples, de ces rebelles qui les attaquent, & néceſſairement des troupes même qui les défendent. Le dirai-je, mes Freres ? nos Autels abbatus, nos ſaints Myſteres foulés aux pieds, nos Egliſes encore fumantes des reſtes de leurs feux ſacriléges, nos Prêtres maſſacrés entre le veſtibule & l'Autel, dont le ſang crie au Ciel, ou miſéricorde ou vengeance, ce ſont des effets de la fureur des hommes ; mais ce ſont auſſi des marques de la colere de Dieu.

Croyons, diſoit la ſage Judith au Peuple de Bethulie, que ces fleaux du Seigneur qui nous affligent, nous viennent de ſa part, & ne ſont pas des châtimens d'un Juge qui veut nous perdre, mais d'un Pere qui a deſſein de nous corriger : *flagella Domini, quibus corripimur, ad emendationem, non ad perditionem eſſe credam.*

Puiſſions-nous par nos humiliations & par nos prieres arrêter les tribulations qu'il nous envoye, ou dumoins les mettre à profit par ſa grace ! Puiſſions-nous devenir plus attentifs à la

ſainte Loi, plus détachés des biens du monde, plus libéraux dans nos charités, plus patiens dans nos ſouffrances ! Puiſſions-nous voir nos Hôpitaux plus aſſiſtés, nos Egliſes plus fréquentées, nos Myſteres plus révérés, afin que le Seigneur s'appaiſe, & qu'il ſe reſſouvienne de ſes anciennes miſéricordes pour notre ſalut & pour ſa gloire ! Amen.

SERMON

Prêché à la clotûre d'une Miſſion dans le Diocèſe de Nîmes.

Ecce ipſi dicunt ad me : Ubi eſt verbum Domini ? veniat.

Les voici qui me diſent : Où eſt la parole du Seigneur ? qu'elle vienne. Jerem. 17. v. 15.

LA ſollicitude de mon Egliſe, & le zéle que je dois avoir pour le ſalut de vos ames, que Jeſus-Chriſt a rachetées de ſon propre Sang, m'obligent à paroître aujourd'hui à la tête de ces Ouvriers Evangéliques, qui vous annoncent depuis un mois les miſéricordes & les juſtices du Seigneur, pour exciter dans vos cœurs la ferveur de la piété, & le déſir d'expier vos péchés par la pénitence. Il eſt juſte que le Paſteur vienne lui-même reconnoître ſes oüailles, les accoûtumer à ſa voix, les conduire dans les plus fertiles pâturages, & leur

procurer les douceurs d'un repos & d'un bonheur éternel.

Pourquoi ne viendrois-je pas à la fin de cette Miſſion, être le juge & le témoin des progrès que vous avez faits dans l'ouvrage de votre ſanctification, & recueillir moi-même les fruits de charité, de patience, d'humilité, de diſcrétion que la parole de Dieu que vous avez tant de fois oüie, & les Sacremens que vous avez ſi dévotement fréquentés, ont produits en vous ?

Mais y trouverai-je tous les biens ſpirituels que j'y ſouhaite, & que, peut-être, avec trop de confiance je m'y promets ? L'homme ennemi n'aura-t'il point jetté ſecretement quelque yvraye parmi le bon grain ? Dans cette nombreuſe famille ne ſe trouvera-t'il pas quelque enfant prodigue ? N'y a-t'il pas parmi tant d'ames chrétiennes, quelque ame foible que le monde retient encore dans ſes intérêts, ſes plaiſirs, ſes preventions ? Puis-je dire à tous ces Fidéles qui compoſent cette Paroiſſe, comme Saint Paul : Vous êtes ma conſolation & ma joye ; & n'y verrai-je pas quelque enfant de ma douleur ? Vous m'avez demandé où eſt la parole de

Dieu, qu'elle vienne. Je vous l'apporte moi-même : *Ecce ipſi dicunt ad me : ubi eſt verbum Domini ? veniat.*

Les tems de la grace, les jours de ſalut ne ſont pas encore paſſés. Il faut vous faire voir avant que la Miſſion finiſſe,

Premierement, quelles ont été les fins & les utilités des Miſſions.

Secondement, le compte que vous en rendrez, ſi vous n'en avez pas profité.

LE péché meurtrier dès le commencement du monde, a frapé l'homme mortellement dans les puiſſances de ſon ame ; d'épaiſſes ténebres ſe ſont levées dans ſon eſprit, & ſa premiere playe eſt ſon ignorance ; aveugle dans la conduite de ſon ſalut, quoiqu'habile & éclairé dans les affaires du monde, errant ſous les fauſſes lueurs de ſes paſſions dans des routes égarées, & n'ayant de lui-même aucune vûe diſtincte des biens ſpirituels qui doivent le rendre ſaint & heureux ; il eſt de ſon fonds ſans lumiere & ſans connoiſſance, & ne peut même tirer de la fécondité & de la force de ſon entendement une ſeule

I. POINT.

bonne penſée, ſi Dieu n'y concourt comme auteur de la nature, & ne ſupplée par ſa grace au défaut de ſon ignorance. *Non ſufficientes cogitare aliquid ex nobis quaſi ex nobis*; en ſorte que cet eſprit, qui recueille en ſoi ſi facilement les connoiſſances naturelles, & les images des choſes humaines, eſt comme un miroir ſombre & obſcurci, où ne s'imprime aucune image des objets de notre ſalut, ſi Dieu ne l'éclaire des lumieres de ſa vérité.

Cependant cette ignorance n'eſt pas le plus grand mal de la nature corrompue; la playe de la volonté, dit Saint Thomas, eſt plus profonde que celle de l'entendement; & il ſeroit quelquefois même déſirable qu'il eût l'eſprit plus obſcurci, pourvû que d'un autre côté il eût la volonté moins pervertie; tout le poids de ſon inclination & de ſes déſirs le porte au mal. Lors même qu'il le connoît, il ne laiſſe pas de le ſuivre; ſes connoiſſances obſcures & confuſes ne ſont pas capables de le redreſſer. Ainſi s'uniſſent dans le pécheur pour ſon malheur, l'eſprit aveugle & la volonté perverſe; en ſorte que partie pour être né dans le péché, partie pour

y avoir vêcu, la volonté augmentant par ſa malice les ténebres de l'eſprit, & l'eſprit par ſon ignorance endurciſſant la volonté, nous ſommes comme envelopés dans la cupidité, & dans le ſein de nos mauvaiſes habitudes.

Il faut que la parole de Dieu par la bouche des Miſſionnaires & des Prédicateurs Evangéliques, nous remette dans les voyes de l'intelligence & de l'innocence que nous avons perdues, en nous découvrant nos devoirs par ſes lumieres, & nous portant à les accomplir par ſa vertu. Cette lumiere qui nous eſt donnée pour opérer, n'eſt pas proprement le don de la Foi infuſe par le Baptême; c'eſt la déclaration de ce don, & de ce que contient la Loi de Dieu, *declaratio ſermonum tuorum illluminat:* ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir les Commandemens & les articles de la créance, il faut que la parole divine nous les déclare; autrement vous ne connoîtrez, ni l'importance de votre ſalut, ni les moyens de l'obtenir. La parole de Dieu remédie encore aux déſordres de notre volonté. C'eſt cette Loi pure & ſans tache qui convertit les ames: *Lex Domini immaculata con-*

vertens animas. Qui eſt-ce qui n'eſt touché d'entendre parler de la griéveté du péché, du danger de ſe damner, de la ſéverité des jugemens de Dieu ? Le cœur s'ébranle, les entrailles s'émeuvent, les paſſions tremblent, & l'ame ſortant comme hors d'elle-même, va ſe jetter au pied du Trône de ſon Createur. La parole de Dieu eſt vive, elle eſt efficace : *Vivus eſt ſermo Dei & efficax* ; vive, parce qu'elle a la vertu de faire agir ; efficace, parce qu'elle réduit communément la vertu en Acte, & ſa vie & ſon efficace ſont fondées ſur les ſecours que Dieu, en cette occaſion, plus qu'en aucune autre, répand ſur les cœurs qui ſont diſpoſés à les recevoir.

La premiere fin de la Miſſion a donc été de vous inſtruire & de vous corriger, de vous enſeigner la ſcience & la crainte de Dieu tout enſemble. Qui ſont ceux qui ſe ſont oppoſés à cette fin ? Ceux qui n'aſſiſtent point aux prédications, qui n'ont point de goût pour la vérité, qui regardent l'Evangile comme une Loi de douceur qui n'oblige à rien, ou comme un amas de préceptes bien imaginés, mais impraticables : qui

s'endorment

s'endorment dans la molleſſe & dans le plaiſir où ils ſont plongés, & ne craignent rien tant que ces rayons de lumiere qui les réveillent : qui s'étudient à diſſiper & plus encore à éviter les ennuis & les chagrins que jetteroient dans leurs conſciences, des vérités qui troubleroient leur repos. Ils ne veulent pas écouter les Prédicateurs, parce qu'ils ne veulent pas écouter Dieu, *nolunt audire te, quia nolunt audire me*, dit le Seigneur par ſon Prophête : car il y a des gens de ce caractere. Toute ſorte d'exercice de piété leur eſt à charge. On fuit la Paroiſſe, les Services ſont trop longs, la grande Meſſe les ennuye, le Prône les rebute ; ils vont précipitamment dans des Egliſes commodes, où ils prétendent qu'on leur diſe, &, ſi je l'oſe dire, qu'on leur dépêche une Meſſe, ſans cérémonie, & ſans inſtruction. Ceux-là ne ſe convertiront jamais, ils demeureront dans leurs vices ; mêmes pratiques, mêmes blaſphêmes, mêmes ordures.

D'autres n'aſſiſtent point aux Sermons, & s'imaginent qu'ils n'ont pas beſoin d'y aſſiſter. *Chaque Chrétien en ſçait aſſez pour ſe ſauver. Que nous diront-ils de nouveau, que nos Prédi-*

cateurs ne nous ayent dit ? J'ai étudié ma Religion ; & fuyent ainſi les Sermons, choſe étrange ! à titre d'orgueil. Quelque éclairé qu'on puiſſe être, eſt-ce qu'on peut ſe paſſer de s'inſtruire & d'entendre la parole divine ? Les pluyes & les eaux qui tombent du Ciel, ſont des eaux fécondes, pleines de ſubſtance, qui portent avec elles je ne ſçai quel eſprit de vie, ſans lequel les plantes ne verdiroient pas ou ne fleuriroient pas long-tems, & tomberoient ſous leurs tiges ſéches & languiſſantes. L'eau qui vient de la terre n'a pas ces mêmes qualités. Les connoiſſances que vous pouvez avoir de vous-mêmes ne portent point à l'action ou à la pratique des bonnes œuvres ; mais celles que le Seigneur répand d'en-haut par l'organe de ſes Prédicateurs, ſont pleines d'efficace, par les bénédictions & les graces dont il les accompagne, *dedit voci ſuæ vocem virtutis.* Parce que vous trouvez dans votre fonds une veine d'eau, croyez-vous n'avoir pas beſoin comme les autres, des pluyes & des roſées du Ciel ? Votre ame ſéchera pour le bien, & manquera de ſubſtance & de nourriture.

Que dirai-je de ceux qui vont au

Sermon, mais dans un eſprit de critique, qui cherchent à reprendre les Prédicateurs, & peut-être même à les décrier, qui font des railleries d'eux, & peut-être même de la parole de Dieu ; & qui, ſelon le langage du Prophête, tournent en chanſon les Sermons qu'ils ont entendus, *in canticum oris ſui vertunt illos ?* Qu'une jeune perſonne ſortant contrite & humiliée du Sermon d'un Miſſionaire, connoiſſant la conſéquence de ces familiarités dangereuſes, de ces converſations vaines & ſéduiſantes, veuille ſe retirer, s'adonner à la priere, & proteſte à ſon ſéducteur qu'elle veut reprendre ſon cœur, & vivre dans les régles de la pudeur & de l'innocence ; il lui dira pour la r'engager, que ce commerce de tendreſſe n'eſt pas un péché, mais un uſage ; qu'on peut corriger ce qu'il y a de trop. Ce Miſſionaire fait ſon métier, il en parle bien à ſon aiſe ; croyez-moi, nous nous ſauverons, ou perſonne ne ſe ſauvera.

Ce n'eſt pas proprement pour ces gens-là que les Miſſions ſont envoyées, puiſqu'ils ne ſont pas diſpoſés d'en profiter. Cette pluye volontaire qui ne ſe donne pas indifféremment, eſt miſe à part pour ces ames dévotes, &

ſpirituelles qui compoſent l'héritage du Seigneur. Miniſtres de ſa parole, conſolez-vous ; il ſe trouve des hommes prédeſtinés, qui ouvrent leur ſein à cette roſée céleſte, qui ont faim de la Doctrine Evangélique, qui groſſiront votre Auditoire. Il n'y a point de marque de prédeſtination plus certaine, que cette avidité d'entendre la parole de Dieu. Quand vous voyez ces Chrétiens affectionnés aux vérités & aux pratiques de la Religion, toujours prêts à entendre la voix de Dieu qui les appelle, auſſi ſouvent à l'Egliſe que dans leurs maiſons, attendre avec une ſainte impatience l'heure du Sermon, au premier ſon de la cloche quitter toute ſorte de ſoin & d'occupation, accourir, ſe placer ſans choix & ſans embarras, ſe recueillir à la vûe des Autels ; & ſe préparer en la préſence de ce Dieu à l'obéïſſance ; reſpecter le miniſtere du Prédicateur, quand il paroît, comme ſi c'étoit Jeſus-Chriſt même, entendre les inſtructions, quelque familieres qu'elles ſoient, avec une docilité qui vient de leur dévotion, non pas de leur peu d'intelligence ; redire à leur famille ce qui les touche : ne louez-vous pas le Seigneur qui les anime,

& n'admirez-vous pas leur foi ? *Doce juſtum*, diſoit le Sage, *& feſtinabit accipere ;* prêchez à un homme juſte, & il ſe preſſera de recevoir vos enſeignemens, *feſtinabit.* Faites-lui une correction, donnez-lui un conſeil, expliquez-lui un doute ; propoſez-lui quelque bonne œuvre ; impoſez-lui quelque aumône ; enjoignez-lui quelque pénitence, *feſtinabit accipere.* Il ne regarde point s'il y a dans le diſcours un fond d'érudition & de doctrine, ſi le langage eſt groſſier ou poli, s'il y a de la vivacité & de l'eſprit dans les mouvemens & dans les penſées ; la faim qu'il a de la parole de Dieu lui fait prendre cette nourriture telle qu'elle eſt ; il ne détourne point ſur autrui par des applications étrangeres, ce qu'il peut prendre pour ſoi ; ſe ſouvenant de ce que dit le Sage : *Verbum ſapiens quodcumque audierit, laudabit, & ad ſe adjiciet.* C'eſt pour ces ames juſtes que les Miſſions ſont envoyées, pour les conſoler & pour leur expoſer les miſéricordes de Dieu.

Ce n'eſt pas qu'elles ne ſoient faites pour ramener les pécheurs obſtinés par des exhortations ſéveres & par la force des plus terribles vérités.

Je ſçai bien qu'ils ne voudroient jamais oüir déclamer contre les vices, & diſent aux Prédicateurs ce que les Juifs diſoient à leurs Prophêtes : dites-nous des choſes qui ſoient agréables, *dicite nobis placentia* ; inſtruiſez-nous, mais ne nous grondez pas ; expliquez-nous votre Doctrine, mais laiſſez-là votre cenſure & vos menaces. Parlez-nous des miſéricordes de Dieu, des intentions qu'il a de nous ſauver tous, de la facilité qu'il a à nous pardonner, qu'un bon *peccavi* nous ſuffit. Qu'avez vous à faire de décrier le luxe, l'ambition, & certaines autres petites vanités du monde ? Mettez-nous devant les yeux la gloire du Paradis & les félicités de l'autre vie, & ne nous repréſentez pas toujours ces ſpectacles terribles de la mort, de l'Enfer ou du Jugement, *filii nolentes audire* ; ils n'aiment point à entendre ce qu'ils ont ſujet de craindre. Cependant la Miſſion eſt chargée d'annoncer aux pécheurs ces vérités étonnantes, parce qu'il faut les arrêter par la crainte. Un homme porté au bien par ſon inclination, honteux de ſes foibleſſes, & diſpoſé à recevoir la vérité, a beſoin d'inſtructions douces, de remontrances cha-

ritables. Mais ces eſprits endurcis dans leurs péchés doivent être ramenés par cette parole de Dieu, qui, ſelon l'Ecriture, eſt un feu pour conſumer l'iniquité, & un marteau pour briſer les cœurs, *verba mea quaſi ignis, & quaſi malleus ſuper petras.* Il faut arracher les ſcandales du Royaume de Jeſus-Chriſt, & rompre l'iniquité avec autorité & avec force; il faut par des matieres importantes & par des paroles vives & énergiques réveiller l'attention de tant de tiédes Auditeurs, qui, comme diſoit cet Ancien, portent les oreilles à l'Egliſe, & laiſſent leur cœur dans la maiſon.

Enfin le but de la Miſſion doit être de conduire & juſtes & pécheurs à Dieu, de s'accommoder à tous, afin de les gagner tous, & de laiſſer des fruits qui ſoient permanens & durables, *ut eatis & fructum afferatis, & fructus veſter maneat*, dit J. C. il faut les inſtruire avec toute ſorte de patience & de doctrine, *in omni patientia.* Avec quelle clarté faut-il leur développer les Myſteres? avec quelle adreſſe faut-il s'inſinuer dans les eſprits, pour éviter que le Sermon ne les ennuye? Et lorſque vous croyez aller cueillir le fruit qui paroît approcher de ſa

maturité, il ſe ſéche ſur ſa racine, & meurt quelquefois même, pour ainſi dire, dans ſa naiſſance.

Une Miſſion d'un Carême entier devroit avoir établi la piété, & répandu la crainte de Dieu dans une contrée. Il n'y devroit reſter ni juremens, ni inimitiés, ni impuretés, ni uſures. Cependant a-t'on ceſſé de prêcher, les vices renaiſſent, les commerces ſe renouent, & les impreſſions de vertu & de pénitence s'effacent.

La raiſon de cette fragilité & de ce peu de perſéverance, eſt qu'on ne réfléchit pas aſſez ſur la parole de Dieu qu'on a entendue, qu'on ne ſe l'imprime pas aſſez dans la mémoire & dans le cœur, & qu'enfin on expoſe témérairement ſon ſalut aux dangers d'auparavant. Les uns au ſortir d'un Sermon dont ils auront été touchés, diſent en eux-mêmes: *Graces à Dieu, me voilà fixé, il n'y a plus rien à craindre pour moi.* Voulez-vous que le fruit de la Miſſion ſoit ferme & ſolide? n'allez plus raiſonner ni vous divertir dans cette maiſon, d'où par une funeſte expérience vous ſçavez bien que vous n'êtes pas toujours ſorti avec toute votre innocence. Il n'y a de ſûreté pour vous que par la crain-

te, ni de victoire à eſpérer que par la fuite. Nous voyons tous les jours ces vapeurs que le Soleil éleve en l'air retomber auſſi-tôt en pluye, en neige, ou en grêle : Pourquoi reviennent-elles ainſi ? Ne vaudroit-il pas mieux pour elles de demeurer dans un lieu ſi honorable & ſi élevé ? C'eſt que s'arrêtant dans la moyenne région de l'air, région aſſez froide, elles s'épaiſſiſſent facilement, quoique les rayons du Soleil les euſſent aſſez ſubtiliſées ; ſi elles euſſent pouſſé leur pointe plus haut vers le Ciel, elles ne ſeroient pas retombées.

D'où vient que ces hommes que la grace de Dieu avoit comme élevés vers le Ciel, retombent ſi aiſément ? C'eſt qu'après avoir oüi les Sermons de la Miſſion, s'être confeſſés, s'être repentis de leurs fautes, avoir pris de ſaintes réſolutions, ils n'ont pas ſuivi le projet qu'ils avoient fait d'une bonne vie. Ils ſont demeurés dans cette moyenne région, dans cet état d'indifférence. Ils ſe ſont gardés de tout ce qui eſt actuellement péché, mais non pas de ce qui pouvoit les diſpoſer au péché ; ſe trouvans dans les mêmes compagnies, dans les mêmes Fêtes, ils viennent à ſe réfroidir, à

s'endurcir, & retournent dans leur premier état.

C'eſt ce qui fait dire aux gens du monde : A quoi ſervent tant de Miſſions, qui paſſent comme des torrens, qui font quelque bruit ; mais qui ne laiſſent preſque bientôt après aucune trace de leur paſſage ? Pourquoi tant de prédications, puiſque les Auditeurs après quelque intervalle de tems, redeviendront toujours les mêmes ? Mais ne voyent-ils pas ce qui ſe paſſe ? Des Confeſſions, des réconciliations, des Communions, des larmes de pénitence, tant de ſortes de dévotions ſolides & édifiantes ; quand il n'y auroit pas dans la ſuite tout le ſuccès qu'on eſpéroit, les bonnes œuvres préſentes ne ſe comptent-elles pour rien ? Les vices ne ſeront plus ni ſi hardis ni ſi fréquens, les ſcandales du moins ceſſeront. Pour cela faut-il ſe priver de la parole de Dieu, on perdroit non ſeulement l'innocence, mais la Foi : *Hæc eſt gens quæ non audit vocem Domini ſui*, dit le Prophête, *periit fides.* On ne croit que foiblement, que ſuperficiellement, que pour un tems. Quoi qu'il en ſoit, vous avez pû profiter de tant de ſecours ſpirituels ; ſi vous avez manqué

de le faire, voyons le compte que vous en rendrez à Dieu.

Dieu eſt le ſouverain Juge des hommes, tout eſt découvert à ſes yeux, tout eſt ſoumis à ſes jugemens; & comme rien n'échape à ſa connoiſſance, rien auſſi ne peut échaper à ſa juſtice. C'eſt une vérité dont vous êtes aſſez convaincus. Mais quelle ſera contre vous la matiere principale de ſon jugement? Vos penſées, vos paroles, vos œuvres déſordonnées, en un mot, vos péchés: Ils ſeront examinés, il eſt vrai; ils ſeront punis; & comme ils ont offenſé la Majeſté ſouveraine de Dieu, ils ſubiront les Loix & les peines de ſa juſtice. II. Point.

Mais le plus juſte ſujet de l'indignation de Dieu, & la cauſe principale de la réprobation éternelle des hommes, le dirai-je, le croirez-vous? Ce ſeront les bienfaits & les graces que vous avez reçues de Dieu, dont vous n'avez pas eu le ſoin de profiter, & dont vous avez abuſé. Ce qui devoit être la ſource de votre ſalut, devient la ſource de votre perte. La charité que Dieu a eue pour vous, ne ſera que vous rendre plus coupable, & ſa malédiction ſortira du fond mê-

me des miſéricordes qu'il vous aura faites. Ce qui faiſoit dire à Saint Bernard : Malheureux que je ſuis, je me ſens accablé du poids de mes péchés, mais plus encore du poids de vos bienfaits. Je ſuis pécheur, & je crains ; je tremble, car je ſuis ingrat.

Or, Meſſieurs, quelles actions de graces ne devez-vous point à Dieu de vous avoir fait annoncer ſes vérités, par les Miniſtres de ſa parole, dont les inſtructions ſalutaires ont dû vous toucher ? & quelle crainte ne devez-vous pas avoir, ſi vous avez manqué d'en profiter ? Peut-être paſſiez-vous vos jours dans l'indolence & l'oubli de Dieu ? il a voulu par cette Miſſion retracer dans votre mémoire l'image de ſes vérités éternelles, & jetter dans vos cœurs des étincelles de ſon amour par l'aſſurance de ſes promeſſes ; ou la terreur de ſes jugemens, par l'appréhenſion de ſes menaces, ou par l'attrait de ſes bienfaits. La voix de vos Paſteurs & Prédicateurs ordinaires étoit trop foible ; il a fallu fortifier & multiplier, pour gagner vos ames, les ſecours ſpirituels qui pouvoient opérer votre converſion. Quel profit en avez-vous retiré ? Avez-vous rompu ce mauvais com-

mierce qui vous deshonore devant Dieu & devant les hommes, & qui ruine peut-être votre famille ? Vous êtes-vous éloigné de cette occaſion tant de fois fatale à votre innocence, où vous ne pouvez, ſans préſomption & ſans danger, expoſer votre cœur, trop foible, hélas ! pour réſiſter à vos paſſions ? Avez-vous pardonné cette injure que votre imagination, peut-être plus bleſſée que votre réputation, vous a groſſie mal à propos, & qui, ſur un point d'honneur frivole & mal entendu vous a fait rompre la paix & la charité, faute de vous expliquer avec votre frere ? Avez-vous rendu le bien que vous avez pris ſur vos voiſins par artifice, par chicane, ou par violence ; & pourrez-vous porter aux pieds d'un Confeſſeur une volonté libre & nette de vous dépouiller de ce que vous ſçavez bien qui ne vous appartient pas légitimement ? Non, Meſſieurs, non. Cependant on vous a fait connoître la grandeur de Dieu, l'étendue de ſes miſéricordes, la ſéverité de ſes jugemens, la dignité de ſes myſteres, la pureté de ſa morale ; & quelle impreſſion a fait tout cela ſur vos cœurs ? Que peuvent dire ces Ouvriers Evangéliques qui vous ont mar-

qué les voyes de Dieu durant tout ce ſaint tems de Carême, ſinon, Seigneur, nous ſommes entrés en cette Ville, comme vos Miniſtres envoyés pour la converſion de ce Peuple; quelques-uns touchés de reconnoiſſance de votre bonté, étonnés des effets de votre juſtice, ſe ſont repentis, ſe ſont confeſſés, ſe ſont corrigés même de leurs péchés. D'autres ont fait peu de cas de ces vérités, & ſont peut-être devenus pires par le mépris qu'ils en ont fait.

Voulez-vous voir une figure de ce qui ſe paſſe ici, tirée de l'Ecriture. Le Roi Ezechias voulant rétablir le culte de Dieu & la gloire de ſon nom dans ſon Royaume, & ramener ſes Peuples à la connoiſſance & à l'obéiſſance de ſa ſainte Loi, réſolut d'envoyer une eſpéce de Miſſion dans tout Iſrael, *ut mitteret nuncios in univerſum Iſraël.* Il exécute ſon deſſein. Les Prêtres reçoivent l'ordre, prennent leurs textes, préparent leurs exhortations, ils partent, ils vont dans les Villes de la Judée, ils prêchent ſelon les inſtructions que le Roi leur avoit données, *juxta id quod Rex juſſerat, prædicantes.* Ils font retentir les places publiques de ces paroles: A quoi pen-

ſez-vous, enfans d'Iſraël ? Revenez à Dieu ; revenez au Seigneur par une ſincere pénitence : *Filii Iſraël revertimini ad Dominum Deum*, ils les excitent à ſe rendre dociles : C'eſt aſſez couru dans les voyes de l'iniquité, gardez-vous de vous endurcir, *nolite obdurare cervices veſtras.* Remettez-vous ſous le joug de l'obéïſſance, reprenez votre piété, & ſervez avec affection & avec ferveur le Seigneur qui eſt le Dieu de vos Peres, & que vos Peres ont ſervi, *ſervite Domino Deo Patrum veſtrorum*, de peur d'encourir ſon indignation. Avez-vous perdu le ſouvenir de ſes miſéricordes ? Ne ſçavez-vous pas qu'il eſt doux & plein de tendreſſe & de pitié ? *Pius enim & clemens eſt.* Voilà en ſubſtance ce que prêchoient ces Miſſionaires. Le zéle, la ferveur, l'autorité animoient leurs paroles, tout Iſraël les entendit. Quel croyez-vous qu'en fut le ſuccès ? *Quidam viri acquieſcentes conſilio venerunt in Jeruſalem.* Quelques-uns touchés, repentans, humiliés, allerent à Jéruſalem, porter leurs vœux & leurs victimes, & ſe conſacrer au Seigneur ; & les autres que firent-ils ? Ce que peut-être quelques-uns de vous ont fait, ils écoutoient ſans attention, &

ſe mocquoient des Prédicateurs, *aliis irridentibus & ſubſannantibus eos.*

2. Paralipom. 30.

Penſez-vous que Dieu laiſſera vos ingratitudes, & vos négligences impunies ? Il me ſemble que j'entens du fond de ces Autels la voix du Seigneur, qui, tout inviſible qu'il eſt, entre en jugement avec vous. Rendez compte de l'uſage que vous avez fait de la Miſſion que je vous ai envoyée, des Sermons que vous avez oüis, & plus encore peut-être de ceux que vous n'avez pas oüis ; de ces vérités ſi claires & ſi touchantes, dont la lumiere pénétrante perçoit les ténebres de votre eſprit, pour y porter ſes évidences efficaces ; de ces raiſons ſi convaincantes, qui vous ont forcé de condamner vous-même votre conduite comme injuſte & déraiſonnable : De ces ſentimens des Peres de l'Egliſe que la ſainteté de leur vie n'autoriſe pas moins que la pureté & la profondeur de leur Doctrine ; de ces exemples qu'on vous a mis devant les yeux, qui ſont pour vous des ſujets d'une louable émulation, ou d'une confuſion ſalutaire : De ces paroles de l'Ecriture que l'Eſprit de Dieu lui même a dictées, & ſur-tout de ces paroles de Jeſus-Chriſt, qui

qui ſont les paroles de la vie éternelle. Que répondrez-vous au Seigneur ? Ecoutez ce que dit le Sauveur dans le 12. Chapitre de Saint Jean : *Qui ſpernit me, & non accipit verba mea, habet qui judicet eum ;* quiconque me mépriſe, & ne reçoit pas mes paroles, qu'il ſçache qu'il a un Juge qui le jugera. Quel eſt ce Juge ? Dieu vengeur de ſa Doctrine, & de ſes vérités mépriſées. Sa ſainte parole négligée fournira les accuſations, & ſe juſtifiera par elle-même, *ſermo quem locutus ſum, ille judicabit eum.* Ce Sermon que vous avez oüi, ſera témoin, accuſateur, juge contre vous devant le Tribunal de Dieu. Il demeurera gravé, pour ainſi dire, dans l'hiſtoire de votre vie, pour être préſenté quand Dieu révelera les ſecrets des conſciences, & pour ſervir d'accuſation & de reproche. Le Prédicateur deſcendra de Chaire, ſe retirera, vous oubliera dans ſa retraite, mourra ; mais le Sermon vivra, & reſtera juſqu'à la fin des ſiecles, *vivus eſt enim ſermo Dei.* Hebr.

Mais enfin, direz-vous, la Miſſion n'a pas laiſſé de faire du fruit. Affluence de Peuple à l'Egliſe, amendement de vie, réconciliation d'ennemis, Confeſſions même réitérées, Communions 4.

fréquentes. Pluſieurs ont réſolu de changer de vie. Pluſieurs, Meſſieurs, & que pretendent faire les autres ? Abuſer des graces que Dieu leur a faites ? faut-il qu'une partie de vous condamne l'autre ? Ecoutez l'Apôtre Saint Paul dans ſon Epître aux Hébreux : La terre, dit-il, qui reçoit dans ſon ſein la pluye du Ciel, pouſſant enſuite un herbage agréable & commode à celui qui la cultive, reçoit les graces & les bénédictions de Dieu : *Terra enim ſæpe venientem ſuper ſe bibens imbrem, & generans herbam opportunam ei qui colit eam, accipit benedictionem à Deo.* Mais celle qui malgré les ſoins & la culture, ne porte que des ronces & des épines, c'eſt une terre réprouvée, elle encourt la malédiction, & ne peut éviter d'être deſtinée aux feux éternels : *Reproba eſt, maledictio proxima, cujus conſummatio in combuſtionem.*

Les graces du Seigneur, de même tomberont ſur ces Chrétiens qui ont reçu dans le cours de cette Miſſion, les roſées d'une doctrine pure & Evangélique, & qui ont répondu à la vocation de Dieu par une confeſſion exacte & par des réſolutions ſincéres & ſolides de changer de vie. Ils ſe-

ront benis du Seigneur dans leurs corps, dans leurs ames, à la vie, à la mort, dans le tems, dans l'éternité, *accipient benedictionem*; mais le pécheur obſtiné, hériſſé de vices & de péchés, ſe trouvera tout d'un coup dans le nombre des réprouvés, & ſortant des jugemens de Dieu avec la malédiction, ſera jetté dans les ténebres extérieures, & dans les horreurs des feux éternels. Pourquoi ? Parce que la même pluye de doctrine qui a produit des fruits dans les autres, n'a produit que des épines en lui. Regarde, dira ce Juge ſévere, celui-là avoit vêcu dans le libertinage quelques années, un Sermon de la mort, lui a fait ſentir la fragilité de ſa vie & de ſes plaiſirs. Celui-ci vivoit dans une opulence délicieuſe, un Sermon du Jugement a percé ſa chair d'une crainte ſalutaire, & lui a fait reſtituer ſon bien mal acquis. L'un à la vûe de l'Enfer, dont on lui a repreſenté les peines, s'eſt hâté de ſe reconcilier avec ſon frere, ne voulant pas porter juſqu'à l'extrémité d'une maladie ces réconciliations forcées que les remontrances d'un Confeſſeur ont peine à tirer d'une bouche foible & mourante, qui ne conſulte plus ſon cœur.

Les autres ont confeſſé des péchés qu'un ſilence criminel avoit tant de fois cachés ; vous avez aſſiſté aux mêmes Sermons. C'étoit la même parole divine, & vous n'avez point pardonné, & vous n'avez point reſtitué, & vous n'avez pas confeſſé ſincérement vos péchés ; leur exemple eſt votre condamnation, *conſummatio in combuſtionem.*

Sçavez-vous ſi vous retrouverez les mêmes graces, quand vous aurez abuſé de celles-ci ? Mes Freres, comprenez cette vérité, & tremblez. Quelquefois il y a dans la vie certain point fatal & déciſif, ſur lequel roule l'eſpérance ou le danger du ſalut éternel ; ce qui doit nous rendre attentifs & fidéles à toutes les occaſions de nous convertir, ou de nous ſanctifier, que Dieu nous offre. Pour arriver à la fin à laquelle nous ſommes deſtinés, il y a des moyens établis de Dieu, que ſa bonté & ſa ſageſſe ont diſpoſés pour nous rendre heureux, & c'eſt à nous à nous en ſervir. Les uns ſont intérieurs & ſecrets, & ſe paſſent entre Dieu & nous dans l'enceinte de nos conſciences. Les autres ſont extérieurs & ſenſibles, qui ſe manifeſtent par le réglement de notre

conduite. Il y a ſur nous des Providences ſecrettes, dont nous répondrons à Dieu, des inſpirations qui nous émeuvent, des réfléxions qui nous déterminent, des remords & des ſyndereſes qui nous font ſentir la pointe de nos péchés ; certains ennuis & certaines fatigues, qui nous ſuivent au milieu même de nos plaiſirs. Il y a des Providences extérieures, les conſeils des gens de bien, les exhortations des Prédicateurs, les ſages remontrances d'un Confeſſeur, une ſuite d inſtruction, ou de perſuaſions par les Miniſtres Evangéliques, une Miſſion : le bon ou le mauvais uſage que nous faiſons de ces diſpoſitions de la Providence nous rend heureux ou malheureux pour jamais. Diſons-le clairement ; Dieu attache notre ſalut & fait dépendre notre prédeſtination de certaines occaſions ſpéciales, qui, étant bien ménagees, attirent ſur nous une ſuite continuelle de graces, qui ſe multiplient de jour en jour juſqu'à la fin de notre vie, opérent notre bonheur éternel : au lieu que ſi nous les mépriſons, Dieu irrité de ce mépris, nous délaiſſe & nous abandonne à notre ingratitude & à nos péchés. Sur quoi je fais deux réflexions.

La premiere, que dans l'ordre de la Religion & de la ſanctification des ames, il faut penſer que Dieu fait tout pour ſes Elûs, *omnia propter Electos*, & que tous les moyens qu'il nous préſente pour nous ſauver, ſont des conduites de ſa Providence. Eſt ce par hazard que le Royaume de Jeſus-Chriſt ſe gouverne ? eſt-ce par hazard que ſes graces, ſes richeſſes ſpirituelles, & ſon ſang même ſe diſtribuent & ſe répandent dans toute l'Egliſe ? Eſt-ce par hazard que ſe traite en ce monde l'œconomie du ſalut & de la prédeſtination éternelle des hommes ? Eſt-ce une fortune aveugle, & non pas une Providence divine, qui régle les démarches que nous faiſons vers le Ciel, & qui nous ouvre les ſentiers de la vérité & de la juſtice, qui y conduiſent ? Eſt-ce par accident ou par une recherche fortuite que la Miſſion eſt tombée en partage à cette Ville plûtôt qu'à d'autres, qui, peut-être, en auroient recueilli des fruits plus abondans ? c'eſt l'ordre, c'eſt le choix de Dieu qui doit ſe rapporter à ſa gloire, à votre ſanctification, à votre ſalut. Voyez ſi vous avez accompli les deſſeins de Dieu.

La ſeconde réflexion, c'eſt que les jours & les momens ſont marqués, & qu'il n'y en aura peut-être plus pour vous après ceux-ci. Combien y en a-t'il qui ſe ſont perdus, parce qu'ils ont laiſſé échaper une occaſion de ſe ſauver ? Pourquoi périrent tant de malheureux ſous le poids des eaux du déluge, lorſque Dieu repandit du Ciel les torrens de ſa vengeance ſur la terre ? Ils négligerent d'écouter & de ſuivre les conſeils de Noé qui les menaçoit. Pourquoi les Egyptiens furent-ils obligés de vendre pour du pain tous leurs biens, eux-mêmes & leur liberté ? Pour avoir perdu l'occaſion de la fertilité paſſée, & n'avoir pas fait cas des avis de la ſtérilité que Joſeph leur avoit prédite. Pourquoi ces Vierges indiſcretes furent-elles exclues des nôces du divin Epoux ? Sinon pour avoir perdu l'occaſion d'aller au devant de lui, & de le prévenir par leur diligence.

Craignez, Meſſieurs, que ce ne ſoit ici pour vous une perte irréparable. Quel regret auriez-vous de vous être fermé vous mêmes les portes du Ciel, que ces hommes Apoſtoliques vous avoient ouvertes ? Quel malheur, ſi vous aviez par votre dureté, tari

ou diverti les ſources des miſéricordes infinies prêtes à couler ſur des cœurs dociles & reconnoiſſans ! S'il reſte encore en vous quelques reſtes d'iniquités, jettez-vous dans ces Tribunaux de pénitence pour les expier par la confeſſion, par le repentir, par l'envie de ſatisfaire. Si vous avez purifié vos cœurs, demandez au pied de ces Autels, par vos vœux, & par vos prieres, le don de la ferveur, & de la perſévérance néceſſaire ; approchez avec confiance du Trône de la grace ; uniſſez-vous à Jeſus-Chriſt, qui s'unit à vous dans le Myſtere Euchariſtique, afin que vous puiſſiez vous unir éternellement à lui dans ſa gloire. *Amen.*

DISCOURS

DISCOURS

PRONONCEZ

DANS LE SYNODE

DU DIOCESE

DE NÎMES.

PREMIER

DISCOURS.

LE Prêtre eſt obligé à trois devoirs ; à inſtruire par la parole, à aſſiſter par l'adminiſtration des Sacremens, à édifier par ſes bons exemples. Comment peut-il le faire, s'il ne réſide dans ſa Paroiſſe, s'il la quitte à tous momens ? L'inſtruction ne conſiſte pas à faire un Prône ſans préparation ; & par conſéquent ſans raiſon tous les Dimanches matins. Il faut aller dans les maiſons, tantôt donner un bon conſeil, tantôt avertir un pere, tantôt un enfant de ſon devoir ; ſemer les inſtructions Evangéliques. L'adminiſtration des Sacremens, de la Confeſſion & Communion, Extrême-Onction, peut-être néceſſaire à tous momens ; vous vous expoſez, en vous éloignant, à laiſſer périr vos freres ; vous leur ôtez le fruit des bons exemples que vous leur devez. Ils ſoupçonnent que vous fuyez vos devoirs,

des attachemens étrangers vous ent ailleurs.

Les Curés qui ne se plaisent ni à leur séjour, ni à leurs fonctions ; qui, par inquiétude ou par ennui, sortent souvent de leurs Paroisses ; tantôt dans les Foires & dans les Marchés, couverts d'une indécente poussiere ; & poussés d'une avide cupidité, ils se mêlent avec les mercenaires, & deshonorent par un vil métier la dignité de leur Sacerdoce.

Tantôt pour aller dans les Villes chercher dans les conversations, dans des visites, dans les repas, des amusemens vains, & quelquefois même criminels, qu'ils ne trouvent pas dans la campagne, dont la solitude leur est à charge, & où rien n'égaye assez à leur gré leur triste & ennuyeuse oisiveté.

On a vû des Prêtres sortir le Lundi de leurs Paroisses, n'y revenir que le Samedi, hazarder sans nécessité le besoin des Sacremens ; & par conséquent le salut des ames qui leur ont été confiées ; abandonner leurs brebis aux Loups ravissans, laisser les ignorans sans instruction, & les méchans sans discipline ; & perdre la semaine qu'ils devroient employer à l'étude &

la lecture des ſaintes Ecritures pour nourrir & édifier le Peuple.

Qu'on voye un Paſteur inquiet, qui ne ſe donne pas le loiſir de connoître ſon Troupeau, & un Curé qui eſt preſque regardé comme étranger dans ſa Paroiſſe.

L'inutilité du Paſteur n'eſt gueres moins blâmable que l'abſence. Dieu l'a attaché à ſon Egliſe, comme le premier homme au Paradis Terreſtre : *Ut operaret*, pour la cultiver.

Il ne ſépare preſque jamais dans les ſaintes Lettres le Sacerdoce des fonctions : *Applica ad te Aaron cum filiis ſuis, ut Sacerdotio fungantur mihi.* Non pas, *ut ſint Sacerdotes*, mais *ut Sacerdotio fungatur*, *ſanctificabis Aaron cum filiis ſuis ut Sacerdotio fungantur.* Notre Seigneur, *paſce oves meas*; Il ne dit pas ſoyez le Paſteur, mais paiſſez.

Saint Paul ſollicite, *cura teipſum probabilem exhibere Deo, operarium inconfuſibilem. Alios dedit paſtores & doctores in opus miniſterii*, de les aſſiſter, de les honorer, non pas pour leur qualité, *propter opus illorum ; non dignitatem, non opes &c.* Les Egliſes ne ſont pas faites pour les Curés, mais les Curés pour les Egliſes.

Quelle pitié, de voir des Curés tiédes & négligens paſſer les ſemaines entieres ſans exercice, ſans action, ſans application à aucun de leurs miniſteres, retirés en eux-mêmes, & comme envelopés dans leur pareſſe, ſe réveiller à peine le Dimanche pour dire une Meſſe de néceſſité, non de dévotion, à regret, & quelquefois même avec précipitation, uſant de diligence en cela pour r'entrer plûtôt dans leur oiſiveté ordinaire. La lecture les incommode, l'étude les ennuye, l'Oraiſon leur eſt inconnue, toutes les fonctions de la Cure leur ſont à charge. Les anciens Catholiques ſe déréglent, les nouveaux Convertis n'avancent pas, point de Catechiſme, point de Prône, point de Vêpres, les Autels négligés, les ornemens jettés au hazard, les Vaſes ſacrés même tenus ſans décence & ſans ſoin; comment introduiront-ils parmi le Peuple la fréquentation des Sacremens? Comment nourriront-ils la piété des Fidéles? Comment s'attireront-ils leur confiance? Ils ne ſentent pas le poids des ames qui leur ont été confiées, & ne connoiſſent pas le prix du Sang que Jeſus-Chriſt a verſé pour eux & pour elles. Ne craignent-ils pas que

Dieu leur diſe par ſon Prophête, *quis tu hîc ? aut quaſi quis hîc ?* Qui êtes-vous, que faites-vous ici, & quel phantôme êtes-vous dans cette Paroiſſe ?

Ils ſe plaignent pourtant ſans ceſſe qu'ils ſont trop chargés, & qu'ils n'ont pas aſſez de revenu ; comme s'il falloit entretenir graſſement leur fainéantiſe, & comme ſi la rétribution étoit pour la perſonne, & non pas pour l'œuvre. Ceux-ci n'édifient pas.

Les autres ſont encore plus pernicieux : car ils détruiſent.

Je parle ici de ceux qui, par un zéle impétueux, & qui n'eſt pas ſelon la ſcience, veulent forcer, pour ainſi dire, la Providence de Dieu, & réduire à leur point dans les momens qu'ils ont marqués, des hommes libres à qui Dieu laiſſe le tems & la liberté de ſe convertir ; qui n'ayant pour leurs Paroiſſes ni le cœur de Paſteur, ni les entrailles de Pere, endurciſſent ſouvent par une indiſcrette rigueur, ceux qu'il faudroit amolir par une charité patiente : qui affectent un air de domination qui révolte au lieu de corriger, qui ne leur fait point acquérir l'autorité qu'ils cherchent, & qui leur fait perdre la confiance qu'ils devroient chercher.

Que peut-on eſpérer pour le progrès de la Religion d'une Paroiſſe qui tremble à la vûe de ſon Curé, qui prend ſon zéle pour une paſſion & une colere qui vient de ſon tempérament, plûtôt que du déſir de leur ſalut ; & qui n'étant pas perſuadée de ſa bonté, & n'éprouvant que les effets d'une humeur ſombre & farouche, le regarde moins comme ſon Paſteur que comme ſon ennemi.

Il faut de la charité pour ramener les pécheurs, *ſi præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto hujuſmodi, inſtruite in ſpiritu lenitatis*, Saint Paul *ad Gal.* Il faut traiter ainſi les Nouveaux Convertis, ils ſont préoccupés, ils ſont nourris dans le ſein de l'erreur. On leur a donné de mauvaiſes impreſſions de la vérité Catholique ; ils ſont dans le cas de Saint Paul ; ils vivent dans leurs préjugés : *Si præoccupatus fuerit.* Il faut les inſtruire en les corrigeant, leur ôter ces préventions. Leur correction eſt leur inſtruction, parce qu'ils ſont dans l'erreur. *Inſtruite*, mais avec un eſprit de douceur, en s'inſinuant dans leurs cœurs & dans leurs eſprits, *in ſpiritu lenitatis.* Secondement, avec prudence, *pleni dilectione*, dit Saint Paul, *ad Rom. repleti omni ſcientiâ, ita*

ut possitis alterutrum monere, in omni scientia, toute science & prudence pour la faute & pour le coupable, & pour le tems & la maniere de le corriger.

Mais ceux-là sont coupables de la perte des ames de leur Paroisse, qui lui donnent par leur conduite des sujets de scandale & de chûte.

Je ne parle pas seulement ici de ceux qui par des fréquentations suspectes, ou par des commerces scandaleux profanent leur caractere, & portent dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le Prophête, & annoncée par Jesus-Christ; qui décrient par l'impureté de leurs mœurs, la sainteté de leur profession, & qui font réjaillir sur le ministere la honte & l'indignité du Ministre. A Dieu ne plaise que pareils scandales arrivent dans ce Diocèse!

Mais il se glisse une erreur parmi les Ecclésiastiques, c'est qu'ils croyent qu'il n'y a qu'un péché pour eux à éviter, & qu'ils ne peuvent qu'être innocens, & que tout leur est permis, pourvû qu'ils soient, ou que du moins ils paroissent chastes; comme si tous les vices, quoiqu'ils ne soient pas tous également grossiers, n'avoient

pas tous une grande difformité.

Ils ne comptent pour rien, les uns d'être vains & orgueilleux, de prendre des titres d'honneur qu'ils s'attribuent, & qu'ils exigent même dans l'enceinte de leurs Paroiſſes, de ſe ſervir du crédit que leur donnent les conjonctures particulieres de l'Egliſe, non pas pour faire reſpecter la Religion, mais pour ſe faire craindre eux-mêmes, & pour s'établir une eſpéce d'empire qui n'a rien ni de Chrétien ni de Paſtoral.

Les autres ſe pardonnent une avarice ſordide qui leur attire le mépris, qui ſur les moindres interêts leur fait intenter des procès & des querelles; qui diviſe preſque toujours le Prêtre d'avec le Prêtre, le Curé d'avec les Paroiſſiens, & qui le porte à étendre les droits de l'Autel, ou à les exiger avec plus de ſéverité que ne faiſoient les Publicains, comme ſi c'étoit un parti de punition, & non pas une rétribution de charité.

Que dirai-je de ceux qui ſouffrent la diſcorde & la diviſion, & qui peut-être l'entretiennent dans leurs Paroiſſes; qui ſur des prétextes de bien public, cherchent à nuire aux particuliers dont ils ne ſont pas ſatisfaits;

qui offenſent par un eſprit de vengeance ceux qu'ils devroient ménager par un eſprit de Religion ; & qui par une humeur turbulente ſement eux-mêmes la zizanie qu'ils ſont obligés d'arracher ; & ſous de vaines intentions de juſtice, ſe font un plaiſir de rompre la charité.

Ce ſont des vices qui font blâmer notre miniſtere, qui empêchent les progrès de la Religion, & qui font que nous voyons ſi peu de piété & de modeſtie dans les Laïques. Évitons-les, mes Freres ; enſeignons-leur par nos œuvres ce que nous leur enſeignons par nos paroles. Faiſons qu'ils nous reſpectent, n'ayant rien à dire de nous, afin que nous ſoyons la bonne odeur de Jeſus-Chriſt.

SECOND DISCOURS.

DIEU dans la création du monde n'a voulu d'autre miniſtere, que celui de ſa toute-puiſſance, pour former l'homme ; il a voulu être le ſeul Auteur de ſon ouvrage, & nulle autre main que la ſienne n'y a touché. Mais dans la rédemption il a recueilli divers offices, il s'eſt aſſocié des perſonnes choiſies, & s'eſt établi comme des Coopérateurs du ſalut de l'homme ; ceux qu'il a deſtinés principalement à cet emploi ſont *les Prêtres* ; & pour les rendre plus aimables & plus vénérables au monde, il a fait écrire par ſon Apôtre, comme à la tête de toutes les fonctions de ſon Egliſe, *Dei adjutores ſumus*, nous ſommes à Dieu appellés à lui aider.

Il eſt vrai que cette gloire ne convient pas également à tous les Prêtres qui s'employent au ſalut des ames. Elle convient aux Docteurs, aux Prélats, aux Prédicateurs ; Mais on peut

dire qu'elle appartient plus proprement à ceux qui administrent parmi les Peuples le Sacrement de la pénitence, & qu'on appelle Confesseurs, parce qu'aucun ne contribue de plus près à l'infusion de la grace qui forme le salut des ames. Les autres par leur doctrine, par leurs corrections, par leurs conseils y mettent les dispositions requises, & comme le Prophête, rassemblent les ossemens dispersés dans la Campagne, mais ne les font pas revivre : Mais les Confesseurs leur soufflent un esprit de vie, *spirant spiraculum vitæ*; parce qu'encore que Dieu seul nous donne proprement la grace, les Confesseurs sont ceux qui concourent plus immédiatement à cette action, détruisant dans le cœur humain par l'absolution, le péché qui s'en est rendu le maître.

L'office de Confesseur est entierement propre à la Loi Evangélique. Avant que la plénitude des tems fût arrivée, les Prêtres de l'ancienne Loi avoient l'autorité de juger un Lépreux, mais non pas de le guerir, elle étoit réservée aux Prêtres de la Loi nouvelle institués par Jesus-Christ; on peut leur dire comme à Jesus-Christ, *Domine, si vis, potes me mundare*; &

ils peuvent aussi répondre comme Jesus Christ, *volo mundare.*

De-là vous pouvez connoître la grandeur, & la dignité d'un Confesseur dans son Tribunal de la pénitence ; mais si la dignité est grande, le péril n'en est pas moins grand pour son salut, ou pour celui des autres, s'il ne suit les régles qui lui sont prescrites. Ce bâton qui dans les mains d'un Elisée, vivifie, dans les mains de Giezi retient dans la mort ; & l'on ne peut gueres dire plus à propos que d'un Confesseur ces paroles du Sage : *Mors & vita in manu linguæ* ; qu'il a au pouvoir de sa langue le salut des ames, s'il use comme il faut de son autorité, ou leur damnation, s'il en abuse.

Ego dixi, dii estis, a-t'il dit aux Prêtres. Les Prêtres semblent faire une espéce à part dans la Religion. Leur état est comme singulier entre Dieu, & les hommes ; avec Dieu ce sont des hommes, avec les hommes ce sont des Dieux ; comme ces parelies ou représentations du Soleil, qui se font en l'air ; à l'égard du Soleil ce sont des nuées ; à l'égard des nuées ce sont des Soleils.

Si cela se peut dire avec vérité de

tous les Prêtres, encore plus de ceux qui ſont appellés au miniſtere de Confeſſeur, non-ſeulement, parce qu'ils ſont des Juges, à qui Dieu ſemble dans l'Exode vouloir communiquer toute la gloire de ſon Nom ; mais encore, parce qu'ils ſont Juges en des cauſes qui relevent uniquement du Tribunal de Dieu, *quis poteſt dimittere peccata, niſi ſolus Deus ?* diſoient les Scribes, & ils diſoient bien. Or le Prêtre les remet, il lie & délie ; non-ſeulement il déclare le pénitent abſous, mais l'abſout lui-même, ſelon la doctrine du Concile de Trente.

A qui eſt-ce que la puiſſance a été donnée de rendre innocent un miſérable qui étoit criminel ? Toute l'autorité des hommes va à déclarer innocent celui qui eſt fauſſement accuſé. Qui eſt-ce qui peut exprimer combien le péché déplaît à Dieu, *abominatio eſt Deo via impii.* Il ſuffit de dire qu'il a employé pour le détruire toutes les opérations de la grace, juſqu'à donner ſa propre vie pour l'opprimer, comme un autre Samſon, pour ainſi dire, ſous ſes ruines.

Or cette opération ſi difficile qui a coûté à Jeſus-Chriſt tout ſon Sang, je veux dire la deſtruction du péché,

le Confesseur l'exerce tous les jours avec facilité ; il leve la main, & dit, je t'absous : au bruit de cette parole tombent toutes les murailles de Jericho & se réduisent en cendres.

Je dis ceci, afin que vous connoissiez la puissance & l'autorité qui résident en vous, & que vous appreniez que vous devez acquerir la science nécessaire pour cela. Pensez que la Sentence d'un Prêtre dans le Tribunal de la confession est d'un si grand poids, qu'elle est suivie de la Sentence du Ciel, *quodammodò ante judicii diem judicant.* Et que tout ce qu'il aura jugé dans ce Tribunal, sera confirmé & approuvé au jour du terrible Jugement de Dieu. Avec quel soin faut il donc étudier cette Sentence, afin qu'elle puisse être lûe dans une assemblée d'une si auguste Majesté, de peur qu'elle ne soit défectueuse par ignorance, ou précipitée par indiscrétion ?

Il faut donc être éclairé par la science, *quoniam tu scientiam reputisti, repellam te, ne Sacerdotio fungaris mihi.* Il dit, *ne Sacerdotio fungaris*, non pas, *ne sis Sacerdos.* Il ne leur ôte pas son Sacerdoce, mais l'exercice de leur Sacerdoce, de peur qu'ils n'exposent la réputation de ses Sacremens. Il ne

suffit

ſuffit pas de dire, j'ai été approuvé par mon Evêque. L'approbation ſuppoſe la ſcience, mais ne la donne pas; l'expérience, le bon ſens naturel peuvent ſervir, mais il faut ſe rendre habiles. C'eſt une grande témérité de quelques-uns de ſe jetter ſans intelligence dans un métier, où il s'agit des plus importantes affaires, qui ſont celles du ſalut.

Deux ſortes de ſcience, *juris & facti.*

La ſcience du droit eſt celle qui apprend les régles & les maximes pour bien juger.

Premierement, ſçavoir l'étendue de ſa Juriſdiction, ne pas étendre ſes droits ſur des étrangers; ne juger que ſon propre Peuple; ne point empiéter ſur les ſujets d'autrui. Ne point entreprendre ſur des péchés qui ſont réſervés à des Tribunaux ſupérieurs.

Secondement, ſçavoir ce qu'on a tant recommandé aux Prêtres de la Loi ancienne, diſtinguer la Lépre d'avec la Lépre, le péché véniel d'avec le mortel, le péché de fragilité ou de malice.

Troiſiémement, les circonſtances aggravantes qui changent l'eſpéce du péché, *faſciculos deprimentes*, ces poids qui dépriment.

Quatriémement, ce qui porte obligation de reſtituer, ſoit par la détention, ſoit par le larcin.

Cinquiémement, ce qui conſtitue l'occaſion prochaine du péché, & l'obligation de s'en éloigner.

Sixiémement, quelle diſpoſition de douleur eſt néceſſaire au pénitent pour introduire en lui la grace du Sacrement.

Septiémement, quelle forme il doit obſerver pour abſoudre, & quels remedes il doit employer pour les guériſons des ames.

Vous me demanderez peut-être, quelles opinions faut-il ſuivre? Les plus douces ou les plus ſéveres? C'eſt la prudence qui vous les doit enſeigner.

Il faut tellement adoucir la Loi, qu'on la faſſe aimer, pour la ſuivre; il ne faut pas l'élargir, en ſorte qu'on donne une entiere liberté de s'en diſpenſer. Un pénitent qui vient s'accuſer d'avoir aimé la bonne chere, ſi vous voulez d'abord le réduire à jeûner dans toutes les régles que preſcrivent certains Auteurs, à ne pas boire même un verre d'eau, à quatre onces de pain, à la privation de la collation, vous ne leur perſuaderez pas le

jeûne. Il faut leur repréſenter qu'il faut meſurer la qualité du manger a la complexion. Qu'il faut ſortir de table avec appetit. En un mot, quand les opinions douces conduiſent votre pénitent à l'obſervance de la Loi, tenez-vous-en là à ſon égard ; ſi les plus ſéveres le retiennent mieux, pratiquez-les.

Dans les matieres qui regardent l'impureté, gardez-vous bien de trouver des choſes de peu de conſéquence. Un feu, pour petit qu'il ſoit, eſt toujours à craindre. Une bluette cauſe un incendie. En matiere de péchés des ſens, l'obſervance en eſt plus facile, quand elle eſt plus ſéverement gardée.

A proprement parler, ce n'eſt pas l'office du Confeſſeur, d'interroger le pénitent, mais ſeulement de l'écouter.

La raiſon differe entre ce Tribunal ſpirituel & les Tribunaux ſéculiers, que dans le premier celui qui confeſſe ſon crime eſt abſous, & que celui qui le cache eſt condamné ; ainſi la déclaration ou le ſilence, le menſonge ou la vérité ſont ſur le compte du criminel. Cependant la honte du pénitent jointe au peu de diſpoſition de s'examiner, de ſe repentir, de ſe cou-

fesser, jettent un pauvre Confesseur dans la nécessité de l'interroger, & de suppléer par son exactitude & par sa recherche à la négligence du pécheur, qui doit faire la fonction d'accusateur ; de joindre la patience d'écouter, la fatigue d'examiner, & dire avec Job, *causam quam nesciebam, diligentissimè investigabam.*

Deux sortes de pécheurs ont besoin d'être interrogés.

Les uns cachent la vérité par ignorance.

Les autres la cachent par malice.

Il y en a qui n'ont pas la conscience mauvaise, mais embarrassée ; qui n'aiment pas à s'examiner, à s'appliquer à entrer dans leur intérieur, qui leur reproche une conscience inquiete, scrupuleuse, chagrine ; comme ceux qui ont des femmes querelleuses, qui n'entrent que le moins qu'ils peuvent dans leurs maisons. Il faut être circonspects avec ceux ci.

Ne point manquer par négligence.

Ne point excéder par des questions.

Pour l'un, il chargeroit sa conscience ; pour l'autre, il chargeroit celle du pénitent jusqu'à lui rendre le Sacrement difficile & odieux.

Nous ne ſommes pas obligés de nous confeſſer de tous les péchés commis, mais ſeulement de ceux dont nous nous ſouvenons.

Le pénitent n'eſt tenu qu'à cela, moins encore le Confeſſeur.

De ce principe je tire deux réflexions très-utiles pour la pratique.

Premierement, quand vous aurez à vos pieds un pénitent, dont vous connoîtrez la piété & la diligence à rechercher & à confeſſer, au lieu d'employer le tems à d'inutiles interrogations, employez-le à lui donner de ſalutaires conſeils; car les Juges ſéculiers ne travaillent qu'à faire découvrir le crime, le ſpirituel penſe encore à le faire haïr.

Secondement, quand une perſonne, dont la négligence vous eſt connue, vient à vous, vous n'êtes pas obligés de l'examiner, ni de lui faire d'autres queſtions que celles qu'elle ſe doit faire elle-même. Vous pouvez les interroger ſur les devoirs de leur profeſſion.

Il faut être ſur-tout fort reſervé & fort diſcret ſur les queſtions qu'on fait en matiere d'impureté; choiſir, employer les termes les plus modeſtes, de peur de bleſſer l'honnêteté que vous

voulez introduire dans le cœur du pénitent.

Laiſſer plûtôt quelque circonſtance ſans y toucher, que de hazarder la modeſtie, & la chaſteté du diſcours ou des oreilles.

Ne remuer point ces ordures, qui ne peuvent qu'infecter le Confeſſeur & le pénitent.

Contentez-vous de ſçavoir l'eſpece de ce péché, & n'en recherchez pas les manieres ; & quand quelquefois des pénitens ou ignorans ou indiſcrets vont trop loin, arrêtez-les.

Craignez qu'en exprimant trop ce péché, on ne vienne à vous le faire aimer.

Pour ceux à qui vous connoiſſez quelquefois que la honte ferme la bouche, ſervez-vous de l'adreſſe dont ſe ſervit Ezechiel pour connoître les abominations qui ſe faiſoient dans le Temple : *Ecce foramen unum*, il voit une petite ouverture dans la muraille, élargis-là, dit le Seigneur, *fode parietem*, juſqu'à ce que, *apparuit oſtium* ; en ſorte qu'étant entré il vit *abominationes peſſimas*.

Un jeune homme vient, s'accuſe de quelque regard licentieux, de quelques paroles deshonnêtes ; il faut aller

ſagement des paroles aux penſées, des penſées au conſentement, du conſentement aux œuvres. Il faut d'un côté faire ſortir le pus, de l'autre prendre garde de ne point infecter la partie ſaine, de ne point enſeigner le mal qu'il ne ſçait pas.

Il faut ſoulager le pénitent en ces occaſions, en ſorte qu'il n'ait preſque à dire qu'oui, mon Pere, ſans l'effaroucher. Quelle conſolation fut-ce à la Samaritaine de pouvoir dire : J'ai trouvé un homme qui m'a dit ce que j'ai fait : *qui dixit mihi omnia quæcumque feci.* Si Jeſus-Chriſt eût voulu tirer de ſa propre bouche ces péchés honteux, elle auroit été toute interdite ; mais il lui donna, en lui découvrant ſes fautes, une grande facilité à les confeſſer, ſans autre peine que de répondre ſeulement, *Propheta es tu.*

Secondement, gardez-vous de paroître étonné, de ſoupirer, de hauſſer les épaules. Ouvrez-leur les eſpérances de la miſéricorde ; adouciſſez leur confuſion par des conſolations ſpirituelles ; faites leur voir que les Anges ſe réjouiſſent dans le Ciel, à la converſion d'un pécheur ;

& faites qu'il ſe ſçache gré de s'être confeſſé, & qu'il ſe ſente ſoulagé de s'être déchargé d'un fardeau dont il ſentoit le poids, & dont il n'oſoit ſe délivrer.

DISCOURS

TROISIEME DISCOURS.

NOus avons vû avec plaiſir dans ces derniers tems, je ne ſçai quel mouvement de Religion parmi nos Freres réunis, qui nous a donné beaucoup d'eſpérance & même quelque conſolataion.

Une pointe de Foi & de Catholicité a paru preſque dans tous les endroits du Diocéſe. Les voyes de Sion ont été remplies de ceux qui venoient aux Solemnités, nos Egliſes plus fréquentées, les exercices plus ſuivis, la parole de Dieu plus aſſiduëment & plus docilement écoutée; quelques Confeſſions & quelques Communions, nous ont fait croire que le tems de la moiſſon approchoit, & que nous pourrions recueillir quelque fruit de nos travaux évangéliques.

La laſſitude de vivre ſans Religion, l'importance d'en avoir une, la néceſſité de prendre la Catholique, en ont déterminé quelques-uns : Les autres flottans encore dans la Foi, ne ſça-

vent encore de quel côté les fait pancher leur conſcience. Il y en a qui recherchent la vérité, qu'ils n'ont pas encore trouvée. Pluſieurs demandent d'être inſtruits ; & ce qu'il y a de plus certain, c'eſt que tous ont beſoin de l'être.

C'eſt une obligation eſſentielle à notre état. Premierement, à tous ceux qui ſont chargés du ſalut des ames, de les nourrir de la ſubſtance de la divine parole ; ce n'eſt ni conſeil, ni bienſéance, ni inſtitution humaine, c'eſt un droit divin, & un précepte indiſpenſable ; ç'a été la miſſion & le miniſtere de Jeſus-Chriſt, le ſouverain Paſteur de nos ames : *Evangeliſare pauperibus miſit me, prædicare annum acceptabilem & diem retributionis.* L'ouvrage de la rédemption devoit commencer par l'inſtruction & par la doctrine, & finir par la Croix & par les ſouffrances du Rédempteur : avant que de verſer ſon ſang, il a fallu qu'il ait répandu la ſemence évangélique. C'eſt ſon application principale durant trois ans ; il prêche dans le Temple, dans les Synagogues, dans les Villes, dans les Villages, dans les maiſons, à la campagne, ſur le bord de la mer, ſur les rivages du Jour-

dain, & pourquoi ? *Quia ideò miſſus ſum*, dit-il en Saint Luc. 4. C'étoit ſa Miſſion réglée & ordonnée par ſon Pere ; c'étoit là la premiere loi, & la premiere condition du ſalut des ames.

Comme il a reçû cet ordre du Ciel, il l'a donné de même a ſes Diſciples, *ſicut miſit me Pater, & ego mitto vos*, Joan. 20. Ce n'eſt pas un avis particulier qu'il leur donna en paſſant, ce fut une loi qu'il publia, étant prêt à monter au Ciel après ſa glorieuſe Réſurrection, dans une de ſes plus éclatantes apparitions, dans la plus nombreuſe aſſemblée des Fidéles, il ſe revêt de toute ſa puiſſance, & de toute l'autorité qu'il a & dans le Ciel & ſur la Terre, *data eſt mihi omnis poteſtas in cœlo & in terra* ; après quoi il ordonne, *euntes ergo docete omnes gentes.*

C'eſt par la prédication de ſa parole que ſon Nom doit être ſanctifié ; il a acquis le Ciel par le mérite de ſon ſang ; il veut que nous lui gagnions la terre par la Prédication de ſa parole ; & c'eſt pour cela qu'il ajoûte : *ecce ego vobiſcum ſum uſque ad conſummationem ſæculi* ; qu'il demeure avec nous juſqu'à la conſommation des ſiécles, pour donner de la force à nos diſcours par l'efficace de ſa grace.

Les ſaintes Ecritures, les Peres & les Conciles, ſont pleins de témoignages de cette vérité. Ils obligent les Paſteurs à nourrir leurs brebis, comme les peres à nourrir leurs enfans : Ils donnent des régles de ce miniſtere ; ils ordonnent des peines à ceux qui y manquent, ils leur aſſignent même la matiere de leurs inſtructions, comme font le quatriéme Concile de Tolede, & le premier Concile de Trente.

Mais ſi jamais les Curés ſont obligés d'inſtruire les peuples, c'eſt en ce tems, & dans ces Diocéſes, où l'héréſie ſoutenue avoit mis la diſcorde, entrepris d'étouffer le Royaume de Jeſus-Chriſt, & d'éteindre, pour ainſi dire, ſous les ténébres des opinions nouvelles, les lumieres de l'ancienne Foi. L'ignorance, compagne ordinaire de l'erreur, regne preſque dans toutes vos Paroiſſes, où la plûpart n'ayant dans le cœur que les ſentimens qu'une erreur invéterée y a laiſſés, vivant ſans aucun exercice de leur Religion, & ne voulant point de connoiſſance de la nôtre, ont retenu leurs menſonges, & ont oublié tout ce qu'ils ſçavoient de nos vérités.

Ils commencent à revenir de ce

long aſſoupiſſement ; ils écoutent ; il ſemble qu'ils nous apportent des oreilles plus attentives & plus douces. Nous endormirons-nous plus quand ils ſe réveillent ? Nous voyons une Egliſe naiſſante au milieu de nous, la laiſſerons-nous ſans doctrine ? Des enfans demandent du pain, & nous n'aurons pas la charité de leur en couper ? Laiſſerons-nous des converſions commencées, & des fruits qui croiſſent ſans les conduire à leur point de maturité ?

Vous nous diſiez autrefois comme le Prophête : Ce ſont des enfans ſans intelligence & ſans ſoumiſſion, qui n'ont point de goût pour la parole de Dieu ; des aſpics ſourds, qui bouchent leurs oreilles à la voix de l'Enchanteur, *filii nolentes audire legem Dei.* Mais aujourd'hui vos Paroiſſes ſe remuënt ; pluſieurs vous demandent qu'on élargiſſe les Egliſes. Le nombre de vos Auditeurs s'augmente tous les jours. On demande que vous parliez, que vous inſtruiſiez, ſoit en particulier, ſoit en public : ce ne ſera plus la faute des Paroiſſiens, ce ſera la vôtre. Ce ne ſera plus l'indolence du peuple qui ſe préſente, ce ſera celle du Paſteur, qui doit employer tous ſes

ſoins & toute ſon induſtrie à le ramener : il faut que les inſtructions ſoient ſolides, claires, courtes, non pas frivoles, obſcures ou fatigantes.

Il faut les attirer par vos avis & vos exhortations charitables, & ne les rebuter jamais par de ſéveres reprimandes.

Vous attacher plûtôt à leur expliquer la Doctrine de l'Egliſe, qu'à déclamer contre leurs erreurs : leur parler avec charité, & les écouter avec patience : ſupporter quelquefois leurs mauvais raiſonnemens, pour les diſpoſer à en entendre de bons ; compâtir à leurs foibleſſes, afin de gagner leur confiance, & vous inſinuer dans leurs eſprits, pour en être plus facilement les maîtres.

Si vous en trouvez d'opiniâtres & de rebelles, ne vous emportez pas contr'eux, commencez par prier pour eux. Si vous les reprenez, qu'ils connoiſſent que c'eſt par raiſon, & non par colere ; par zéle, & non par paſſion ; que ce ſoit ſans dériſion & ſans injure, & que la correction porte toujours ſur les vices, & non ſur la perſonne de celui que vous corrigez. Ne les menacez point de punition, de peur que le Paſteur ne leur paroiſſe

leur ennemi, & que votre rigueur ne diminue leur docilité.

Comme les discours publics ne font pas toujours toute l'impression qu'on pourroit souhaiter, il faut tâcher de les gagner par des conseils & des entretiens particuliers : C'est-là que dans une ouverture de cœur, examinant les dispositions d'un chacun, connoissant leurs peines, pour les soulager, vous conformant même à leurs inclinations autant que votre ministere le peut permettre, vous pourrez peu à peu introduire la Religion dans des ames qui n'en ont point.

Vous devez les porter non-seulement aux bonnes mœurs & à la saine Doctrine, mais à la fréquentation des Sacremens ; ensorte pourtant que vous ne les y pouſſiez pas indiscretement.

Pour la Confession, il est bon de les exhorter à se présenter au Tribunal de la Pénitence ; il faut pour cela leur faire connoître qu'ils sont pécheurs, & leur donner une grande horreur du péché : leur apprendre à s'accuser avec humilité de leurs fautes. Comme cette pratique ne leur paroît pas mauvaise, il ne sera pas si difficile de les y conduire ; comme

elle eſt gênante, il faut leur en adoucir le joug, & par des interrogations qui ne paroiſſent ni trop rudes, ni trop curieuſes, leur aider à ſoûtenir le fardeau qu'ils ne ſont pas encore accoûtumés de porter; s'ils ne ſont pas aſſez diſpoſés pour recevoir l'abſolution, du moins recevront-ils de bons conſeils.

Pour ce qui regarde l'Euchariſtie, c'eſt ici que je demande à Dieu pour vous cet eſprit de diſcernement & de prudence, qui accorde le devoir du Chrétien avec la gloire de Jeſus-Chriſt.

J'avoue qu'il eſt tems de leur reveler un ſi grand Myſtere; il faut leur donner du goût pour cette viande céleſte, leur repréſenter ce qu'ils peuvent gagner par une bonne Communion.

Les accroiſſemens de graces qui en reviennent, les conſolations ſpirituelles qui en découlent, les vertus de l'ame qui s'y fortifient, leur faire connoître que c'eſt le complément de la Religion, que de s'unir avec Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

Que ce n'eſt pas lui appartenir que de n'avoir aucune participation de ſon Corps & de ſon Sang.

Que c'eſt cette union qui fait la grandeur & la dignité du Chrétien.

Qu'il tombera dans la défaillance, s'il ne ſe ſoûtient par l'uſage de ce pain divin.

Que c'eſt de ce Sacrement que ſe tirent les remedes dans les maladies de l'ame, les conſeils dans les agitations de l'eſprit, les lumieres dans les doutes & dans les obſcurités de la conſcience.

Mais auſſi il eſt juſte de leur faire voir les horreurs d'une Communion indigne, le crime de Judas, la prophanation du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt, le mépris, & pour ainſi dire, l'injure perſonnelle qu'on lui fait, le danger évident d'une damnation éternelle.

Vous devez ainſi ménager ces eſprits infirmes; les pouſſer par la charité, & les retenir par la crainte; leur donner du courage, & leur inſpirer du reſpect; leur ôter la trop grande timidité, mais empêcher leur préſomption; leur avancer ou leur retarder cette grace ſelon la tiédeur ou l'ardeur de leurs déſirs.

On ne ſçauroit aſſez les inviter au feſtin des nôces de l'Epoux; mais on ne ſçauroit aſſez regarder s'ils ont la robe nuptiale.

C'eſt à vous à garder les ſaints Myſteres, à ménager le Sang de Jeſus-Chriſt, & à nous rendre compte de l'uſage que vous en faites, afin que conduiſant ſelon les régles le Troupeau qui nous eſt commis, nous puiſſions jouir de la gloire.

QUATRIEME DISCOURS.

INSTRUIRE les Peuples des principes & des régles de leur ſalut, & nourrir les ames que Dieu a commiſes à nos ſoins, de la ſubſtance de ſa divine parole, eſt une obligation eſſentielle à notre état, qui n'eſt ni de conſeil, ni de bienſéance, ni d'inſtitution humaine; mais de droit divin & de précepte indiſpenſable.

Jeſus-Chriſt le ſouverain Paſteur, a reçu le premier cet ordre de ſon Pere céleſte : *Evangeliſare pauperibus miſit me, pradicare annum acceptum & diem retributionis.* Le miniſtere de la Rédemption dont il étoit chargé, devoit commencer par la doctrine & par l'inſtruction, & devoit finir par la Croix & par les ſouffrances ; avant que de verſer ſon Sang, il a fallu qu'il ait répandu la ſemence Evangélique : ç'a été ſa fonction, ſon application principale & continuelle durant trois ans. Il a prêché dans les Synagogues,

dans le Temple, dans les Villes, dans les Villages, dans les maiſons, dans la Campagne, ſur les rivages du Jourdain, & ſur les bords de la mer même, & pourquoi ? *Quia ideò miſſus ſum* ; C'étoit ſa miſſion réglée & ordonnée par ſon Pere ; c'étoit la premiere loi & la premiere condition du Sauveur des hommes.

Luc. 4.

Comme il a reçu cet ordre du Ciel, il l'a donné de même à ſes Diſciples, & leur a laiſſé & ſon commandement & ſon exemple, *ſicut miſit me Pater, & ego mitto vos* : Ce ne fut pas un avis qu'il leur donna en particulier & en paſſant, ce fut une loi qu'il publia étant prêt à monter au Ciel, après ſa glorieuſe Réſurrection, dans une de ſes plus éclatantes apparitions, au milieu de l'appareil de ſon triomphe, dans la plus nombreuſe aſſemblée des Fidéles ; il ſe revêt, pour ainſi dire, de toute ſa puiſſance, & de toute l'autorité qu'il a & dans le Ciel & ſur la terre : *Data eſt mihi omnis poteſtas in cœlo & in terra* : après quoi il ordonne, *euntes ergo docete omnes gentes* ; comme s'il diſoit, le Pere m'a donné l'empire & le pouvoir ſur tout l'Univers : c'eſt pour moi, qui ſuis la parole éternelle, qu'il a été créé ; c'eſt

Joan. 10.

par ma parole qu'il doit être ſanctifié ; j'ai conquis le Ciel, c'eſt à vous à conquerir la Terre par la prédication de l'Evangile ; c'eſt pour cela que je demeurerai avec vous juſqu'à la conſommation des ſiécles, pour donner de la force à vos diſcours, par l'efficace de ma grace : *Ecce ego vobiſcum ſum omnibus diebus uſque ad conſummationem ſæculi.*

C'eſt de-là que les ſaints Peres ont conclu que cette Loi étoit faite non-ſeulement pour les Diſciples qui étoient préſens, mais encore pour tous leurs ſucceſſeurs juſqu'à la fin des ſiécles ; & ſi vous êtes de ceux-là par votre caractere, pourriez-vous croire que vous n'y êtes pas obligés ? Enſeignez, inſtruiſez, prêchez les vérités & les voyes du ſalut à tout le monde.

Ce n'a jamais été dans l'Egliſe une loi arbitraire, ou accidentelle ; c'eſt une loi eſſentielle, & une condition inſéparable du miniſtere Paſtoral Saint Paul faiſant le dénombrement des Offices Eccléſiaſtiques que Dieu a établis parmi les Fidéles, nous enſeigne qu'il a fait les uns Apôtres, les autres Prophêtes, les autres Evangéliſtes : *Dedit quoſdam quidem Apoſtolos, quoſdam autem Prophetas, alios verò Evangeliſtas ;*

ce sont des Ministres particuliers, qui ont leurs fonctions à part, & leurs offices qui leur sont propres. Mais lorsqu'il parle des Pasteurs, il les unit avec les Docteurs, *alios quidem Pastores & Doctores.* Pour nous montrer, disent Saint Jerôme & Saint Augustin, que ces deux offices sont inséparables, la conduite & l'instruction ; & que c'est un devoir indispensable des Pasteurs d'enseigner ce qui regarde la foi & les bonnes mœurs.

C'est dans ce même sens qu'écrivant aux Hébreux, & faisant le caractere des véritables Pasteurs, il leur dit : *Mementote propositionem vestrorum, qui locuti sunt vobis verbum Dei.* Le caractere n'est pas proprement d'avoir distribué des aumônes, d'avoir appliqué le saint Sacrifice, d'avoir administré les Sacremens, non pas même d'avoir donné sa vie pour son Troupeau ; mais de leur avoir prêché la parole de Dieu, *Qui locuti sunt vobis verbum Dei.*

Et lorsqu'il écrit à son Disciple Timothée, usant des termes les plus expressifs & les plus efficaces, il atteste le Ciel, il prend Dieu même à témoin, il appelle au redoutable Tribunal de Jesus Christ, à ce jour qu'il

récompenſera les Paſteurs fidéles, & punira les déſobéïſſans : *Teſtificor coram Deo & Chriſto Jeſu, qui judicaturus eſt vivos & mortuos, per adventum ejus, prædica verbum :* Paroles qui font connoître le compte exact que rendront les Paſteurs muets.

Ce n'eſt pas ſeulement un précepte évangélique qui ordonne à ceux qui ſont Paſteurs & Curés, d'inſtruire les Peuples de leurs Paroiſſes, c'eſt un droit de juſtice commune, & de providence naturelle.

La premiere obligation d'un pere, ſelon la chair à l'égard de ſes enfans, eſt de leur fournir la nourriture qui leur convient, pour l'entretien & la conſervation de cette vie fragile & paſſagere qu'ils leur ont donnée : la leur refuſer, ce ſeroit non-ſeulement être inhumain, mais encore homicide ; & les Loix civiles ne mettent point de différence entre une mere meurtriere qui ſuffoque ſon enfant, & une mere dénaturée, qui lui refuſe le lait & la nourriture néceſſaire : *Necare videtur non ſolùm qui partum præfocat, ſed qui alimenta denegat.* Les peres, ſelon l'eſprit, ſont-ils moins obligés de nourrir les ames qui leur ont été commiſes, après leur avoir donné la naiſ-

ſance par le Baptême ? La grace a-t'elle moins de force que la nature ? Faut-il avoir plus de ſoin d'une vie temporelle que d'une vie ſpirituelle, qui conduit à celle qui eſt éternelle ? Et croyez-vous que ce ſoit un moindre crime de laiſſer périr des ames par le défaut de la parole de Dieu qui les vivifie, que de laiſſer mourir les corps par le défaut de la nourriture qui les conſerve ? Jeſus-Chriſt n'a-t'il pas dit à Saint Pierre, *Paſce oves meas ?* Saint Paul n'a-t'il pas dit à tous les Paſteurs, *Paſcite qui in vobis eſt gregem Dei ?*

Avec quelle juſtice & quelle conſcience un Paſteur peut-il s'appliquer le revenu de ſa Cure, s'il ne s'acquitte des fonctions de ſon miniſtere ? Je ſçai qu'il y a des Docteurs qui tiennent que ces Curés muets ne ſont pas moins obligés à une reſtitution convenable à leur négligence, qu'un Profeſſeur fondé pour enſeigner dans quelque Univerſité, qui ne feroit pas ſes leçons. Saint Paul nous avertit que ceux qui travaillent dans le Sanctuaire, doivent vivre de ce qui eſt du Sanctuaire : *Qui in ſacrario operantur, quæ de ſacrario ſunt, edunt.* Il ne dit pas, *qui in ſacrario ſunt*, mais, *qui in ſacrario operantur ;*

1. Cor.

operantur ; il ne ſuffit pas d'y être, il y faut travailler. Ce qui faiſoit dire en tremblant à Saint Gregoire : *Quid nos, ô Paſtores ! agimus ?* Nous fuyons le travail, & nous jouiſſons de la récompenſe : nous recevons le revenu de l'Egliſe, *& tamen pro Eccleſia minimè in prædicatione laboramus.*

Comment ces Paſteurs lâches & ſilencieux peuvent-ils réparer la perte des ames qu'ils laiſſent périr faute d'inſtruction ? Ecoutez le Prophête Ezechiel : Je t'ai établi pour veiller ſur la maiſon d'Iſraël ; *Speculatorem dedi te domui Iſraël* ; Tu lui diras donc les paroles que tu auras oüi ſortir de ma bouche, *Audiens autem ex ore meo ſermonem annuntiabis eis.* Si lorſque je dis à l'impie : Tu mourras, tu ne lui dis pas de quitter ſon impiété ; & qu'il vienne à mourir ſans ſe corriger, je te ferai rendre compte de ſon ſang, tu me répondras de ſon ſalut : Paroles terribles, & pourtant juſtes. Vous devenez coupables de tous les maux qui arrivent dans vos Paroiſſes, dit Saint Chryſoſtôme : *Non eſt ſcientia Dei in terra*, dit le Prophête Oſée ; *Maledictum mendacium, furtum & adulterum inundaverunt.* Le Seigneur n'a-t'il pas raiſon d'être irrité contre ces ſenti-

nelles endormies ? Ce ne ſera pas aſſez pour eux de rendre compte de leurs œuvres, il faudra rendre compte de leurs négligences ; de cette ame qu'il devoit avertir de ſes dangers, de celle qui pouvoit revenir de ſes erreurs, ſi on l'eût inſtruite ; de celle qui auroit ſacrifié ſon reſſentiment & ſa vengeance, ſi on lui eût prêché la charité & la patience. Hélas ! qui de nous peut dire à ſon peuple ce que l'Apôtre diſoit au ſien ? *Mundus ſum à ſanguine omnium.* Comment prouve-t'il la netteté de ſa conſcience ? c'eſt qu'il n'a pas manqué de les inſtruire, & de leur annoncer les conſeils de Dieu : *Non enim ſubterfugi, quominùs annuntiarem omne conſilium Dei vobis.*

L'Egliſe n'a jamais manqué dans ſes Conciles, de crier contre ces Paſteurs muets, qui laiſſent les peuples ſans inſtruction. Remontons juſqu'aux Canons des Apôtres. Un Prêtre qui a charge d'ames, & qui néglige de les inſtruire des devoirs de la piété chrétienne, *conditione ſegregetur* ; que s'il perſiſte dans cette indolence, *deponatur*, qu'il ſoit dépoſé comme inutile, & comme indigne.

Le ſixieme Concile ordonne que ceux qui ont le gouvernement des

Egliſes, y faſſent tous les jours, & principalement les Dimanches, des inſtructions au peuple. Le quatriéme Concile de Tolede, où eſt recueillie toute la diſcipline de l'Egliſe, met preſque toute l'occupation d'un Paſteur, *in prædicatione & doctrina conſiſtit.* Le Concile de Trente dans les derniers tems, n'a-t'il pas renouvellé ces remontrances & les ordonnances des Anciens ? Il déclare qu'à l'égard des Paſteurs & Curés, c'eſt une obligation de droit divin ; il leur aſſigne même la matiere de leurs inſtructions, il leur preſcrit la foi & la pratique des bonnes œuvres, la forme & la méthode, la facilité & la briéveté de leurs diſcours ; il détermine le tems, qui eſt la célébration de la Meſſe, où l'eſprit doit être plus recueilli à la vuë des ſaints Myſteres : il met entre les mains de l'Evêque toute l'autorité de l'Egliſe, pour excommunier les négligens, & donner même une partie du revenu de leur Bénéfice à quelqu'un qui prenne leur place, & s'acquitte de cette fonction. Il ne faut pas dire que c'eſt un conſeil, non pas un précepte : *Mandat ſancta Synodus, præcipit ſancta Synodus.* Et pourquoi leur décerneroit-il des cenſures & des privations & re-

tranchemens de leurs revenus ?

Saint Paul s'écrioit : *Va mihi si non evangelisavero.* A la vûë des Jugemens de Dieu le Prophête n'auroit pas dit, *va mihi quia tacui.*

Je sçai bien qu'en ce péché comme aux autres, on ne manque pas de fausses excuses : les unes sont tirées du peuple, les autres du Prêtre.

Premierement, le peuple ne vient point.

Secondement, n'a point de goût ni d'attention.

Troisiémement, ne profite point.

Le petit nombre.

Le peu d'attention.

Le peu de profit.

Premierement, je sçai bien qu'il y a des enfans sans intelligence & sans soumission, qui n'ont point de goût pour la parole de Dieu, des aspics sourds, qui bouchent leurs oreilles à la voix de l'Enchanteur, *filii nolentes audire legem Dei* ; Ce qui est le comble de la malice & de l'aveuglement, & la marque de réprobation la plus certaine. Je sçai qu'il s'est répandu dans vos Paroisses, par le mélange des deux Religions, une espéce d'irréligion, commune aux anciens & aux nouveaux Catholiques, que vos Egli-

ſes ſont preſque déſertes, que les voyes de Sion pleurent de ce que perſonne ne vient aux ſolemnités, & que les les Prêtres du Seigneur ne trouvent preſque plus qui les reſpecte & qui les écoute ; en cela je plains votre ſort, & je ne puis que réveiller votre zéle & votre patience.

Mais ce peut être la faute du peuple, & celle du Paſteur auſſi : l'un n'a pas beaucoup de zéle pour l'entendre, & l'autre n'en a pas beaucoup pour l'annoncer. L'indifférence eſt preſque égale ; & ſi les brebis ont quelque peine à recourir à leurs Paſteurs, les Paſteurs ne ſe donnent pas beaucoup de peine à les attirer.

Il faut que le deſir de leur ſalut, qui doit être la paſſion dominante d'un bon Curé, lui faſſe employer tous ſes ſoins & toute ſon induſtrie à les amener aux inſtructions.

En les y engageant par des avis & des exhortations charitables, plûtôt que par de ſéveres réprimandes.

En prenant l'heure la plus commode, & ſe conformant aux coûtumes des Paroiſſes, aux néceſſités, & quelquefois même aux inclinations des Paroiſſiens.

En leur donnant du goût pour la

parole de Dieu, par des raiſons vives, & par des exemples familiers, qui ſoient de leur uſage & de leur portée.

Que ſi après tous ces ſoins il y a peu d'Auditeurs encore, il faut inſtruire ce petit nombre. Eſt-il juſte que, parce qu'ils ſont plus fidéles, vous ſoyez moins ſoigneux de les cultiver ? Jeſus-Chriſt n'a-t'il pas fait un de ſes plus beaux Sermons à une ſeule femme Samaritaine ? Un Héraut ne publie-t'il pas à haute voix les Edits du Prince, quoiqu'il y ait peu de monde qui l'écoute ? Faut-il que les fontaines ceſſent de couler, parce que peu de gens y puiſent de l'eau ? Une converſion que Dieu fera par vous dans ce petit nombre, ne vous dédommagera-t'elle pas de toutes vos peines ? Il y aura d'autant plus d'efficace dans vos diſcours, & plus de bénédiction, qu'il y aura moins de complaiſance & d'amour propre de votre part.

2°. Vous me direz encore : Je fais mes Prônes, j'explique l'Evangile, je ne vois point d'attention, on ne m'écoute preſque point ; il eſt vrai que comme il y a peu de cœurs touchés de Dieu, il y en a peu que les pratiques

& les discours de piété n'ennuyent. Les curiosités, les spectacles, les compagnies, les plaisirs, rendent attentifs, parce qu'ils plaisent ; ils arrachent les exercices de Religion : au contraire, parce qu'on n'en est pas touché, on n'en est point excité.

Mais qui sçait si c'est la faute de vos Auditeurs ou la vôtre ? Peut-être l'excessive longueur de vos Prônes les fatigue ; & quelle application peut suffire à des discours vagues & ennuyeux d'une heure entiere, où le Pasteur par complaisance pour soi-même, ou par un zéle inconsidéré, s'abandonne à son imagination échauffée, & s'évanouit dans ses pensées ? Peut-être l'obscurité de votre doctrine & de vos raisonnemens en l'air, ne peuvent fixer des esprits peu intelligens, qui n'étant pas en état de vous comprendre, n'ont pas du plaisir à vous écouter.

Le Concile de Trente veut que les instructions que les Curés font dans le tems de la Messe, soient courtes, soient aisées & intelligibles. Il faut traiter vos Auditeurs comme des infirmes, leur donner de la nourriture *peu* & *souvent*, de peur qu'étant trop chargés, ils ne puissent ni digérer ni profiter de cette viande céleste.

Si vous venez à vous en appercevoir, ne vous emportez pas contr'eux, la charité doit ſupporter ces petits défauts, où nous avons preſque toujours part. Il n'y a rien de ſi peu édifiant que ces Prédicateurs chagrins & impatiens, qui s'inquiétent de tout, qui ont toujours les yeux ſur leurs Auditeurs, pour remarquer s'ils s'aſſoupiſſent; qui s'interrompent au moindre bruit, qui ont une invective toujours prête au moindre mouvement qu'ils voyent, qui font perdre aux autres le fruit du Sermon, en les chagrinant, & qui le perdent eux-mêmes par leur impatience. Rien ne donne tant de créance à la doctrine que la patience, *Doctrina viri per patientiam noſcitur*, dit le Sage.

Mais encore la diſtraction n'eſt pas univerſelle, & il ne faut pas fruſtrer la docilité de ceux qui s'appliquent. Auſſi l'Apôtre ordonne à Timothée de prêcher, *opportunè*, *importunè*. Ceux qui prêchent par un pur motif de charité, comme les Prêtres & les Religieux ordinaires, peuvent peut-être s'excuſer quand ils ne veulent prêcher qu'à ceux qui les écoutent avec plaiſir, *opportunè* : mais ceux qui ont charge d'ames, & qui prêchent par un pur devoir de juſtice, doivent inſtruire même

même ceux qui ne le désirent pas.

Mais, direz-vous, je prêche inutilement, le peuple n'en profite pas, je ne vois pas le fruit de mes travaux.

Qui ne sçait que l'instruction par la parole divine, est dans les Pasteurs un devoir spirituel déterminé, & qu'il faut accomplir par conséquent, quand même on n'en verroit pas le profit? Si le Curé étoit obligé de guérir les ames infirmes, il pourroit s'abstenir de prêcher en ne les guérissant pas; mais le soin est pour lui, & la guérison vient de Dieu.

Qui peut sçavoir le fruit qui se fait ou qui se fera? La parole de Dieu ne se jette jamais envain; ce grain germe quelquefois lorsqu'on y pense le moins. S'il ne falloit agir que pour des biens tout-à-fait certains, personne ne cultiveroit les terres, personne n'entreprendroit aucun commerce; en cette occasion, quelque évenement qu'il arrive, la récompense est toûjours égale. Qui sçait si Dieu ne donnera pas à sa parole l'efficace que vous lui souhaitez, & si ces terres steriles ne deviendront pas un jour fécondes en bonnes œuvres?

Quelle excuse pouvez-vous donc avoir: sera-ce vos occupations? seront-

ce des occupations ſpirituelles, le Confeſſionnal, la viſite des Malades, l'adminiſtration des Sacremens ? ce ſont des-œuvres paſſageres, qui ne ſont pas de tous les tems, des occupations temporelles. Ecoutez ce que diſent les Apôtres : *Non eſt æquum nos derelinquere verbum Dei, & miniſtrare menſis.* Pouvons-nous quitter le miniſtere de la parole, pour ſervir les pauvres ? l'un eſt un ouvrage de charité, l'autre de juſtice.

Sera-ce l'incapacité ? vous mériteriez un double châtiment, l'un par votre ſilence, l'autre par la raiſon qui le cauſe. Quelle témerité a donc été la vôtre, quand vous vous êtes chargé d'un poids ſi fort au-deſſus de vos forces ? Pourquoi avez-vous pris la conduite de cette Paroiſſe ? Pourquoi la ne quittez-vous pas ? Mais ſçavez-vous qu'il ne faut que des diſcours familiers & de bon ſens ? quelques réflexions édifiantes ſur l'Evangile, dites plûtôt avec zéle, qu'avec politeſſe.

Mais qu'eſt-il beſoin ? je ferai venir des Religieux dans ma Paroiſſe, ils prêcheront pour moi. Ne ſçavez-vous pas l'impreſſion que fait ſur le cœur d'un peuple la parole d'un Paſteur ? Ne ſçavez-vous pas que le devoir de

prêcher par ſoi-même, ſelon les Canons Apoſtoliques, n'a point d'excuſe, *Inexcuſabile debitum* ? Ne ſçavez-vous pas que l'homme ſage a ſoin d'inſtruire ſon peuple : *Vir ſapiens erudit plebem ſuam.*

Je vous exhorte donc à vous appliquer à l'inſtruction de vos Paroiſſiens ; répandez-y par vos diſcours la ſcience & l'amour de Dieu ; ſoyez réguliers à faire vos Prônes ; expliquez l'Evangile des Dimanches, nettement, briévement, pieuſement ; amaſſez de vos études & de vos lectures, toutes les ſemaines de quoi diſtribuer à votre peuple ; formez à Jeſus-Chriſt de jeunes Diſciples par vos Catéchiſmes, & méritez par-là que Dieu beniſſe vos travaux, & vous récompenſe dans le Ciel.

CINQUIE'ME DISCOURS.

LEs Curés peuvent quelquefois s'excuſer de ne pouvoir prêcher ; ils n'ont pas le fonds de ſcience d'où peuvent découler les diſcours ſublimes, ni ces talens qui peuvent cauſer de l'admiration à leurs peuples ; du moins ils doivent s'appliquer à catéchiſer ; s'ils ne ſont pas en état de donner une nourriture exquiſe & délicate aux grands, qu'ils coupent du pain aux petits qui le leur demandent, & qu'il ne ſoit pas dit : *Quia parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.*

Le Concile de Trente, ou pour mieux dire, le Saint Eſprit par cette Aſſemblée, juge cette fonction ſi néceſſaire, qu'il veut que les Evêques en leurs Prédications, avertiſſent les peuples d'envoyer leurs enfans aux Catéchiſmes, qu'ils les y contraignent même par des Cenſures Eccleſiaſtiques ; à plus forte raiſon les Curés qui en ſont chargés : c'eſt une des plus néceſſaires

obligations de leur Office Paſtoral.

Vous devez, ſous peine de péché, enſeigner aux enfans les premiers principes de la Foi & de la Religion Chrétienne, qui ſont contenus dans le Symbole des Apôtres. La raiſon eſt, que ces enfans, dès leur âge le plus tendre, doivent s'acheminer vers leur fin derniere, qui eſt la gloire du Paradis ; il convient qu'ils ſçachent le terme où ils ſont deſtinés. Ce qui ſe fait, dit ſaint Thomas, par l'expoſition des Myſtéres qui regardent l'Unité de Dieu & la Trinité des Perſonnes divines, qui doivent faire dans le Ciel notre ſouveraine béatitude. Il faut enſuite leur apprendre la voye pour arriver à ce terme, par l'expoſition des principaux Myſtéres qui regardent l'Incarnation de Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, les moyens qu'il a établis pour les y conduire, qui ſont les Sacremens, canaux ſacrés, par où découlent ſes graces dans les ames chrétiennes ; & quoiqu'il faille leur donner une connoiſſance ſuffiſante de tous, il leur faut particuliérement expliquer ceux qui ſont les plus communs & les plus néceſſaires, la Confeſſion & la Communion. Ce ſeroit peu de ſçavoir la voye, ſi l'on n'y marche ; il faut donc leur apprendre

les Commandemens du Seigneur, afin qu'ils ſçachent ce qui peut les conduire à leur fin, s'ils l'obſervent, & ce qui peut les en priver, s'ils y manquent. Et parce que perſonne ne peut accomplir ces Commandemens ſans le ſecours de la grace divine, on doit leur apprendre à prier par l'Oraiſon Dominicale, afin qu'ils ſçachent la néceſſité indiſpenſable qu'ils ont de ſe recommander à Dieu, pour ne pas tomber dans le péché, & la méthode dont ils doivent uſer, qui leur a été dictée par la bouche de Jeſus-Chriſt même.

Le Concile de Trente ordonne encore qu'on joigne à cela tous les enſeignemens qui peuvent les porter à la crainte de Dieu, & à l'obéïſſance à leurs peres, parce qu'encore que l'un & l'autre ſoit contenu dans le Décalogue, leur âge encore tendre & inconſideré, a plus beſoin d'être retenu par la crainte & la réverence de Dieu qui les conduit du Ciel, & des peres qui les gouvernent ſur la terre.

Or le devoir d'un Curé eſt non ſeulement de leur enſeigner ces verités, mais encore de les leur faire comprendre; en imprimer un ſouvenir ſtérile, & ſuperficiel dans une mémoire obſ-

cure & infructueuſe, ce ſeroit leur montrer le pain, & non pas le leur couper.

Que leur ſervira de répeter comme des Echos les paroles que vous leur avez ſouvent inculquées, ſi vous ne leur faites entendre ce qu'elles ſignifient. Car comme un Paroiſſien peut ſe ſauver en ſachant ce qui eſt contenu dans le Symbole, quoiqu'il ne pût par incapacité le réciter par mémoire; ainſi celui là ne ſe peut ſauver, qui ſçait le réciter par mémoire, & n'en connoît pas pourtant le ſens. Il faut donc le leur faire connoître par des ſimilitudes familieres, par des explications ſimples, accommodées à leur portée; par des termes intelligibles, afin qu'ils en conçoivent quelque idée peu confuſe, & conforme à leurs petites lumieres, & à leur foible capacité.

De ces connoiſſances d'une foi purement ſpéculative, il faut les ramener aux pratiques des Commandemens de Dieu & de l'Egliſe; leur jetter dès leurs premieres années dans l'eſprit, certaines maximes chrétiennes, qui ſoient comme des ſemences d'une vie pure & réguliére dans la ſuite; leur inſpirer les premiers ſentimens d'horreur pour les coûtumes, & les vanités

du monde, afin que les mauvais exemples & les mauvais diſcours ne ſurprennent leur innocence ; leur faire ſentir les premiers goûts de la vertu, avant qu'ils ayent reçu les impreſſions du vice ; graver dans leurs tendres cœurs une averſion du péché, & leur en faire craindre le nom même, & les apparences.

Pour cela, il faut ſouvent blâmer la négligence des peres qui n'ont pas ſoin d'envoyer leurs enfans aux inſtructions, aux Offices, à la Meſſe, à l'Egliſe, où ils peuvent apprendre les moyens de vivre, & de converſer en bons Chrétiens, à l'avantage des peres mêmes, qui auront le plaiſir de voir ces tendres plantes porter de ſi bonne heure des fruits de pieté & d'obéïſſance : ce qu'on n'auroit pû eſperer dans un âge plus avancé, ſi on les eût laiſſé croître à leur gré, comme des plantes ſauvages, ſans arroſement, & ſans culture.

Il faut leur dire, que leur conſcience eſt chargée de l'éducation de ces jeunes enfans ; que leur état porte qu'ils ſe ſanctifient par leur éducation ; que s'ils y manquent, ils auront eux-mêmes le déplaiſir de

voir ſemer les mauvaiſes mœurs ; qu'ils porteront eux-mêmes la peine de leur négligence ; que la mort cueille bien ſouvent, ſelon le ſentiment des Saints Peres, ces fleurs nouvelles dès leur naiſſance, pour punir la négligence des peres, qui n'ont pas voulu avoir ſoin de les cultiver ; qu'il faut qu'ils les y conduiſent eux-mêmes, pour les rendre plus attentifs par leur préſence, pour s'aſſurer qu'ils aſſiſtent à ces devoirs, & pour apprendre eux-mêmes beaucoup de choſes, dont ils n'ont pas quelquefois plus de connoiſſance que leurs enfans.

L'expérience fait voir qu'à la longue, on vient à bout de l'obſtination ; & que tournant tantôt à droit, tantôt à gauche, comme font les bons Pilotes, on ne laiſſe pas d'avancer, quoique le vent ſoit contraire.

SIXIE'ME DISCOURS.

LA vertu la plus eſſentielle d'un Paſteur, c'eſt la vigilance, parce qu'il eſt prépoſé, & qu'il doit rendre compte de la conduite des autres, *qui præeſt in ſollicitudine*, dit l'Apôtre. Ce même Apôtre écrivant à Timothée, le dit encore plus clairement, *tu verò vigila quoque*, veille, ſonge à tout, pourvois à tous les beſoins. Faut-il inſtruire ? il prend le miniſtere de la parole. Faut il édifier ? Il devient par ſes vertus exemplaires la forme & le modéle du Troupeau qu'il gouverne. Faut-il aſſiſter ſes Paroiſſiens dans les néceſſités publiques ou particulieres ? il étend ſa charité ſur eux par ſes exhortations, & par ſes aumônes. Faut-il corriger les abus ? il y employe la douceur de ſes conſeils, & l'autorité de ſes remontrances ; tous ſes devoirs, & tout l'exercice de ſa charité & de ſa

prudence, ſe déploient à la faveur de ſa vigilance.

Cette obligation de veiller, eſt fondée ſur trois grands principes de conduite. Le premier eſt, que la diſcipline & le bon ordre ne s'établiſſent dans une Paroiſſe qu'avec beaucoup de peine & de ſoins continuels. Quelle diffinulté ne trouvez-vous pas à ramener les Catholiques à la pratique des vertus évangeliques, les Nouveaux Convertis à la pureté de la Foi, & à l'aſſiduité aux exercices? Quelle peine n'avez-vous pas de raſſembler vos Troupeaux dans l'enceinte de vos Egliſes, pour les unir par la charité & par la participation des Sacremens; & pour leur diſtribuer le pain de la ſainte parole? Le bien coûte toûjours à établir; & il faut dans les Curez, auſſi bien que dans les Juges, une eſpece de prudence & de force pour ſoûtenir la juſtice & la verité.

2.e Principe. Le déſordre s'établit facilement, & la diſcipline ſe renverſe bien-tôt, ou par le penchant naturel qu'ont tous les hommes au relâchement; ſurtout des hommes groſſiers, que vous aurez négligé de polir par une éducation chrétienne, ou par la malice de l'homme ennemi, qui ſe plaît à ſemer

l'ivraye dans vos champs, je veux dire, dans vos Paroiſſes, pendant que vous êtes endormis dans votre pareſſe ; ou par la contagion des méchans, qui étant en plus grand nombre que les bons, prévalent toûjours contre les bonnes mœurs & la juſtice. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a rien de ſi aiſé que de déranger la vertu ; un mauvais conſeil, un mauvais diſcours, un mauvais exemple, eſt capable de ruiner en un moment toutes les bonnes coûtumes établies depuis long-temps dans une Paroiſſe.

Le troiſiéme principe, c'eſt que les fautes qui arrivent par la négligence d'un Curé, ſont preſque toutes irréparables. Un enfant meurt ſans Baptême, un malade ſans Sacrement par la négligence d'un Curé : Quel remede ? Que ſi un homme, dit ſaint Chryſoſtome, mérite la mort pour avoir fait perdre la vie du corps à quelques-uns de ſes ſemblables, à quels ſupplices ſera condamné celui qui s'engage à laiſſer mourir une ame ſans aucun ſecours ?

De cette difficulté d'établir le bien, de cette facilité de le renverſer, de cette conſequence de la négligence des Ec-

cleſiaſtiques, je tire le précepte de leur vigilance.

1°. Un Curé dans ſa Paroiſſe eſt obligé de faire tout le bien qu'il peut. Le Fils de Dieu a dit en la perſonne de tous les Paſteurs; *Ego elegi vos ut eatis, & fructum afferatis, & fructus veſter maneat.* Le motif de leur élection & de leur établiſſement, c'eſt qu'ils faſſent du fruit, & que ce fruit demeure. Ce n'eſt pas pour dominer ſur ce peuple par des paroles & des manieres ſeculiéres, ce n'eſt pas pour recueillir vous-mêmes les fruits de vos peines; c'eſt pour leur aporter les fruits de vos travaux & de vos veilles, *& fructum afferatis.* Et afin que vous ne croyiez pas qu'il ſuffit d'employer quelques ſoins paſſagers, de faire quelques converſions par ci par là, de travailler quelques jours, & vous repoſer enſuite; il veut que le fruit ſoit continuel: ce qui ne peut être ſans une vigilance continuelle; vous n'êtes Curez que pour cela, c'eſt votre premiere obligation, c'eſt le compte que vous devez rendre à Dieu, lorſque vous paroîtrez devant le Tribunal de ſa Juſtice.

La ſeconde obligation d'un Curé, c'eſt d'empêcher tout le mal qu'il peut;

c'eſt l'office du Paſteur ; Il doit écarter les loups, s'oppoſer aux oppreſſions, aux violences, aux ſcandales. Une mauvaiſe coûtume s'introduit-elle ? Il doit s'oppoſer comme un mur d'airain pour arrêter ce torrent. Les pauvres gémiſſent-ils ſous le poids des charges publiques ou particulieres ? Il doit être leur conſolateur & leur pere. L'avarice, la colere, l'impureté, font-elles quelques progrès parmi le peuple ? il doit par ſes inſtructions & par ſes ſages remontrances, arrêter ce torrent qui inonderoit ; autrement ce n'eſt pas un Paſteur qui veille, c'eſt un mercenaire qui fuit ; c'eſt-à-dire, qui ſe tait, qui ſe repoſe, qui s'endort à la vûë de l'iniquité.

La troiſiéme obligation, c'eſt de donner ſa vie pour ſes brebis, *Bonus Paſtor animam ſuam dat pro ovibus.* Je ne dis pas ſeulement de mourir pour elles, c'eſt une ſurabondance de charité, qui convient à votre état : votre ſang, mes Freres, n'eſt pas à vous ; vous devez être anathême pour vos freres. Il y a des occaſions où vous devez ſacrifier juſqu'au dernier ſouffle de vôtre vie pour le ſalut des ames, à l'exemple du ſouverain Paſteur, qui s'eſt lui-

même livré ſur une croix pour ſauver ſon peuple.

Mais il ne s'agit pas de mourir, il s'agit de vivre pour ſon peuple. Ces coups ſont rares, qui conſument le corps par un martyre prompt; il y a un martyre long & continuel : c'eſt un vigilance exacte & laborieuſe, qui fait gémir ſur la dureté de pluſieurs. L'occaſion de donner ſa vie tout d'un coup eſt rare; mais l'occaſion & les ſujets de mourir comme à petit feu pour ſes Paroiſſiens, eſt continuelle, en veillant ſur eux & agiſſant pour eux en eſprit de charité & de patience; le mercenaire ne fait pas cela, *mercenarius & qui non eſt Paſtor.*

Cette vigilance ſe doit étendre à tout; il faut qu'un Curé ſe regarde comme une ſentinelle poſée par Jeſus-Chriſt ſur ſon Egliſe, pour y recueillir les vœux & les adorations des Fidéles; ſur les Ecoles, pour procurer à une jeuneſſe docile des impreſſions de Religion & de vertu, qui lui durent toute la vie; ſur les Prêtres, afin qu'ils édifient par leurs exemples; ſur le Service Divin, afin qu'il s'y faſſe avec honneur & avec décence; ſur l'adminiſtration des Sacremens, afin qu'elle s'y faſſe dignement pour la ſan-

ctification des Fidéles ; ſur le ſoin des pauvres, afin qu'ils ne manquent ni de conſolation, ni d'aſſiſtance ; ſur les malades, afin qu'ils meurent au Seigneur ; & ſur tout ce qui peut contribuer au ſalut de ſes Paroiſſiens.

Pour vous exciter à cette exactitude, je voudrois que vous conſideraſſiez ſouvent cette parole de l'Ecriture, qui dit, parlant de Salomon, *Magnificé enim ſapientiam tractabat* ; il traitoit avec magnificence & avec honneur la ſageſſe. Tout le miniſtere d'un Curé eſt pour Dieu, tout regarde Dieu. Tout ce qu'il fait donc doit être grand, non pas par l'action ſeulement, mais par la fin & par la vûë de l'action, qui eſt Dieu-même. Ainſi il n'y a rien de petit ni de bas dans les ſoins & les offices d'un Curé, parce que tout va à procurer le Royaume de Dieu à des ames rachetées du Sang de Jeſus-Chriſt.

Quand je conſidere que dans l'ancien Teſtament Dieu n'avoit pas ſeulement ordonné toutes choſes pour la majeſté de ſon Temple, & pour la gloire de ſes Sacrifices ; mais qu'il étoit deſcendu juſqu'à déterminer les Mouchettes & les Vaſes dans leſquels on les reſerroit ; que le tout devoit être d'or

&

& de matiere précieuſe. Il entre dans le détail des choſes qui paroiſſent ſi petites, pour inſtruire tous les Paſteurs qu'ils doivent s'appliquer à tout, & qu'il n'y a rien de petit quand il s'agit de rendre honneur à Dieu, & de ſauver les ames.

Helas ! que je crains que dans le cours de ma Viſite, je ne trouve partout que des obmiſſions & des négligences dans les Paroiſſes. Comment y fait on le Service ? de quelle maniere y vivent les Prêtres ? comment acquitte-t'on les Fondations ? comment y adminiſtre-t'on les Sacremens ? comment y tient-on les Ornemens qui ſervent au Tabernacle ?

Il y a quatre eſpeces de Paſteurs, qui ne veillent pas ſur leurs Troupeaux :

Eſprits inquiets, qui ne réſident point.

Eſprits pareſſeux, qui ne travaillent pas.

Eſprits vains, qui ne travaillent pas à ce qu'ils doivent.

Eſprits timides, qui n'oſent mettre l'ordre.

Paſteurs inquiets, qui ſe trouvent toûjours mal là où ils ſont ; la réſidence leur eſt à charge ; les fonctions de

leur miniſtere leur ſont un poids inſupportable : comme ils n'ont pas la ſatisfaction que donne l'accompliſſement de leurs devoirs, ils traînent autant qu'ils peuvent hors de leurs Paroiſſes leur conſcience inquiete ; ils ne ſervent pas leurs peuples ; ils n'en ſont pas honorés auſſi, & n'aiment pas à demeurer dans le lieu où Dieu les a mis, parce qu'ils n'y exercent pas les loix que Dieu leur a impoſées. Il n'y a point de partie qu'ils ne faſſent pour ſe divertir, & pour effacer, peut-être, dans leurs débauches, les reproches ſecrets de leur négligence ; point de marché où ils n'aillent, pour exercer un avare commerce ; point de viſites qu'ils ne faſſent, pour paſſer en amuſemens un tems qu'ils doivent à leur miniſtere. Un Chrétien péche, un Chrétien languit, un Chrétien meurt, & leur Curé ſe divertit, & ſe promene.

Le ſaint Concile de Trente ne commande-t'il pas expreſſément cette reſidence ? Un Pilote abandonne-t'il ſon gouvernail ? Une ſentinelle quitte-t'elle ſon poſte ? Un Commandant ſort-il de ſa Place lorſqu'elle peut-être attaquée des ennemis ? Mais, direz vous, j'y laiſſe un Prêtre de mes voiſins, qui veil-

lera pour moi. Si vous étiez un bon Paſteur, & non pas un mercenaire, vous ſeriez plus attentif au profit de vos oüailles, ou pour mieux dire, des oüailles de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il dit à ſaint Pierre : *Paſce oves meas*, il les confie à ſaint Pierre ; mais elles lui appartiennent en propre : comme pour dire aux Paſteurs, je vous en établis le Paſteur, mais vous n'en êtes pas le maître ; vous en avez la garde, mais non pas la proprieté ; il ne vous eſt pas permis de les mettre en d'autres mains. Laban pouvoit faire ce qu'il vouloit de ſes Troupeaux, il en étoit le maître ; il les donne à garder à Jacob ; Jacob ne pouvoit pas les donner en garde à un autre ſans l'ordre de Laban, parce que Jacob n'en étoit que le Paſteur, Laban en étoit le maître. Vos brebis ſont à Jeſus-Chriſt ; il a dit, *paſce*, & non pas, *poſſide*.

Eſprits pareſſeux, qui font l'œuvre de Dieu négligemment ; qui ont un nom de vie, & qui ſont morts ; qui n'étant entrés dans l'Egliſe, que pour y trouver quelques revenus, font toute leur affaire de leur rétribution, non de leur travail ; qui ont regardé le Sacerdoce comme une dignité, non comme une charge, & qui ont fait de leur

vocation comme un métier qui donne à vivre, & qui porte avec ſoi le privilege de l'oiſiveté. Cependant l'Ecriture ne parle preſque jamais du Sacerdoce, que par rapport à ſes fonctions. Dans l'ancien Teſtament : *Applica tibi Aaron cum filiis ejus, ut Sacerdotio fungantur mihi.* Il ne dit pas, *Ut ſint Sacerdotes, ſed ut Sacerdotio fungantur.* En pluſieurs endroits dans le nouveau Teſtament, *Sollicitè cura teipſum probabilem exhibere Deo, operarium inconfuſibilem*, à Timoth. qui ſoit approuvé de Dieu, & qui ne ſoit pas reprochable devant les hommes. Il ajoûte, *Rectè tractantes verbum Dei, &c.* C'eſt par-là ſeulement qu'on peut s'attirer le reſpect & la reconnoiſſance des Paroiſſiens. Nous vous prions, diſoit ſaint Paul aux Theſſaloniciens : *Ut noveritis eos, qui laborant inter vos, & præſunt vobis, & monent vos ut habeatis illos abundantiùs in charitate propter opus illorum.* Il ne dit pas à cauſe de leur dignité, mais à cauſe de leur travail ; pour nous faire entendre une vérité, que les Paroiſſes ne ſont pas faites pour les Curez, pour les nourrir, pour les accommoder, &c. mais que les Curez ſont faits pour les Paroiſſes, pour les inſtruire, pour les édifier. Le monde ma-

tériel eſt fait pour l'homme ; tout ce qu'il a de beau, tout ce qu'il a de commode, tout ce qu'il a de riche : mais dans le monde ſpirituel, qui eſt l'Egliſe, c'eſt tout le contraire, l'Egliſe n'eſt pas faite pour le Prêtre, mais le Prêtre pour l'Egliſe.

Les troiſiémes, ſont des eſprits frivoles & vains, qui s'occupent de leurs paſſions, non pas de leurs obligations ; qui veillent, non pas à ce qu'ils doivent aux autres, mais à ce que les autres leur doivent ; un eſprit de domination & d'orgüeil qui les poſſede, au lieu d'un eſprit de douceur & de charité, leur fait regarder leurs Paroiſſiens, comme des eſclaves ; plus attentifs à ce qui ſe paſſe à la Maiſon de Ville, qu'à ce qui ſe fait à l'Egliſe, prenant parti dans une Paroiſſe, & ſemant la diſcorde, eux qui en doivent être les Anges de paix, qui ſont toûjours, contre le precepte de ſaint Paul, plongés dans les affaires ſéculieres.

Que dirai-je de ces eſprits timides, qui n'oſent corriger les maux qu'ils connoiſſent, ou parce qu'ils craignent ceux qui les commettent, ou parce qu'ils en eſperent quelque choſe, ou parce qu'ils ne les aiment pas, ou parce qu'ils les aiment trop, & qu'ils les

latent : qui n'ayant pas la force de condamner le péché, deviennent complices des pécheurs ; qui ſe laſſent des moindres ſoins, & ſe rebutent des moindres réſiſtances.

Il faut veiller ſur tous les abus, les corriger autant qu'on peut. Où eſt le zéle de la Maiſon de Dieu ? Pourquoi n'êtes vous pas auſſi touchés du bien ſpirituel de votre Paroiſſe, que vous l'êtes de vôtre bien temporel ? *Ad verecundiam veſtram dico.* Avec quelle exactitude un Curé leve-t'il lui-même la Dixme ? vous le voyez les yeux ouverts de tous côtés, il s'applique à tout, il tient regiſtre de tout, meſurant ou peſant les gerbes, mettant les menus grains à part, & recüeillant le froment avec plaiſir ; marquant ceux qui n'ont pas payé, & pouvant dire comme Jacob, *fugiebatque ſomnus ab oculis meis.* Avec quelle ponctualité exige-t'on ces rétributions ?

Je ne déſaprouve pas cette vigilance. Si nous avons ſemé dans vos ames les biens ſpirituels, dit ſaint Paul aux Corinthiens, eſt-ce une grande choſe que nous recüeillions quelques fruits de vos biens temporels ? Je demande ſeulement qu'il ait au-

tant de ſoin & de vigilance pour le bon ordre de ſa Paroiſſe, & pour le ſalut de ſes Paroiſſiens, que pour la conſervation du temporel de ſa Cure.

SEPTIEME

DISCOURS.

Rien ne doit être ſi affligeant pour le Paſteur d'une Paroiſſe, que devoir regner la diſcorde dans le troupeau, les brebis déſunies.

Cette mere qui voyoit en préſence de Salomon, ſans être attendrie, l'enfant prêt à être partagé, étoit une fauſſe mere : quel ſera l'amour d'un Curé, qui pouvant ſouvent accommoder les differends que l'avarice ou la haine allument dans des Paroiſſes, voit ſous ſes yeux ſes enfans diviſés par des conteſtations & par des procès, ſans les arrêter par la charité. La langue d'un Prêtre doit non ſeulement annoncer la paix, mais la procurer & la produire.

Puiſque Dieu vous a deſtinés pour annoncer un Evangile de paix à ſes peuples ; puiſque vous êtes obligés d'allumer dans leurs cœurs le feu de la charité que J. C. eſt venu aporter au monde ; puiſque vous devez tous les jours demander.

demander à Dieu comme J. C. que vos Paroiſſiens ſoient unis enſemble, ou, pour mieux dire, qu'ils ſoient unis par une charité intime : comme le Pere & Jeſus-Chriſt ne ſont qu'un, vous ne devez rien tant ſouhaiter, que d'établir & d'entretenir la paix dans vos Paroiſſes.

Si lorſqu'une vapeur s'éleve, il s'élevoit au même tems un vent capable de la diſſiper, le Ciel ſeroit toûjours ſerain ; mais parce que l'air eſt tranquille, & qu'aucun vent ne ſouffle, la vapeur s'éleve, s'épaiſſit, & s'endurcit, & cauſe enfin des orages.

La colere croît avec le tems ; les chagrins croiſſent, les dommages augmentent, les parties s'entre-nuiſent ; & quand le mal eſt avancé, il ne reſte preſque plus qu'à le déplorer.

Quand vous apprenez dans vos Paroiſſes quelque diviſion, quelque querelle, qu'avez-vous à faire ? à l'aſſoupir dans ſa naiſſance avant qu'elle ſe répande, & qu'elle entraîne les eſprits par des conſidérations de familles ou d'interêt, à des ruptures publiques, & quelquefois irréconciliables : *Laudemus homines divites in virtute, pacificantes in domibus ſuis.* Courez à eux

pour étouffer ces ſerpens dans les maiſons où ils ſont nés.

Il ne faut point employer des répréhenſions rudes & inciviles ; il faut toucher ces ames groſſieres par leur peu d'éducation, & farouches par leur colere ; il faut les toucher par votre charité, & les adoucir par votre patience.

En quoi ſont blâmables ces Eccléſiaſtiques d'une humeur rude & ſauvage, qui veulent appaiſer les querelles dans leurs Paroiſſes en querellant eux-mêmes ; qui n'agiſſent pas comme peres, mais comme Juges ſéveres ; qui au lieu d'être médiateurs, ſe rendent parties des uns, & veulent accorder les differends, non par raiſon, mais par autorité, & qui donnent eux-mêmes exemple de la colere qu'ils reprennent. Il faut chercher les moyens les plus doux & les plus convenables ; leur faire entendre le tort qu'ils ont ; leur donner le tems de ſe reconnoître, & plier les voiles quand le vent eſt un peu trop violent.

Mais parce que les raiſons d'interêt & d'amour propre, ſont les plus ſenſibles, intereſſez-les à la charité ; redites leur ſouvent qu'un accommodement eſt toûjours plus utile qu'un pro-

cès, dont la pourſuite eſt ruineuſe, & le gain même fort incertain : dites-leur ce que diſoient les amis de Job, *Judicium eligamus nobis, & inter nos videamus quid ſit melius*; de recourir plûtôt à des arbitres d'une capacité & d'une conſcience inviolable, qu'a des Procureurs & gens de Juſtice, qui, bien loin d'expedier les proces, les cultivent comme un fonds ſur lequel ils comptent, comme ſur leur plus aſſuré revenu.

Les procès ſont des ſources d'injuſtices, un ſeminaire d'iniquité, un amas d'inquiétudes, la ruine des familles, & encore plus des ames.

Pour les querelles & les diſcordes, l'interêt eſt ordinairement la ſource des querelles parmi le peuple; ils n'ont point ces paſſions délicates des gens polis, qui ſçavent modérer le mouvement de leur colere.

1°. Il faut faire connoître que vous vous entremettez, non pour le repos ou l'impunité de l'offenſeur, qui mériteroit la peine de ſon offenſe, mais pour celle de l'offenſé; que ce dernier trouve toûjours plus d'avantage dans la paix; que celui qui la reçoit, recouvre un bien temporel; que celui qui

la donne, recouvre un bien éternel.

Je ſçai bien que dans les premiers troubles de la colere, il n'entendra pas cela ; laiſſez lui jetter ce premier feu, qu'il exagere à loiſir la griéveté de l'offenſe & l'injure de l'offenſeur, *date locum iræ*, dit ſaint Paul. Vous leur devez prêcher ſouvent les ſuites des inimitiez, les douceurs de la concorde, l'exemple des Saints, toûjours pacifiques avec le prochain, & leur repréſenter que ſouvent on prend pour un zéle de juſtice, les ſentimens ſécrets de vengeance.

Reprendre ceux qui ſe mêlent de ſemer la diſcorde ; ces rediſeurs de ce qui ſe paſſe, qui ſoufflent la haine & la diviſion par leurs diſcours malins : *Vir peccator turbabit amicos, & in medio pacem habentium immittet inimicitiam.*

Voulez-vous ſçavoir quels ſont les moyens dont vous vous pouvez ſervir ?

Obſervez 1°. De ne prendre jamais aucun parti dans les diviſions qui peuvent arriver dans leurs Paroiſſes ; je ne dis pas qu'il ne ſoit obligé de s'oppoſer & de ſe déclarer même contre ceux qui oppriment ſes Paroiſſiens ;

car il ſera toûjours véritable, ſelon les paroles de ſaint Auguſtin, *Ne exiſtimes eas faciem potentis, & ponas ſcandalum in æquitate tua.* Il y a des Curez lâches, qui rendent au monde une déference ſervile, qui par des aſſujettiſſemens indignes de leur caractere, oublient l'honneur qu'ils ont d'être les Miniſtres de Jeſus Chriſt; flatent les vices du Seigneur, ou du Maire de leur Paroiſſe; partagent leur encens entre Dieu & eux; accommodant à leurs volontés les Régles & les Ordonnances de l'Egliſe, & rabaiſſant ainſi la dignité de leur Sacerdoce.

Un Curé doit être dans les occaſions le conſolateur des affligez, & le protecteur des foibles. A qui voulez-vous que de pauvres Païſans s'adreſſent contre les injuſtices qu'on leur fait, qu'à celui qui eſt chargé de leur ſalut, & de leur repos, & qu'ils voyent tous les jours à l'Autel offrir pour eux le ſaint Sacrifice?

C'eſt alors que le Paſteur doit exercer ſon zéle, mêlé pourtant de ſageſſe & de modération, enſorte qu'il paroïſſe que s'il s'oppoſe aux violences & aux oppreſſions, c'eſt par un eſprit d'équité, non pas par un motif de paſſion.

2°. Pour marquer qu'il n'a pas cet

eſprit de partialité, outre la modération dans ſes actions & dans ſes paroles ; *in fide & lenitate ipſius*, dit le Sage.

Qu'il reprenne également les violences & les uſurpations des riches, & les deſirs immoderés des pauvres. A meſure qu'il dit aux riches avec le Prophête : Vous ne prendrez point l'héritage de vôtre Vaſſal avec violence, il diſe auſſi aux pauvres avec Job : *Non licet vobis aut edere ex furto aliquid, aut contingere* ; s'il dit aux riches, *Non morabitur opus mercenarii tui apud te uſque manè*, qu'il faut payer exactement le mercenaire & l'artiſan qui a travaillé. Il dit en même tems à l'artiſan, ces paroles de l'Eccleſiaſtique : Le mercenaire yvrogne, ſera toûjours pauvre. Si au même tems qu'il repréſente aux riches l'obligation de faire l'aumône, il avertit le pauvre que la pareſſe volontaire eſt un péché devant Dieu, & que le grand Commandement que Dieu a fait à l'homme en le chaſſant du Paradis terreſtre, eſt de manger ſon pain à la ſueur de ſon viſage.

Il n'y a rien de ſi commun parmi les Curez que cet eſprit de partialité : les uns ſont toûjours pour les Gentilshommes de leur Paroiſſe, parce que

menant une conduite irréguliere, ils ont beſoin de protection contre les plaintes qu'on fait, ou parce qu'ils en retirent quelque avantage temporel, ou parce qu'ils ſont ébloüis de leurs biens. Il y en a d'autres qui ſont toûjours pour les Paiſans, ſans examiner s'ils ont raiſon ou non, parce qu'ils ſont touchés d'une fauſſe pitié; parce-qu'ils cherchent à ſe faire un faux mérite d'une protection à contre-tems; parce qu'ils veulent dominer ſur les Seigneurs temporels, partager avec eux une domination ſéculiere, ſe faire les maîtres du lieu, comme ils ſont maîtres de l'Egliſe de la Paroiſſe: *Juſtè quod juſtum eſt perſequeris, ut vivas & poſſideas terram, quam Dominus Deus tuus dederit tibi.*

Quoi qu'il en ſoit, le conſeil le plus juſte que je puiſſe vous donner, c'eſt de ne prendre aucun parti dans les diviſions qui arrivent dans vos Paroiſſes; par-là vous devenez agréables à Dieu, qui eſt un Dieu de paix, & qui n'eſt pas acceptateur des perſonnes; par-là vous devenez heureux, parce que la paix que vous entretenez parmi vos peuples revient à vous, & que c'eſt vous qui joüiſſez en particulier de la tranquillité dont ils joüiſſent tous en commun; par

la vous rendez vos peuples heureux, parce qu'il n'y a point de plus grand bonheur, que d'avoir la paix de Jeſus-Chriſt.

Il y en a qui aiment le procès, qui ſe plaiſent même à la chicane, & qui ſeroient meilleurs Procureurs, que Prêtres.

Or il n'y a point d'eſprit plus dangereux que celui de la chicane pour un Curé, parce qu'il paſſe pour un homme intereſſé, pour un homme avide d'honneur ou de biens temporels; parce qu'il perd la confiance, & l'amitié de ceux contre qui il plaide.

Cela répugne à la douceur de ſon Sacerdoce, *Servum Dei non oportet litigare, ſed manſuetum eſſe ad omnes*, dit ſaint Paul; & le Curé ne dit-il pas tous les jours lui-même: *Ne litis horror inſonet. Extingue flammas litium*?

C'eſt une maxime conſtante, qu'un Curé ne fait du bien dans ſa Paroiſſe, qu'autant qu'il eſt aimé. Il s'agit de perſuader à vos Paroiſſiens les vérités du ſalut, ils ſe bouchent les oreilles du cœur lorſqu'ils entendent ces Curez qui exercent la patience de leurs Paroiſſiens; qui exigent avec rigueur des droits qu'ils étendent au gré de leur cupidité déreglée; qui voudroient vendre

cherement aux pauvres même les Sacremens qu'ils leur adminiſtrent, & qui, ſelon l'Apôtre, ſe faiſant un gain de la pieté, vont porter quelquefois juſqu'aux Tribunaux ſéculiers, au ſcandale du Public, la honte & les excès de leur avarice.

HUITIEME DISCOURS.

UNe des premieres qualités les plus néceſſaires à un Paſteur, c'eſt l'affabilité. Le Concile de Carthage ordonne qu'on exàmine s'il a le cœur tendre, compatiſſant, s'il eſt affable. Je me ſouviens qu'à notre conſécration, le Pontifical Romain met principalement les demandes : *Vis pauperibus & peregrinis omnibuſque indigentibus eſſe propter nomen Domini affabilis & miſericors ?*

1°. Saint Auguſtin dit : *Quod Chriſtiani ſumus, nobis ſumus, quod præpoſiti aliis ſumus* ; Nous avons un cœur pour les autres, un Curé pour ſes Paroſſiens. S'il eſt d'une humeur rude & farouche, qui oſera lui parler ? Il eſt leur Médecin dans leurs infirmités, conſolateur dans leurs afflictions, pacifique dans leurs differends, le dépoſitaire & le confident de toutes les affaires de ſa Paroiſſe, tout ſe recüeille, tout ſe répand devant lui. Saint Gregoire, *Bonis ſubditis*

vivere ad ſalutem ſufficit, Prælatis propria vita non ſufficit. Il y a deux vies, l'une pour ſoi, pour ſe conduire, l'autre pour les autres, pour les aider : auſſi nous liſons que l'affabilité de ſaint Ambroiſe ſervit beaucoup à la converſion de ſaint Auguſtin.

2°. Un Paſteur doit travailler à gagner tous ſes Paroiſſiens, à les ramener à Dieu, à les inſtruire, à les corriger : Or comment les gagnera-t'il tous ? en ſe faiſant tout à tous, *omnibus omnia factus ſum* ; en les recevant tous, en les ſupportant tous : ce qui ne ſe peut faire ſans ce bon accueil, & cette affabilité. Les Romains avoient ordonné que le Tribun du peuple eût toûjours ſes portes ouvertes pour écoûter les prieres, pour recevoir les requêtes, pour pourvoir aux néceſſités temporelles. La maiſon d'un Curé doit toûjours être ouverte, pour donner à l'un un bon conſeil, à l'autre une conſolation; à un pauvre, une aſſiſtance ; à un malheureux, une recommandation : dire un mot d'exhortation, d'édification.

3°. L'office du Curé, eſt un office de charité ; il doit être quelquefois le Juge de ſes Paroiſſiens dans le Tribunal de la pénitence ; l'arbitre de leurs differends dans leurs procès, ou dans leurs

querelles ; le refuge, l'azyle, & en quelque façon le centre, où tous les cœurs viennent ſe réünir. Or il ne peut exercer utilement aucun de ces miniſteres, s'il n'a un fonds d'affabilité ; & ſi ſans rien relâcher des régles ſaintes de la Morale, il n'aſſaiſonne, pour ainſi dire, ſa conduite par des manieres douces & inſinuantes.

Il y a communément parmi les Curez, quatre ſortes d'humeurs particulieres, très-oppoſées aux fonctions publiques de leur Sacerdoce.

1°. Un eſprit de mélancolie, ou plûtôt d'éloignement de toute ouvre de charité ; ſombres, renfermés dans leurs maiſons, & en eux-mêmes, occupés de leur imagination, ou de leurs penſées, les Paroiſſiens ne peuvent les aborder ; Monſieur eſt retiré, ne veut parler à perſonne, il rêve à ſon aiſe : c'eſt un dévot, il eſt en méditation ; il n'interromproit pas ſon oraiſon pour tous les biens du monde ; Dieu l'appelle ailleurs ; il ſe tient où il ſe plaît d'être. C'eſt un homme de compagnie, il eſt à table, il joüe, il ne peut quitter ſon ami ; la converſation eſt agréable : & quelle converſation ? ſouvent du ménage de la campagne, des intrigues de Village, des eſpérances

d'une récolte incertaine : inutiles diſcours d'un Prêtre, qui ne doit parler que pour l'inſtruction, ou pour l'édification publique. Il faut qu'un Curé quitte & ſa table, s'il eſt homme de compagnie, & ſon oraiſon, s'il eſt dévot. C'eſt un homme d'affaires, il ſonge à ſes interêts, il ſonge à recüeillir ſa Dixme, à entretenir par quelque trafic indécent, la commodité domeſtique ; à amaſſer, à ſoûtenir un procès, peut-être même contre ſa Paroiſſe, ou pour ſes parens, ou pour ſoi-même. Il ne voit pas que l'Apôtre défend aux Eccléſiaſtiques de s'occuper des biens & des affaires du ſiécle.

Mais, dira t'on, c'eſt le moyen d'être importuné de ſes Paroiſſiens, *Quod præpoſiti ſumus, aliis ſumus.* Etes-vous faits pour vous ſeuls ? vos brebis ne vous ſont elles donc rien ?

2°. Eſprit de hauteur & de domination ; ils ne parlent aux Eccléſiaſtiques ni aux Paroiſſiens qu'en commandant : Je veux être le maître dans ma Paroiſſe. Repréſentez leur la raiſon & l'équité : Je veux être obéï. Il faut qu'un Secondaire ſoit toûjours humilié devant lui, s'il veut avoir la paix dans la maiſon. Toute la Paroiſſe tremble quand il faut parler à Monſieur le Curé.

Le plus grand reproche que le Prophête Ezechiel faſſe, c'eſt qu'ils traitent les brebis avec rigueur, *Cum auſteritate imperabatis eis, & cum potentia.* Le Fils de Dieu défend de commander avec tant d'autorité & de hauteur. Ce n'eſt pas votre honneur qu'il vous a recommandé, c'eſt le ſalut de vos freres, vous êtes leur maître, non pas leur tyran, dit S. Chryſoſtôme; il vous a fait leur Superieur, non pas pour vous faire reſpecter, mais pour le faire édifier: *Nos autem ſervos veſtros per Jeſum Chriſtum.* Il ne diſoit pas: Nous ſommes vos Maîtres, vos Evêques, vos Supérieurs; mais, *Nos autem ſervos veſtros per Jeſum Chriſtum.* Et ſaint Gregoire de Nazianze: *Nos verò nec adverſum plebeium & infimi ordinis hominem ſupercilium attollimus.*

3°. Eſprit d'indocilité. Ils ne veulent recevoir ni avis, ni conſeil de perſonne. L'orgüeil du cœur humain! On ne veut pas avoüer qu'on ignore quelqu'un de ſes devoirs, ou qu'on ſoit négligent à les accomplir. Qu'on vienne les avertir des néceſſités de leur Paroiſſe, de quelque déſordre à quoi il faut remedier, ils ſe rebutent: Je ſçai mieux ce que je dois faire que lui. Moiſe, qui étoit le plus grand homme du monde,

profita de avis de Jetro ſon beau pere, qui étoit Payen. Saint Jean Chryſoſtôme profita des avis d'un bonne femme pour bien prêcher. Saint Gregoire le Grand ne reconnoiſſoit pour ſes véritables amis, que ceux qui l'avertiſſoient des obligations de ſa charge.

Pourquoi Dieu vous a t'il établis? *Ut evellas & deſtruas, & diſperdas, & diſſipes, & ædifices, & plantes*; Pour corriger les abus, pour arracher les déſordres, pour détruire les péchés, pour bâtir & édifier tout le bien qu'il peut. Or comment un Curé peut-il corriger les déſordres ſecrets de ſa Paroiſſe, s'il n'en eſt averti? Les méchans ſe cachent d'eux; les gens de bien ne veulent pas nuire à la réputation du prochain; les autres craignent l'indiſcrétion du Curé. Enfin, le Curé eſt toûjours le dernier averti des déſordres de ſa Paroiſſe, il faut qu'il ſoit vigilant. Il rendra compte, non ſeulement de ce qu'il a ſçu, mais encore de ce qu'il a dû ſçavoir.

4°. Eſprit de vaine gloire. Ils ne veulent parler qu'aux riches; que les pauvres viennent, ils ſont rebutés. Si quelque miſérable vient pour ſe conſoler, Monſieur le Curé n'y eſt pas; s'il vient une Dame ou une perſonne riche, Monſieur le Curé y eſt toûjours.

Saint Jacques dit, Mes freres, n'ayez point de reſpect humain pour la condition des pauvres, vous qui avez la foi de la gloire de Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt. Un Curé qui n'eſt point affable aux pauvres, les laiſſe ordinairement mourir de faim. Ce ſont les pauvres qui ont beſoin de ſecours, d'aſſiſtance, de conſolation; Dieu les a choiſis pour être riches dans la Foi, & héritiers du Royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment.

Je ne dis pas qu'il faille ſe livrer aux entretiens inutiles de quelques perſonnes oiſives; je ne dis pas qu'il faille s'occuper patiemment des redites ennuyeuſes de quelques ames ſcrupuleuſes; je ne dis pas qu'il ſoit juſte de donner le tems de l'étude ou de l'oraiſon, à des audiences frivoles & vaines. Un Prêtre qui fait ſon devoir, n'a pas beaucoup de tems à perdre: il faut qu'il nourriſſe ſon eſprit de la priere ou de la lecture; il faut qu'il vaque aux beſoins & aux néceſſités de ſa Paroiſſe. Que ne doit-il pas à ſes malades?

Il doit éviter ces groſſieretés ruſtiques que la vie de la Campagne, & la converſation du Village ne donne que trop ſouvent pour peu que l'humeur y porte; ces chagrins qu'une ſolitude forcée,

cée, quand on ne ſçait pas s'occuper de ſes devoirs, fait contracter néceſſairement ; ces gravités affectées, qui rebutent les Paroiſſiens, & qui leur ôtent la créance, la docilité & la confiance par leſquelles il produit la charité & la doctrine de Jeſus-Chriſt.

Je ne dis pas qu'il faille donner dans ces familiarités qui décreditent un Curé, & qui l'expoſent ſouvent à la raillerie & au mépris de ſes Paroiſſiens, qui leur donnent le courage de médire, & de jurer même devant lui, & qui ferment ſa bouche aux corrections & aux réprimandes.

Il doit être affable, d'un bon accüeil à tout le monde, ſelon les régles de la charité & de la prudence. Il faut qu'il ait égard à ſa dignité ſans orgüeil ; qu'il exerce ſa charité ſans baſſeſſe ; qu'il ſçache être doux, condeſcendant à toutes les infirmités ; retenu & circonſpect dans ſes geſtes & dans ſes paroles, pour ne rien faire d'indigne de ſon caractere.

Enfin il faut être plus ſérieux avec les perſonnes de condition, de peur qu'elles ne le mépriſent ; avoir plus d'ouverture de cœur avec les pauvres, de peur qu'ils ne ſe croyent mépriſés

Studе amari, & amare, diſoit ſaint

Bernard, *blandum te & affabilem præbe, ſupportare non ſolùm patienter, ſed & lubenter infirmitates fratrum, tam morum quàm corporum.*

DISCOURS.

A L'ASSEMBLE'E PROVINCIALE DE NARBONNE.

C'Eſt le Roi, Meſſieurs, qui nous ordonne de nous aſſembler ici ; c'eſt Son Eminence qui nous convoque de ſa part en corps de Province Eccléſiaſtique. On nous propoſe d'accepter & de recevoir la Conſtitution du Pape en forme de Bref pour la condamnation du Livre de Monſieur l'Archevêque de Cambrai, & de concerter entre nous les moyens de la faire publier dans nos Diocèſes, unanimement pour nous, & utilement pour les Peuples.

Nous ne pouvons aſſez loüer la pieté du Roi, qui s'intereſſe avec tant de zéle à tout ce qui regarde la pureté de la Foi qu'il a reçûë de ſes Peres ; & qui ſoûtenant par ſa Royale autorité nôtre ſollicitude Paſtorale, empêche l'héréſie & la nouveauté de s'établir & de s'introduire dans ſon Royaume.

Les Empereurs & les Rois Chrétiens ont de tout tems pris la qualité de Défenſeurs de la Foi, de Protecteurs des ſaints Canons, & de Miniſtres de Dieu Tout-puiſſant, établis pour maintenir la paix, & la tranquillité de ſon Egliſe. Ils ont regardé cette protection comme la plus noble fonction de la Royauté, le droit le plus honorable de la Couronne, & l'hommage qu'ils doivent à Dieu des premiers fruits de la puiſſance qu'il leur a donnée. C'eſt ainſi que le Roi nous déclare dans ſa Lettre, qu'il eſt réſolu d'appuyer d'une protection particuliere l'honneur & la vérité de la Religion; que ſon inclination l'y porte autant que ſon devoir l'y oblige, & que ce n'eſt pas moins un office de ſa volonté, qu'une prérogative de ſa Grandeur.

C'eſt dans cette vûë qu'il nous enjoint de nous aſſembler, où vous remarquerez que cette injonction ou commandement, tombe ſur la Convocation de l'Aſſemblée, non pas ſur l'acceptation de la Conſtitution du Pape. 1°. Parce que les déliberations qui ſe font ſur des matieres de Foi dans des Aſſemblées Eccléſiaſtiques, doivent être libres, & non commandées. 2°. Parce que les Princes dans ces occaſions, tou-

chés du reſpect que la Religion inſpire, ont toûjours conſideré les Evêques moins comme leurs Sujets, que comme leurs Peres. 3°. Que la Puiſſance ſéculiere ne doit entrer dans ces déciſions, que comme l'Empereur Marcien entra dans le Concile de Calcedoine: *Ad corroborandam fidem, non ad aliquam potentiam exercendam.*

La fin de cette Aſſemblée Provinciale eſt donc d'accepter & de recevoir la Conſtitution qu'on nous y préſente, avec tout le reſpect qui eſt dû à nôtre Saint Pere le Pape.

Il y a quelques années, Meſſieurs, que nous n'avons que trop connu par divers Livres qu'on a publiés, que le Quiétiſme n'étoit pas entiérement éteint, ou qu'il commençoit à renaître en France. Il s'eſt élevé une ſecte d'hommes ſpirituels ou myſtiques, qui détruiſent la ſimplicité de l'Oraiſon que le Seigneur nous a lui-même enſeignée; qui retranchent de la priere les demandes & les deſirs qui en ſont les parties les plus eſſentielles; qui ſur une eſpece de déſintereſſement mal entendu, veulent faire renoncer aux promeſſes que Dieu nous fait, & aux récompenſes qu'il nous prépare; qui par un abandon outré, & une abnégation

qui n'eſt nullement évangelique, propoſent aux ames fidéles d'étouffer juſqu'à l'eſpérance de leur ſalut ; qui introduiſent enfin ces profanes nouveautés de termes & de ſentimens, qui ſont d'autant plus dangereux, qu'ils ſont fondés ſur des idées de perfection imaginaire.

Le Livre de Monſeigneur l'Archevêque de Cambray, imprimé à Paris, ſous le titre de Maximes des Saints ſur la vie intérieure, pouvoit faire plus d'impreſſion ſur les eſprits, que tous les autres, tant par la ſubtilité de ſa Doctrine, que par la dignité & la réputation de ſon Auteur.

Ces opinions qui commençoient à ſe répandre non ſeulement dans la Ville capitale, mais encore dans d'autres endroits du Royaume, avoient beſoin d'être arrêtées par des Livres également pieux & ſçavans, & par un Jugement autentique du Saint Siége.

Des Evêques zélés pour la vérité, & verſés dans la ſcience de l'Egliſe, & dans l'intelligence des Ecritures, ont d'abord crié, à la nouveauté. Ils ont apperçu, & fait appercevoir au monde, au travers de ces ſpiritualités brillantes, les taches de l'illuſion & du

menſonge, & ſe ſont appliqués ſans aucune conſidération, ni de rang, ni de faveur, ni d'amitié, à combattre ces nouvelles dévotions de ſentiment & d'experience, par les régles de l'Ecriture, & par l'ancienne Tradition de l'Egliſe.

Cette cauſe portée par ces Prélats au Tribunal de nôtre ſaint Pere, a tenu, dans le tems des conteſtations, toute l'Europe en ſuſpens. Ce Livre fatal attaqué & défendu avec tant de zéle, examiné avec tant de ſoin, d'attention & d'éxactitude, vient enfin d'être condamné par un des plus ſages & plus religieux Pontifes qui ayent rempli la Chaire de Saint Pierre depuis longtems.

Nous n'avons donc qu'à nous unir au Saint Siege, qui, ſelon les Peres & les Conciles, eſt la ſource & le centre de l'unité, & approuver & accepter avec reſpect le Jugement qu'il a prononcé. La vérité nous eſt préſentée par l'Egliſe, & le Prélat même qui y eſt le plus intereſſé, n'y contredit point.

En le condamnant, nous avons ſujet de le plaindre. Ses ſentimens n'ont pas toûjours été peut-être bien juſtes; mais ſes intentions n'ont jamais

été mauvaises. On peut voir par son exemple, jusques où va la prévention de l'esprit humain, quand il s'arrête à son propre sens, & quand il passe au-dela des bornes raisonnables de la vertu. Mais on peut dire aussi qu'il n'a manqué que par un trop grand desir de perfection, & que sa pieté même a été la cause, & l'origine de son erreur.

Mais ce qui doit nous consoler, c'est que l'Archevêque que nous condamnons, est le premier à se condamner lui-même. S'il a eu la foiblesse de faillir, il a le courage de reconnoître qu'il s'est trompé. Dès qu'il a vû partir le coup qui le menaçoit, il a baissé sa tête humiliée & nous a presque appris le Décret de proscription fulminé contre son Livre, par les marques publiques qu'il a données du repentir de l'avoir fait, & de sa soûmission entiere pour le Saint Siége.

Il faut pourtant que la Constitution du Pape contre son Livre, & contre les vingt-trois Propositions, qui en sont extraites, soit connuë dans le Royaume, & que tous ceux qui peuvent avoir eu quelque connoissance de cette Doctrine dangereuse, soient

ſoient inſtruits & édifiés de la déciſion, & ſçachent ce qu'ils doivent croire ſur ces matieres.

J'avoüe pourtant, Meſſieurs, que cette Publication ſeroit moins néceſſaire dans quelques Diocèſes, qu'en d'autres. 1°. Parce que les peuples de cette Province, naturellement vifs, boüillans & intereſſés, ne connoiſſent gueres ces pratiques de quiétude, de déſintereſſement & d'indifference, même dans les matieres ſpirituelles. 2°. Parce que les Catholiques ſe trouvant confondus avec les Hérétiques, tout-à-fait éloignés de toutes ſortes de contemplations & d'occupations intérieures de cœur ou d'eſprit, n'ont pas appris de ces ſortes de ſpiritualités ſublimes, & ſe ſont toûjours tenus dans la ſimplicité de la Foi, & de la dévotion commune; & qu'ainſi il ſeroit à craindre de leur donner, ſans y penſer, la curioſité d'apprendre ce qu'ils ont heureuſement ignoré.

Cependant je conviens de tous les moyens qu'on a propoſés pour la publication de la Conſtitution du Pape, pour faire connoître aux peuples dont je ſuis chargé, les voyes

de la vérité & de la justice, & pour me réduire à l'ordre, & à l'uniformité de la discipline des autres Eglises.

EXHORTATION

Faite à la Cérémonie du Baptême d'un Juif.

VOus avez reſſenti, Monſieur; nous l'avons reconnu par votre zéle & votre impatience, la grace que Dieu vous a faite de vous appeller à ſon Egliſe. Vous avez demandé le Baptême; nous vous avons plongé, pour ainſi dire, dans la Piſcine de la Loi nouvelle, dont les eaux pures & purifiantes par la grace de Jeſus-Chriſt, ont lavé en vous vos propres péchés, & la part que vous aviez en l'iniquité de vos peres.

Dieu avoit autrefois choiſi les Juifs pour ſon peuple; il leur avoit confié ſes Oracles; il les avoit rendus les dépoſitaires de ſa verité; il leur avoit donné une Loi, que ſaint Paul appelle juſte & bonne: mais ces prérogatives de la Nation, regardoient proprement un peuple futur; & tous les avantages de l'ancienne Loi, étoient des préparations à la nouvelle.

L'œuvre de Dieu par excellence, comme parle un Prophête étoit l'Incarnation de ſon Fils, qu'il devoit envoyer ſur la terre, quatre mille ans après la Création du Monde. Il a voulu jetter long-tems auparavant les fondemens de ce Myſtere, qui devoit être le rétabliſſement de ſa gloire, & l'origine du ſalut des hommes.

Il a fait naître les Patriarches; il a formé des Rois ſelon ſon cœur; il a fait paroître une longue ſuite de Prophêtes, pour multiplier les Prédicateurs de ſa Foi, & pour diſpoſer les hommes à la créance des Myſteres, d'où dépendoit la deſtruction du péché, & la rédemption des hommes. Il étoit de la grandeur & de la Majeſté de Dieu de faire préceder ſa venuë d'un ſi grand nombre de témoins, afin qu'étant le Créateur du Monde, il en devînt le Sauveur dans la plénitude des tems, & enfin le Juge dans la conſommation des ſiécles.

Jeſus-Chriſt a donc été de générations en générations le ſujet des Prophéties, l'objet de la foi, des deſirs & de l'attente de ces grands hommes? Ils étoient, pour parler avec ſaint Auguſtin, les Miniſtres de l'ancien Teſtament, & les héritiers du nouveau. Ils avoient l'eſprit & le cœur Chrétien, même avant le

Chriſtianiſme. Ils appartenoient à l'Egliſe, lors même qu'ils étoient attachés à la Synagogue, & ils étoient membres de Jeſus-Chriſt, avant même qu'il fût revêtu d'une chair mortelle.

Cet Agneau mort, ſelon ſaint Jean, dès l'origine du monde, a perpetué ſon Sacrifice, & faiſant deſcendre & remonter, ſelon les beſoins, l'efficace de ſon Sang, a fait des Saints anciens & nouveaux par l'application de ſon mérite, ou par l'anticipation de ſa grace. Ils regardoient ces oblations & ces obſervances légales, comme des repréſentations de ce qui devoit s'accomplir en Jeſus-Chriſt. Ils voyoient ſous les voiles des figures & des cérémonies, les vérités qui y étoient cachées. Ils avoient ſous ce culte extérieur, un culte ſpirituel & intérieur; & quoiqu'ils proportionnaſſent leurs actions à l'ancien Teſtament, ſous lequel ils vivoient, ils avoient néanmoins leurs vûes & leurs eſpérances dans le nouveau.

Vous poſſedez aujourd'hui, Monſieur, par une miſericorde particuliére de Dieu, ce que vos peres n'ont fait qu'entrevoir. Vous n'êtes plus enfant d'Abraham, vous êtes enfant de Jeſus-Chriſt. Les promeſſes de Dieu ſur vous, ne tombent plus ſur des biens tempo-

rels, mais ſur des biens ſpirituels & éternels qu'il vous prépare.

Soyez fidéle à votre vocation.

Entrez dans la terre de promiſſion, & oubliez les oignons d'Egypte.

Réparez par les hommages que vous rendrez à Jeſus-Chriſt, l'offenſe que votre Nation lui a faite.

Afin qu'en ſuivant les vœux de votre Baptême, & pratiquant les régles de l'Evangile, vous méritiez d'en obtenir les récompenſes.

EXHORTATION

POUR DES NOUVEAUX MARIEZ.

JE ne doute pas que vous n'ayez fait de ſérieuſes réfléxions ſur l'action que vous venez de faire. La vûe de ces Autels, devant leſquels vous êtes proſternés, & de cet adorable Sacrifice que nous venons d'offrir pour vous, vous font aſſez connoître que le Mariage eſt un Sacrement que ſaint Paul appelle grand, parce que Jeſus-Chriſt l'a inſtitué, & qu'il repréſente ſes fidéles & chaſtes amours pour l'Egliſe, qui eſt ſon Epouſe.

Trois choſes ſont l'eſſence de ce Sacrement.

L'union des perſonnes.

Le conſentement des volontés.

La promeſſe d'une charité & d'une fidélité inviolable.

Dieu a voulu que la nature ſe conſervât, & que le nombre des

Elûs ſe remplît par cette ſuite de générations perpetuelles. Il a voulu, ſelon le choix que ſa Providence en a fait, unir des cœurs des fidéles de l'un & de l'autre ſexe, non ſeulement par le lien d'une foi & d'une pieté commune, mais encore par celui d'une charité & d'une affection particuliere.

C'eſt l'état où vous entrez aujourd'hui, par le mariage que vous contractez. Le Ciel l'a fait, le monde le loüe, vos parens l'approuvent, le peuple même s'en réjoüit; l'honneur, la probité, la nobleſſe, la vertu, le ſuivent : Mais ce n'eſt rien, ſi Jeſus Chriſt n'y aſſiſte comme à celui de Cana; ſi du haut de ſes Autels, ſa parole ſécrete ne le ratifie, ſi ſa main favorable n'y daigne mettre le ſceau, & l'autoriſer par ſa grace.

Saint Paul ordonne aux Chrétiens qui ſe marient, de ſe marier au Seigneur, pour leur apprendre qu'ils doivent avoir en vûë, non pas la chair & le ſang, mais la Religion & l'Eſprit de Dieu. Jeſus-Chriſt repréſente dans ſon Evangile des Vierges ſages, qui vont, les lampes allumées, au-devant de l'Epoux, pour marquer la foi & la diſcrétion dont

on a beſoin dans le mariage, & qu'on ne peut obtenir que par la priere. Saint Jean dans ſon Apocalypſe parle des Nôces de l'Agneau, pour faire entendre, que la douceur, la bonté, la cordialité, la modeſtie, doivent être les compagnes inſéparables de ces heureuſes unions, qui doivent être ramenées à Dieu.

Vous êtes mieux diſpoſés que d'autres, à l'exercice de ces vertus, par la bonté de votre naturel; vous y êtes plus portés par la bonne éducation qu'on vous a donnée; vous y êtes plus obligés par les graces que Dieu vous a faites.

Que reſte-t'il, ſinon à lever les yeux & les mains au Ciel, & prier le Seigneur qu'il confirme votre mariage par ſa préſence, qu'il y préſide par ſa bonté, qu'il le ſanctifie par l'infuſion de ſon eſprit & de ſon amour. Qu'il allume dans vos cœurs des feux ſacrés, qui brûlent pour votre ſalut, & pour ſa gloire. Qu'il vous donne ce qui vous convient de la roſée du Ciel, & de la graiſſe de la Terre, par un mélange avantageux de benédictions ſpirituelles & temporelles, afin qu'après avoir honoré Dieu

fur la Terre, vous puiſſez le loüer éternellement dans le Ciel avec les enfans de vos enfans. Ainſi ſoit-il.

DISCOURS

Prononcé à la Profession d'un Religieux.

Beatus quem elegisti & assumpsisti, inhabitabit in atriis tuis.

Bienheureux est celui que vous avez choisi, & que vous avez appellé : il habitera dans votre Maison, P. 64.

QUand je vous vois prosterné aux pieds de ces Autels, prêt à vous consacrer à Dieu, & à lui faire un sacrifice entier de vous-même, je ne puis assez admirer, mon très-cher Frere, & la force de l'Esprit de Dieu, qui vous fait renoncer au Monde, & la résolution généreuse avec laquelle vous y renoncez. Dieu vous a choisi pour être un de ses serviteurs fidéles, qui, loin du bruit & du tumulte, méditent sa Loi nuit & jour, & l'accomplissent; & vous avez choisi Dieu comme un maître adorable dans ses volontés, fidéle dans ses promesses, libéral dans ses récompenses, & dont la grandeur infinie mérite

des services & des hommages sans fin & sans bornes. Ainsi, soit qu'il vous appelle, soit que vous répondiez à sa vocation, l'un & l'autre est un effet de sa bonté. Et comme sa miséricorde est le principe du choix qu'il a fait de vous, la grace est le principe du choix que vous faites de lui, en vous liant à lui par les vœux de la Religion.

Le premier bonheur de votre condition, mon très-cher Frere, c'est d'être séparé du monde, je veux dire du corps & de la societé de tant pécheurs, qui vivent selon la corruption de la nature, & qui suivant le déreglement de l'esprit & du cœur humain, s'éloignent des voyes que Jesus-Christ leur a marquées, & que les gens de bien doivent suivre.

Ce monde, qui, selon l'Ecriture, est entiérement opposé à l'Esprit de Dieu, s'oppose aussi à tous ceux qui veulent vivre selon les régles de l'Evangile; tantôt il les corrompt par ses pernicieuses maximes, & leur persuade que les biens, les honneurs & les plaisirs, font la félicité de la vie; Que Dieu ne punit pas toûjours le péché, & qu'il pardonne aisément à l'infirmité & à la foiblesse; Que la vertu est trop austere, & qu'il n'est pas nécessaire de se contraindre dans ses

passions : tantôt il les entraîne par ſes mauvais exemples, leur montrant le vice, autoriſé par la multitude & la coûtume ; & la pieté à peine reconnue par un petit nombre de perſonnes humbles & retirées : tantôt il les détourne du bien par une perſecution injuſte, en décriant juſqu'à leurs vertus, & faiſant paſſer leur Religion pour hypocriſie. Telle eſt l'injuſtice du monde. Et qui eſt-ce qui peut y vivre, ſans être ou ſéduit ou perverti par ſes exemples, ou ébranlé par ſes reproches ?

Dieu par ſa grace vous met aujourd'hui à couvert de tous ces dangers, en vous ſéparant de la ſocieté des hommes mondains, & vous deſtinant à le ſervir dans ſa maiſon durant tout le cours de votre vie. Là vous n'entendrez que la voix du Seigneur, qui vous inſpirera lui même ſes véritez. Vous n'apprendrez que ſes maximes, tirées des pures ſources de l'Evangile. Que pour être à Jeſus-Chriſt, il faut renoncer à ſoi-même ; Que la véritable liberté conſiſte à ſe donner à lui ſans réſerve ; Que le ſolide repos ſe trouve dans la ſoûmiſſion & l'obéïſſance ; & que la perfection chrétienne n'eſt autre choſe qu'un renoncement volontaire aux plaiſirs & aux biens de la Terre, par la pureté & la pauvreté religieuſe.

Là l'on ſe trouve heureuſement engagé par une eſpece de néceſſité, de comparaiſon & d'exemple, à demeurer dans les bornes étroites de ſon état, & à être fidéles à ſa vocation, parce qu'on s'accoûtume à faire le bien, lorſqu'on le voit, & qu'on le connoît, & qu'il ſeroit honteux de n'être pas ſaint dans la compagnie de ceux qui le ſont.

Mais outre les grands ſecours qu'on y trouve, on a encore l'avantage de n'y rencontrer aucun obſtacle à bien vivre; nulle contradiction n'interrompt le cours des exercices de pieté; nulle mauvaiſe humeur ne trouble la douceur d'une dévotion paiſible. Comme on y juge de tout ſelon les lumieres de l'Eſprit de Dieu, on n'y loüe que ce qui eſt loüable, & le blâme n'y tombe jamais que ſur ce qui eſt irrégulier & imparfait. Ainſi tout contribuë à retenir l'ame dans l'ordre, & dans la ſituation où elle doit être, & rien ne s'oppoſe à la volonté & au déſir qu'on a de ſervir Dieu.

Voilà, mon très-cher Frere, les avantages de la profeſſion que vous embraſſez. Vous ſortez, comme Iſraël autrefois, de la terre d'Egypte, & vous entrez dans le déſert, où vous ne verrez pas adorer des divinités profanes; où

vous ſacrifierez tranquillement au Seigneur ; où Dieu vous nourrira de la Manne de ſa parole ; où il vous éclairera des lumieres de ſa vérité ; où il vous rafraîchira des eaux de ſa grace ; où il vous couvrira de la nuë de ſa protection ; où il vous fortifiera contre les ennemis de votre ſalut ; & d'où enfin, il vous fera paſſer dans la Terre promiſe, je veux dire, dans le Royaume des Cieux, qui, ſelon l'Evangile, appartient à ceux qui ſont pauvres, qui ſont patiens, & qui ſont humbles.

DISCOURS

Aux Chanoines de l'Egliſe Cathédrale de Nimes, prononcés dans l'Aſſemblée de leur Chapitre Général.

I. DISCOURS.

LEs gens du monde regardent ordinairement les Chapitres comme la partie la plus noble, mais auſſi la moins occupée d'un Diocéſe. Ils conſidérent les Chanoines comme des Eccléſiaſtiques ſans emploi, qui n'étant chargés par office, ni de la ſollicitude des Egliſes, ni du miniſtere de la parole, ni de l'adminiſtration des Sacremens, ni de la conduite des Paroiſſes, ſont heureuſement parvenus au point d'une honorable oiſiveté, dont ils joüiſſent à la faveur d'un revenu qui les rend tranquilles, & d'un rang qui les rend vénérables dans l'Egliſe. On les voit aſſiſter, quelquefois même manquer au Service

vice divin ; remplir dans un Chœur des chaiſes commodes ; joindre à peine leurs voix aux Prêtres inférieurs qui chantent pour eux les loüanges de Dieu. L'inutilité de la vie de quelques-uns, ne doit pas être un préjugé contre la régularité & l'utilité de la conduite des autres. Mais parce que c'eſt la coûtume de leur repréſenter quelques-uns de leurs devoirs dans ces Aſſemblées, je m'arrête aujourd'hui à vous dire en peu de mots, quelles doivent être vos occupations hors du Chœur, & de la célebration des Offices. Je les réduits à trois : *Lectures utiles, actions édifiantes, récréations honnêtes.*

1°. Je dis que les Chanoines qui ſont, comme dit un Concile, les premiers Prêtres dun Diocéſe, doivent s'occuper après les Offices, de quelques lectures utiles & ſaintes, particulierement de la lecture des ſaintes Ecritures. Je ſçai qu'une aſſiſtance aſſiduë, attentive & conſtante, coupée & repriſe par intervalles ; que ce chant des *Pſeaumes* réiteré ; que ces cérémonies & ces uſages qui durent pluſieurs heures, & qui reviennent tous les jours, quoique ſans trouble & ſans agitation dans une Egliſe, ne laiſſent pas de remplir le tems, & d'exercer la patience. Mais il ne faut

pas croire qu'après l'Office, où l'on s'eſt trouvé, on ſoit diſpenſé de tout autre ſoin, & qu'après avoir chanté quelque tems les loüanges de Dieu, on ſoit en droit de l'oublier tout le reſte de la journée.

L'eſprit eſt récréé par le chant des Offices divins; mais il eſt nourri par la lecture des bons livres. Le Prêtre, quoiqu'il ne ſoit point employé dans les miniſteres de l'inſtruction, ni chargé du ſalut des ames, ne doit pas moins ſe remplir des connoiſſances de la Loi, & des devoirs de ſa vocation: ce qu'il ne peut faire qu'en liſant les ſaintes Ecritures.

L'Egliſe inſpirée de Dieu dans le culte extérieur qu'elle a établi, en a formé le corps de tous ſes Offices; elle vous a mis dans la bouche ces paroles d'eſprit & de vie, qui opérent & qui enſeignent la ſanctification des hommes. Que pouvez-vous faire de mieux que de digerer en particulier ce que vous chantez en public; que de vous rendre familier ce que vous récitez tous les jours, par l'étude que vous en aurez faite; que de prendre le ſens des Prophêtes & des Evangéliſtes, & de pénétrer en liſant la Lettre qui tuë, l'Eſprit du Seigneur qui vivifie?

Qu'y a t-il de plus ſaint que le Myſtere par lequel l'Ecriture nous révele Jeſus Chriſt ? Qu'y a t'il de plus doux que d'apprendre la ſageſſe de Dieu, que d'entrer dans ſes ſecrets, que d'être changés par la vertu de la parole divine, en créatures, qui ſont, ſelon Dieu, comme parle l'Apôtre ? il ſeroit à ſouhaiter que vous puſſiez lire & méditer cette ſainte Loi quatre fois le jour, comme il eſt dit des Iſraelites ; que vous en fiſſiez vos délices comme ſaint Auguſtin ; que vous la regardaſſiez avec ſaint Jerôme, comme un remede puiſſant & univerſel contre toutes les paſſions de l'ame ; que vous y trouvaſſiez avec ſaint Chryſoſtôme, cet amas de parfums de l'Epoux, dont l'odeur ſe fait mieux ſentir lorſqu'on les remuë.

C'eſt de-là que vous tirerez toute votre force dans les tentations & les tribulations de la vie. C'eſt de la connoiſſance que vous aurez de ces verités, que vous tirerez le reſpect que vous devez avoir pour elles. Votre étude dans la maiſon, ſera votre attention dans l'Egliſe ; ce ſera comme une méditation paſſagere, qui vous rappellera toutes vos réflexions, & qui vous remettra dans l'intelligence des Myſteres. Voyez les fruits que produira cette lecture ?

2°. Mais ce ſeroit en vain, que vous méditeriez la Loi, ſi vous négligiez de la pratiquer. Il faut joindre à une connoiſſance qui éclaire, des mœurs qui édifient. Il faut que ces maximes qu'on recüeille dans ces ſources de Religion & de Morale produiſent les fruits d'une bonne vie. S'il eſt vrai que chacun de nous ſoit redevable à ſon prochain de l'édification & de l'exemple; S'il eſt vrai que nous ſoyons la lumiére qui doit luire à ceux qui ſont dans la maiſon, afin qu'ils voyent nos bonnes œuvres, & qu'ils glorifient le Pere Céleſte; S'il eſt vrai qu'étant à la tête du Troupeau, nous devons en devenir la forme & le modele, par une ſage & pieuſe conduite: Reconnoiſſons que Dieu demande de nous, non ſeulement des vertus ſecretes & intérieures; mais encore des marques publiques de pieté, de charité, & de modeſtie Chrétienne & Eccléſiaſtique.

D'où eſt-ce que doit ſortir la lumiere de la vérité ſur l'horiſon, pour ainſi dire, de ce Diocéſe, ſinon du haut de cette Egliſe principale, qui eſt comme le ſoleil de toutes les autres? D'où eſt ce que doivent couler les eaux ſalutaires de la ſageſſe & de la grace divine, que de ces ſources du Sauveur d'où vous les pui-

ſez les premiers avec joye, pour les répandre ſur le reſte du Clergé ? D'où eſt-ce que doivent deſcendre ces influences de doctrine & de diſcipline qui doivent rendre les Paroiſſes de la Campagne fertiles en bonnes œuvres, ſinon de vous, qui êtes les premiers aſtres attachés, pour ainſi dire, au Ciel de cette Cathédrale ?

C'eſt par cette raiſon que cette Compagnie devroit donner le mouvement à tout le bien qui s'établit dans ce Diocéſe. S'il faut ralluner l'ancienne ferveur des Catholiques, que le relâchement du tems, & le commerce contagieux des Héretiques, ont preſque éteinte, où devrions-nous prendre le feu ſacré, que ſur l'autel de votre ſanctuaire ? S'il faut combattre une héréſie qui ſe ſoûtient encore contre toutes les loix humaines & divines, dans les Villes & dans les Campagnes, & qui réſiſte depuis ſi long-tems aux attaques fortes & charitables que nous lui faiſons, où devroient ſe forger les meilleures armes, que dans la fournaiſe de vôtre zéle ? Si l'on voit des Hôpitaux ſuccomber ſous le nombre des pauvres & des malades, & ſous le poids des infirmités & des miſeres humaines, où devrions-nous trouver des mains pour les ſoûtenir, que

dans cette Compagnie, qui devroit ranimer les Bureaux par ſes conſeils, & par ſes ſecours, & qui a ceſſé même de les honorer de ſa préſence.

La Religion véritable & ſincere, conſiſte, dit l'Apôtre ſaint Jacques, à ſoulager les pauvres, à viſiter les veuves & les orphelins, à donner le lait aux petits, à couper le pain aux plus grands, à ramener ceux qui s'égarent, à conſoler ceux qui s'affligent, à exercer la juſtice & la charité ſelon les rencontres, à tâcher de gagner à Dieu ceux que l'on peut, & d'édifier tous les autres. Ce doivent être là vos actions & vos pratiques preſque ſans relâche.

3°. Ce n'eſt pas que je veüille interdire les récréations ſages & honnêtes. Se laſſer dans les exercices même de la Religion, c'eſt la foibleſſe de l'eſprit humain. Avoir beſoin de réparer ſes forces après une vive application, c'eſt le défaut de la nature. Il n'y a qu'à chercher ces adouciſſemens du travail avec modération, & avec ſageſſe dans les promenades, dans les viſites, dans le jeu même, ſi vous voulez; mais prenez garde à la nature de ces trois délaſſemens.

Je parle de ces promenades où l'on joüit de la pureté de l'air, des agrémens

de la Campagne, des douceurs d'une ſocieté agréable & convenable à votre état : Promenades, où il n'y ait ni diſſipations dans les airs, ni indécence dans les habits, ni diſtraction dans les entretiens ; mais plûtôt une prudence ſans auſterité, & une gayeté ſans immodeſtie. Par-là, j'exclus ces promenades qu'on fait avec de jeunes gens dont il faut eſſuyer les raiſonnemens ennuyeux ou les vivacités indiſcretes. Celles qu'on fait avec des perſonnes du ſexe, dont la réputation ſe trouve liée à la vôtre, que vous deshonorez par la moindre familiarité indécente, & qui vous deshonorent pour peu qu'elles manquent de pudeur & de modeſtie. Celles qu'on fait avec des gens trop libres & debauchés, dont les mœurs, les diſcours, & les démarches n'ont rien qui convienne à la gravité, ni à la retenue du Sacerdoce.

Les viſites ſont des récréations convenables quand elles ſont ſelon les régles de la charité & de la diſcrétion chrétienne : quoique nous ſoyons ſéparés du monde par notre profeſſion, ce n'eſt qu'une ſéparation de mœurs, & un retraite d'eſprit & de cœur. Si la prudence nous éloigne de la fréquentation & du commerce des hommes, de

peur de trouver dans la societé des pecheurs de quoi corrompre la pureté de notre vie, la charité nous rassemble pour nous faire trouver dans la compagnie des gens de bien de quoi entretenir notre esprit, & fortifier notre vertu par les sages conversations, & l'édification mutuelle qu'on se donne les uns aux autres.

La pieté n'est pas contraire aux bienséances, & les devoirs de l'amitié font une partie de la charité chrétienne.

J'en exclus pourtant ces visites, qui n'ont d'autre raison qu'une ennuyeuse oisiveté, qu'on traîne chez d'autres personnes oisives, ou une mauvaise curiosité de sçavoir tout ce qui se passe de scandaleux dans une Ville; mais plus encore ces visites fréquentes des femmes, auprès desquelles, quelque pieuses qu'elles soient, le cœur s'amollit, la dévotion se relâche, les mauvais desirs s'allument insensiblement, & la familiarité s'introduit par l'assiduité de se voir, & la coûtume de se parler. Les Peres & les Conciles ont défendu ces communications trop fréquentes entre les femmes & les Prêtres : elles font naître presque toûjours de mauvais bruits; les simples s'en entretiennent, les libertins s'en mocquent, les gens de

de bien s'en plaignent, & les foibles s'en ſcandaliſent. Quand la conſcience ne vous reprocheroit rien, & que vous pourriez vous-même rendre témoignage à votre innocence, vous vous rendez, dit ſaint Auguſtin, doublement coupable devant Dieu, en vous expoſant au péril de perdre la chaſteté devant les hommes, & en leur donnant lieu de vous ſoupçonner de l'avoir perduë.

On peut enfin ſe délaſſer par un jeu moderé, avec des perſonnes de même profeſſion & de même retenuë, où l'on veut ſe deſennuyer, non pas s'enrichir, où l'on cherche à paſſer peu de tems ſans avoir deſſein de le perdre; où les petites pertes & les petits gains, ne ſçauroient troubler la tranquillité de l'ame, & d'où l'on ſort plus diſpoſé à reprendre ſes fonctions.

Mais j'exclus de ce jeu de paſſion où l'on s'attache par une inclination violente, qu'on recommence ſouvent, & qu'on ne quitte qu'avec peine; ce jeu public dans des compagnies tumultueuſes, où n'étant retenu par aucune conſidération de Dieu, ni par aucun reſpect des hommes, on ſe livre à des joyes ou à des triſteſſes indiſcretes. Quel ſcandale de voir un Eccléſiaſtique au milieu

des séculiers montrer des desirs plus séculiers & plus déreglés qu'eux ; mettre au hazard une portion de ce bien, que la pieté des Fidéles lui a laissé, non pour joüer, mais pour prier Dieu, & qu'il devroit employer à soulager les pauvres, ou du moins à payer ses créanciers ; faire sortir quelquefois des murmures, & peut-être des jurémens, d'une bouche qui a l'honneur de proferer les paroles saintes & redoutables du Sacrifice, en présence de gens qu'une mauvaise éducation ne porte que trop au mépris de l'Eglise & de la Prêtrise de Jesus-Christ.

SECOND DISCOURS.

Modeſtia veſtra nota ſit omnibus hominibus.

QUoique la vertu ſoit proprement l'ornement ſpirituel de l'ame, & que la gloire de la Fille du Roi ſoit toute au dedans d'elle, je veux dire dans le réglement du cœur, & dans la tranquillité de la conſcience; toutefois cette compoſition du corps, cette diſcipline de ſens, réglée par la raiſon, ſelon la convenance des perſonnes, des lieux, & des actions, eſt une eſpéce de vertu morale, qui nous eſt recommandée dans l'Ecriture, ſous le nom d'honnêteté & de modeſtie.

C'eſt, dit ſaint Ambroiſe, un ordre & une proportion de ce qu'on eſt, & de ce qu'on fait avec ce qu'on penſe; c'eſt une reſſemblance de l'extérieur avec l'intérieur, qui fait la beauté & la décence de la vie; c'eſt un raïon de vérité, qui repréſente ſur nos viſages, ce qui ſe paſſe dans nos cœurs, l'eſ-

prit inviſible ſe manifeſtant & ſe ſervant, pour ainſi dire, du corps, pour faire connoître ce que nous ſommes.

C'eſt ce qui fait dire dans l'Ecriture, tantôt qu'on lit dans les yeux de l'homme ce qu'il eſt, ou vicieux ou vertueux, *Ex viſu cognoſcitur vir.* Tantôt qu'il ne faut que voir & aborder un homme de bien pour le connoître, *& ab occurſu faciei vir ſenſatus.* Tantôt que la ſageſſe reluit dans la face du ſage, *in facie ſapientis lucet ſapientia*; Pour nous apprendre que nous portons ſur notre front un miroir de nos diſpoſitions intérieures, & qu'il n'y a point de témoignage plus certain de notre vertu, que notre retenuë & notre modeſtie.

Or, Meſſieurs, comme les Eccléſiaſtiques par leur profeſſion, ſont dévoüés à Dieu d'eſprit & de cœur, il eſt juſte qu'ils faſſent réjaillir au dehors, pour l'édification des Peuples, les graces qu'ils ont reçûës au dedans pour leur propre ſanctification; & comment le peuvent-ils faire, que par le récüeillement, la circonſpection & la modeſtie? nous ſommes redevables aux ſages; & à ceux-mêmes qui ne le ſont pas, il faut leur rendre un compte du moins tacite, mais pourtant évident de notre conduite. C'eſt ce que

nous faiſons par une expreſſion viſible de nos ſentimens, de notre pureté, & de notre pieté inviſibles ; en ſorte que l'homme du cœur qui eſt caché, ſe produiſe aux yeux du monde, pour en ſoûtenir le jugement, & pour en mériter l'eſtime. Ce qui fait dire à ſaint Paul : Nous tâchons de faire le bien, non ſeulement devant Dieu, mais encore devant les hommes, *Providemus bona, non ſolùm coram Deo, ſed etiam coram hominibus.* Il ſuffiroit pour nous d'être vertueux ; mais nous ſommes obligés pour les autres de le paroître.

Les Prêtres de Jeſus Chriſt ont deux choſes à conſerver, la conſcience & la réputation. Il faut, ſelon ſaint Paul, qu'ils ayent bon témoignage de ceux qui ſont au dehors : *Oportet autem & illum teſtimonium habere bonum ab iis qui foris ſunt.* Le témoignage de la bonne conſcience qui eſt au dedans, n'eſt pas une preuve autentique de leur probité, ce n'eſt pas une preuve complette. Votre conſcience ne vous reproche rien, c'eſt aſſez pour votre repos ; mais ce n'eſt aſſez pour l'honneur de votre Sacerdoce. Vous êtes innocent pour vous ; mais vous n'êtes pas utile aux autres. Dieu peut être ſatisfait de votre vertu ; mais il faut encore que le mon-

de en ſoit convaincu. Et quoique vous ſoyez abſous dans le Tribunal de la vérité, il faut encore être approuvé dans le Tribunal même, ſi je l'oſe dire, des apparences, par la ſageſſe & la modeſtie extérieure.

Or vous devez faire paroître cette modeſtie :

1°. Dans vos converſations.

2°. Dans vos fonctions.

3°. Dans vos perſonnes.

Il n'y a rien de ſi naturel à l'homme que la ſociété ; rien de ſi contraire à ſa nature que la ſolitude. Il eſt fait pour ſe communiquer par une ſage liberté, non pas pour ſe reſerrer en lui-même par une crainte & par un éloignement ſauvage. Il faut ſouvent qu'il cherche ailleurs des ſoulagemens, qu'il ne trouve pas dans ſon propre fonds. Mais il eſt dangereux qu'il ne s'arrête à de vains amuſemens, & qu'il ne ſe nuiſe à lui-même, voulant ſe conſoler avec les autres.

Ne croyez pas que j'approuve ici ces gens renfermés en eux-memes, qui ſont comme étrangers aux autres hommes, déſerteurs & fugitifs, pour ainſi dire, de la ſocieté, qui rendant la vertu farouche, font haïr & craindre la vertu, & qui reſpirant trop leur

humeur, mettent une rebutante auſtérité à la place d'une prudente modeſtie.

Je ne blâme pas moins ceux qui ſe jettent dans toutes les compagnies; qui ne pouvant ſe ſouffrir eux-mêmes, cherchent à s'amuſer partout; qui dans des converſations mondaines, avec des perſonnes même ſuſpectes, hazardent leur foible vertu & leur réputation douteuſe; & qui par des familiarités indécentes, rendent leurs perſonnes mépriſables; & perdant la modeſtie qui leur convient, perdent le tribut le plus honorable, & le droit le plus digne d'être conſervé, je veux dire le reſpect qu'on doit à leur caractere.

Il faut ſçavoir ſe retirer quelquefois du monde ſans rudeſſe, s'y mêler quelquefois ſans diſſipation, ſe recüeillir par dévotion, ſe communiquer par charité, porter les maximes Eccléſiaſtiques dans le monde, & ne pas reporter les maximes du ſiécle dans l'Egliſe. Vous êtes comme ſitués au milieu des Peuples, il n'eſt pas ſéant de s'en éloigner, il n'eſt pas ſûr de s'en approcher trop. Il faut voguer dans la mer de ce ſiécle, comme les vaiſſeaux qui ne doivent pas être ſi loin

des autres, qu'ils n'en puiſſent être aſſiſtés dans le beſoin, ni ſi près, qu'ils puiſſent en être heurtés. Votre modeſtie vous ſauvera de tous ces dangers.

Mais elle doit ſurtout vous accompagner dans vos fonctions, qui ſont toutes ſaintes. Vous chantez comme les Anges font dans le Ciel, les loüanges de Dieu; ſeroit-ce ſans attention & ſans reſpect? Vous verroit-on d'un air profane chanter les Pſeaumes d'un Roi pénitent? Pourriez-vous nourrir dans votre cœur de fauſſes joyes, lorſqu'il faut ſoupirer avec lui, & pleurer vos péchés devant Dieu, & implorer ſes grandes miſéricordes? Vous verroit-on parler entre vous des affaires & des nouvelles du monde en la préſence du Seigneur, & mêler aux Cantiques de Sion quelques verſets des chanſons de Babylone? A Dieu ne plaiſe!

Que dirai-je de la modeſtie que demande le redoutable Sacrifice de la Meſſe, où vous aſſiſtez, & que vous célebrez tous les jours? L'œuvre de Dieu, divine dans ſon principe, dans ſon moyen, dans ſa fin. Cette Meſſe eſt comme le centre de la Religion où Jeſus-Chriſt a recueilli les Myſte-

res de l'Egliſe, des cérémonies, des graces. Et c'eſt auſſi le centre du miniſtere Eccléſiaſtique, où le Prêtre doit réünir toute ſon attention, tous ſes ſoins, & tous les ſentimens de charité, pour accomplir cette remontrance du Concile de Trente: *Omnem curam atque diligentiam ponendam eſſe, ut qui maxima fieri poteſt interiori cordis munditiâ & puritate, atque exteriori devotionis ac pietatis ſpecie peragatur.*

On y aſſiſte cependant, que dis-je ? on la dit peut-être ſans attention, par bienſéance, par coûtume, par obligation de tour. On tâche à ſe deſennuyer de ſa longueur, par des penſées vaines, & des diſtractions même volontaires; on monte à l'Autel à l'heure marquée, moins porté par ſa dévotion, qu'appellé par la cloche qui a ſonné, ou qui ſonne encore, & l'on précipite, pour ainſi dire, la célebration des ſaints Myſteres, que l'uſage de tous les jours a rendu plus familiers, & ce ſemble, moins vénérables. Je ne parle pas de ces préparations de quelques momens de reflexion faites à demi, des cérémonies abregées: Eſt-ce là la foi que Dieu deman-

de, & la modeſtie que l'Egliſe ordonne ? Ne peut-on pas dire avec Tertulien, *Sacrificat an inſultat ?* Quand ce ne ſeroit que la repréſentation de la Paſſion & de la Mort de Jeſus-Chriſt, encore ſeroit-ce un ſpectacle de Religion, dont la vûë devroit être touchante. Or la Paſſion ne s'y repréſente pas ſeulement, mais elle s'y renouvelle ; ce n'eſt pas une ſimple copie, c'eſt, ſi je le puis dire, le véritable original de la Rédemption imprimé de nouveau.

Enfin, la modeſtie doit regner dans toutes les perſonnes Eccléſiaſtiques. Que votre vie ſoit une odeur céleſte, qui parfume toute l'Egliſe ; qu'il s'exhale de votre marcher, de votre contenance, de vos paroles & de vos actions, une vapeur de vie, je veux dire, des exemples ſi ſaints, que vous édifiez, & que vous intruiſiez les Fidéles par vos œuvres. Que la régularité de vos habits ſoit une marque de la régularité de vos mœurs. Quel déſordre ſeroit-ce, ſi le Peuple étoit plus chaſte, plus docile, plus patient & plus modeſte que les Prêtres, diſent les Conciles ? Animons nous tous enſemble à vivre avec cette gravité,

cette circonſpection qu'exige la dignité du Sacerdoce, & que la Loi de Dieu nous ordonne, afin que nous ſoyons la bonne odeur de Jeſus-Chriſt à l'égard de tous les Fidéles.

TROISIE'ME DISCOURS.

C'Eſt une loüable & ſainte coûtume que nos Anciens ont établie, de s'aſſembler tous les ans pour faire une recherche des mœurs, & un jugement, pour ainſi dire, dans la Maiſon de Dieu, pour remedier par une correction charitable, & par des avis ſalutaires, aux relâchemens de la diſcipline. Il eſt juſte qu'il y ait des jours de révelation, où chacun, à la vûë de ſes défauts, reconnoiſſe l'obligation qu'il a de les corriger; où la verité détruiſe nos préventions; où notre conſcience nous accuſe, & où le Supérieur Eccléſiaſtique, le flambeau à la main, éclaire ce qui ſe paſſe en Jeruſalem.

Ce n'eſt pas, Meſſieurs, que je vienne ici par un zéle amer, ou par des remontrances indiſcretes, vous reprocher ces tiédeurs & ces négligences dans le Service Divin, que la foibleſſe humaine, & le commerce du monde rendent preſque inévitables,

ſi l'on ne veille inceſſamment ſur ſoi-même. Je ſçai qu'unis par la charité, vous concourez tous au bien commun, que vos intentions tendent toutes à l'honneur de Dieu, & à la gloire de votre Egliſe, & que ſi quelques-uns ne ſuivent pas quelquefois l'ordre, tous l'aiment & le deſirent également.

C'eſt donc plus pour vous animer que pour vous reprendre, que je vous mets aujourd'hui devant les yeux l'obligation que vous avez d'aſſiſter régulierement au Service Divin. Vous êtes proprement les Domeſtiques de Dieu, élevés à l'adorer de plus près, & à paſſer une partie de vos jours en ſa Maiſon & en ſa préſence. L'Egliſe vous a commis pour annoncer aux Peuples, par des chants joyeux ou lugubres, les Myſteres de ſon triomphe, ou ceux de ſa pénitence. La liberalité des Fidéles vous a, pour ainſi dire, ſoldoyés pour nourrir leur pieté par vos prieres & par vos exemples; & ce ſont autant de titres de Religion & de juſtice, qui vous obligent à l'aſſiduité & à l'affection pour les Offices Eccléſiaſtiques.

Le Concile d'Aix-la-Chapelle vous en fait un devoir indiſpenſable : *Ca-*

nonicis in Choro religioſiſſimè ſtandum & pſallendum ; & le Concile de Trente, *Compellantur Canonici in Choro ad pſallendum inſtituto, Hymnis & Canticis Dei nomen reverenter, diſtinctè, devotèque laudare.* Par où le ſaint Concile ordonne non ſeulement la révérence extérieure, & la récitation diſtincte, mais encore la dévotion intérieure. C'eſt un précepte Eccléſiaſtique, pour l'accompliſſement duquel, une préſence locale, une aſſiſtance corporelle, ne ſuffit pas ; mais il faut y ajoûter une aſſiſtance ſpirituelle & morale, par rapport au culte de Dieu, & aux prieres qu'on lui adreſſe.

Car la pſalmodie & le chant ne ſont pas ſeulement inſtitués pour l'édification de l'Egliſe, comme quelques Théologiens ont voulu dire ; mais encore pour la perfection & la ſanctification des Eccleſiaſtiques: ils ſervent à la vérité à entretenir la dévotion des Peuples ; mais ils ne ſervent pas moins à élever l'eſprit de celui qui chante en méditant les écritures qu'il récite.

Il faut donc une aſſiſtance *dévote & religieuſe*, ſelon les Canons. Saint Auguſtin & ſaint Chryſoſtome, nous enſeignent qu'il faut que le cœur agiſſe, auſſi bien que la voix ; qu'il eſt

indigne de parler à Dieu avec moins d'affection & d'attention que nous n'en avons en parlant à nos amis, & que ce peuple eſt maudit de Dieu qui l'honore des lévres, & qui s'en éloigne du cœur. La raiſon de ſaint Thomas eſt, que comme le ſacrifice & l'oblation eſt un acte externe de Religion, qui ne peut ſubſiſter ſans une intention & une ſoûmiſſion intérieure, l'oraiſon vocale eſt une priere externe, qui ne peut ſubſiſter ſans la priere intérieure, & ſans la conformité de la voix & du cœur.

C'eſt pourquoi le Pape Innocent III. touché du peu de modeſtie, & des diſtractions de la plûpart des Chanoines en récitant l'Office divin, leur ordonne en vertu de ſainte Obédience : *In virtute ſanctæ Obedienti apræcipimus ut Officium diurnum nocturnumque quantum eis Deus dederit, ſtudiosè celebrent pariter & devotè*: Avec ſoin, quant à la décence du chant ; avec dévotion, quant à la diſpoſition du cœur, penſant ou à ce qu'ils demandent à Dieu par la priere, ou à la priere qu'ils font à Dieu.

Il parle à ceux qui remplis de paſſions mondaines, aſſiſtent aux ſaints Offices ; qui ſont dans l'Egliſe de Dieu comme dans une Terre étrangere; qui chantent

les Cantiques de Sion, comme on a chanté les Chanſons de Babylone ; qui mettent à profit les loüanges de Dieu, & ſe font un gain de la piété du Roi Prophête, & qui d'un cœur impénitent, chantent les Pſeaumes de ſa pénitence.

Il parle à ceux qui par des ſignes & des ſoûris immodeſtes, qui troublent l'attention des aſſiſtans ; par des poſtures & des ſituations indécentes, qui marquent l'inquiétude de l'eſprit, & le dégoût qu'on a de la priere ; par des entretiens indignes quelquefois & de la ſainteté du lieu, & de celle de leur miniſtere, font voir qu'ils n'ont pas l'attention, non pas même l'intention de la priere.

Il parle à ceux qui n'apportent au pied des Autels que le tribut forcé d'une préſence corporelle ; qui ſemblent ne s'être loüés au ſouverain Pere de Famille, que pour quelques heures de la journée ; qui ne connoiſſent d'autres bonnes œuvres, que d'aſſiſter quelquefois aux ſaints Offices, & qui croyent être exempts d'aimer & de ſervir Dieu le reſte du jour, parce qu'ils ont une fois chanté ſes loüanges.

Il parle à ceux qui fuyant les occupations de l'étude & de la lecture, traînent à la faveur de quelques re-

venus

venus Eccléſiaſtiques, une douce & honorable oiſiveté ; à qui toutes les fonctions canoniales ſont à charge, & qui cherchent à ſe délaſſer de l'ennui que leur donnent le chant & les prieres de l'Egliſe, dans les converſations & dans les divertiſſemens du ſiécle.

Il parle à ceux qui par des diſtractions volontaires, donnant un libre cours à l'inſtabilité de leurs penſées ; vont d'objet en objet au gré de leurs deſirs & de leur imagination volage.

Ne tombons point dans ces défauts, Meſſieurs ; préparons-nous à réciter l'Office divin par le recüeillement, par le ſilence, par la retraite & la ſéparation du monde. Appliquons-nous, en le récitant, à ces paroles toutes ſaintes, aux ſentimens de piété qu'elles renferment, à Dieu, à qui ces ſentimens nous élevent, & nous attachent : que ſi notre ame, malgré nous, ſort quelquefois hors de nous-mêmes par des diſtractions involontaires ; Reconnoiſſons ces foibleſſes & ces malheureuſes neceſſités de notre éxil préſent. Gémiſſons de voir qu'étant ſi vifs pour les affaires du monde, nous le ſommes ſi

peu pour celles de notre ſalut ; que nous ne pouvons retenir notre propre cœur ; & que même en priant Dieu nous pouvons être occupés d'autre choſe que de Dieu.

QUATRIEME DISCOURS.

Quæ pacis ſunt ſectemur, & quæ ædificationis ſunt in invicem cuſtodiamus.

Suivons tout ce qui peut contribuer à la paix, & obſervons tout ce qui eſt d'édification. Rom. 14.

LE ſujet, & pour ainſi dire, le texte que prenoit ſaint Paul dans toutes les Egliſes qu'il viſitoit, étoit celui-ci : *Non eſt diſſentionis Deus, ſed pacis, ſicut & in omnibus Eccleſiis ſanctorum doceo.* De-là il tiroit ces conſéquences, que l'Egliſe étant une, & fondée ſur l'unité, ceux qui la compoſent, ne doivent être qu'un en Jeſus-Chriſt ; qu'il y a une béatitude des pacifiques, qui convient proprement à ceux, qui, comme Miniſtres de ſes Autels, & diſpenſateurs de ſes Myſteres, doivent non ſeulement annoncer la paix aux Peuples par leur doctrine, mais encore l'entretenir entr'eux par

la charité, & que ce doit être leur principale application, de conſerver l'unité de l'eſprit dans le lien de la paix chrétienne.

Je viens donc vous dire avec cet Apôtre : Uniſſons nous d'eſprit & de cœur, *Quæ pacis ſunt ſectemur.* Cherchons tout ce qui peut contribuer à entretenir cette paix, que Dieu par ſa grace a comme établie dans cette Compagnie, & qui la rendra tant qu'elle durera, heureuſe & floriſſante.

La paix entre les freres, dit ſaint Chryſoſtôme, eſt la volonté de Dieu, la ſuavité de Jeſus-Chriſt, la perfection de la pieté, la régle de la juſtice, la maîtreſſe de la doctrine, la gardienne des mœurs, & la diſcipline de toutes les vertus chrétiennes. C'eſt le lien de la concorde, la mere de la dilection, le témoignage évident des bonnes conſciences ; c'eſt la compagne de la charité, qui ſouffre tout, qui eſpere tout, qui pardonne tout ; l'introduction de la confiance, qui demande tout ce qu'elle veut, & qui obtient tout ce qu'elle demande

C'eſt elle qui nous acquiert le privilege de notre adoption ſpirituelle ; enſorte, dit ſaint Gregoire, que dans

la maiſon du Pere Céleſte, celui qui n'aura pas été dans l'union & la charité des freres, ne ſera pas au nombre de ſes enfans.

Rien ne doit interrompre cet ordre. La différence d'humeurs dans les Compagnies Eccléſiaſtiques, ne doit point rompre cette paix & cette union, parce qu'elles doivent ſe conduire par le même Eſprit de Dieu & de ſon Egliſe. Le Char myſtique d'Ezechiel étoit tiré par des animaux différens en grandeur, en figure, même en eſpece; cependant, ils vont de concert, leur nature s'accommode, leurs mouvemens ſe réglent, leurs inſtincts ſe réüniſſent, parce qu'ils ſont conduits par un même eſprit, *Ubi erat impetus ſpiritûs, illuc gradiebantur.* Ce ne doit pas être l'impétuoſité de la nature, mais l'impétuoſité de l'eſprit de la grace qui triomphe de la nature.

Les génies différens, les inclinations différentes, doivent ſe réünir, & ſans quitter leur nature, conſpirer de tout leur pouvoir à la même fin, qui eſt la gloire de Dieu, par le même moyen, qui eſt l'eſprit & le mouvement de la grace.

Or il convient principalement à

ceux qui ſont appellés dans les premiers rangs d'un Diocéſe, de donner des exemples de ſageſſe & d'union à tous les ordres inférieurs.

Vous êtes les dépoſitaires des vœux & de la Religion des Peuples. Tout le Service Divin deſcend de vous comme de ſon origine ; & vous êtes par excellence les hommes deſtinés à ſervir Dieu & à l'invoquer ; il faut que les ſaintes onctions de la paix & de la charité chrétienne découlent de vous comme de leur ſource. Vous êtes tous les jours dans le Temple du Dieu vivant, aſſemblés au nom du Seigneur ; & c'eſt au milieu de vous qu'il doit réſider, pour y entretenir la concorde & la paix Evangelique. Vous êtes comme les premiers nez de cette Egliſe, qui devez être riches en vertu, *divites in virtute*, & ſemer la paix & la douceur dans les maiſons d'autrui, après l'avoir établie dans la vôtre, *Pacificantes in domibus ſuis.*

Cette paix doit regner dans ces Aſſemblées, que vous tenez ici toutes les ſemaines ; vous devez y venir pour y faire connoître vos opinions, non pas pour les y faire valoir, pour prendre le ſoin d'examiner les affaires, & ſurtout pour chercher les

moyens de les terminer. Vous y devez conſidérer ſans prévention, non pas vos interêts, ni ceux de vos amis, mais le bien de la cauſe commune; n'avoir en vûë que l'honneur, la dignité, l'avantage de votre compagnie. Uſer dans vos avis des termes qu'inſpire la charité, & que la diſcrétion accompagne; & témoigner dans tout ce qu'on dit, qu'on ne conſulte que la raiſon, qu'on ne cherche que la vérité, qu'on ne demande que la juſtice.

Il faut qu'il y ait dans toute votre conduite une union de ſocieté; En quoi conſiſte-t'elle? A ſe prévenir d'honneur & d'amitié les uns les autres, ſelon le conſeil de l'Apôtre; à reſpecter ceux que leur dignité rend en quelque façon plus grands, ou que leur ancienneté rend plus vénérables; à concourir unanimement à l'obſervance de vos Régles, à la défenſe de vos droits, au bon ordre, & à la diſcipline de cette Egliſe; à répandre tous enſemble par vos actions & par vos paroles la bonne odeur de Jeſus-Chriſt, ſoit parmi vous, ſoit parmi les perſonnes du ſiécle qui vous fréquentent ou qui vous obſervent.

Il doit y avoir une union de Religion; que vous ayez tous un même

eſprit de ſageſſe & de dévotion dans les fonctions Eccléſiaſtiques ; Que dans le tems que vous uniſſez vos voix pour chanter les loüanges de Dieu, vous uniſſiez vos cœurs pour lui rendre vos vœux & vos hommages ; Que la diſſipation & la légereté des uns ne troublent pas la gravité, ou le recüeillement des autres ; Qu'a la face des Autels, où réſide la Majeſté du Dieu que vous adorez, vous ſoyez tous également touchés de la grandeur de ſes Myſteres ; & qu'ayant tous également la modeſtie peinte ſur vos viſages, vous faſſiez voir que vous gravez dans votre eſprit & dans vos cœurs les véritez que vous récitez, ou que vous chantez.

Voilà, mes Freres, quels ſont vos devoirs ; ſans cette union, le Service de Dieu ne ſe fait point, ou ſe fait ſans ordre & ſans décence. On porte devant la tranquillité du ſanctuaire des cœurs agités de leurs paſſions ; la triſteſſe prend la place de la modeſtie, & l'œuvre de Dieu ne ſe fait que négligemment.

Obſecro vos per nomen Domini Jeſu Chriſti, ut idipſum dicatis omnes. Que vous ayez les mêmes ſentimens, les mêmes affections & le même zéle.

CINQUIE'ME

CINQUIEME DISCOURS.

PUiſque je ſuis deſtiné dans le cours de ces Aſſemblées générales, de vous remontrer paternellement vos principales obligations, j'ai crû que je devois m'arrêter aujourd'hui à celle qui vous eſt la plus importante, parce qu'elle eſt la plus eſſentielle à votre état, qu'elle vous eſt plus ordinaire, & que ſe renouvellant tous les jours, elle peut vous amaſſer des tréſors de miſericorde, & de bénédiction ſpirituelle, ou de colere à l'égard de Dieu : Je veux dire, de l'eſprit du Service Eccléſiaſtique, & des Offices Divins que vous récitez & que vous chantez tous les jours. Je vous ai montré autrefois l'obligation & la néceſſité d'y aſſiſter, & je viens aujourd'hui vous donner des régles pour y aſſiſter avec profit & même avec dignité. Vous le ſçavez déja ſans doute ; mais on ne ſçauroit aſſez l'imprimer dans votre eſprit, que pour tirer le

fruit convenable de vos Offices journaliers, il faut les chanter, ſelon les Peres de l'Egliſe, avec gravité, avec attention, avec dévotion.

Cette gravité modeſte & reſpectueuſe, ſelon le langage des Peres, eſt une eſpece d'attention extérieure qui ne regarde que le corps. Lors, dit ſaint Baſile, que par une compoſition & une modeſtie purement corporelle, on paroît attentif à ce que l'on fait; on a les yeux baiſſés, le maintien ſérieux, le viſage égal & grave, & qu'il ſemble qu'on dit au milieu du cœur avec David, *In populo gravi laudabo te.*

Mais cette gravité ne ſeroit pas tout-à-fait agréable au Seigneur, ſi elle n'avoit pour motif qu'une crainte ſervile ou une ſageſſe purement humaine: encore que le corps lui doive être offert en hoſtie, comme dit l'Apôtre, cette hoſtie doit être vivante, c'eſt-à-dire, animée de l'eſprit intérieur; qu'elle ſoit ſainte, toute ſanctifiée par une intention où la grace & la Religion ayent part; qu'elle ſoit raiſonnable par ſa pieté, & volontaire par ſon obéïſſance; que cette modeſtie ait au moins pour objet tacite le reſpect & la crainte de Dieu, ſuivant cette parole du Sage, *Finis modeſtiæ timor Domini.*

J'entends donc par cette gravité chrétienne, une garde & une retenuë des ſens reſſerrés dans les bornes d'une bienſéance chrétienne, une ſituation ordonnée du corps, qui marque le recüeillement de l'eſprit; une ſageſſe, qui régle les intervalles du chant & du ſilence; une modération & un repos du dehors, qui faſſe connoître la tranquillité du dedans; une gravité du maintien, qui ſoit le fruit de la gravité des mœurs & des coûtumes; une obſervance fidelle des cérémonies, qui vienne de la droiture & de la régularité du cœur, & de la révérence des choſes ſaintes: Que tout ſoit juſte, dans l'ordre, édifiant; que rien ne marque la diſſipation & la légéreté des Officians; que rien n'offenſe les yeux & la pieté de ceux qui aſſiſtent aux Offices. C'eſt la préſence de Dieu ſur ſon Trône, entouré de lumieres inacceſſibles; c'eſt la vûë de Jeſus-Chriſt, ſous les voiles ſacrés & myſtérieux dans nos Tabernacles; l'aſſiſtance des Anges, qui députés dans les miniſteres d'ici-bas, ont toûjours devant les yeux la face du Pere Céleſte; ou qui joüiſſant de Dieu, dans le Ciel, ne ſortent du fond de leurs profondes adorations, que pour lui chanter le Can-

tique de ſon éternelle & inaltérable Sainteté. C'eſt l'exemple des Bienheureux, qui demeurent debout & immobiles après avoir jetté leurs couronnes aux pieds de l'Agneau ſans tache, ſelon ſaint Jean, & ne ſont occupés qu'à chanter des Hymnes à ſa loüange dans le reſpect, & pour ainſi dire, dans le ſilence. Ce ſont-là les modéles de votre Religion, dans la récitation des ſaints Offices.

Figurez-vous ces anciens Lévites que le Dieu d'Iſraël avoit choiſis, pour chanter avec gravité ſes bienfaits ou ſes châtimens, ſes juſtices ou ſes miſericordes, devant l'Arche du Teſtament, qui n'étoit que la figure de nos Myſteres. Repréſentez-vous le Temple de Jeruſalem, retentiſſant de ces concerts mélodieux, qui imprimoient dans le cœur des Peuples & des Prêtres, la crainte de Dieu, & le ſouvenir de ſes merveilles. David, lui-même, ce Roi ſelon le cœur de Dieu, que la Providence a choiſi pour faire entendre ſes loüanges dans la ſainte Sion, & pour régler les prieres publiques & particulieres de l'Egliſe; Tantôt d'un air touchant, exprimer les regrets de ſa pénitence, tantôt d'un ton plus noble

& plus élevé, annoncer les grandeurs, les bontés & les magnificences de Dieu ſon Protecteur, ſon Conſolateur & ſon Juge. Ce ſont là les images de vos fonctions, qui doivent vous en inſpirer l'amour & la révérence.

Les Peres de l'Egliſe ont vivement recommandé cette gravité & cette vénération extérieure, juſques là que Tertulien dans ſon Livre de l'Oraiſon, & Optat de Miléve, ont crû qu'il ne falloit jamais s'aſſeoir durant les Prieres; que c'étoit manquer de reſpect au Dieu vivant, en la préſence duquel nous ſommes; qu'il ne faut point chercher ſes aiſes quand on eſt en poſture de ſupliant, & que c'eſt reprocher à Dieu par cette moleſſe, qu'on a beſoin de repos, & qu'on eſt fatigué de le prier.

L'Egliſe a bien voulu s'accommoder à notre foibleſſe, & nous permettre d'être debout ou d'être aſſis ſelon les uſages; mais elle n'a jamais permis ces inquiétudes du corps, qui marquent celles de l'eſprit; ces mouvemens irréguliers, qui troublent l'ordre, & qui déconcertent la beauté de l'Epouſe de Jeſus-Chriſt; elle condamne ce qu'on voit tous les jours, s'étendre avec immodeſtie, s'accouder

avec indécence, ſe pancher avec moleſſe, ſe mouvoir avec indiſcrétion & légereté, & par ces poſtures differentes, & toutes également indignes des Miniſtres & des Prêtres de Jeſus-Chriſt, faire remarquer au Peuple le peu de diſpoſition qu'on apporte à la priere, & le dégoût qu'on a pour les ſaints Offices.

Ce n'eſt pas aſſez de cette gravité du corps, il faut l'attention du cœur. 1°. Parce que la Pſalmodie eſt d'elle-même une fonction ſainte & conſacrée par l'Egliſe, pour nourrir tous les jours la pieté des Fidéles des plus purs ſentimens de charité, de patience, de reconnoiſſance, de ſoûmiſſion, & de zéle pour le Seigneur & pour ſon ſervice. 2°. Pour entretenir dans le Chriſtianiſme ces loüanges ſans fin, & cette oraiſon continuelle, que Jeſus-Chriſt & les Apôtres nous ont ſi ſouvent recommandée. 3°. Pour donner à ceux qui ſont deſtinés par leur vocation aux miniſteres Eccleſiaſtiques, une occupation qui faſſe honneur à ſes Autels, & qui opere la ſanctification de leurs perſonnes, en les obligeant par les Offices qui ſont les devoirs de leur état, à renouveller tous les jours & les nuits mêmes, les hommages réi-

terés qui ſont dûs à la Majeſté ſouveraine. Les premiers Chrétiens ſe déroboient au monde pour aller dans les lieux ſouterrains ſe conſoler des tribulations de la vie, ou ſe préparer à la patience dans les dangers qui les menaçoient, par le chant des Pſeaumes, & par la célébration des Myſteres : cette ſainte coûtume a continué & paſſé durant le cours des ſiécles pour une loi divinement établie.

Mais quelque ſainte que ſoit cette occupation Canoniale, il faut qu'elle ſoit accompagnée des conditions convenables pour plaire à Dieu, qui regarde plus l'eſprit & la maniere de l'œuvre que l'œuvre même. Or la premiere condition de la priere vocale, c'eſt l'attention d'eſprit & du cœur, ſoit en obſervant toutes les régles de la récitation ou du chant, ſans interruption, ſans omiſſion, ſans erreur, par une prononciation entiere, exacte, & bien articulée des paroles ; ſoit en pénétrant dans le ſens des paroles qu'on chante, & faiſant les reflexions ſur ce qu'on entend. David raconte les merveilles de Dieu, on les admire ; il loüe ſes perfections, on les adore ; il parle de ſes bienfaits, on lui en rend de très-humbles actions de graces ; il éle-

ve ſa puiſſance, on s'humilie devant lui : Soit enfin, qu'on veüille entrer dans le ſens myſtique, & paſſer juſqu'aux affections & aux effets, en ſe ſervant de l'intelligence des Ecritures, pour s'avancer dans la perfection.

Qu'il eſt dangereux que nous ſoyons du nombre de ces hypocrites dont Iſaïe avoit parlé, & dont Jeſus-Chriſt parle dans ſon Evangile : *Hypocritæ, benè prophetavit de vobis Iſaïas: Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè eſt à me;* réprouvant ces hommages contrefaits, & ſe plaignant de ces diſtractions, comme d'un crime qui l'outrage. Premiérement, la priere vocale étant un ſigne extérieur du culte divin, devient injurieuſe à Dieu, s'il n'y a point de culte intérieur. Secondement rien ne répugne tant à l'eſprit de vérité, que de ſéparer la voix d'avec le cœur, lorſqu'on parle à Dieu à qui tout doit ſe rapporter, & de penſer toute autre choſe que ce qu'on chante.

Ecoutez les belles paroles de ſaint Cyprien : Quelle folie, lorſque vous priez le Seigneur, de vous abandonner à des imaginations étrangeres, comme ſi vous deviez penſer à autre choſe qu'à ce que vous lui dites ! *Quomodo te audiri à Deo poſtulas, cùm te*

ipſe non audias. Vis Deum eſſe memorem tui cum rogas, quando tu ipſe memor tui non ſis.

Il faut qu'outre l'attention de l'eſprit, nous y joignions une attention du cœur ; une attention ſpirituelle & dévote, qui opere notre pénitence, ou notre ſanctification. Ce n'eſt pas aſſez de chanter les loüanges du Seigneur, il faut les ſavourer, & ſentir qu'elles ſont plus douces que le miel, non ſeulement à notre bouche, mais encore à notre cœur. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir ces moyens de communiquer avec Dieu, ſi nous n'allons à la fin, qui eſt de nous unir avec lui. Les Théologiens diſputent entr'eux ſi l'oraiſon appartient à l'entendement, ou à la volonté. Saint Auguſtin dit que c'eſt un déſir & une expreſſion de nos volontez, afin que Dieu les accompliſſe, *Ante te omne deſiderium meum* ; c'eſt-à-dire, mon oraiſon. Les autres prétendent, que l'oraiſon eſt une eſpece de diſcours de l'ame avec Dieu, qui lui explique & déclare ſes beſoins ; ce qui eſt une opération de l'entendement, ſoit parce que la demande, dit ſaint Thomas, a relation à nos beſoins, & fait une eſpece de raiſonnement de la connoiſſance de notre indigence à la connoiſ-

ſance du pouvoir de Dieu, à qui nous nous adreſſons.

Mais laiſſons-là ces queſtions inutiles, & diſons qu'il ne ſuffit pas d'en tirer des lumieres pour connoître nos devoirs, il faut en tirer des affections & des forces pour vivre ſaintement.

Il y a ſi long-tems que tant de ſaintes paroles ſortent de nos bouches, & que notre vie eſt toujours la même déreglée, ou du moins inutile & vaine. Oſons-nous dire avec David tous les jours : *Quoniam mandata tua dilexi* ? Ne rougiſſons-nous pas quand nous comparons ſa ferveur avec nos foibleſſes, ſa pénitence avec nos plaiſirs, ſa reconnoiſſance avec nos ingratitudes ? Ne peut-il pas nous faire ce reproche que Dieu fait à tous ceux qui prêchent indignement ſa parole ? *Quare tu enarras juſtitias meas ? &c.* Depuis le tems que vous chantez, ou que vous récitez vos Offices, quel profit en avez-vous tiré pour la correction de vos mœurs ?

D'où vient ce déſordre ? c'eſt que vous les dites ſans gravité, ſans attention, ſans dévotion ; vous donnez toute ſorte de liberté à vos penſées, & vous voulez qu'en entrant dans l'Egliſe, cette imagination volage que vous

entretenez tous les jours des phantômes de vos vanitez, s'arrêtant tout d'un coup à des objets ſaints & divins, & contraignant pour honorer Dieu, ſon inquiétude & ſa volubilité naturelle, lui rende un hommage qui témoigne ſa dévotion, & qui rende votre oraiſon vocale plus agréable & plus méritoire ; vous voulez que l'homme ſéculier devienne tout d'un coup Eccléſiaſtique.

Il faut ſe préparer & ſe recüeillir, *ante orationem prapara animam tuam*, afin que la récitation de l'Office, ſoit un ſacrifice agréable à Dieu en odeur de ſainteté ; il faut auparavant que le feu de la dévotion s'allume dans votre méditation, *in meditatione*; Il faut y porter une ame purifiée. Quelles impreſſions voulez-vous qui vous reviennent, que celles dont votre eſprit ſe trouve rempli ? Vous ne trouvez plus votre cœur, parce que vous l'avez laiſſé errer. Vous allez à l'Office avec peine ; on vous voit marchander juſqu'à des momens pour n'entrer que quand on commence; & ſouvent même quand on a déja commencé, dérober à Dieu une partie de ſes loüanges ; croire avoir beaucoup gagné, quand on a perdu l'Introït ou le premier Pſeaume ; au

lieu d'aller se recüeillir au pied des Autels, remplir dans des promenades, & conversations hors de l'Eglise, son imagination d'inutilitez, & amasser, pour ainsi dire, des distractions pour tout le tems de vos Offices.

SIXIE'ME DISCOURS.

PUiſque c'eſt la coûtume dans ces jours d'Aſſemblée extraordinaire, de vous remettre devant les yeux quelqu'un de vos devoirs, avant qu'on vous remette l'état de vos affaires, j'ai crû que je n'avois rien aujourd'hui de plus important que de vous faire ſouvenir de ces paroles de l'Apôtre : *Ut ſitis filii Dei ſine reprehenſione ulla, in medio nationis pravæ atque perverſæ, inter quos lucetis ſicut luminaria in mundo*; Que vous ſoyez de véritables enfans de Dieu, irréprehenſibles au milieu d'une nation perverſe & maligne, parmi laquelle vous brillez comme de grandes lumieres dans le monde. Phil. 2.

Chaque Chrétien eſt redevable à tous les autres de l'édification & de l'exemple. Les vertus que nous avons ne ſont pas tellement propres, que le prochain n'y ait ſa part ; comme elles ſont à nous par l'exercice & par la pratique, elles ſont à lui par imi-

tation ; nous les avons acquiſes par la grace de Jeſus Chriſt , nous les devons communiquer par la charité , afin que les hommes voyant nos bonnes œuvres , glorifient le Pere qui eſt dans les Cieux.

Si c'eſt le devoir de chaque Chrétien , c'eſt encore plus celui des Eccléſiaſtiques , qui ſont appellés la lumiere du monde , & qui non ſeulement doivent l'édifier , mais qui ne ſont dans l'Egliſe que pour cela : ils ſont obligés de bien vivre , & doivent pouvoir ſe propoſer comme la régle & le modéle d'une bonne vie. Il ne ſuffit pas même qu'ils ſoient ſans crime , ſelon l'Apôtre , il faut qu'ils ſoient irréprehenſibles , *ſine ulla reprehenſione* ; pour l'être ſans crime , il ſuffit d'avoir le témoignage ſecret de ſa conſcience , d'être juſte ou juſtifié devant Dieu , avoir en ſoi-même cette confiance , qu'on eſt en grace auprès de lui ; mais il faut être irréprehenſible devant les hommes , qui ne pouvant ſonder les ſecrets des cœurs , ne veulent voir aucun défaut dans notre conduite viſible ; cette intégrité de vie extérieure que produit l'innocence , eſt inſéparable de la pureté de cœur qui eſt néceſſaire pour l'édification du Peuple , *ſine reprehenſione ulla.*

Un Peuple qui ne veut pas goûter les douceurs de la Religion que nous lui prêchons, ſemble ne s'attacher à nous que pour obſerver nos défauts ; il n'a point de foi pour nos Myſteres, point de charité ni d'indulgence pour nos mœurs ; pour décrediter le Miniſtere, il cherche à décrier la vie des Miniſtres de Jeſus-Chriſt, & il veut ſoûtenir ſes mauvaiſes intentions par le prétexte de nos foibleſſes.

Les Chapitres ſont des Compagnies inſtituées pour veiller auprès de l'Evêque, l'aſſiſter dans les fonctions de l'Epiſcopat, & pour lui aider à ſoûtenir le poids de ſon Miniſtere. Ce ſont comme des étoiles qui ſe raſſemblant autour d'un aſtre ſupérieur, forment enſemble une heureuſe conſtellation, qui répand ſa lumiere & ſes influences dans toutes les parties d'un Diocéſe. C'eſt l'Aſſemblée des premiers Prêtres, qui par la ſainteté, & par la prééminence de leur ſacerdoce, ſont régardés dans un Clergé comme la forme & le modéle du Troupeau.

On s'imagine quelquefois que cette régularité de vie que nous exigeons des Eccléſiaſtiques, ne convient proprement qu'à ceux que la Providence a chargés du ſoin & de la conduite des Ames ;

que Dieu les ayant établis Paſteurs, ils doivent nourrir leurs oüailles de leur parole & de leur exemple; qu'étant les guides d'Iſrael, ils doivent tenir toûjours eux-mêmes le droit chemin, pour y conduire leurs Paroiſſiens. On croit que les Chanoines ne ſont pas appellés à cette exacte pureté de mœurs, qu'ils peuvent vivre avec moins d'ordre & de précaution; qu'encore qu'ils doivent accomplir la loi de Dieu, leur principale fonction eſt de chanter ſes loüanges & d'être aſſidus au ſervice de ſes Autels; & qu'étant renfermés dans leur Cathedrale, ils ſont moins obſervés dans leurs fonctions, & moins reſponſables de leurs exemples.

Mais vous ſçavez, Meſſieurs, que ce Temple ſacré dont vous avez l'honneur d'être les Miniſtres, eſt comme le premier Palais de Dieu dans l'enceinte de ce Diocéſe; c'eſt-là que le Peuple de droit vient en commun porter ſes vœux & ſes offrandes. C'eſt de nos Cathedrales que la majeſté du Culte divin, & la ſainteté de nos Sacremens & de nos Myſteres, ſe répandent dans les Egliſes inférieures; c'eſt-là la reſerve, la ſource des bénédictions & des conſécrations divines, qui coulent & ſe diſtribuent dans les Paroiſſes. Il faut donc

que

que votre pieté réponde à la dignité du lieu & à la grandeur de votre Miniſtere que vous y exercez ; ayant à chanter les Cantiques du Seigneur dans ſon principal ſanctuaire, vous devez avoir ſoin de purifier tous les jours vos cœurs & vos lévres ; & puiſqu'il vous a mis par ſa grace ſur le plus haut du Chandelier, c'eſt à vous à luire par vos bonnes œuvres à ceux qui ſont dans la maiſon, & à prendre garde de n'y cauſer aucun ſcandale.

C'en eſt un de ne point être aſſidus aux ſaints Offices ; de quel œil penſez-vous qu'on voye des ſiéges vuides dans votre chœur, les loüanges de Dieu chantées par ſi peu de voix, ſi peu de Prêtres & de Lévites auprès de l'Arche du Dieu vivant ? l'Egliſe qui tient tant de Miniſtres à ſa ſolde devenuë une ſolitude, & le ſervice qui vous convient, abandonné, pour ainſi dire, à des étrangers : Perſonne de vous ne veut veiller, l'Ange du Seigneur veillera & tiendra compte de vos abſences, & vous en répondrez à Dieu, qui vous jugera, & aux hommes, qui tireront de-là des prétextes de relâchement & de négligence.

Vous devez peſer vos actions & conſidérer vos démarches ; éviter avec ſoin tout ce qui peut bleſſer l'eſtime que l'on

doit avoir pour vous ; ces promenades, où l'on va quelquefois moins pour délaſſer l'eſprit après de ſérieuſes occupations, que pour le diſſiper en amuſemens dangereux ; où l'on ne recüeille ſouvent que des ſemences de tentations & diſtractions pour la priere ; où l'on s'attache quelquefois à des compagnies peu convenables, dont les familiaritez & les manieres peu modeſtes, ſi elles ne corrompent les mœurs, terniſſent du moins la réputation d'un Eccléſiaſtique.

Que dirai-je du jeu, que les Conciles ont interdit, & qui a ſouvent de ſi mauvaiſes ſuites pour les Séculiers, & plus encore pour les gens d'Egliſe ? Je parle de ces jeux immoderés, où le deſir du gain, & le déplaiſir de la perte, jettent ſouvent une ame dans des excès de joye, ou dans une eſpece de déſeſpoir, qui ſont également indécens & indignes d'un Prêtre, qui ſacrifie tous les jours le Dieu de la paix, & qui doit faire ſervir à la charité les biens que l'Egliſe lui a donnés, qui ſont le Patrimoine de Jeſus Chriſt, au lieu de les mettre au hazard, & de les perdre au gré d'une aveugle fortune.

Que dirai-je de ces feſtins, où l'on ſe trouve en certains tems de l'année, où

la complaiſance & la gayeté engagent quelquefois à ſortir des bornes de la tempérance chrétienne, & où l'on joint au plaiſir de la table, la liberté même du diſcours.

A Dieu ne plaiſe que nous donnions, Meſſieurs, de ces ſpectacles aux gens du monde ! Je ſçai que vous avez des ſentimens de votre état, qui vous donnent plus de circonſpection & de retenuë ; & j'eſpere que vos inſtructions & vos exemples ne contribueront pas peu à ramener notre peuple à la pratique de la Loi de Dieu, & des vertus du Chriſtianiſme.

SEPTIEME

DISCOURS

ME trouvant aujourd'hui dans ce Chapitre général, après en avoir tenu tant d'autres, que dois-je ſouhaiter, que d'être plus heureux que je n'ai été, de voir refleurir la diſcipline des mœurs dans cette Egliſe ? Nous vous avons parlé des devoirs de votre état, & nous croyons qu'il eſt à propos de vous faire connoître l'importance de ce que vous faites aujourd'hui, & le profit que vous devez tirer de ces Aſſemblées Capitulaires.

Elles ſont inſtituées pour entretenir la paix & l'union d'une étroite fraternité par la communication des affaires communes, & des bienveillances mutuelles.

Pour prévenir ou réformer les abus qui ſe gliſſent facilement dans les Miniſteres ſpirituels ou dans les adminiſtrations temporelles.

Pour régler la décence des Autels, la régularité du Service Divin, & toute

l'œconomie du culte extérieur.

Pour exercer dans les rencontres un jugement de correction ſur ceux qui troublent l'ordre & la diſcipline du Chœur, ou qui font un mauvais uſage des revenus Eccléſiaſtiques.

De-là ſe forme l'obligation que vous avez de tenir ces AſſembléesCapitulaires, & d'y aſſiſter régulierement. Chaque Chanoine doit s'y trouver par la qualité de ſon titre qui lui donnant droit ſur les biens & ſur les prérogatives de leur Egliſe, l'aſſujettit en même tems à ſes loix & à ſes coûtumes; par le ſerment qu'il a fait lors de ſon inſtallation, de procurer le bien & l'honneur de ſa Compagnie, & de faire en ſorte que les Offices ſe faſſent exactement, que les loüanges de Dieu ſoient mélodieuſement & gravement chantées, que l'Egliſe ſoit bien ſervie, & ſon patrimoine, qui eſt le fruit de la pieté bienfaiſante, & de la charité libérale de nos Peres, ſoit fidellement ménagée.

De plus, s'abſenter volontairement & ſans raiſon de ces Aſſemblées, c'eſt marquer un eſprit de ſéparation & de diſcorde; c'eſt ſortir en quelque façon de la communion de ſes Freres; c'eſt ſe priver du droit de voix & de ſuf-

frage, & ſe faire comme une peine canonique d'un devoir & d'un honneur de ſon état ; c'eſt enfin abandonner la Maiſon de Dieu au hazard, ou du moins à d'autres ſoins que les ſiens.

Que ſi chaque Particulier vouloit ſe donner cette exemption illegitime, quelle confuſion dans les Chapitres ! Les relâchemens s'introduiroient de toutes parts, la Religion ſeroit négligée, les biens temporels ſe diſſiperoient ; Que deviendroit cet ordre établi par les Conciles ; ces Cérémonies inſtituées par les ſaints Pontifes, ces Statuts & ces Ordonnances que nos Prédéceſſeurs nous ont laiſſées ? Que deviendroit la Majeſté de l'Epouſe de Jeſus-Chriſt, parée des ornemens de ſon Epoux, & ordonnée comme une armée rangée en bataille ?

Cependant pluſieurs ſe diſpenſent de cette obligation, que ſaint Charles appelle eſſentielle ; les uns par orgüeil, parce qu'ils ne ſont pas aſſez écoutés ; les autres par indolence, parce qu'ils ne s'intereſſent pas aſſez au bien commun ; les autres par chagrin, ou des contradictions qu'ils y craignent, ou par celles qu'ils y ont ſouffertes ; quelques-uns par un eſprit de ſingularité, pour ſe diſtinguer & ne

pas faire ce que font les autres. En quoi ils doivent ſe regarder comme inutiles à la Societé, & reſponſables de tout ce qui peut arriver de deshonorant, ou de déſavantageux au Chapitre.

Il faut donc y venir, mais que ce ſoit avec une intention pure & droite. Ne regardez pas, mes Freres, ces Aſſemblées comme civiles ou œconomiques; n'y venez pas pour y faire ou pour y entendre des propoſitions dont vous ſoyez ou trop, ou trop peu touchés; ce ſont ici des Aſſemblées canoniques & religieuſes, où la chair & le ſang ne doivent point avoir de part. Pourquoi vous y préparez-vous par des prieres? Pourquoi offrez-vous le ſaint Sacrifice pour vous purifier? Pourquoi par une Meſſe ſolemnelle, invoquez-vous les lumieres du Saint Eſprit? ſinon pour le prier de préſider à vos Déliberations & à vos conſeils, où vous devez agir comme Eccléſiaſtiques, & dans les biens ſpirituels qui ont quelque choſe de temporel, & dans vos biens même temporels, qui ont quelque choſe de ſpirituel.

Cette droiture d'intention doit être ſuivie d'un eſprit d'union & de charité, étant aſſociés dans un même

Corps, habitans dans une même Maiſon comme freres, ayant des interêts communs, élevés dans les mêmes principes, vivans, pour ainſi dire, d'une même ſubſtance, vous ne devez avoir qu'une volonté, qu'un objet, qu'un ſentiment dans vos Chapitres particuliers ou généraux.

Omnis amaritudo & ira, & indignatio tollatur à vobis, diſoit ſaint Paul aux Eph. 4. Point d'aigreur, point de colere, point d'indignation parmi vous; *Eſtote autem benigni, miſericordes, donantes invicem, ſicut & Deus donavit vobis in Chriſto.*

Je ſçai bien qu'il eſt difficile que tous penſent ou diſent la même choſe, ou par la fécondité de l'eſprit humain, qui fournit ſur un même objet pluſieurs idées, ou par la foibleſſe de la raiſon, qui ne trouve pas tout d'un coup le point de la vérité; mais cette diverſité de ſentimens ne doit point altérer la paix, ni l'unité d'eſprit qui doit regner dans la Compagnie.

En ce cas, il faut qu'il paroiſſe qu'on ne préſume pas de ſoi, qu'on ne mépriſe pas les autres; qu'encore qu'on ne prenne pas les mêmes voyes, on ne laiſſe pas d'aller toûjours au but.

Que ſi l'on parle ainſi, c'eſt par la néceſſité

neceſſité d'éclaircir l'affaire, non par envie de briller, moins encore de contredire ; qu'on dit ce qu'on penſe, non pas peut-être ce qui vaut le mieux, & que la propoſition nouvelle qu'on fait, vient plûtôt de la difficulté de l'opinion, que de l'humeur de celui qui opine.

Sur-tout, évitez les conteſtations & les diſputes, *Nolite contendere verbis*, dit l'Apôtre à Timothée, *ad nihil enim utile, niſi ad ſubverſionem audientium.*

Que s'enſuït-il ? outre qu'on ſcandalise les aſſiſtans, il s'excite dans le cœur une chaleur autre que celle de la charité ; la contradiction, l'opiniâtreté, la confuſion s'y mêlent ; on ne raiſonne pas, on diſpute ; on ſort du ſujet, & l'on ſe répand en paroles preſque toûjours inutiles, ſouvent indiſcretes, quelquefois même injurieuſes ; on regarde, non l'interêt commun, mais je ne ſçai quelle gloire particuliere ; & ſouvent on vient à ce point, qu'au lieu de ſonger au parti qu'on doit prendre, on ne ſonge qu'à défendre celui qu'on a pris bon ou mauvais.

Dans ces déliberations tumultueuſes, on s'éloigne de la vérité, la paſſion prend la place de la raiſon, &

croyant avoir droit de ſe faire entendre, & ne s'entendant pas quelquefois ſoi-même, il arrive qu'on ne ſoûtient pas la juſtice, & qu'on bleſſe la charité.

Vous me direz peut-être : Que faire ? chacun a ſes vûes, chacun a ſon humeur ; mais ce n'eſt pas ici qu'il faut apporter ſon humeur, il faut ſuivre la juſtice, la Religion, l'Eſprit de Dieu.

Il faut, comme ces animaux myſtérieux dont parle Ezechiel, marcher devant ſoi dans ces Aſſemblées par la droiture, la ſimplicité & la modeſtie Eccleſiaſtique, & ſuivre l'impulſion de l'Eſprit de Dieu. Que ceux qui ſont trop vifs, modérent la vivacité de leur zéle, Que ceux qui ſont trop complaiſans, reprennent un peu de vigueur ; Que ceux qui ſont moins intelligens, écoutent & s'inſtruiſent ; Que ceux qui ſont plus habiles, ſoient plus honnêtes pour faire goûter leurs raiſons, & plus circonſpects parce qu'ils en entraînent d'autres.

Je finis par les avis que ſaint Charles donne aux Chanoines au ſujet de la tenuë des Chapitres.

1°. Qu'on les tienne régulièrement chaque ſemaine, & qu'on ſe faſſe un point de conſcience d'y aſſiſter.

2°. Qu'on y obſerve en opinant beaucoup de modération & de ſageſſe, conformément à la ſainteté de ſon état.

3°. Qu'on y traite des affaires temporelles que par rapport aux ſpirituelles, & qu'ils ne ſongent à l'entretien de leur vie que pour la conſacrer tous les jours à Dieu en le faiſant ſervir & honorer comme il convient dans leurs Cathédrales.

4°. Il donne avis à ſes Chanoines, qu'ils doivent corriger & bannir de leur cœur toute ſorte d'immodeſtie, de diſſipation & d'égarement, & ſe perſuader que la ruine du temporel des Chapitres provient preſque toûjours de la négligence qu'on a eu pour le Service Divin.

Qu'eût-il dit s'il eût vû des Chanoines ſe citer devant des Tribunaux ſéculiers, s'entre-accuſer de mauvaiſe foi, & de dépenſer en procès un argent qu'ils refuſent à des réparations d'Egliſe, ou à la ſubſiſtance des Hôpitaux, contre l'intention des Fondateurs qui le leur ont laiſſé? On a des amis, on a des Confreres, on a des Supérieurs, qui peuvent ſans bruit décider ces differends. On aime mieux devant une Juſtice étrangere, au deshonneur du Sacerdoce de Jeſus-Chriſt, révéler leurs hontes ſecretes; &

pourquoi ? pour une affaire de rien. Ce ſont des ſcandales qu'on croit néceſſaires ; mais malheur à ceux par qui ces ſcandales viennent !

Saint Paul ne vous dit il pas que c'eſt un peché, *omnino delictum eſt in vobis ?* Ne vous apprend-il pas qu'un ſerviteur de Dieu ne doit point plaider ? *Servum Dei non oportet litigare.* Jeſus-Chriſt ne vous enſeigne-t-il pas qu'il vaut mieux céder votre manteau ?

Eſt-on Chrétien ? eſt-on Prêtre ? Au lieu de parler de charité, on ne parle que de procès. Au lieu des ſentences de l'Ecriture, on ne nous cite que des Arrêts du Parlement : *Nos talem conſuetudinem non habemus, neque Eccleſia Dei.*

Adouciſſons-nous ; revenons à notre cœur ; reprenons cette union & cette charité qui rend les compagnies ſaintes & floriſſantes.

SECOND SERMON POUR LE JOUR DE NOEL.

Et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. *Luc. c. 2.*

Et sur la Terre soit la paix aux hommes de bonne volonté. Dans l'Evangile de S. Luc. c. 2.

CEs jours heureux étant arrivés, que le Fils de Dieu prédit depuis tant de siécles par les Prophêtes, figuré par les Patriarches, desiré des Nations, vint commencer parmi nous l'ouvrage du salut des hommes, Saint Paul dans son Epître aux Hebreux, nous enseigne que les Anges eurent ordre de l'adorer, *& adorent eum omnes Angeli Dei.* Occupés d'un si saint & si religieux spectacle, & prosternés aux pieds de Jesus naissant, ils reconnurent cette grandeur & cette majesté

ſuprême, inconnuë au monde & cachée ſous les voiles d'un homme mortel.

L'un d'eux ſe charge au nom de tous d'annoncer ſa venuë au monde; & comme ils avoient été les premiers adorateurs, ils voulurent être auſſi les premiers Evangéliſtes, *evangeliſo vobis gaudium magnum.*

Mais enfin dans l'admiration, & la joye, à la vûë de ce divin Sauveur, ils joignirent leurs voix, & firent retentir au milieu des airs le Cantique de ſa naiſſance. Gloire ſoit à Dieu dans le Ciel, & ſur la Terre, paix aux hommes de bonne volonté. Gloire à Dieu de ce qu'il va recevoir des hommages d'un mérite infini, & proportionnés à ſa grandeur: de ce qu'un culte intérieur, ſpirituel & digne de lui va ſe former dans l'Univers: de ce que ſes miſéricordes vont éclater dans la publication de la Loi nouvelle: de ce que ſes ſecrets adorables qu'il tenoit comme enveloppés dans l'éternité, commencent d'éclore. Mais, qui ſuis-je, pour aller ſonder ſes conſeils éternels dans les ténébres vénérables de ce Myſtere.

Je m'arrête au bonheur des hommes, *Pax hominibus*, paix que Jeſus-

Chriſt vient apporter, & qu'il fait publier comme l'abregé de toutes ſes graces. Paix qu'il ordonne en naiſſant, & qu'il recommande en ſortant de cette vie, comme une régle univerſelle du Chriſtianiſme. Paix qu'il repand dans toutes les parties du monde comme un préparatif néceſſaire à ſon ſaint avénement & à la rédemption des hommes.

Je me renferme donc dans ces paroles de mon texte, & me propoſe de vous montrer pourquoi le Sauveur eſt venu dans un tems de concorde & de paix.

Quelle eſt la paix qu'il vient donner ? *In terra pax.*

Qui ſont ceux à qui il vient la donner ? *Hominibus bonæ voluntatis.* Pour bien expliquer ces vérités, il faut avoir recours à l'Eſprit ſaint par l'interceſſion de la ſainte Vierge. *Ave Maria.*

I. Point

Lorſque Dieu par ſa miſéricorde & par ſa ſageſſe infinie a voulu délivrer les hommes de la ſervitude du péché, il les a préparés à la venuë de Jeſus-Chriſt leur Liberateur par une paix univerſelle entre les Peuples & les Nations de la terre. Rome, après tant de guerres & de victoires, avoit ceſſé de combattre & de vaincre. Tout étoit

ſoûmis à la grandeur & à la majeſté de ſon Empire : par un ordre ſecret de la providence de Dieu, le ſiécle étoit devenu tout d'un coup heureux & tranquille : Ces portes fatales, qui, ſelon l'ancienne ſuperſtition, renfermoient les deſtins orageux du monde, étoient fermées pour ſon repos ; & la terre en ſilence & comme en ſuſpens aux approches du Seigneur qui venoit la viſiter, s'étoit réünie ſous l'obéïſſance d'un Empereur, pour paſſer plus facilement à celle de Dieu.

Comme l'aurore précede le Soleil, la paix devança, pour ainſi dire, Jeſus-Chriſt le Sauveur du monde. Les Peres en donnent pluſieurs raiſons, qui peuvent ſervir à votre inſtruction & à votre édification tout enſemble.

La premiere, c'eſt que J. C. étant venu, ſelon l'Apôtre, pour pacifier, & pour reconcilier toutes choſes, ſoit dans le Ciel, ſoit ſur la terre par la plénitude de ſon Eſprit, & par l'effuſion de ſon ſang ſur la Croix ; il étoit convenable qu'il traçât auparavant parmi les hommes, une image de cette paix toute divine : Que les réconciliations temporelles fuſſent comme le ſymbole de cette réconciliation ſpirituelle : Qu'il étouffât les ini-

mitiés au dehors comme il devoit, ſelon le même Apôtre, les étouffer au dedans de lui-même, & que l'union politique des Rois de la terre, repreſentât l'union inéffable qu'il venoit former & établir entre Dieu & l'homme.

Ainſi toute la nature devint plus douce & plus pacifique par reſpect à ſon Créateur; toutes les paſſions humaines ſe calmerent pour rendre hommage au Dieu de la paix qui devoit naître. C'eſt ce que les Prophétes avoient prédit, *vocabitur Princeps pacis.* Il en eſt le Prince, parce qu'il la commande par l'autorité de ſa parole : qu'il la grave dans les cœurs par l'efficace de ſa grace : que lui ſeul la peut donner par le privilege de ſa puiſſance : qu'il veut bien même s'y aſſujettir par un effet de ſa miſéricorde. En ces jours, dit Iſaïe, parlant de la naiſſance du Sauveur, les guerres finiront, un Peuple n'armera point contre un autre Peuple : *Non levabit gens contra gentem gladium.* Ils forgeront des ſocs de charuë, & des faulx de leurs lances, & de leurs épées, *conflabunt gladios in vomeres, & lanceas in falces*, & ces inſtrumens meurtriers qui ſervoient à la deſtruction & à la ruine des hommes, ne ſeront employés qu'à les conſerver & à les nourrir.

Ces idées de paix vous touchent ſans doute, Meſſieurs, & vous ramenent aux conjonctures du tems préſent. Il eſt vrai, Dieu nous regarde, ce ſemble, en pitié, & répand pour nous ſes anciennes miſéricordes. Les nuages qui couvroient la face du Ciel, ſont diſſipés : La diſcorde s'éloigne du monde chrétien ſans eſpérance de retours. Nous voyons finir non ſeulement nos malheurs, mais encore nos craintes. Le Roi par Religion & par grandeur d'ame a bien voulu ſacrifier au repos public les Conquêtes qu'il avoit faites, ou qu'il étoit en état de faire, & payer ainſi de ſa propre gloire, à l'imitation de Jeſus-Chriſt, le bonheur qu'il veut procurer à ſes Peuples. O ſi cette paix que Dieu vient de donner aux hommes, étoit un préſage que Jeſus-Chriſt fût près de renaître dans leurs cœurs, que ſa doctrine & ſa Religion duſſent refleurir dans le monde, & que tous ceux qui croyent en ſon nom vouluſſent devenir de véritables enfans de Dieu : Mais revenons à notre ſujet.

La ſeconde raiſon pourquoi la paix ſe trouve établie à la naiſſance du Fils de Dieu, c'eſt afin que l'Evangile pût être plus facilement annoncé ; que tou-

tes les voyes fuſſent ouvertes pour le publier ; que la parole de Dieu pénétrât toutes les Nations & toutes les parties de la terre, & que la bonne intelligence des Peuples donnât lieu au commerce de la Foi & de la Doctrine de Jeſus Chriſt. Les Romains, dit ſaint Auguſtin, ces ſuperbes vainqueurs ſervoient, ſans y penſer, aux deſſeins de Dieu. Ils ſubjuguoient le monde, afin que les Apôtres puſſent l'éclairer. Partout où ils portoient leur gloire, ils ouvroient le chemin à la vérité. Ils diſpoſoient à la connoiſſance de la Religion, ceux que leur ambition leur faiſoit chercher pour les conquérir ; & ſuivant les conſeils & les intentions du Sénat, ils ſuivoient ſans le ſavoir les ordres ſecrets de la Providence.

L'Evangile ne peut paſſer dans votre cœur & dans votre eſprit, pourquoi ? C'eſt qu'il n'y a point de paix de vous avec vous. Il y a du trouble & de la diſſenſion au de dans de vous-même : qu'on vous propoſe d'aimer Dieu, rien de plus doux, rien de plus raiſonnable, rien de plus important pour votre ſalut. Mais une foule d'affections étrangeres & ennemies s'y oppoſent : la figure du monde qui vous enchante, l'image de cette créature

qui vous poſſede, l'attachement à ce bien temporel qui vous inquiete, je ne ſçai quel amour propre répandu dans toutes vos actions, même les plus ſaintes en apparence, qui vous occupe & qui vous trompe, ferme le paſſage de votre cœur à la charité & à la vérité chrétienne.

Qu'on vous exhorte à pardonner à un ennemi, rien de plus généreux, rien de plus poſitif dans l'Evangile; mais le ſouvenir de l'injure qu'on a reçûë, le mépris qu'on a pour une perſonne qui déplaît, la paſſion de ſe venger, la crainte de paroître lâche, l'impatience & l'orgüeil ſoûlevent le cœur contre la miſéricorde & la charité. Qu'on vous preſſe de faire l'aumône, l'Evangile vous repreſente le mérite, la néceſſité, les récompenſes, rien de plus touchant; mais l'avidité du bien, le ſoin d'amaſſer, la douleur de perdre, l'envie d'enrichir ſes enfans, de fournir à ſon luxe, à ſon jeu, ou à ſes plaiſirs, de ſoûtenir ſa qualité, ne fût-elle qu'imaginaire, d'acheter des Charges ſouvent au deſſus de ſes forces, quelquefois aux dépens de ſes créanciers, une foule de deſirs, de reflexions, d'interêts combattent cette compaſſion que la nature & la Reli-

gion donnent pour les Pauvres. Les puiſſances de votre ame ne ſont pas en paix, & mille ſentimens mondains que la cupidité ſuſcite, comme autant d'Amorrhéens & d'Amalécites, diſputent le paſſage aux inſpirations du Dieu d'Iſraël.

La troiſiéme raiſon de cette paix générale à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, c'eſt qu'il venoit apporter au monde une nouvelle eſpece de guerre, *Nova bella elegit Dominus*, diſoit le Prophête: ceſſez guerres extérieures & temporelles, où les hommes combattent contre les hommes avec des bras de chair, & des armes matérielles. Il ſe fait aujourd'hui à la Crêche du Sauveur naiſſant l'ouverture d'une guerre ſpirituelle & intérieure, inconnuë juſqu'alors au monde, en laquelle il faut combattre, non des hommes de chair & de ſang, mais le Prince du ſiécle & les puiſſances des ténébres qui nous attaquent & nous environnent. Pour les vaincre il faut ſe ſervir de nouvelles armes, armes ſpirituelles, puiſſantes en Dieu, pleines de la force de Dieu, dit l'Apôtre, la Foi, la croix, le jeûne, la mortification, la pénitence. C'eſt en ce ſens que Jeſus-Chriſt nous avertit qu'il eſt venu apporter le

glaive, non pas la paix, *Pacem veni mittere, non gladium.* Je dis plus, c'eſt qu'il n'y a point de paix véritable que par cette guerre. Si Moyſe n'eût fait mourir l'Egyptien, la Synagogue n'étoit pas paiſible. Si Iſrael n'avoit pas détruit les Amorrhéens, il auroit eu beſoin d'être toûjours armé.

L'Ecriture ſainte remarque que Gédeon dreſſa un Autel au Seigneur ſous le nom du Dieu de la paix : *Ædificavit Gedeon altare Domino, vocavitque illud Domini pax*, dans le tems qu'il alloit frapper Madian, qu'il renverſoit l'Autel de Baal, que, la coignée à la main, il coupoit les bocages que la ſuperſtition avoit conſacrés à cette fauſſe divinité. Dans des circonſtances de guerre, à la veille d'un combat dont le ſort peut être douteux, que n'invoque-t'il le Dieu des armées ? s'il a tant de confiance en la protection du Ciel, que n'éleve-t'il par avance un monument éternel de reconnoiſſance au Dieu qui donne la victoire ? Ne craint-il pas à la vûë preſque des ennemis d'amolir par des idées de repos & de paix, un courage qu'il falloit exciter par des penſées, & des imaginations guerrieres ? Il nous apprend, dit ſaint Chryſoſtôme, qu'il trouve ſon repos & ſa gloire à dé-

truire les ennemis de Dieu, que ce travail lui eſt auſſi doux que le plaiſir de la victoire, & qu'au milieu des combats qu'on ſoûtient & qu'on entreprend pour lui, on joüit d'une paix ſecrete & intérieure, qui eſt comme le fruit d'une guerre ſpirituelle. Il nous apprend enfin que pour avoir la paix, que Jeſus-Chriſt eſt venu apporter aux hommes, il faut faire la guerre à nos vanités, à nos erreurs, à nos avarices, à toutes les idoles de notre cœur.

Mais ce divin Sauveur eſt venu ſurtout, pour nous aporter la paix & la charité envers nos freres, comme le fruit de ſa naiſſance. Venez autour de cette Creche où repoſe le Fils de Dieu, dit ſaint Bernard, où il vient nous bénir & nous réunir tous à lui. C'eſt là qu'il prend de la ſubſtance d'une Vierge pure, un ſang qui eſt le prix général de notre Rédemption, & la ſource commune de nos Sacremens. C'eſt là qu'il prend un Corps qui l'aſſociant à notre nature, l'unit non ſeulement à tous les hommes, mais encore à chacun de nous par des liens de miſéricorde & de charité. C'eſt là qu'exerçant ſes fonctions & ſon miniſtere de Médiateur, il nous reconcilie avec ſon Pere, avec nos freres, avec nous-mê-

mes. C'eſt là qu'au milieu des incommodités de la vie & des infirmités de l'enfance, Fils & par conſequent héritier de la gloire & de la grandeur de ſon Pere, il raſſemble tous les Fidéles, & leur offre libéralement à chacun la portion de ſon héritage.

Ne ſont-ce pas là des motifs de la paix & de la charité mutuelle, que nous devons avoir les uns pour les autres ? Cependant, Meſſieurs, comment vivons-nous ? Je ne parle pas ici de ces brutales querelles qu'on autoriſe d'un prétexte de faux honneur, qui commencent par des offenſes cruelles, & finiſſent par des ſanglantes vengeances. Je ne parle pas de ces inimitiés invéterées qu'on entretient quelquefois avec ſcandale, juſqu'au dernier ſoûpir de la vie, où le conſeil des gens de bien, & les remontrances d'un Confeſſeur, arrachent un pardon preſque involontaire, moins du cœur que des lévres d'un homme mourant qui n'eſt plus en état de ſe reconnoître, & qui ne fait que donner aux ſpectateurs la ſcêne d'une réconciliation forcée. Je ne parle pas de ces procès que l'on pourſuit plus par averſion que par équité, où l'on employe toutes les ruſes & toutes les malices de la chicane, & où l'on ne craint pas d'être

d'être ruiné pourvû qu'on décrie & qu'on ruine ſa Partie. Je ne parle pas de ceux qui, ſelon le langage du Prophéte, ont toûjours la paix dans la bouche & la rage dans le cœur; & qui, comme Joab, par de feintes careſſes, portent le coup mortel à la réputation du prochain par des calomnies & des médiſances.

Je parle des défauts ordinaires de la ſocieté. Il n'y a rien de ſi doux, rien de ſi déſirable que la paix parmi les hommes, dit ſaint Bernard; mais il n'y a rien de ſi fragile; la différence des mœurs, l'inégalité des inclinations, la concurrence des interêts, la diverſité des opinions, mille petites contrarietés dont le commerce du monde eſt plein, troublent la paix & interrompent la charité. De là vient cette indifférence & cette froideur, qui font qu'au lieu de ſe prévenir enſemble en honneur & en amitié, on eſt à charge les uns aux autres, & qu'il ſe forme enfin de ces dégouts, des mépris, des averſions ſécretes. De-la ces airs de fierté qu'on affecte en vers le prochain dont on exige ſans raiſon des ſoûmiſſions & des déférences, & qu'on aime mieux affliger, que de relâcher tant ſoit peu de ſon interêt, ou de ſes droits a ſon égard.

De là ces conteſtations, où chacun amoureux de ſon ſentiment, veut regner par autorité plus que par raiſon, & où l'on diſpute non pas tant pour s'inſtruire, ou pour ſe corriger que pour ſe choquer ou pour ſe déplaire.

Qui eſt-ce qui eſt indulgent & charitable en ce qui regarde les défauts d'autrui? on eſt curieux à les découvrir, impitoyable à les publier. Perſonne n'eſt à couvert de la malignité & de la contradiction des langues. On cherche des foibleſſes en ceux en qui l'on ne peut trouver des vices. On défigure du moins leurs vertus, & ſi l'on ne peut les faire paroître méchans, on eſſaye dumoins à les tourner en ridicule. Avec quelle témerité & quelle indiſcrétion ſe juge t'on les uns les autres? On ſe préoccupe & toûjours en mal. On examine à la rigueur, les actions qu'on voit, on veut deviner même & cenſurer les intentions qu'on ne voit pas, & l'on ſe dreſſe un redoutable Tribunal, où l'on décide de l'honneur & de la réputation du prochain, par un jugement frivole & barbare, qui n'a d'ordinaire pour fondement qu'un rapport, & un oüi-dire. Car il y a, Meſſieurs, une eſpece d'hommes que l'Ecriture appel e *Maudits*, qui ſur des rapports ſouvent

Eccli. 28.

faux, & presque toûjours infidéles, vont semant la discorde entre les freres, aigrissant les esprits, fortifiant les haines déja formées, & jettant avec art des éteincelles dans des cœurs prêts à s'allumer.

Jesus-Christ est venu comme le Dieu de la paix, pour habiter avec nous. *Deus pacis & dilectionis erit vobiscum*, dit l'Apôtre, c'est pour cela qu'il faut avoir la paix avec tous les hommes, *cum omnibus hominibus si fieri potest, pacem habentes*, s'il se peut, dit-il; car il y a des occasions où cette douceur extérieure, est impossible, lorsque par une sage & discrette fermeté, il faut défendre la justice, ou la vérité contre l'erreur ou le mensonge. Lorsqu'il faut corriger le péché, sans craindre la malice de celui qui le commet, ou la puissance de celui qui le protége. Lorsqu'il faut verser dans le cœur du pécheur, par des discours touchans, des amertumes salutaires, & le contrister pour son salut à la pénitence. Mais la charité doit toûjours être dans le cœur; & le moyen le plus sûr d'avoir la paix de Jesus Christ, c'est de la procurer aux autres. Rom. 12.

Aussi Jesus-Christ est non seulement le Dieu de notre paix, *Deus pacis nos-*

tre, mais encore notre paix lui-même, *ipſe eſt pax noſtra*, comme il eſt notre réconciliation, notre propitiation parce qu'il nous l'a prêchée par ſes inſtructions & par ſes exemples; parce qu'il nous l'a obtenuë par ſes ſoufrances, au prix de ſon propre ſang; parce qu'il y a en ſes dons, dit ſaint Bernard, non ſeulement, une excellence de mérite, mais encore une efficace de vie, qui fait qu'il eſt lui-même ce qu'il nous donne. Mais enfin il eſt notre paix en ſe mettant, pour ainſi dire, en la perſonne de nos freres, comme l'objet de notre paix. Enviſageons Jeſus-Chriſt en eux, & nous ne romprons jamais la Paix. Les Grands n'oſeront jamais opprimer Jeſus Chriſt dans les Petits. Les Petits n'oſeront desbonnorer Jeſus Chriſt dans les Grands. Les Riches auront honte de laiſſer mourir Jeſus-Chriſt de faim dans les Pauvres. Les Pauvres s'humilieront devant Jeſus-Chriſt en la perſonne des Riches. Cette vûë entretiendra toûjours la paix que Jeſus-Chriſt naiſſant eſt venu apporter au monde. Voyons maintenant dans cette ſeconde Partie qui ſont ces hommes de bonne volonté à qui les Anges l'ont annoncée.

I. Cor. 14.

II. Point.

Dieu, ſelon les termes de l'Apôtre, n'eſt pas le Dieu de la diſſenſion, mais

de la paix, *Non eſt Deus diſſenſionis, ſed pacis.* Quand il créa notre nature, il la créa non ſeulement raiſonnable, mais encore innocente & par conſéquent paiſible & pacifique. Il établit ſon regne au dedans de l'homme. La Providence le conduiſoit, l'obéïſſance lui ſervoit de régle, la juſtice & la force le ſoutenoit. Toute cette félicité venoit de la tranquillité de l'ordre dans lequel il avoit été formé. L'eſprit n'opprimoit pas le corps, le corps n'appeſantiſſoit pas l'eſprit, le bien ſe faiſoit ſans peine, la raiſon & la volonté y portoit ſans que la chair & le ſang s'y oppoſaſſent. Tout l'homme étoit dans ſa force & dans ſa vigueur, parce qu'il joüiſſoit d'une parfaite paix, & qu'il n'étoit affoibli par aucune diviſion en lui-même.

Mais le ſerpent ayant jetté dans l'homme une fatale diviſion entre la chair & l'eſprit, la raiſon & les paſſions, l'homme extérieur & l'homme intérieur, il a fallu que Jeſus-Chriſt ſoit venu former une nouvelle génération dans la plénitude des tems, rétablir par l'autorité de la Loi, & par l'efficace de ſa grace, cette divine paix, rapellant tout à ſon unité, & raſſemblant ceux qui ſont proches, & ceux qui ont été

ou qui paroiſſoient éloignés ; *Veniens evangaliſavit pacem vobis qui longè fuiſtis, & pacem iis qui propè ſunt*, dit ſaint Paul ; mais à qui annonce-t'il cette paix ? aux hommes pour qui Dieu a bonne volonté, aux hommes qui ont bonne volonté pour Dieu, *hominibus bonæ voluntatis* ; aux Juſtes, & à ceux qui ont bonne intention & qui travaillent à le devenir.

Je dis, Meſſieurs, que cette paix appartient aux Juſtes, aux gens de bien, aux Elûs de Dieu Quoique le Seigneur ait voulu que dans le cours de cette vie mortelle les bons & les méchans ſoient confondus, & que dans le champ de l'Egliſe la paille & le froment ſoient mêlés enſemble, l'Ecriture Sainte nous enſeigne que Dieu connoît ceux qui ſont à lui ; qu'il les éleve, & qu'il les protége, & qu'il fait tout pour ſes Elûs. *Omnia propter Electos.* Quoiqu'il afflige ordinairement ceux qu'il aime, & qu'il livre à leurs propres cupidités ceux qu'il mépriſe, il exerce dans les cœurs des uns & des autres ſes miſéricordes & ſes injuſtices ſecretes ; & comme il fait trouver aux Juſtes ſes conſolations dans leurs peines, il fait ſentir aux pécheurs dans leurs joyes mondaines, ſes châtimens & ſes amertumes.

Quoi qu'il en ſoit, la paix du cœur, la véritable & ſolide paix n'eſt que pour les amis de Dieu. Les Apôtres dans leurs Epîtres mettent toûjours dans leurs ſouhaits Apoſtoliques la grace devant la paix, *Gratia vobis & pax*, cette grace eſt un don de Dieu, qui juſtifie les coupables, qui aſſiſte les foibles, qui remet les péchés, qui renouvelle l'intérieur, & qui porte toûjours avec elle le repos de la conſcience. Le Prophête nous enſeigne que dans les jours de la naiſſance du Seigneur, la juſtice & l'abondance de la paix s'éleveront, *orietur in diebus ejus juſtitia & abundantia pacis*, pour nous apprendre, dit ſaint Auguſtin, que la paix eſt l'ouvrage & la récompenſe de la juſtice. *Juſtificati quando pacem habemus*, dit l'Apôtre. La raiſon qu'en donne ſaint Auguſtin, c'eſt que dans l'ordre de Dieu, il y a toujours une proportion de mérite & de récompenſe : or dans la vertu, il y a deux ſortes de mérites, l'un extérieur qui conſiſte dans l'exemple & dans l'édification qu'elle donne à ceux qui la voïent; l'autre intérieur qui vient du cœur & de la bonne intention de celui qui la pratique. Auſſi il y a deux ſortes de récompenſes, l'une exterieure qui

Rom. 5.

eſt l'honneur & la révérence qu'on lui doit, étant juſte qu'elle ſoit glorifiée, puiſqu'elle ſert à glorifier le Pere Céleſte : L'autre intérieur, qui eſt la paix & la joye du cœur, étant raiſonnable que le fruit de la juſtice ſe cüeille dans le lieu-même où il eſt produit.

Selon ce principe la paix du cœur n'eſt que pour les gens de bien, l'eſprit leur rend un témoignage qu'ils ſont enfans de Dieu ; une voix de réjoüiſſance & de ſalut raiſonne toûjours dans leur tabernacle, je veux dire dans leurs conſciences, *vox exultationis & ſalutis in tabernaculis juſtorum.* Ils n'y voyent d'autres images, que celles des dangers qu'ils ont évités, des graces que Dieu leur a faites, & ils joüiſſent déja par avance de cette paix & de ce bonheur qu'il leur a préparé dans l'éternité.

Mais quel repos peuvent-ils avoir direz-vous? Dieu leur envoie des afflictions, le monde leur fait tant de peine, ils s'impoſent tant de mortifications. Il eſt vrai, ils ſont affligés, mais ils ſont tranquilles. Vous les voyez ſouffrir, mais vous ne les entendez pas murmurer; ils portent ſur leur corps la mortification de Jeſus-Chriſt, mais ils ont dans leur cœur, les conſolations de l'Eſprit

l'Esprit de Dieu. Ces victimes s'égorgent dans les parvis, mais l'arche ou la manne se conserve dans le sanctuaire. Mais quand ils auroient quelques peines, seroient-elles comparables aux tourmens d'une mauvaise conscience ? La vie d'un Religieux le plus austere est-elle plus fâcheuse que celle d'un ambitieux, qui court après une fortune où il n'arrivera peut-être jamais, toûjours flottant entre ses désirs, ses craintes & ses espérances, entre ses crimes & ses remords ? Y a-t'il femme pieuse si mortifiée, si esclave de ses devoirs, si retirée du monde, qui passe de si mauvais tems, qu'une femme mondaine, qui a des confidences à ménager & des intrigues à conduire, qui ne peut se régler, & qui a peur de se convertir ; qui ne fait pas une partie, qu'elle ne croye entendre toutes les voyes de la médisance qui crie contre elle ; qu'elle ne pense voir un mari qui l'observe, un Confesseur qui la réprimande, sa conscience qui lui reproche ses désordres ? Y a-t'il un pauvre mendiant, pour peu qu'il soit touché de Dieu pour supporter sa pauvreté, qui ne soit plus heureux entre les mains de la Providence, qu'un riche qui joüit d'un bien mal acquis, qui craint les Jugemens de Dieu,

& les recherches des hommes ; que la conſcience pouſſe d'un côté, & la cupidité retient de l'autre ; qui ne peut ſe cacher, l'obligation qu'il a de reſtituer, & qui ne peut ſe réſoudre à rabattre de ſon train, & de cet air de grandeur, qu'il a pris ſur le pied de ſes richeſſes. Lequel de ces états choiſiriez-vous ? car il faut vous deſabuſer du monde par le monde même.

Mais vous direz peut-être, graces à Dieu, je ſuis tranquille, mes péchés ne me peſent point, ma douce & officieuſe conſcience me laiſſe en repos. Hé ! c'eſt en quoi votre ſort eſt plus déplorable. Vous ne ſentez pas le poids de vos chaînes, parce que vous les portez volontairement ; vous joüiſſez d'une paix, dit ſaint Bernard, ſi l'on oſe l'appeller paix, qui vient de l'endurciſſement de votre cœur, non pas de la ſureté de votre conſcience ; & vous ne ſçavez pas, dit ſaint Jerôme, qu'il y a dans la Religion, comme dans la navigation, certains calmes plus dangereux que les tempêtes ; que le comble des péchés, c'eſt de ne pas connoître qu'on eſt pécheur, & que vous êtes d'autant plus à plaindre, que vous ne ſçavez pas vous plaindre de vous. Cependant le monde ſe trompe, on croit que les méchans

ſont heureux, on les voit proſpérer, croître en richeſſes, en crédits, en gloire, élever des maiſons ſuperbes, faire d'heureuſes alliances, laiſſer de grandes ſucceſſions; la fortune ſemble aller au devant de tous leurs déſirs, on les reſpecte, ou par l'amour, ou par la crainte qu'on a pour eux. Ils joüiſſent paiſiblement de leurs biens, & de ceux des autres; leurs jours ſont tiſſus de proſpérités & de joyes: il ſemble que Dieu les ait renfermés dans le ſein de ſa Providence, pour les mettre à couvert des incommodités du monde. Les bons au contraire paſſent ſouvent pour malheureux: ſi l'orage tombe, ce ſera ſur leur champ; la maladie & la mortalité dans leur famille, les procès, les oppreſſions ne leur laiſſent ni bien, ni repos.

Dieu envoie un Ange à ſaint Jean, *ſurge & mete Templum Dei, & altare, & adorantes in eo.* Leve-toi & meſure le Temple, l'Autel, & ceux qui adorent. Ce Temple, ſelon l'Apôtre, eſt le Juſte qui eſt le Temple de l'Eſprit divin; ſon cœur eſt l'Autel, ſes paſſions ſont les victimes, l'Arche du Seigneur y repoſe, l'eſprit de paix y préſide, comme ſur ſon Trône. Il ajoûte, *atrium autem quod eſt foris, ne metiaris illud.* Qui

ne s'étonneroit de voir Jesus-Christ dans l'exercice de ses souffrances, dans les prisons & dans les chaînes, dans les persécutions & dans les travaux. *Ne metiaris illud*; passez au dedans à une joye surabondante. *superabundo gaudio.*

La paix appartient encore aux hommes qui ont une bonne volonté de servir Dieu, je ne parle pas de cette volonté superficielle, & de ces désirs infructueux de bien vivre & de se sauver, dont tout le monde se flate. Je ne parle pas de ces résolutions incertaines & vagues, fondées sur des conditions à venir, & sur lesquelles on délibére toûjours sans jamais conclure; Je ne parle pas de ces projets de conversion, qu'on renouvelle de tems en tems, qui ne font que retracer en nous une image sterile & passagere de la vie pour appaiser les remords de nos consciences. Le monde est rempli de ces gens bien intentionnés qui n'effectuent jamais leurs bonnes intentions, qui ont l'esprit toûjours plein de la vérité, & les mains vuides de bonnes œuvres; qui condamnent toutes leurs passions en gros, & n'en punissent jamais aucune en particulier; qui menacent tous les vices, & n'en attaquent jamais un seul. Je parle de cette volonté forte & pleine

dont parle ſaint Auguſtin, qui ſe détermine, qui agit, qui ſurmonte les difficultés, qui dit, je veux avec une affirmation effective, & non pas je voudrois avec une inclination douteuſe.

Or je dis que la paix appartient à ces hommes de bonne volonté. Quelle ſatisfaction pour eux que d'entrer dans le regne de Jeſus-Chriſt, dans les voyes de ſes verités évangeliques, dans la participation de ſes Sacremens ! ſentir ſon eſprit qui s'éclaire, ſon intention qui ſe purifie, ſon cœur qui ſe dilate à meſure qu'il avance dans la pieté & la juſtice ! Quelle joye répand dans leur ame le témoignage intérieur de leur conſcience, cette paiſible liberté des enfans de Dieu, qui ont ſecoüé le joug du péché, cette ſage & modeſte confiance qu'ils ont en la miſéricorde du Seigneur, cette préſence du Saint Eſprit, qu'accompagnent toûjours la paix & la joye, ce recüeillement, cette retraite, cet éloignement du bruit, & du tumulte du monde !

Il eſt vrai qu'il y a de grands obſtacles à vaincre, mais par la grace de Jeſus-Chriſt, ils s'élevent au deſſus des ſentimens de la nature, ils travaillent, ils ſouffrent. C'eſt ici que le monde fait le charitable, & qu'il a pitié de la dé-

votion. Hélas! dit-on, toûjours ſe contraindre, aller toûjours contre ſon inclination. Eſt on fait pour s'incommoder ſoi-même & ſe priver de tous les plaiſirs? On juge des ſentimens d'autrui par les ſiens propres, on ſe fait une idée bizarre de la dévotion; & ſans s'arrêter à la ſageſſe, au repos, à la liberté d'un homme de bien, on le regarde ſeulement comme un homme mélancolique qui ſe tourmente, & qui ſe contraint. Mais le monde a-t'il moins de contrainte? Pour s'élever de quelques dégrès, à combien de portes faut-il frapper, à combien de maîtres faut-il repondre? Combien de ſuperbes humeurs faut-il eſſuyer? Combien de fois faut il renoncer à ſes plaiſirs, à ſes volontés, à ſes devoirs?

Pour acquerir des richeſſes, ne faut-il pas porter le poids du jour & de la chaleur? Quelle aſſiduité & quelle complaiſance n'a-t'on pas pour les perſonnes dont on hérite, quand on auroit du mépris & de l'averſion même pour elles? La volupté n'a-t'elle pas auſſi ſes peines? Ne trouve-t'on pas ſous les fleurs des ſerpens qui piquent & qui empoiſonnent, & ſes ſectateurs dans l'Eccléſ. ne ſe plaignent-ils pas que les voyes de l'iniquité ſont pénibles?

Vous ne comprenez pas le plaiſir d'un homme de bien, quand il a pû marquer a Dieu ſa fidélité dans une obéïſſance difficile. Quel plaiſir d'aller dépoſer aux pieds du Seigneur une paſſion qu'il a vaincûë, & d'en faire un ſacrifice à ſa gloire! la douceur de vaincre ôte la peine, & dédommage des fatigues du combat. La tranquillité d'une bonne conſcience, d'une conſcience qui n'eſt plus agitée par le ſouvenir de ſes crimes, & par la crainte des châtimens qu'ils méritent, eſt-elle comparable aux plaiſirs des pécheurs, plaiſirs toûjours mêlés d'amertume, plaiſirs d'un moment; & qui ſemblables aux éclairs, ne ſemblent briller un inſtant, que pour augmenter l'horreur de la nuit, c'eſt-à-dire qui ne ſemblent nous montrer quelque lueur de félicité, que pour nous faire ſentir davantage l'horreur du trouble & des remords. Rien donc de plus déſirable que la paix que Jeſus Chriſt vient nous procurer par ſa Naiſſance. Que le monde ſe vante tant qu'il voudra d'être dans la joye & les plaiſirs, c'eſt une joye, qui, outre qu'elle eſt fauſſe, doit aboutir à un terme fatal qui ſera pour nous un ſujet éternel de regrets. Encore quelques momens, nous dit J. C. & le monde ſera

dans la triſteſſe; Mais la paix d'un homme de bien, eſt une paix inaltérable, une paix que les paſſions ne troublent plus, une paix qui eſt à l'épreuve de toutes les viciſſitudes des choſes de la Terre; une paix enfin accompagnée de plaiſirs ineffables, qui loin d'être paſſagers & inconſtans comme les plaiſirs du monde, dureront au contraire pendant toute l'éternité. Ainſi ſoit il.

Fin du Second Tome.

APPROBATION.

J'AY lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, *Les Lettres Paſtorales & Mandemens de feu M. Flechier, Evêque de Nîmes, un Recüeil de ſes Lettres Miſſives qui n'ont point encore paru, un autre Recüeil de pluſieurs Pieces, Harangues, Poëſies Françoiſes & Latines, une Relation ſur le Fanatiſme, ſes Sermons de Morale, ſes Diſcours Synodaux, & ceux qu'il a faits au Chapitre de l'Egliſe de Nîmes, & ſon Oraiſon Funebre*; & il m'a paru que l'impreſſion de tous ces Ouvrages ſeroit très-utile & très-agréable au Public. Fait à Paris le 9. Juin 1711.

RAGUET, Docteur en Théologie de la Faculté de Toulouſe, & Cenſeur Royal des Livres.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, *Les Sermons & Diſcours de feu Mr. Flechier Evêque de Nîmes*, en deux Volumes, *& un Sermon manuſcrit du même Auteur*; la lecture ne peut en être que très-utile & très-agréable au Public. A Paris ce 1. Avril 1747.

MILLET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos Amés & Féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il apartiendra, Salut. Notre Amé GUILLAUME CAVELIER, Pere, Libraire à Paris, Syndic de ſa Communauté, & ancien Conſul, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire réimprimer & donner au Public des Livres qui ont pour titre, *Réponſes aux Raiſons qui ont obligé les Prétendus Réformez de ſe ſéparer de l'Egliſe Catholique, & qui les empêchent maintenant de s'y réunir. Sermons de Morale prêchés devant le Roy, par Mr Flechier, Evêque de Niſmes. Codex Medicamentarius Saluberrimæ Facultatis Pariſienſis.* S'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires: A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes de faire réimprimer leſdits Livres en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *neuf* années conſécutives, à compter du jour de la datte des Préſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires & Imprimeurs d'imprimer, ou faire imprimer,

vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Livres, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changemens, ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que la réimpreſſion deſdits Livres ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de les expoſer en vente, les Imprimés qui auront ſervi de copie à la réimpreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où l'Aprobation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier le Sieur Dagueſſeau, Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoi-

gnons de faire jouir ledit Exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés, féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme a l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le septiéme jour du mois Juin, l'an de grace mil sept cent quarante-huit, & de notre Regne le trente-troisiéme. Par le Roi en son Conseil. SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1. fol. 1. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 11. Juin 1748.

G. CAVELIER, Syndic.

00565569
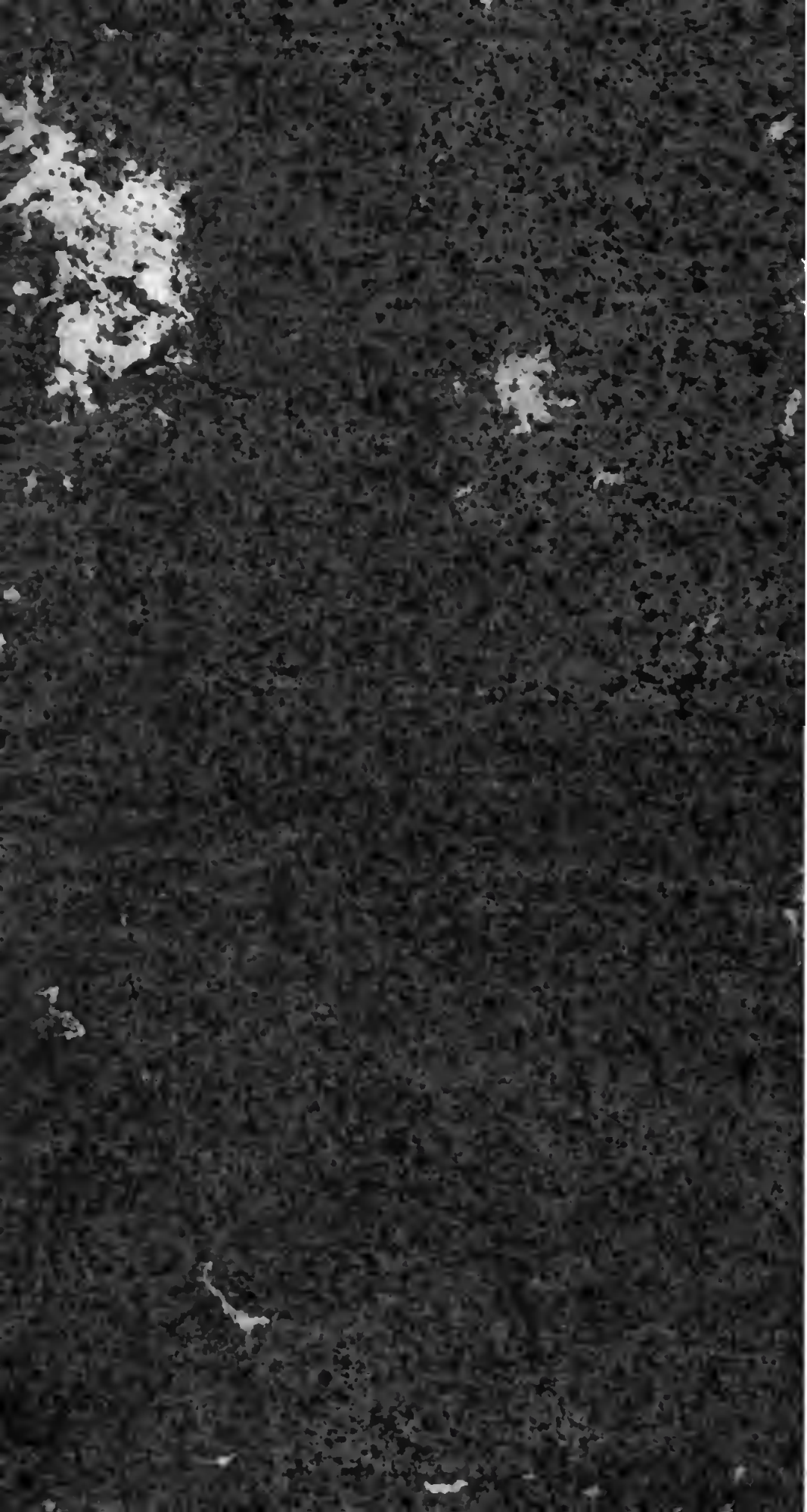
Digitized by Google